This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 932,689

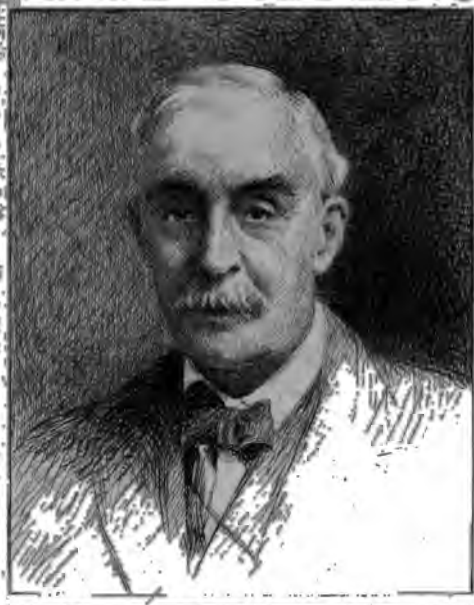

FROM THE LIBRARY OF
ROBERT MARK WENLEY
PROFESSOR OF PHILOSOPHY
1896 — 1929
GIFT OF HIS CHILDREN
TO THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

1938

840.9
S32

Cambridge

BIBLIOTHÈQUE CONTEMPORAINE

EDMOND SCHERER

ÉTUDES
SUR LA
LITTÉRATURE
CONTEMPORAINE

X

Le moyen âge et sa théocratie
La monarchie de Juillet
Les mémoires d'un royaliste
Les tablettes de Victor Hugo
Crime d'Amour, de M. Bourget
Les Apôtres, de M. Renan
L'Europe
et la Révolution française
Gladstone et Tennyson
Le sens de la vie, de M. Rod
Le grand Condé
L'artiste et le critique

PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1895

F. Bauermeister

ÉTUDES

SUR LA

LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

X

auermeister

ÉTUDES

SUR LA

LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

X

F. Bauermeister

ÉTUDES

SUR LA

LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

X

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

Format in-8°.

MELCHIOR GRIMM	1 vol.

Format grand in-18.

DIDEROT, étude	1 vol.
ÉTUDES SUR LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE	10 —
MÉLANGES D'HISTOIRE RELIGIEUSE	1 —

LA REVISION DE LA CONSTITUTION	Brochure.
LA DÉMOCRATIE ET LA FRANCE	—

Droits de reproduction et de traduction réservés.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD. — 449-94.

ÉTUDES

SUR LA

LITTÉRATURE

CONTEMPORAINE

PAR

Henri Adolphe

EDMOND SCHERER

X

PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

3, RUE AUBER, 3

1895

840.7
S32

qt-wenly lib
7-15-39

ÉTUDES CRITIQUES

SUR LA

LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

Acat. 0 12 - 27-39 MFP

I

A UN SIÈCLE DE DISTANCE

Le centenaire que la France s'apprête à célébrer ramène deux questions qui ne me paraissent pas jusqu'ici avoir été tout à fait résolues. La première est celle-ci : pourquoi la Révolution française, après avoir si bien commencé, a-t-elle fini comme chacun sait? Pourquoi ce rêve, l'un des plus beaux que l'humanité ait entrevus, a-t-il été suivi d'un cauchemar de scélératesse et d'ignominie? Comment cette ère d'affranchissement et de paix, que tous les peuples avaient saluée avec nous, nous a-t-elle si vite donné Robespierre, le Directoire et l'Empire, — la terreur, l'incapacité et le despotisme?

Et de tout cela, en définitive, qu'est-il sorti? Telle est

la seconde question. Qu'est-ce que la Révolution nous a donné pour ce qu'elle nous a coûté? Est-il vrai, comme quelques-uns sont disposés à le dire, qu'elle ait fait banqueroute? Est-elle du moins rentrée dans ses frais? Après un si grand effort suivi de tant d'autres, où en sommes-nous aujourd'hui, politiquement et socialement, des conquêtes dont nous continuons de nous enorgueillir et qui semblent cependant toujours à refaire?

Pourquoi la Révolution a-t-elle manqué le but? Pourquoi s'est-elle anéantie elle-même? Cela revient à se demander pourquoi la Révolution fut une révolution au lieu d'être une réforme, et pourquoi cette révolution devint sanglante, atroce, les partis se détruisant les uns après les autres par l'assassinat juridique. Quant à ce qui suivit, il va de soi qu'une révolution de cette nature devait provoquer une réaction et que cette réaction, s'accomplissant dans l'anarchie, devait finir par le despotisme.

Ce sont les causes de la Révolution qui en déterminèrent le caractère. Mais ces causes elles-mêmes, quelles furent-elles? Il n'est point de question qui ait été plus souvent agitée et résolue de manières plus différentes. La meilleure réponse qui y ait été faite, selon moi, se rencontre dans un livre où l'on ne s'aviserait guère de la chercher. Je veux parler des soi-disant *Mémoires de Weber*, le frère de lait de Marie-Antoinette, — une compilation dans laquelle Weber n'est entré que pour quelques souvenirs, mais dont un chapitre renferme « le coup d'œil le plus remarquable et le plus instructif que

nous aient laissé les contemporains sur les dernières années de l'ancien régime » (Chérest). Un procès auquel donna lieu la réimpression de ces Mémoires, en 1822, fit connaître que le morceau était dû à Lally-Tollendal, le coreligionnaire politique de Malouet et de Mounier.

« Trente écrivains différents, dit Lally, peuvent assigner trente causes diverses à cette secousse qu'a éprouvée le monde et chacun rendra son système plausible. La vérité est qu'il y a beaucoup de ces causes dont on peut dire : sans elle, la Révolution n'eût pas eu lieu; mais il n'y en a pas une que l'on puisse soutenir avoir fait à elle seule la Révolution. J'ai observé les événements avec toute l'attention dont mon esprit est susceptible, j'ai lu ce qui a été imprimé, j'ai médité plusieurs mémoires manuscrits où il m'a été permis de puiser des lumières, et, cherchant toujours à me fixer sur des idées simples, je me suis arrêté à reconnaître trois causes premières et immédiates de la Révolution française : le désordre des finances, la disposition des esprits et la guerre d'Amérique. »

L'écrivain développe sa pensée. Si l'ordre avait régné dans le trésor public, les idées d'indépendance dont tout le monde était plein n'auraient pas éclaté en insurrection; elles auraient produit des réformes sans renverser la monarchie. Et de même, si la disposition générale des esprits eût été ce qu'elle était sous Louis XIV et même dans la première moitié du règne de Louis XV, le dérangement des finances aurait amené des suppres-

sions de dépenses et la recherche de nouvelles ressources, mais il n'aurait pas abouti à une catastrophe politique.

Pour ce qui est de la guerre d'Amérique, je pense qu'elle ne saurait être mise sur le même rang. Son effet n'a été que de donner plus d'intensité aux deux autres causes; elle a ajouté seize cents millions à la dette nationale, et elle a surexcité les sentiments d'indépendance, suggéré les desseins de résistance, peut-être même familiarisé les esprits avec les idées républicaines, mais elle n'a pas agi comme une cause distincte [1].

L'état des finances et les notions dont la philosophie avait imbu les esprits, le déficit et l'idée, telles sont donc les causes de la Révolution. La Révolution est née de l'impossibilité où se trouva la couronne de demander de nouvelles ressources à l'impôt sans abandonner quelque chose du pouvoir absolu, et de l'incitation que les nouveautés politiques donnèrent aux désirs d'affranchissement et aux utopies sociales.

La philosophie du XVIIIe siècle avait été à la fois rationaliste et idéaliste, deux tendances en apparence contraires, mais qui s'étaient réunies pour préparer les esprits à des changements sans mesure. Les penseurs avaient tout raisonné, et naturellement, dans un ordre

1. « Le gouvernement avait appris aux Français à faire des vœux pour des rebelles; on s'habitua à goûter les maximes d'indépendance et de républicanisme; le mot *insurrection*, inusité jusqu'alors dans notre langue, remplaça celui de *révolte* sans en avoir la défaveur. »

social sorti de la conquête, c'est-à-dire de la force, et de l'Église, c'est-à-dire du surnaturel, ils n'avaient trouvé que scandales pour le sens commun. D'autres avaient proposé une nouvelle conception de l'humanité, rêvé d'une société vertueuse et heureuse, mis les vices et les souffrances sur le compte des institutions, et travaillé ainsi, comme le rationalisme lui-même, à éveiller dans les âmes des besoins de transformation.

« Le dérangement des finances éclata, écrit Lally, et le dérangement des têtes suivit. » Plus exactement : le déficit détermina l'explosion de l'incendie qui couvait dans les esprits. Mais pourquoi le déficit eut-il cette vertu? C'est que les besoins d'argent ont ceci de particulier qu'ils sont inexorables. On a beau user d'ajournements, tôt ou tard le moment arrive où il faut payer et, par conséquent, se créer des ressources. Les créanciers de l'État ne pouvaient plus attendre et l'État ne trouvait plus à emprunter. Le mot de banqueroute commençait à voler de bouche en bouche. Force était donc d'aviser. Le déficit a été la cause déterminante de la Révolution en ce sens que les expédients auxquels il conduisit la monarchie déchaînèrent l'esprit d'innovation.

On ne comprend bien ce qu'il y eut d'inévitable dans la Révolution qu'à la condition de se représenter un peu vivement le flot montant de la pénurie financière. Lally l'a décrite en termes saisissants. « L'état des finances se détériorait de jour en jour. Non seulement les subsides nécessaires pour remplir le vide reconnu ne s'établis-

saient point, mais ce vide augmentait partout, ce qui est la suite de la méfiance et de l'instabilité, par la baisse des fonds, la gêne du commerce, la stagnation du numéraire, les terreurs de l'ignorance, les manœuvres de l'agiotage, les intrigues de l'ambition... La circulation du numéraire s'arrêta tout d'un coup. Il devint impossible de renouveler les anticipations que le Trésor royal faisait chaque année sur les revenus des années suivantes. Il fallait pourvoir, non seulement aux services ordinaires, mais encore à des achats dispendieux de subsistances pour parer à la disette qui se faisait déjà sentir, car la France n'était pas moins menacée de la faim qu'elle n'était tourmentée de la soif de l'indépendance et des nouveautés. Le premier ministre vit à une très courte distance le jour où le Trésor royal allait se trouver entièrement à sec. » .

Ainsi, ce furent les nécessités financières qui conduisirent le pouvoir à l'octroi de garanties politiques, et ce furent ces concessions qui éveillèrent des exigences, qui provoquèrent des revendications déjà suggérées par la philosophie. Mais il faut se hâter de l'ajouter, et nous touchons ici au cœur du sujet, cette organisation politique et sociale, sur laquelle on allait porter la main, n'était pas susceptible de rajeunissement. Le mal était trop invétéré, trop entré dans les mœurs, trop devenu une nature des choses pour être guérissable. Un écrivain qui avait fait de ce sujet une étude spéciale et que distinguait la modération de ses opinions, M. Chérest, nous a livré les conclusions auxquelles il était arrivé à

et égard. « Je l'avoue, lorsque, il y a bien longtemps, 'ai commencé mes recherches, je me sentais disposé à 'indulgence pour cet ancien régime, objet d'attaques si rdentes, de critiques si passionnées. Conservateur résolu, 'aurais été heureux d'établir qu'au lieu de se lancer lans les terribles épreuves de la Révolution, par le eul progrès des idées, par la seule force des choses, également et pacifiquement, nos pères auraient pu onder la France nouvelle, sans amonceler autour de on berceau les débris de l'ancienne France. Plus j'ai énétré profondément dans les détails de la réalité et lus la conviction contraire s'est imposée à mon esprit. »

Le plus grand obstacle aux réformes n'était pas le lespotisme et les désordres qu'il entraînait à sa suite, ni es droits seigneuriaux et les inégalités en matière l'impôt qui exemptaient le noble aux dépens de la lèbe, ni, en général, les institutions ou l'absence d'institutions, — c'étaient les personnes, les ordres et les orps qui représentaient ce régime, c'étaient leurs traitions séculaires, c'étaient les conceptions élémentaires ans le cercle desquelles chacun était né et se mouvait. 'els étaient les éléments vraiment irréductibles de l'anienne France, les forces contre lesquelles le mouvenent novateur devait se briser s'il ne les brisait luième.

Le souverain pouvait bien consentir à abandonner uelques-unes des attributions du pouvoir absolu, et, vec le temps et la patience, lui ou ses successeurs uraient pu, sans doute, être amenés à des formes de

gouvernement constitutionnel. Mais, en attendant, il a soin de rappeler qu'il doit compte à Dieu seul de l'exercice du pouvoir suprême. Ce qu'il accorde, c'est à titre de gracieuseté, et sans entendre pour cela admettre qui que ce soit au partage de la puissance. Ce débonnaire, dès qu'il voit d'autres droits s'affirmer vis-à-vis du sien, se redresse aussitôt, et l'on a cette séance du 23 juin dont Mounier a dit qu'elle fut certainement une des causes qui préparèrent l'anarchie où tomba la France.

La noblesse, elle aussi, avait cru faire et avait fait des sacrifices. Mais en renonçant aux droits féodaux, elle avait conservé sa richesse territoriale, et elle était incapable de concevoir la société autrement qu'avec les privilèges de la fortune et de la naissance. Elle prétendait demeurer l'entourage naturel du trône, détenir les grandes fonctions de l'État. Elle restait une caste et, comme il arrive aux castes, elle n'était jalouse de rien autant que des intérêts de son rang.

Le clergé, lui, avait trouvé une excuse pour ne pas se joindre à l'hécatombe des privilèges dans la nuit du 4 Août. « Je voudrais avoir une terre, disait l'évêque d'Uzès, il me serait doux de la remettre entre les mains des laboureurs, mais nous ne sommes que dépositaires. » La résistance du clergé aux innovations qu'exigeait la réforme sociale était d'autant plus insurmontable, d'autant plus irréductible, que son existence comme ordre de l'État faisait partie, dans sa pensée, de la religion même. Toucher aux biens et aux prérogatives du clergé

devenait un sacrilège. Ce n'est pas tout. La Révolution qui s'annonçait, je l'ai dit, avait pour père le déficit, mais pour mère l'idée. Elle était l'œuvre commune des souffrances des populations et de l'enseignement du XVIIIe siècle, aussi hostile à la domination spirituelle du clergé qu'à ses richesses et à son rôle dans l'État. Il ne s'agissait de rien de moins, on s'en aperçut vite, que de la fin de l'ère théocratique. L'opposition que les édits de tolérance de Louis XVI en faveur des protestants rencontrèrent dans le sacerdoce fit assez voir que la Révolution avait affaire là au plus implacable de ses ennemis.

Les privilégiés s'étaient imaginé faire la part du feu en allant au-devant des exigences; ils n'en conçurent que plus de ressentiment lorsqu'ils virent le peu de gré qu'on leur savait de leurs sacrifices, et que la marche des événements n'en était pas un seul instant arrêtée. Bien loin de se laisser désarmer, les révolutionnaires, de leur côté, ne se montrèrent que plus âpres à l'attaque en découvrant tout ce que les privilèges abandonnés laissaient encore debout d'un régime dès lors condamné dans leur pensée. La nuit du 4 Août ne ralentit pas un seul moment l'entreprise dans laquelle la nation se sentait engagée. L'appétit du cerbère ne fit qu'une bouchée du gâteau de miel qui devait l'endormir. Qui ne se représente l'indignation de ceux qui avaient tout donné et d'un si beau mouvement, et à qui on n'en avait aucune reconnaissance! Quelle ingratitude! A quel monstre insatiable avait-on donc affaire? On se trouva plus divisé le lendemain qu'on ne l'était auparavant.

Dire que la nécessité des réformes vint se heurter contre des forces de résistance dont on ne pouvait triompher qu'en les abattant, contre des privilèges auxquels les privilégiés tenaient comme à la vie parce qu'ils n'avaient jamais compris la vie autrement, c'est dire que les réformes devaient aboutir à une révolution et que cette révolution serait d'une grande violence. Elle devint tout de suite, en effet, une guerre de classes, et une guerre dans laquelle il fallait que l'un des deux combattants disparût.

« On cherche encore aujourd'hui d'où est née la Terreur, dit Quinet. Elle est née du choc de deux éléments inconciliables, la France ancienne et la France nouvelle. Partout où elles se sont rencontrées, elles ont voulu se détruire sur-le-champ. Le sentiment de deux forces absolument incompatibles poussait les âmes à la fureur. On savait trop qu'il ne pouvait y avoir entre elles aucune capitulation, et que l'une ou l'autre devait périr. C'était donc un esprit d'extermination qui naissait du fond des choses dès qu'elles étaient en présence. Chaque représaille d'un côté amenait de l'autre de plus terribles représailles ; ainsi montait chaque jour la colère jusqu'au jour où elle toucha au délire. »

Ce devint du délire, en effet, quand les émigrés prirent les armes contre leur pays et quand le roi fut soupçonné de pactiser avec la coalition. Alors s'alluma une passion destinée à servir d'excuse à tous les excès, le patriotisme. La Révolution pousse le roi à la trahison, et du jour où il est tenu pour traître, il y a duel à mort

entre lui et la nation. On ira jusqu'au régicide et à tout ce que le régicide entraîne de convulsions.

Le sang, cela est triste à dire, avait été versé dès le premier jour, avait souillé le premier triomphe; il n'y eut rien toutefois d'irréparable aussi longtemps qu'il ne coula que dans des émeutes ,où l'assassinat sembla n'être imputable à personne. Mais une fois que le meurtre eut été perpétré de propos délibéré et put être mis au compte de la Révolution, tout fut changé. Les révolutionnaires avaient conscience qu'il ne pouvait leur être pardonné, et les privilégiés avaient devant eux des criminels avec qui toute conciliation était impossible, qu'il ne s'agissait plus que de châtier, d'exterminer.

C'est ainsi que la lutte entre l'ancien et le nouveau régime devint une guerre sociale, et que cette guerre dégénéra en boucherie. La douceur des mœurs dont avait joui le XVIIIe siècle formait un tel contraste avec tout ce sang répandu, que l'horreur s'en est accrue. On s'est persuadé qu'il y avait là un fait exceptionnel dans notre histoire. C'est le contraire qui est vrai. L'excès de la misère, à toutes les époques, a produit des insurrections, et, à toutes les époques aussi, les troubles politiques ont amené à la surface une lie sociale, la foule des gens qui n'ont qu'à gagner au désordre. Les révolutions ont cela de terrible qu'elles lâchent la bête et que la bête une fois lâchée est capable de tout. Bien loin que les crimes des années 1792-1795 soient quelque chose d'isolé dans nos annales, ces annales nous offrent toute une série d'excès analogues. Au XIVe siècle, la

Jacquerie; au xve, les Cabochiens; la Saint-Barthélemy, au xvie; en 1652, les massacres de l'Hôtel de Ville. Gardons-nous de croire que la Fronde fût une insurrection à l'eau de rose. Il y eut un moment où M. le Prince eut recours à la terreur pour dominer Paris et en tirer les soldats et l'argent dont il avait besoin dans sa guerre contre la couronne. Rien ne ressemble plus aux pires excès de la Révolution, que les appels alors adressés au peuple. Il est un écrit d'un pamphlétaire, nommé Montandré, qui a l'air d'avoir été écrit cent quarante ans plus tard. Il faut, y lisons-nous, avoir recours au droit naturel. Il ne tient qu'au pauvre peuple de s'engraisser du sang de ses tyrans : « En matière de soulèvement, on n'est coupable que de trop de modération ». Et, pour refrain, ces cris de bête féroce : « Sortons de nos gîtes, de nos tanières. Faisons carnage sans respecter ni les grands ni les petits, ni les jeunes ni les vieux, ni les mâles ni les femelles. Mettons l'épée au vent; tuons, saccageons, brisons![1] »

« Les terroristes, dit M. Sorel, ne songeaient nullement à venger les victimes de Louis XIV; les massacreurs de Septembre ne poursuivaient pas une revanche de la Saint-Barthélemy; les noyades de Carrier n'étaient pas des représailles des dragonnades. Mais au xvie, au xviie, au xviiie siècle, le même fanatisme produisit les mêmes effets. »

1. On trouvera le pamphlet de Montandré dans l'appendice du troisième volume de l'*Histoire de la Fronde*, de M. de Sainte-Aulaire, 1827.

Je me suis interdit de parler des causes secondaires de la Révolution, mais c'est à peine si l'on peut regarder comme tel le rôle que Paris joua dans ce grand événement. Un rôle d'ailleurs qui, lui aussi, tient à toute notre histoire et qui la domine, j'allais dire qui la menace depuis longtemps. « Paris se sentit, écrivait déjà Retz, il poussa des soupirs; l'on n'en fit point de cas, il tomba en frénésie. » La province regardait à Paris, laissa faire Paris, et quand enfin, elle se souleva contre une Assemblée qui se décimait elle-même, Paris l'écrasa. Chérest, que j'ai déjà cité, distingue dans la Révolution deux révolutions, dont l'une, qu'on pourrait appeler des Cahiers, fut voulue et faite par la France, tandis que l'autre lui fut imposée et pourrait se dire la Révolution parisienne. « C'est grâce à la concentration dans les murs de la capitale du pouvoir exécutif, du pouvoir législatif et de toutes les branches de l'administration supérieure, que les meneurs ont pu si aisément violer la souveraineté nationale. Enfin, c'est de Paris qu'ils ont étendu sur toute la France, et par des moyens spécialement créés par eux, leur redoutable domination. »

Tout ceci dit et établi, il reste encore une question. Pourquoi, la lutte s'étant engagée, est-ce l'ancien régime qui fut vaincu, et pourquoi fut-il vaincu si vite et si facilement, allant de défaite en défaite, ne réussissant pas à prendre un seul jour l'avantage?

Il en fut ainsi parce que toutes les forces de résistance que possédait la monarchie avaient été minées par

la contagion des idées. La beauté même des débuts de la Révolution, l'éclat de ses premiers actes, le caractère de ses premières conquêtes ajoutèrent au prestige des doctrines. Ce fut une ivresse, non seulement en France, mais en Europe. Tout le monde, à un moment, devint complice de cet essor vers la justice et la liberté, et la conséquence en fut que tout manqua à la fois au pouvoir lorsqu'il voulut réagir, la noblesse et le clergé qui, au début, cédèrent à l'entraînement général, le Parlement de tout temps frondeur, les Assemblées provinciales, les Notables, l'armée elle-même. Les officiers avaient subi comme les autres la séduction des sentiments qu'il était de bel air de professer. Paralysés dans l'accomplissement de leur devoir par le manque de conviction, ils paralysèrent l'effet que la discipline aurait pu encore exercer sur le soldat. Cette attitude du militaire se laissa voir dès l'origine, à Grenoble, dans la fameuse journée des Tuiles; elle se trahit l'année suivante, lorsque la défection des gardes-françaises et le refus des troupes étrangères de marcher sur Paris firent échouer le coup d'État de la royauté contre l'Assemblée; elle se changea, enfin, en révolte ouverte, à Nancy. Le mal était sans remède : l'idée de la fraternité avait pénétré dans les rangs; les fusils ne partaient plus [1].

1. « Il est bien sûr que la Révolution a été faite par la désorganisation de l'armée encore plus que par l'insurrection du peuple. » (*Mémoires de Weber.*) — Voy. aussi sur la désorganisation de l'armée, SALLIER, *Annales françaises* (mai 1889-mai 1890), 1832, t. II, p. 105 et suiv.

Ainsi s'effondra l'édifice aux premiers chocs du bélier populaire. Mais le triomphe des oppositions est-il jamais autre chose que le signal des compétitions qui vont les miner à leur tour! Les faibles résistances qu'offrait l'ancien régime une fois vaincues, les rivalités s'élevèrent entre les partis, entre les systèmes, entre les passions et les fanatismes de toutes sortes, et cet échafaud qu'on avait dressé pour exterminer les fauteurs de l'ancien régime, on s'en servit pour exterminer ses adversaires politiques, — que dis-je? pour faire disparaître tout ce qui faisait obstacle, devenait importun, donnait de l'ennui. La guillotine avait fourni un moyen de se débarrasser des obstacles, et l'on continua d'en user.

Seulement la terreur est une impasse. L'échafaud a beau jouer, il n'épure jamais complètement. A la place des oppositions qu'il fauche, il suscite les appréhensions personnelles, les besoins de vengeance et, finalement, dans les masses, des révoltes d'humanité. Contre la Terreur il y eut une réaction, réaction terroriste à son tour, puis, quand cette réaction se fut satisfaite, et qu'il fallut enfin se donner un gouvernement, on se trouva sans hommes : ils étaient tous tués, ou exilés, ou souillés; — sans principes, ils avaient tous été perdus de vue au milieu des extravagances de l'utopie; — sans tradition, la tourmente n'avait rien laissé debout. Il ne restait que l'habitude des moyens révolutionnaires. Ajoutez que tous les partis étaient là, y compris celui de l'ancien régime, réveillés, armés, croyant chacun son

tour venu. Anarchie et impuissance, soulèvements et coups d'État, voilà le Directoire. Comment la dictature ne serait-elle pas sortie de ce chaos le jour où un dictateur se rencontrerait?

Mais la dictature n'est pas non plus une solution. Ce fut donc à recommencer. On en sait l'histoire : une suite de nouvelles révolutions et de nouvelles réactions; deux empires, deux monarchies, deux républiques. Nous sommes à la troisième et, à un siècle de distance de la réunion des États généraux, nous en sommes à nous demander ce que nous avons gagné à tant de violences et de souffrances.

Je me trompe : nous nous refusons à voir les choses comme elles sont; il nous déplaît d'avouer que la Révolution a avorté et de nous rendre compte des causes de cette infortune.

Quand je dis que la Révolution a avorté, cela ne signifie pas, on le comprend, qu'elle n'a laissé aucun résultat durable. Il est certain qu'elle a fondé l'égalité politique et sociale, — œuvre capitale, mais en somme œuvre négative, puisque pour la consommer il suffisait d'abolir. La Révolution, en revanche, n'a pas fondé la liberté, à moins qu'on n'appelle de ce nom des crises de licence suivies de périodes d'arbitraire. C'est que la liberté ne se conquiert pas une fois pour toutes. En vain se flatte-t-on de l'avoir emportée à la pointe de l'épée ou inscrite dans des articles de loi. La liberté s'établit moins par les révoltes que par les résistances, c'est-à-dire par la fermeté, la modération et la persé-

vérance. Il faut apprendre à l'exercer. Pour être libre, il faut être capable de l'être.

La troisième République, à l'heure où j'écris, est menacée du même sort que les deux précédentes, et par les mêmes raisons. Pour vivre, il fallait qu'elle devînt un gouvernement, et elle a continué d'être un parti. Pour fonder des institutions, elle devait faire usage de celles qu'elle avait conquises ; elle a mieux aimé rester en révolution, sous prétexte de chercher je ne sais quel idéal de loi écrite.

Cela est triste à dire, mais ce que les fervents admirent dans la grande crise de notre vie nationale, c'est moins les bienfaits que les rêves et les audaces, c'est moins 1789 que 1793 [1].

Aussi longtemps qu'on attachera le bonheur des peuples à la perfection théorique des formes de gouvernement, aussi longtemps qu'on s'imaginera, comme les utopistes de la Convention, n'être plus séparé de la terre promise que par quelques ennemis encore à vaincre, quelques articles de Constitution encore à rédiger, quelque legs du passé encore à effacer, on continuera de regarder la Révolution avec l'admiration qu'inspirent au

1. « La révolution, même dans le temps de ses défaites, avait conservé un tel ascendant que, encore sous Bonaparte et les Bourbons, il semblait que ce fût comme une chose convenue de ne parler qu'avec de certains égards de tout complot politique, eût-il sa source dans la lie la plus fangeuse de la dernière des classes, eût-il pour principes et pour moyens le carnage et l'incendie. Le mot de *crime* était banni de cet idiome nouveau. » SALLIER, *Annales françaises* (mai 1889 à mai 1890), 2 vol. 1832, t, I, p. 12.

vulgaire toutes les manifestations de la force, cette force fût-elle la violence, cette violence fût-elle le crime. Les hommes de la Révolution sont les héros naturels des esprits grossiers, des ambitions inquiètes et des instincts destructeurs. Aussi leur élevons-nous des statues. On a même choisi le Centenaire de 1789 pour en dresser à ce Danton qui, selon le mot de Louis Blanc, se présente au jugement de l'histoire le sang de septembre sur les mains. Comme si la France, en convoquant les nations à célébrer avec elle ses souvenirs du siècle dernier, avait tenu à marquer de quelle manière elle entend les luttes de la liberté! J'aurais voulu du moins qu'on poussât la franchise jusqu'au bout et qu'on inscrivît sur le socle de cette image deux des mots du tribun, le mot du cynisme et celui du forfait. « Qui hait les vices hait les hommes », disait ce corrompu. Et comme Brissot, au 4 septembre, le pressait d'empêcher que les innocents ne périssent avec les coupables : « Il n'y en a pas un », répondit le misérable.

La Révolution, il faut l'avouer, a eu du malheur avec ses héros. Les grands, je veux dire les forts, ceux chez lesquels brille quelque génialité, Mirabeau, Danton, étaient vicieux et cupides ; Robespierre, lui, était pur, mais, en revanche, « le vertueux et le sot en lui ne font qu'un [1] ».

Qu'importe, au surplus, l'intelligence ou la moralité

1. Au jugement de M. Challemel-Lacour, dans des articles publiés par le *Temps*, au commencement de 1865, et qu'aucun de leurs lecteurs n'a oubliés.

des révolutionnaires. Qu'importent le jugement même à porter sur la Révolution, la part à faire entre les personnes et ce je ne sais quoi d'impersonnel qui est le fond dernier de l'histoire? Qu'importent les pauvres dupes qui s'imaginent faire œuvre virile en s'efforçant de ramener notre Constitution républicaine à la norme de la raison abstraite? Il est une question qui rejette terriblement dans l'ombre toutes celles-là. La Révolution est-elle close, et notre tâche est-elle uniquement désormais de fonder la société sur la liberté comme sur un principe qui suffit à tout? Ou bien, au contraire, « le cycle des doctrines ouvert par le XVIIIe siècle » étant parcouru, l'entreprise d'il y a cent ans « étant allée jusqu'au bout d'elle-même », devons-nous continuer à poursuivre les insaisissables promesses de l'optimisme? Notre génération n'est-elle pas à la poursuite d'un mirage plus vain que celui du désert, l'égalité absolue et la félicité universelle? Nous faudra-t-il les leçons de l'expérience pour nous enseigner que l'ordre social ne peut s'affranchir des conditions de la destinée humaine? Pour tout dire enfin, les inquiétudes qui n'ont pas cessé d'agiter la France sont-elles l'instinct qui conduit l'humanité à quelque nouveau développement, ou sont-elles l'effet de l'idéalité populaire impatiente de la nature des choses, en révolte contre les lois du sort, toujours en quête d'un Messie, toujours dans l'attente d'une apocalypse [1]?

1. Le rôle de la chimère, le rôle du mirage dans la Révolution du siècle dernier et dans celles qui l'ont suivie, ainsi que l'extré-

mité à laquelle se sent réduite la politique en présence des vagues aspirations, ont été admirablement rendus dans un article de M. Émile Montégut. Je me souviens de la sensation que firent ces pages lorsqu'elles parurent au lendemain de la défaite de la Commune. M. Montégut vient de les réimprimer dans le volume intitulé : *Libres opinions morales et historiques.* On n'a pas dit plus juste et plus profond sur les points qu'il a traités.

Novembre 1888.

II

LE MOYEN AGE ET SA THÉOCRATIE

Ce qui caractérise le plus profondément une race, une époque, une civilisation, c'est l'idée qu'elle se fait du monde. La conception générale des choses, ce résultat de toutes les expériences faites, de toutes les connaissances acquises, va se modifiant de siècle en siècle, mais elle constitue à chaque époque le milieu spirituel où naissent les générations. Chacune la subit tout en travaillant, sans en avoir conscience, à la transformer.

Les Allemands ont un mot pour exprimer ce que nous sommes obligés de traduire par une circonlocution. Leur *Weltanschauung* signifie cette manière de se représenter l'univers et la destinée humaine qui devient le trait distinctif de chacune des périodes de l'histoire. De beaux ouvrages sur les phases diverses de la civilisation ont, chez eux, pris cette expression pour titre. M. Moriz Carriere s'en était servi pour ses études sur la philosophie du XVIe siècle. M. de Eicken, archiviste à Aurich, en Hanovre, écrivain peu connu jusqu'ici, vient de nous donner sur la *Weltanschauung* du moyen âge un livre que j'ose dire considérable. Une grande érudition y est

mise au service d'une idée lumineuse. Les faits y sont ramenés sans effort aux lois de leur développement dialectique. M. de Eicken, enfin, écrit avec une clarté et une précision assez rares chez ses compatriotes. On sent, en fermant le volume, qu'on a fait une acquisition intellectuelle, qu'on s'est enrichi pour la vie [1].

En substituant au titre intraduisible de M. de Eicken celui de théocratie chrétienne, je me rapproche autant que possible de sa pensée. Le moyen âge est essentiellement une théocratie. C'est à l'idée d'une tutelle religieuse des peuples que tout s'y rapporte. Mais comment la chrétienté en était-elle arrivée là? Comment de l'enseignement de Jésus de Nazareth une tentative de gouvernement universel avait-elle pu sortir? Répondre à cette question, remonter à l'origine de l'idée théocratique est la seule manière de s'expliquer ce paradoxe de l'histoire.

Si le christianisme a transformé le monde antique, c'est du monde antique qu'il était né, ce sont les civilisations antérieures qui avaient à la fois préparé les conditions matérielles dont il a profité pour se répandre, et élaboré les idées auxquelles il a donné un corps. Il n'y a pas de solution de continuité dans l'histoire, et pas plus dans l'histoire religieuse que dans la succession des empires. Le christianisme a été le terme d'un développement, ou, plus exactement, il a été le point de rencontre

1. *Geschichte und System der mittelalterlichen Weltanschauung*, von Dr Heinrich v. Eicken. Stuttgart, 1887.

de courants divers dont chacun avait lui-même fait longtemps son chemin avant de se perdre dans le fleuve immense.

L'épée d'Alexandre avait renversé les barrières qui séparaient le monde oriental de la civilisation hellénique. L'empire romain avait fait plus; il embrassait dans l'unité de son administration des provinces qui allaient de la Tamise à l'Euphrate et du Danube au Nil. Aux moyens matériels de communication qui mettaient en rapport les diverses parties de cet immense gouvernement il faut joindre la facilité de se faire comprendre. La conquête macédonienne avait fait du grec une sorte de langue universelle. On le parlait, à côté des idiomes nationaux, dans toute la moitié orientale de l'empire. Philon et saint Paul l'écrivaient, et c'est en grec que nous sont parvenus les enseignements de Jésus. On voit dans quelles conditions géographiques et politiques le christianisme trouva le monde gréco-latin. Tout y était comme préparé pour l'établissement d'une religion universelle.

Les religions jusque-là avaient toutes été nationales, mais il en était deux, dans le nombre, qui, après avoir subi une évolution analogue, allaient se fondre pour donner au monde une foi nouvelle. L'une, religion de la nature; l'autre, religion de la conduite et de la conscience. Toutes deux également parties de cet état de naïveté où l'homme prend la vie telle qu'elle est, en jouit sans autre souci que de la protéger et de l'embellir, y associe les puissances cachées qu'il adore et ne

se préoccupe de rien a
où la réflexion s'éveill
Grec chercha l'unité d
raison des choses; il
l'univers et finit même
manière si abstraite q
Comment de l'être pur
nation de la pensée ont
le monde? Le néoplat
question, avait imaginé
croyait au moyen de
rendre

ire la justification du divin au regard d'un monde vré au mal, telle est la préoccupation capitale de l'adoıteur de Iahvé. Les Psaumes, le Livre de Job, l'Ecclé-aste en portent témoignage. Ainsi fut conduit le ıdaïsme à l'idée d'une rétribution future et d'un ›yaume de Dieu à venir, à l'idée d'une délivrance et un libérateur; bref, à l'attente du Messie. Le point ılminant de la religion juive est cette notion d'un ıvoyé divin chargé de sanctifier et délivrer le peuple e Dieu en lui soumettant toutes les nations de la terre.

On voit comment, poussés par la logique interne des ées, l'hellénisme et le judaïsme étaient arrivés l'un et autre à poser avec une netteté saisissante le dualisme ı divin et de l'humain, à chercher le moyen de rendre ›mpte de ces deux grandes énigmes, la Création et la rovidence, et enfin à recourir, dans cette difficulté, à notion d'un être intermédiaire, émanation ou envoyé, i le Verbe, là le Messie.

Les idées du judaïsme se rattachant à des espérances ordre positif et terrestre, il était naturel que ce fût i qui fournît la solution historique du problème. 'accomplissement, toutefois, fut en même temps une ansformation. Si Jésus se donne pour le Messie et le ndateur du royaume de Dieu, et s'il ne paraît nulle-ent avoir éliminé les éléments apocalyptiques qu'im-iquait cette mission, il n'en avait pas moins conçu lle-ci comme une œuvre de réformation toute morale religieuse. C'est la paternité de Dieu qu'il annonçait, pureté du cœur qu'il demandait, c'est à la conversion

qu'il appelait ses concitoyens. Jamais homme, d'ailleurs, n'avait parlé comme cet homme! Il eut des disciples, une poignée de pauvres et d'illettrés, mais qui avaient tellement cru en lui que leur foi survécut au supplice du maître. Ils le tinrent pour ressuscité, pour monté au ciel, pour assis à la droite du Père. Le jour allait venir, pensaient-ils, où le Christ en redescendrait pour juger les vivants et les morts.

Il n'est pas sûr que cette étrange histoire eût donné une religion si un Juif d'Asie Mineure, nommé Paul, n'eût vu à son tour le crucifié lui apparaître, et s'il n'eût, depuis ce moment, consacré sa vie à annoncer aux hommes la délivrance du péché et la béatitude éternelle par la foi au Christ. Paul apporta à ce ministère tant de zèle et d'héroïsme, il étendit avec tant de succès aux populations gréco-romaines la prédication de l'évangile juif, que le monde antique se trouva, au bout de peu d'années, en présence de ce fait considérable : une nouvelle religion s'établissant sur les ruines de toutes les anciennes.

Le judaïsme avait parlé et l'hellénisme avait accepté le message. Gardons-nous cependant de supposer qu'il l'accepta sans le conformer à son génie, sans l'approprier pour ainsi dire à son usage. La tendance spéculative s'empara des faits historiques et des données apocalyptiques dont se composait la prédication des apôtres pour y fondre la notion du verbe créateur. Les lettres de saint Paul, le quatrième Évangile en portent la trace, et plus que la trace, le philosophème transformé en

doctrine. Le prophète de Galilée si peu d'années après sa mort est déjà devenu le premier-né de la création, la divinité intermédiaire par qui toutes choses ont été faites. Je connais peu de chapitres aussi curieux dans l'histoire des idées. Le travail d'assimilation et, par suite, d'altération, ne s'arrêtera d'ailleurs pas là. L'élément primitif du christianisme, Jésus le Messie, finira par s'évanouir presque entièrement pour faire place à la conception du Dieu-homme.

Ce n'est pas à dire, toutefois, que dans ce dogme, où va se concentrer et s'absorber le christianisme, on ne puisse plus distinguer les éléments dont il s'est formé. Le Dieu saint qui a envoyé son Fils pour sauver les pécheurs, voilà la part du judaïsme; le Dieu insaisissable pour la pensée, qui a créé le monde et s'est révélé aux hommes par le Logos, voilà la part du paganisme. J'ajoute même que ces deux éléments ont eu beau se combiner dans la doctrine de l'Église, ils n'en ont pas moins donné naissance à des tendances contraires dans la société chrétienne. L'Église grecque s'attacha de préférence à l'élément métaphysique; elle formula les laborieuses définitions des conciles sur la trinité et sur les deux natures du Christ. La discussion, au contraire, qui passionna l'Église latine, celle d'Augustin et de Pélage, portait sur la condition morale de l'homme, sur l'état de damnation et d'impuissance dont la grâce divine est destinée à le relever.

Le monde latin l'emporta. La chrétienté ayant trouvé à Rome son centre et son chef, c'est la façon de sentir

de l'Occident qui donna son caractère à la religion du moyen âge. La foi de l'Europe du xe au xve siècle est une foi que dominent la conscience du péché, la crainte du jugement (*dies iræ*, *dies illa*), et le besoin d'y échapper par la mortification de la chair. Le christianisme du moyen âge est essentiellement ascétique. L'aliment de la piété, en ces âges, est la contemplation d'un Dieu fait homme et expirant sur une croix; l'idéal de la vie est le sacrifice de toutes les jouissances terrestres à l'espoir d'entrer un jour dans la félicité céleste. L'imagination des hommes de cette époque est obsédée de ces images : Dieu et Satan, le ciel et l'enfer, le monde et ses périls, la pénitence et ses promesses. Le sort éternel de l'âme est l'enjeu de la vie.

Qui a visité le Campo Santo de Pise sans en remporter le souvenir de la fresque communément attribuée à Orcagna, et connue sous le nom du *Triomphe de la mort*? A gauche, dans un coin, une brillante cavalcade, seigneurs et châtelaines, arrêtés tout à coup par la vue de trois cercueils ouverts, avec trois cadavres à différents degrés de décomposition. A droite, dans l'autre coin, une aimable réunion, la jeunesse, la gaieté, le plaisir, — mais la mort encore, la mort sous la forme du faucheur invisible qui tranche la vie dans sa fleur. A cette peinture du monde et de sa vanité l'artiste, dans une autre partie de sa fresque, a opposé l'image d'une thébaïde; c'est le renoncement, mais c'est la paix; les moines y vivent du fruit de leurs arbres et du lait des biches apprivoisées; ils passent leurs jours dans l'étude et

dans la prière. Où est le vrai bonheur? là-bas dans les joies du siècle, ou ici dans les austérités du désert? Mais surtout, qui sera le mieux préparé pour l'heure du jugement? Là, en effet, est la question des questions. Dans le haut du tableau, au-dessus des scènes que je viens de dire, de ces contrastes déjà si saisissants entre l'éclat de la jeunesse et la caducité de la vie, le peintre a retracé le sort des âmes. Ils sont en bien petit nombre ceux dont se chargent les bons anges; la plupart deviennent la proie d'affreux démons qui les précipitent dans les soupiraux enflammés de l'enfer. Opposition du monde et du cloître, de la vie et de la mort, des plaisirs fugitifs et des châtiments éternels, tout l'ascétisme du moyen âge est là, comme aussi, pourrait-on dire, tout le moyen âge est dans cet ascétisme.

M. de Eicken n'est assurément pas le premier qui ait insisté sur ce caractère du christianisme au moyen âge; il est encore moins le premier qui ait signalé les prétentions de l'Église au gouvernement des hommes; mais la pensée de son livre, c'est que les deux choses se tiennent, c'est que l'une est sortie de l'autre. L'Église, à ses yeux, est théocratique en vertu de l'opposition qu'elle établit entre la chair et l'esprit. Si l'humanité est plongée dans le mal, l'humanité n'est pas en état de se régir elle-même. Si elle est vouée à la perdition, c'est au sacerdoce institué pour son salut à lui tracer les voies où elle doit marcher. En se mettant dans un antagonisme toujours plus tranché avec le monde, en le déclarant pécheur et source du péché, l'Église assume

naturellement pour mission de le gouverner. Dieu lui a remis la tutelle des peuples, et, l'évêque de Rome étant le vicaire du Christ, les princes de la terre doivent au Saint-Siège la même soumission qu'à la divinité.

L'histoire du moyen âge, on ne s'en étonne point après cela, n'est autre chose que le tableau des résistances de la nature humaine aux violences que lui fait l'ascétisme et des résistances de l'État aux entreprises de l'Église sur l'autorité temporelle. L'ouvrage de M. de Eicken se divise en deux parties; il retrace, dans l'une, les luttes de l'Empire contre la papauté; il expose, dans la seconde, les diverses manifestations de ce régime théocratique et ascétique qui constitue la plus grandiose des tentatives jamais faites pour réaliser le royaume de Dieu sur la terre. Je compte bien revenir à un livre dont je n'ai pu qu'indiquer la portée; ses pages les plus intéressantes, à mon gré, sont celles où il montre ce que l'idéalisme chrétien avait fait de la vie humaine et de la société civile.

La pénurie des documents ne permet point de suivre de pas en pas les premiers développements de l'Église, mais il est constant qu'elle prit de très bonne heure le caractère sacerdotal. Et de là devait découler tout le reste. Qu'est-ce qu'un sacerdoce, si ce n'est un ordre mis à part pour exercer au milieu des hommes les vertus dont il est revêtu et les pouvoirs dont il est chargé? Et qu'est-ce que la théocratie, sinon le gouvernement d'un sacerdoce? L'Église, étant d'institution divine, avait le droit de demander que tout lui fût soumis; l'État,

faisant partie de ce monde déchu et perdu sur lequel l'Église avait reçu autorité, ne pouvait se dire chrétien sans reconnaître cette autorité.

Le christianisme commença par la simple prédication de l'évangile du ressuscité. Il trouva un accueil extraordinaire et finit par devenir un fait politique, un événement considérable, une puissance sociale. Si bien qu'il fallut compter avec lui. Le christianisme, par la conversion de Constantin, s'assit sur le trône des Césars, et l'Église dès lors étendit sa juridiction, fit prévaloir ses maximes, persécuta à son tour. Constantin avait encore toléré le paganisme, Théodose l'extermina. Quels progrès n'avait pas déjà faits la donnée théocratique, lorsque l'invasion germanique mit fit à l'empire romain! Mais tout fut alors à recommencer.

Tout recommença, dans les circonstances les plus adverses en apparence, mais en réalité avec de nouveaux éléments de succès. Les derniers temps de l'Empire avaient vu la doctrine et la constitution de l'Église se fixer. De grands docteurs, les Athanase et les Augustin, et à leur suite de grands conciles, avaient donné une forme définitive aux dogmes capitaux de l'homme-Dieu et du péché originel. L'épiscopat romain en même temps, s'appuyant sur sa dignité de seul siège apostolique de l'Occident et sur ses droits comme héritier de la primauté de saint Pierre, avait profité des divisions de l'Église d'Orient pour s'élever au rang d'arbitre de la chrétienté. De ce rôle honorifique à l'autorité hiérarchique la distance n'était pas grande et avait été rapide-

ment franchie. L'Église avait ainsi acquis une unité de gouvernement qui l'aida à traverser, sans trop de dommage, la période de l'invasion et lui permit de sortir de cette épreuve plus puissante qu'elle n'avait été sous les Césars. On ne la suit pas sans quelque admiration dans le lent mais incessant travail au moyen duquel elle amena peu à peu un monde nouveau sous sa tutelle. Ce fut l'œuvre de plusieurs siècles. L'Église, sous les Mérovingiens, est encore subordonnée à l'État. Au lieu de subordination, sous les Carlovingiens, c'est l'union, c'est la monarchie chrétienne, une monarchie toutefois dont l'empereur est le chef. Il cesse de l'être lorsque le sceptre impérial passe à la maison de Saxe. La papauté, en couronnant Charlemagne, avait consacré une puissance qui existait indépendamment de sa sanction; pour Othon, c'est la papauté qui lui conférait son titre; l'empire était devenu une création du Saint-Siège.

La féodalité n'en avait pas moins introduit entre les deux pouvoirs des confusions d'autorité que l'Église ne pouvait tolérer si elle voulait se distinguer de l'État et s'en distinguer pour le soumettre. Tel est le sens de la fameuse querelle des investitures. Grégoire VII était mort dans l'exil et la contestation avait fini par une transaction, mais jusqu'où, à Canossa, Henri IV n'avait-il pas abaissé le pouvoir temporel! Le conflit ne tarda pas, du reste, à se rallumer, et avec des résultats plus décisifs. Sous le couvert d'une lutte pour la possession de l'Italie, le Barberousse et Innocent se disputaient en réalité la monarchie universelle. Et chacun y prétendait

en vertu de l'idée attachée à son titre, l'empereur comme héritier des Césars, le pape comme vicaire de Dieu. Ce fut la papauté qui l'emporta. Le pontificat d'Innocent III est le triomphe de la théocratie. Les têtes couronnées se courbent devant le successeur du pêcheur de Tibériade. La doctrine du renoncement au monde est devenue le secret de la conquête du monde.

La souveraineté fondée sur l'ascétisme, l'Église s'attribuant le gouvernement de l'humanité sous prétexte de la soustraire à l'état de perdition où elle est tombée, voilà l'histoire du moyen âge. Et voilà aussi le caractère de sa civilisation. La conception générale de l'univers, de la société et de la destinée humaine, pendant les trois ou quatre siècles qui nous occupent, est tout entière déterminée par le rôle théocratique de l'Église.

Ce sera surtout vrai, on le comprend, de l'idée de l'État. L'État était tenu pour l'un des effets de la chute, souvent même pour infecté de péché. L'Église, d'autre part, ne pouvant manier elle-même le glaive, avait besoin du secours de l'État, ne fût-ce que pour la protéger. Elle le tolérait donc et parfois l'appelait à son secours, mais sans rien abandonner pour cela de sa prééminence. Les comparaisons, pour établir sa supériorité, devenaient des raisons. Le soleil n'est-il pas plus grand que la lune, et celle-ci ne tire-t-elle pas de lui sa lumière? L'âme n'est-elle pas plus belle que le corps? Pierre, d'ailleurs, à part ces symboles, n'a-t-il pas reçu le pouvoir de lier et de délier, et à quel titre les rois de la terre se déroberaient-ils à cette auguste

juridiction? Un prince pouvait donc être frappé d'excommunication, ses États pouvaient être placés sous l'interdit, ses vassaux pouvaient être déliés du serment d'obéissance, et l'exercice d'une autorité en apparence purement spirituelle fournissait ainsi un instrument de domination politique.

L'idée théocratique modifia les institutions civiles aussi bien que la constitution politique des États. Le droit canonique eut sa place à côté du droit romain et du droit germanique; à côté, dis-je, mais plutôt au-dessus. Le droit de cité dépendait de l'orthodoxie, laquelle n'était qu'un autre nom pour la soumission à l'Église. Le délit changea de nature; c'est le précepte divin qui déterminait la faute, et c'est contre Dieu que le délinquant se rendait coupable. L'hérésie était une révolte contre l'autorité du Très-Haut, le sacrilège un attentat à sa majesté.

Si nous passons du domaine de l'État à celui de la vie privée, nous y voyons le principe ascétique s'y affirmer encore plus expressément. La recherche des biens de ce monde était contraire au modèle de pauvreté que nous avait laissé le Christ, et le mariage emportait si bien une souillure que le Rédempteur avait dû, pour venir au monde, recourir au miracle d'une conception virginale. De là l'obligation du célibat imposée au sacerdoce, et le vœu de pauvreté qu'y joignait le monachisme. Pour ce qui était du gros des fidèles, force était bien d'entrer dans des compromis. L'idéal restera la vie contemplative; le renoncement aux biens du monde sera

même poussé, au XIIIe siècle, jusqu'à l'institution d'ordres mendiants; le héros, le saint par excellence, à cet apogée du moyen âge, sera François d'Assise, le fanatique du dépouillement. On n'en avait pas moins trouvé, pour le travail, une excuse, — il servait à mater la chair, — et pour la richesse une expiation, — il ne s'agissait que d'en user pour de bonnes œuvres. On faisait son salut en secourant les pauvres, ces membres du Christ, on rachetait le péché qui s'attachait aux biens terrestres en les léguant à l'Église. Tant il y eut, que les richesses du clergé devinrent un scandale. La littérature de l'époque est pleine de plaintes et d'épigrammes à ce sujet. Le poète Cardenal compare le flair du prêtre pour le riche à celui du vautour pour sa proie. Dante a consigné le pape Nicolas III dans la *bolgia* des simoniaques. Chose curieuse, ce sont les moines qui se distinguaient le plus par leur faste. Saint Bernard parle d'un abbé qui ne sortait jamais de son monastère sans une suite de soixante chevaux et tout un attirail de table et de lit. Ainsi éclate ce qu'on pourrait appeler l'ironie du système. Le serviteur des serviteurs de Dieu s'élève au-dessus des souverains, et le cénobite qui a fait vœu de renoncer à tout rivalise de magnificence avec les grands de la terre.

La science et l'art relevaient encore plus directement que l'État et les institutions civiles des notions religieuses qui caractérisaient le moyen âge. La science n'avait d'autre but que de servir le gouvernement divin du monde et ne puisait à d'autres sources que la révéla-

tion. Il va de soi que la terre, théâtre prédestiné de la rédemption, forme le centre de l'univers. Les astres ont été créés pour l'éclairer et pour exercer sur elle de secrètes vertus. Il y a plusieurs cieux concentriques au delà desquels trône la divinité. L'enfer, comme son nom l'indique, est sous nos pieds, dans les entrailles du globe. Je dis globe, car la forme sphérique de la terre est généralement admise, sans qu'on sache trop d'ailleurs ce qu'il faut penser des antipodes. Dante en faisait un océan au milieu duquel s'élevait le purgatoire, sous forme d'une montagne. On comprend du reste combien il serait vain d'attendre une notion précise de la nature à une époque où le surnaturel semblait toujours possible, toujours prochain. Le prodige était là pour tout expliquer.

La philosophie avait le même caractère déductif que la science. La science était une déduction des données révélées; la philosophie avait pour tâche de tirer des textes les conséquences qu'ils paraissaient autoriser. Rien ne trahit mieux l'esprit des siècles dont nous parlons que la méthode à laquelle ils avaient astreint l'usage de la raison. La scolastique part d'une sentence, d'une *autorité*, comme on disait, c'est-à-dire d'une proposition tirée de l'Écriture ou des Pères; puis elle argumente sur cette donnée, par voie purement dialectique, et sans qu'il lui vienne à l'esprit d'en rechercher la valeur ou d'en déterminer la portée. La raison reste en dehors de l'objet d'étude, ne fait aucun effort pour le pénétrer. *Scriptum est*, cela suffit. Et ce qui s'est dépensé de

sagacité et de labeur pour élever ainsi des systèmes dans le vide!

L'histoire, elle aussi, avait son thème fait. Sa mission étant de raconter les voies de Dieu, son sujet était les destinées d'Israël sous l'ancienne alliance et celles de l'Église sous la nouvelle. L'historien commençait à la création, passait ensuite à Abraham, à Moïse, à David. Le devant du tableau était occupé par les juifs; autour d'eux se succédaient les quatre monarchies de Daniel. Arrivait enfin Celui dont tous les événements antérieurs avaient préparé la venue et de qui tout allait maintenant procéder. Mais à quoi bon décrire cette méthode? Elle a duré jusqu'à nos jours. Le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet a été écrit sur ce modèle et ce qu'on appelle encore « l'histoire sainte » vient de là.

Bien entendu que les hommes, dans ces histoires, sont partagés en pieux et en impies; c'est la soumission aux enseignements de l'Église et les services qu'elle a reçus qui sont la mesure du mérite. Constantin est honoré comme un saint et Julien reste flétri du nom d'apostat. Clovis, bien que fourbe et cruel, devient un roi selon le cœur de Dieu, tandis que Charles Martel, pour avoir déposé des évêques et s'être approprié des biens d'Église, est condamné aux peines éternelles. Son corps ayant été emporté par le démon, on avait trouvé son sépulcre vide et portant des traces de brûlé. Qu'on juge du langage de la chronique lorsqu'elle en vient aux empereurs qui avaient passé leur vie à lutter contre le Saint-Siège! Frédéric II expire en se déchirant la chair

et en poussant des rugissements. Le miracle se mêlant à tout, les récits deviennent inévitablement légendaires. Le sens du vrai et du faux manque absolument à ces âges. Il y est remplacé par la conviction que la cause du Christ doit toujours l'emporter, et les ennemis de la croix toujours être atteints des châtiments célestes. C'est à ce point que l'idée de fraude cesse d'avoir une place dans ces intelligences. On croit à une chose parce qu'elle est pieuse, on invente un fait parce qu'il honore un saint, on fabrique des documents parce qu'ils sont profitables à l'Église. Un chroniqueur imagine de faire aller Charlemagne en terre sainte. La donation de Constantin et les fausses Décrétales constituent moins un acte de fourberie qu'un cas de psychologie historique; la naïveté de la foi y a autant de part que l'astuce sacerdotale.

On ne s'étonnera pas que le moyen âge ait ignoré ce que nous appelons proprement l'art, à savoir la recherche du beau pour les jouissances du goût. S'il parvient à la beauté, c'est comme malgré lui, en cherchant autre chose. Il est vrai que ce n'est pas le plus mauvais moyen d'y arriver, l'art commençant d'ordinaire à dégénérer le jour où il se regarde produire. Quoi qu'il en soit, le christianisme du moyen âge voulut élever des temples au Dieu terrible et secourable qu'il adorait, et il produisit des merveilles. Il y eut là, entre le XIIe et le XIIIe siècle, un élan de foi incomparable. Rien, selon Viollet-le-Duc, ne peut donner l'idée de l'empressement des populations à élever leurs églises, si ce n'est peut-

être, de nos jours, le mouvement qui a sillonné l'Europe de chemins de fer. La ferveur, à la vérité, ne tarda pas à se refroidir. Sans compter qu'à élever, à élancer toujours davantage vers le ciel ces rêves de pierres, on était sorti des conditions matérielles de la construction. Pas une seule cathédrale n'a été achevée telle qu'elle avait été projetée. Symbole parlant du sort qui attendait l'ordre même des sentiments d'où étaient sorties cette architecture, cette société, cette foi!

La conception chrétienne du moyen âge était condamnée. C'était un défi trop audacieux porté à la nature des choses. Quelle que fût la naïveté des croyances, il ne se pouvait que les réalités de la vie ne l'emportassent sur les données surnaturelles dans lesquelles on les avait voulu enfermer. M. de Eicken s'est plu à faire ressortir l'antinomie que recélaient l'idéal ascétique et la notion théocratique et qui devait finir par les faire éclater. L'Église tendait, sinon à absorber, du moins à dominer l'État, et elle entrait par là en conflit avec le sentiment national des peuples. L'Église déclarait le mariage impur et la propriété entachée de péché, mais on ne s'en mariait pas moins et ses propres richesses étaient énormes. Non seulement les besoins, les passions et les intérêts ne cessèrent jamais de protester à leur manière contre la doctrine du renoncement, ils prenaient leur revanche sur l'homme d'Église en persiflant ses ridicules ou ses vices. Le moyen âge ne présente pas de spectacle plus frappant que la contradiction entre l'idée et les conditions de sa réalisation. Plus un ordre monas-

tique est sévère et par suite vénéré, plus il s'enrichit et se corrompt. Plus la foi des peuples est vive et assiste l'Église dans sa tentative de gouvernement universel, plus l'Église risque d'être envahie par le siècle.

Les croisades, qui furent la plus haute expression de la puissance théocratique au moyen âge, furent aussi la preuve la plus frappante de ce principe de contradiction et de dissolution que la théocratie portait en soi. Quelle manifestation de la foi de la chrétienté que ces entreprises, la troisième croisade surtout à laquelle prend part tout l'Occident! Quel zèle des États pour exterminer tout ce qui ne croit pas! Quel éclat pour le Saint-Siège que son rôle dans des expéditions dont il est l'âme! Jamais le système ne s'était traduit avec cette puissance, jamais le dogme n'avait célébré pareil triomphe. Il n'en est pas moins vrai que les croisades contribuèrent plus que toute autre chose à la réaction qui suivit de si près cette apothéose. Plus l'effort avait été grand, plus grande fut la déception lorsqu'on fut obligé de reconnaître la stérilité de la guerre sainte. On avait tout quitté, tout sacrifié pour répondre à l'appel d'en haut, et quels étaient les miracles que le ciel avait opérés en faveur des soldats de la croix? N'avaient-ils pas souffert toutes les misères des expéditions lointaines? Des milliers d'entre eux n'avaient-ils pas blanchi de leurs os les champs de la Palestine? Ils avaient délivré les lieux saints, mais les infidèles s'en étaient emparés de nouveau. C'était toujours à recommencer. Ainsi suc-

ident à l'enthousiasme le doute, la critique, et une fois critique éveillée, où s'arrêtera-t-elle?

Le dernier chapitre de M. de Eicken est consacré au ouvement insensible qui, au sein de la conception relieuse du moyen âge, prépara une nouvelle manière 'envisager la vie et, par suite, une société, une humaité nouvelle. C'est le monde laïque qui s'instruit, s'enchit, secoue la tutelle; c'est l'État qui prend conscience e sa raison d'être et de ses droits; c'est la raison umaine qui se forme, s'exerce, s'avise qu'il y a d'aues réalités dans le monde que les dogmes de la théogie; c'est, dans l'Église elle-même, le sentiment de la térilité de la scolastique, le scandale des abus, la trauction des Écritures en langue vulgaire et le secours u'en tire le besoin de réformes. Luther a eu bien des récurseurs, et chacune de ces apparitions était comme n craquement de l'édifice.

Deux choses ont mis fin au moyen âge : la Réformaion du XVIe siècle en attaquant le caractère sacerdotal le l'Église; les accroissements du savoir humain qui, ers la même époque, transformèrent l'idée qu'on se aisait de l'univers. On a de la peine, à la distance où ous sommes, à se représenter ce que fut cette dernière évolution. Colomb découvre des terres et des peuples lont on n'avait pas soupçonné l'existence, auxquels le hristianisme n'avait apparemment pas songé, et il faut on gré mal gré élargir sa notion de l'humanité. Cinquante ans après, Copernic publie son livre sur les révoutions des corps célestes, et en nous apprenant que la

terre n'est pas le centre du monde, n'enlève-t-il pas involontairement quelque chose à l'histoire de la création, au drame de l'incarnation? Quarante ans encore, et un homme d'un génie confus mais profond, Giordano Bruno, livre à l'esprit humain des pensées plus troublantes encore. Si la terre n'est qu'une des planètes qui gravitent autour du soleil, le soleil lui-même n'est que l'un des astres qui flottent dans l'espace. Chaque étoile devient un soleil et chaque soleil emporte un système. Le centre de l'univers est à la fois partout et nulle part, car l'univers est infini. Il n'y avait rien là, je le veux, de directement contraire aux mystères de la religion, mais on ne détruisait pas le ciel où les âges précédents avaient localisé la divinité, on n'introduisait pas la notion de l'infini dans le concept de l'univers, sans modifier la relation et la signification de toutes choses. Le Saint-Office évidemment a su ce qu'il faisait en livrant Bruno aux flammes, et l'Italie moderne sait également à qui elle en a lorsqu'elle parle d'élever une statue au plus génial de ses penseurs. La Renaissance a entièrement changé l'orientation de l'esprit humain.

Décembre 1888.

III

LA MONARCHIE DE JUILLET [1]

L'histoire du règne de Louis-Philippe devait tenter a plume d'un homme politique. Elle le devait d'autant plus qu'elle n'avait pas encore été écrite. Tandis que nous possédions sur la Restauration de grands et d'excellents ouvrages, la monarchie de Juillet attendait son historien. On ne saurait donner ce nom à M. Louis Blanc, dont le livre fut surtout une machine de guerre et n'embrassait d'ailleurs que les dix premières années du règne. L'ouvrage inachevé de M. de Nouvion, écrit dans l'esprit opposé, ne va pas plus loin. Quant aux deux volumes de M. Victor du Bled, ils nous conduisent jusqu'à l'effondrement du trône, mais ils ne sont guère qu'un abrégé, l'auteur ayant encore resserré le court espace qu'il s'était accordé par toute espèce de hors-l'œuvre, une introduction de cent pages sur les constitutions des divers États, un chapitre sur les historiens du règne, des digressions sur le rôle politique de Paris,

1. *Histoire de la monarchie de Juillet*, par Paul Thureau-Dangin, vol. in-8. Librairie Plon.

sur l'histoire de la Pologne, celle de la garde nationale, etc.

La tâche, on peut le dire, restait donc à remplir, et il faut se féliciter qu'elle soit tombée en de si bonnes mains. M. Thureau-Dangin s'était déjà fait connaître par diverses publications sur la Révolution, sur la Restauration et sur la monarchie de Juillet, où l'esprit de parti, tout en dédaignant de se dissimuler, n'empêchait point de reconnaître la compétence de l'écrivain. Ce qui donne, d'ailleurs, une valeur exceptionnelle à son nouvel ouvrage, ce sont les sources d'information qui se sont ouvertes devant lui. Pour les affaires extérieures, les papiers du feu duc de Broglie, ceux de M. de Barante et de M. Bresson, et les Mémoires inédits de M. de Sainte-Aulaire; pour l'intérieur, le journal que tenait M. de Viel-Castel et les notes qu'écrivait M. Duvergier de Hauranne à l'issue de chaque session. Qu'on joigne à ces documents inédits ceux qui nous ont été récemment livrés par diverses publications étrangères, les *Mémoires* de Metternich, l'*Histoire de France* de Karl Hillebrand, la *Vie de lord Palmerston* par Henri Bulwer, le *Journal* de Charles Greville, et l'on aura une idée de la sûreté et de la nouveauté des renseignements sur lesquels s'appuie l'ouvrage de M. Thureau-Dangin. Peu d'historiens peuvent se vanter d'avoir été aussi favorisés. La moisson, pour le coup, est faite; après lui, il n'y aura plus qu'à glaner.

On remarquera, si je ne me trompe, dans la manière dont l'auteur a traité son sujet, une inégalité notable

ıtre ses deux premiers et ses deux derniers volumes. erait-ce qu'au début il n'avait pas encore le profit de ɜs documents inédits, dont il sait faire si bon usage? e serait-ce pas plutôt qu'au lendemain de la révolution e Juillet il ne peut se défaire de la mauvaise humeur ont cet événement le remplit, du besoin de protester ɔntre les folies dont il est témoin, tandis que plus loin, ɔrsque la monarchie a pris la marche des gouver- ements réguliers, il finit par se réconcilier avec elle et 'intéresser à ses destinées? Quelle qu'en soit la raison, ɜs premiers volumes, jusqu'à la chute du cabinet du 1 octobre, mais le premier surtout, sont à la fois pro- xes et prêcheurs. L'écrivain a été journaliste, et il ne raint pas l'ampleur des développements; il a le tour 'esprit doctrinaire, et il ne racontera pas la révolution e Juillet sans nous dire tout ce que cet événement a eu e regrettable et à quoi l'on s'expose quand on renverse on gouvernement.

Le fait est que les gouvernements issus d'une révo- ıtion n'ont pas la vie facile. Ces grandes commotions veillent des besoins de changement et des goûts de ırbulence que le pouvoir nouveau ne peut condamner ɔut à fait puisqu'il leur doit jusqu'à un certain point 'existence, mais qu'il peut encore moins tolérer s'il eut rétablir l'ordre. Tel a été le sort du règne de Louis- 'hilippe. Son origine insurrectionnelle l'a poursuivi ısqu'à la fin. Il a été condamné à la résistance, et à ıne résistance contre le mouvement même dont il était orti. C'est la tâche qu'accomplirent Casimir Perier et

le cabinet du 11 octobre. Mais, le but provisoirement atteint, la bataille en apparence gagnée, chacun se remit à consulter ses vues personnelles. Le duc de Broglie retourna à ses études, MM. Guizot et Thiers se demandèrent si le moment n'était pas venu pour eux de devenir chefs de gouvernement. Ainsi s'explique comment l'époque la plus critique de la monarchie de 1830 fut précisément celle où elle paraissait avoir triomphé de toutes les difficultés. Les assassins avaient renoncé à tirer sur le roi et les émeutiers à faire des barricades; le duc d'Orléans avait trouvé une princesse accomplie à épouser, et de ce mariage lui était né un fils; une amnistie manifestait la sécurité à laquelle l'établissement de Juillet était parvenu. Qui l'eût pensé? C'est à ce moment même que la majorité va se dissoudre, que les crises ministérielles vont s'ouvrir, que la royauté de Louis-Philippe va recevoir un coup dont elle ne guérira point. Cette seconde période du règne, qui embrasse les quatre années de 1836 à 1840, est marquée par deux événements également funestes : au dedans par la coalition devant laquelle succomba le ministère Molé; au dehors, par la périlleuse aventure qui, en 1840, fut sur le point de mettre la France aux prises avec l'Europe et le trône aux prises avec la révolution. « Jamais, depuis 1830, lisons-nous dans une lettre de M. de Tocqueville, le danger n'a été aussi grand. Ce n'est pas la guerre qui est à craindre pour le gouvernement, c'est d'abord le renversement du gouvernement et, après, la guerre... Le radicalisme s'appuie sur l'orgueil national

blessé; cela lui donne une force qu'il n'avait point encore eue. »

Tout le terrain, tout le prestige perdu par la monarchie au milieu de ces épreuves, tout le travail de décomposition auquel on venait de voir le régime constitutionnel livré, était autant de force acquise par ses adversaires. Il fallut recommencer Casimir Perier. Le ministère auquel le maréchal Soult prêta son nom, mais dont M. Guizot fut pendant sept ans le véritable chef, se donna pour tâche la reconstitution d'un parti de la résistance. Il ne put toutefois s'assurer la majorité dont il avait besoin sans recourir à ce qu'on appelait alors l'abus des influences, et cet abus alla si loin qu'il détermina la formation d'une nouvelle opposition dans le Parlement. Le ministère, chose grave, n'avait plus seulement devant lui le radicalisme de gauche, mais des conservateurs ardents à réclamer une réforme électorale. Des incidents de politique étrangère, Tahiti, le droit de visite, les mariages espagnols, achevèrent d'irriter, de démonter l'opinion. La mort du duc d'Orléans, d'ailleurs, n'avait-elle pas comme déraciné la royauté, ne lui interdisait-elle pas l'avenir? En vain la résistance avait à sa tête un homme courageux et convaincu, un orateur d'une éloquence également spécieuse et infatigable, cette opiniâtreté même, au service d'une thèse excessive, ne fit qu'exaspérer les esprits. Si la Révolution de 1848 eut l'air d'un accident, gardons-nous d'en croire là-dessus les apparences. La cause conservatrice était condamnée par son impuissance à sortir

d'une situation où elle s'était enfermée. D'un tour de main la révolution renversa la royauté de dix-huit ans, après quoi elle répondit aux défis de M. Guizot par la proclamation du suffrage universel et reprit sa course vers le but ignoré qui lui est assigné.

Les analogies entre le règne de Louis-Philippe et l'histoire de la Restauration n'avaient pas échappé aux contemporains. M. Molé se plaisait à considérer son ministère comme le cabinet Martignac du gouvernement de Juillet, et le baron de Stockmar, dans ses *Mémoires*, n'a pas craint d'affirmer que M. Guizot avait été le Polignac de la branche cadette. Ressemblances superficielles, mais derrière lesquelles il en est de plus sérieuses. Le problème qui se posa en 1830 est le même qui s'était posé en 1789 et en 1815, à savoir la conciliation entre le passé et le présent de la France, entre la monarchie avec ce qu'elle comportait de pouvoir personnel et les droits de la nation à participer au gouvernement. Ajoutons que la solution du problème fut chaque fois tentée de la même manière, au moyen de ce régime parlementaire dont l'Angleterre offrait le modèle.

Trois fois essayée, la solution a trois fois échoué, et pour la même raison, par la faute tout ensemble du pouvoir qui avait peine à renoncer à d'anciennes prérogatives, et de l'opposition qui, au lieu de conquêtes patiemment obtenues et patiemment mises à profit, voulait tout obtenir à la fois et de force.

Un parti qui ne sait se modérer est un parti qui se

suicide. Les défenseurs des droits populaires ont perdu trois monarchies, — ce dont ils se consolent sans doute facilement, — mais ils ont également fait avorter deux républiques, et ils n'ont pas l'air de se douter qu'ils préparent le même sort à une troisième.

Ce n'est pas la juste vue des choses qui manqua, sous Louis-Philippe, aux principaux acteurs du drame. Ils y voyaient clair dans leurs bons moments. Avec quelle admirable mesure, dans son discours du 6 mai 1837, M. Thiers, sans rien répudier de la part qu'il avait eue à la politique de résistance, cherchait à faire comprendre pourquoi cette politique avait perdu son à-propos et dans quel esprit nouveau il importait de gouverner. Avec quelle fermeté, d'un autre côté, dans la discussion sur la loi de régence, il rappelait les devoirs d'une opposition constitutionnelle. « L'opposition bien conduite, s'écriait-il, savez-vous ce qu'elle doit faire? Au lieu d'agir comme ont agi bien des oppositions depuis cinquante ans, se détachant vite des gouvernements qui ne réalisaient pas leurs espérances, pour courir à de nouveaux gouvernements qui ne les réalisaient pas davantage, savez-vous ce que doit faire une opposition sage? Au lieu de se décourager, de se séparer du gouvernement existant, elle doit s'appliquer davantage à le corriger et, s'il se trompe, à l'éclairer. Si dans ce dessein elle n'a pas pu se former une majorité, elle doit s'y mieux appliquer une autre fois. On améliore, on redresse, et l'on ne déserte pas un gouvernement, et le seul moyen de l'améliorer, c'est de prouver

qu'on le veut, qu'on le veut avec énergie, c'est de prouver que les conseils qu'on lui adresse sont des conseils, non pas d'amis douteux, mais d'amis certains. Quant à moi, je crois que la tendance d'une bonne opposition est de conserver autant que d'améliorer, et d'améliorer autant que de conserver. »

M. Thiers, on le voit, savait marquer les limites que le souci de la chose publique inspire à un chef de parti. M. Guizot n'ignorait pas davantage la nécessité pour l'homme d'État de tempérer quelquefois la rigueur des principes. « En même temps que nous sommes des conservateurs décidés, écrivait-il à M. Rossi en 1846, nous sommes décidés aussi à être des conservateurs sensés et intelligents. Or, nous croyons que c'est, pour les gouvernements les plus conservateurs, une nécessité et un devoir de reconnaître et d'accomplir sans hésiter les changements que provoquent les besoins sociaux nés du nouvel état des faits et des esprits, et qui ne sauraient être refusés sans amener, entre la société et son gouvernement, et au sein de la société elle-même, d'abord un profond malaise, puis une lutte continue et tôt ou tard une explosion très périlleuse... Reconnaître d'un œil pénétrant la limite qui sépare, en fait de changements et de progrès, le nécessaire du chimérique, le praticable de l'impossible, le salutaire du périlleux, poser d'une main ferme cette limite et ne laisser au public aucun doute qu'on ne se laissera pas pousser au delà, voilà ce que font et à quels signes se reconnaissent les vrais et grands chefs de gouvernement. » Admirable

langage, mais quelle disparate du langage avec les actes! Dix-huit mois après avoir écrit les lignes qu'on vient de lire, M. Guizot perdait la cause de la monarchie en France pour n'avoir pas su reconnaître les changements qu'exigeait « un nouvel état des faits et des esprits ».

La faute, sous Louis-Philippe, se partage à peu près également entre M. Guizot, M. Thiers et le roi. M. Thureau-Dangin ne dissimule point la part excessive que ce dernier s'attribuait dans le maniement des affaires. Son action faussa les conditions du régime parlementaire et contribua certainement à la chute d'une royauté qui semblait prendre plaisir à se découvrir elle-même. « Dans la vivacité parfois trop abandonnée et trop féconde de ses conversations, il ne résistait pas toujours à la tentation de parler de ses ministres comme d'instruments dont il se piquait de jouer à son gré. N'était-il pas jusqu'à Perier qu'il se vantait d'avoir fini par bien *équiter?* « Ils ont beau faire, disait-il un autre jour, ils » ne m'empêcheront pas de mener mon fiacre. » Le pis est que Louis-Philippe avait la vanité du rôle inconstitutionnel qu'il jouait. « Il désirait avoir aux yeux du pays le mérite des services qu'il lui rendait. Il n'aimait pas seulement à agir, il aimait à faire voir qu'il agissait. » On a peine à croire jusqu'où le conduisait cet amour-propre d'auteur, comme l'appelait M. Dupin. Il correspondait, par-dessus la tête des ministres, avec les gouvernements étrangers, les assurait qu'il ne permettrait jamais ceci, qu'il briserait plutôt son conseil que de céder sur cela. Il permettait à M. de Metternich de

le louer de sa conduite, de l'encourager à s'y tenir, de lui donner des avis sur les détails de notre politique intérieure. M. Thureau-Dangin essaye d'atténuer ce que ces procédés avaient de déplorable en alléguant le rôle de la couronne en Angleterre. C'est prouver qu'il n'en sait pas le premier mot. Il ferait beau voir la reine, chez nos voisins, je ne dis pas traiter des affaires d'État avec les souverains étrangers, mais essayer de faire prévaloir sa politique personnelle, ou essayer de confier la formation du cabinet à un homme que ne lui désigneraient point les votes de la majorité et le jeu naturel des partis. M. Thureau-Dangin ne se doute peut-être point que le souverain, en Angleterre, n'assiste pas au conseil des ministres, qu'il ne saurait y assister.

Le gouvernement parlementaire n'est pas encore jugé. Il semble avoir besoin, pour réussir, de certaines conditions de plus en plus difficiles à remplir. Mais, quant à invoquer contre lui l'exemple du règne de Louis-Philippe, c'est lui faire injustice ; il n'y a absolument rien de commun entre les manières de faire de ce règne et le régime dont il s'agit.

Louis-Philippe avait beau faire, cependant, il était obligé de rester dans les coulisses ; ce sont MM. Guizot et Thiers qui occupaient la scène. Il y a deux classes d'esprits en politique, ceux chez qui domine l'autorité des principes, et ceux qui sont plus sensibles à la souveraineté du fait. La politique pour M. Guizot était tellement liée à ce qu'il appelait l'ordre moral qu'elle en devenait affaire de croyance. Aussi procédait-il par

dogmes : « Non, s'écriait-il peu de mois avant 1848, il n'y a pas de jour pour le suffrage universel ! » Et comme on est croyant, on est martyr ; on aime mieux se briser que plier. « Splendide ! disait un général en voyant la charge de la brigade anglaise à Balaclava, mais ce n'est pas la guerre. »

Je me trompe ; les faits, après tout, restent les faits et il faut toujours, dans une certaine mesure, composer avec eux. On est au pouvoir et, dans l'intérêt même des principes qu'on représente, on est obligé d'accepter les conditions des choses humaines. M. Guizot, n'ayant pu faire de la bourgeoisie un parti de gouvernement, en vint à s'appuyer sur un système électoral qu'il sentait trop étroit, mais qu'il n'osait élargir, sur une majorité sortie des manipulations officielles, et qui ne représentait plus le pays. Il fallait véritablement toutes les illusions propres au doctrinaire pour s'imaginer que la pyramide allait rester debout sur sa pointe.

Si M. Guizot ne parvint pas à faire de la bourgeoisie un parti de gouvernement, M. Thiers ne parvint pas davantage à faire de la gauche un parti d'opposition constitutionnelle, capable de recueillir l'héritage du pouvoir et d'en user pour développer les institutions. Il n'est pas sûr que l'esprit de M. Thiers fût assez ouvert, assez hardi pour servir une politique progressive ; on est libre de croire qu'il se fût plutôt attaché à distraire l'opinion par de brillantes surprises, par des aventures même, puisque, deux fois ministre, il se retira deux fois pour n'avoir pu faire prévaloir des

mesures belliqueuses, mais ce qui est certain, c'est qu'il ne parvint ni à faire l'éducation des libéraux, ni à les ranger sous son commandement. De soutiens avérés, M. Thiers n'avait qu'une centaine de membres du centre gauche. Aucune confiance à placer dans la gauche dynastique, conduite par cet honnête Barrot, « mon antipathie bavarde », comme l'appelait Lamartine, orateur toujours prêt, ce qui constitue sans doute une utilité, mais que je me représente constamment, je ne sais pourquoi, en capitaine de garde nationale. Derrière ces taquins, qui ne savaient ce qu'ils voulaient, venaient les républicains, une trentaine tout au plus, et toutefois le principal obstacle à la création d'un parti libéral et réformateur. La vraie lutte, en effet, était entre eux et la monarchie. La monarchie de Juillet, à aucun moment, ne fit mine de gouvernement définitif. On sentait qu'elle combattait pour l'existence et que la République était destinée à prendre sa place. Pourquoi faut-il ajouter que les républicains avaient d'avance donné à connaître ce que deviendrait la République entre leurs mains ?

Sachons le dire : le parti antidynastique, et Carrel en tête, qui se présentent dans l'histoire des dix-huit années avec un certain port héroïque, ces républicains de la veille auxquels on se faisait naguère un titre d'honneur d'avoir appartenu, sont les mêmes qui ont perdu la République lorsqu'ils l'ont eu conquise. Ce sont eux et leurs pareils que M. Thiers avait en vue lorsqu'il demandait la République sans les républicains. Il voulait dire : la République sans les croyants, sans les sec-

taires. Lui en a-t-on assez voulu de cette parole! Il n'en a jamais prononcé de plus juste.

M. Thiers voulait parler des hommes qui voient dans les formes de gouvernement autre chose que des formes, dont la valeur diffère selon les peuples, les temps et les circonstances, mais dont aucune ne possède de propriétés cachées. Le vœu de M. Thiers était d'être délivré du fanatisme qui croit à la République comme à une religion, au suffrage universel comme à un oracle, à la démocratie comme à un sacrement. La France républicaine est restée plus catholique qu'elle ne croit; elle a beau changer de *credo*; sous de nouvelles espèces, c'est toujours l'absolu qu'elle poursuit.

Je ne reproche pas aux républicains des dix-huit années d'avoir cédé à une certaine logique des faits et des idées; je ne reproche pas davantage aux républicains d'aujourd'hui de pousser à leur tour à des conséquences dont ils n'ont point la pleine conscience; ce qu'on est en droit de leur reprocher, c'est la superstition des constitutions écrites, et d'oublier qu'une société n'est jamais libre si elle n'a les mœurs de la liberté. La République, pas plus que la royauté, la démocratie pas plus que le privilège ne donnent à un peuple l'ordre, la prospérité, l'honneur, s'il les attend d'autre chose que des vertus sociales.

Carrel, dans le *National*, parlait sans cesse de continuer la Révolution. Qu'entendait-il par là? La suppression de la royauté et l'extension du suffrage? Son esprit était trop sincère et trop exact pour ne pas comprendre

que ce n'étaient là que des moyens. Aussi finit-il par articuler l'idée de révolution sociale. C'était un mois, jour pour jour, avant le duel qui brisa cette plume convaincue. Carrel, s'il eût vécu, aurait certainement poussé plus avant dans cet ordre de pensées, et peut-être se serait-il aperçu alors que la révolution sociale elle-même n'est qu'un mot; que, fût-elle une solution, elle n'en serait pas moins provisoire comme toutes celles dont s'éprend tour à tour l'humanité; que dans ce travail, et tout en laissant la porte ouverte aux transformations, il importe pourtant de garantir à la cité une certaine continuité d'existence, d'assurer à chaque génération la sécurité et le bonheur auxquels elle a droit; en un mot, qu'évolution vaut mieux que révolution, ou plutôt que les révolutions ne fondent rien parce que le tempérament révolutionnaire est l'opposé des qualités qui font le citoyen.

Je regrette que M. Thureau-Dangin ait négligé de mettre l'histoire de la monarchie de Juillet à sa place dans la série des événements à travers lesquels se consomme la transformation démocratique de notre pays. En ignorant cet enchaînement, il se condamnait à présenter comme de simples accidents des faits qui se développent, au contraire, avec une logique effrayante. La vérité est que l'auteur n'était point libre. Il a écrit sous l'empire de sentiments peu compatibles avec la philosophie de l'histoire ou même avec la complète intelligence politique. Le propre des croyances aussi positives que la sienne est de subordonner toute considéra-

tion sur les actions des hommes à l'avantage ou au détriment qu'en peut recevoir l'Église. De là des étroitesses et même des étrangetés. Les grands faits du règne, aux yeux de M. Thureau-Dangin, sont la prédication de Lacordaire et de Ravignan. La communion pascale de Notre-Dame devient le « signe le plus éclatant de la rentrée de Dieu dans la société de 1830 ». Les jeunes gens qui se pressent autour de la chaire du dominicain représentent « toute la vie intellectuelle du temps et toutes les espérances de l'avenir ». L'écrivain ne craint pas de citer un mot de M. Dubois, du *Globe*, qui, sceptique comme il l'était, prédisait au catholicisme « un siècle aussi beau et plus beau peut-être encore que le XIIIe ». Illusions qui font aujourd'hui l'effet d'une ironie! Pie IX ressemble assurément à un Boniface VIII beaucoup plus qu'à un Innocent III. La grotte de Lourdes me jette une ombre importune sur la beauté de la renaissance catholique. Qu'est-elle devenue d'ailleurs, l'action des Lacordaire, des Montalembert, des Ozanam? Se trahit-elle dans la littérature? On sait où les lettres en sont à l'heure qu'il est. Dans la science? Le darwinisme m'a tout l'air d'y régner sans partage. Dans la politique et la société? Les coreligionnaires politiques et religieux de M. Thureau-Dangin sont les premiers à déplorer l'état moral du pays. L'Église compte-t-elle parmi les puissances du siècle? Produit-elle comme autrefois des penseurs et des écrivains? Sa parole arrive-t-elle jusqu'à nous? Est-ce vers elle que se tourne l'inquiétude ou l'espérance?

M. Thureau-Dangin ne se méprendra pas sur l'esprit dans lequel je lui pose ces questions. Avec le plus sincère respect de ses convictions, je suis bien obligé de demander quelles lumières il en tire pour l'intelligence des événements qu'il a entrepris de raconter, pour l'intelligence surtout de cette révolution dont le règne de Louis-Philippe n'est qu'un épisode, et dont chacun comprend qu'elle n'a pas dit son dernier mot.

Novembre 1888.

IV

LES MÉMOIRES D'UN ROYALISTE [1]

C'est le titre que M. de Falloux avait donné lui-même à l'ouvrage dont il préparait la publication lorsqu'il mourut. Il aurait pu tout aussi bien l'intituler : « Mémoires du parti royaliste de 1848 à 1873. » L'auteur, très avant, pendant cette période, dans les projets, les espérances, les tentatives de son parti, en a laissé une vive image et a ainsi donné à ses volumes une réelle valeur historique.

Alfred de Falloux était né à Angers, en 1811. Son père, émigré à l'âge de quatorze ans, avait servi contre la République et pris part à l'expédition de Quiberon. Sa grand'mère maternelle avait été sous-gouvernante des enfants de France. C'est dire qu'Alfred grandit au milieu des traditions monarchiques, des souvenirs de l'émigration et des récits de chouannerie. « Je ne puis me reporter à ces premières années, écrit l'auteur des *Mémoires*, sans y retrouver la source des inspirations

1. *Mémoires d'un royaliste*, par le comte de Falloux, 1888, 2 vol. in-8. Chez Perrin et Cie.

de toute ma vie : l'honneur avant l'intérêt, le patriotisme personnifié dans de nobles et touchantes figures, le cœur d'accord avec l'intelligence et la fortifiant, le sol parlant lui-même un langage intelligible et chéri, et la province natale fidèlement, distinctement aimée en même temps que la patrie tout entière. »

Les conditions de la vie rurale en Anjou, il y a soixante-dix ans, étaient conformes à cette atmosphère d'ancien régime. Ne semble-t-il pas que des siècles nous séparent de la France telle que plusieurs de nos contemporains l'ont encore connue ? « Si de Segré (où vivait la famille de Falloux) on voulait se rendre à Angers, il fallait mettre deux jours à franchir onze lieues. On en faisait six dans une charrette à bœufs ; on s'arrêtait au Lion-d'Angers, gros bourg que traversait l'ancienne route royale de Laval; on soupait à l'unique auberge de la *Boule d'Or*; on couchait dans l'unique chambre destinée aux hôtes privilégiés. Cette chambre avait quatre lits à quenouilles, avec d'épais rideaux derrière lesquels on défaisait et refaisait sa toilette; autant qu'on le pouvait, on entreprenait le voyage avec des amis, de façon à s'assurer, dans les lits qu'on n'occupait pas, des voisins agréables ou pas trop incommodes. La nuit ainsi passée, on se remettait en route le lendemain de bonne heure, dans une voiture de louage venue d'Angers exprès pour vous chercher... On ne débarquait à Angers qu'à l'entrée de la nuit. »

L'enfant suivit les cours du lycée d'Angers et s'y dis-

lingua. Ses goûts le portaient vers les lettres, mais surtout vers l'exercice de la parole; il se croyait une vocation ecclésiastique et composait de petits sermons qu'il récitait à ses camarades. Sa famille prit au sérieux ces dispositions oratoires et se transporta avec lui à Paris. Alfred acheva ses études au collège Bourbon, aujourd'hui lycée Condorcet. Mais la facilité de ses premiers succès et le peu de sévérité du régime auquel il était astreint dans la maison paternelle exercèrent une fâcheuse et malheureusement une durable influence sur la formation de son esprit. Il l'avoue : « Je négligeais tout ce qui exige un effort; je n'étudiais rien à fond et ne me livrais qu'à cette facilité qui fait illusion à soi et aux autres, en m'arrêtant complaisamment à ce qui me charmait. De Maistre a dit : « Ce qui ne coûte rien ne » vaut rien. » Je ne le savais pas alors, je l'ai compris depuis, mais il n'était plus temps. » Après avoir fait en une seule année sa rhétorique et sa philosophie, le jeune homme suivit les cours de l'École de droit et mena dès lors une vie mondaine qui acheva de le rendre impropre aux études sérieuses. « J'ai souvent, dans ma vie, reconnaît-il quelque part, manqué aux conseils de la sagesse qui prescrit de tourner sept fois sa langue avant de parler. Je parle d'abord sept fois et je me tourne ma langue ensuite. » C'est cela même, l'homme très intelligent, le parleur abondant et disert, et, plus tard, le politique délié, spécieux, plein de ressources, mais, en fin de compte, quelque chose d'assez court et surtout de parfaitement stérile; le serviteur très dis-

tingué d'un parti voué à l'intrigue; avec beaucoup d'esprit, laissant une impression de médiocrité qui provient de la disproportion entre de nobles sentiments, de grands efforts et l'insignifiance du but poursuivi.

Incapable de mesure avec un adversaire, et d'autant plus violent, selon l'usage, quand il ne s'agissait que de nuances entre eux, M. Veuillot avait fait sur le nom de M. de Falloux un jeu de mot injurieux. L'accusation était calomnieuse; l'auteur des *Mémoires d'un royaliste* était certainement sincère dans ses croyances et conséquent dans sa conduite. C'était, je le veux bien, la sincérité d'une âme peu profonde, mais où en serions-nous s'il ne fallait tenir pour vrais que les hommes habitués à se donner rendez-vous à eux-mêmes au fond de leur conscience? Et s'il est de devoir strict de dire la vérité, avons-nous le droit de condamner bien sévèrement ceux qui se permettent les réticences? Il est certain que M. de Falloux se les permet. Il ne se croira pas obligé en nommant Dœllinger, de nous dire vers quels bords a dérivé depuis ce « chef vénéré des catholiques allemands », ni, en parlant de Brentano, de se prononcer sur les sottes révélations dont Brentano s'était fait le rédacteur et l'abbé Cazalès le traducteur. Ai-je besoin d'ajouter qu'en exprimant sa douleur de la mort de M. de Montalembert, avec lequel il avait été si longtemps en rapports de croyances et de travaux, M. de Falloux n'ose faire aucune allusion à la lettre où son ami mourant protestait contre les « doctrines outrées et outrageantes pour le bon sens comme pour l'honneur

du genre humain » qui s'étaient produites sous le pontificat de Pie IX [1].

Si les amis de M. de Falloux ont pu dédaigner comme elles le méritaient les injures de l'*Univers*, il est un mot de M. de Tocqueville auquel ils ont dû être plus sensibles. Dans une lettre de 1856, relative à des rivalités de candidature académique, Tocqueville ne cacha point à Ampère l'antipathie que lui inspirait son ancien collègue du ministère. « Je crois bien, écrit-il, que je ne pourrai m'empêcher de voter comme on me le demande, malgré une certaine répugnance instinctive. On a beau me dire que ce dévot-là marche à part du grand troupeau et montre des sentiments plus indépendants que le reste, il n'en a pas moins ce fumet de sacristie qui m'est si désagréable à sentir par le temps qui court ». Le mot est dur et l'on aura beau faire aussi grande qu'on voudra la part des préventions, il est difficile de n'attacher aucune importance au jugement d'un homme grave et même religieux. M. de Falloux était un habile, et son habileté était mise au service de la religion, un mélange toujours déplaisant. Tocqueville n'avait garde, au surplus, de diminuer les qualités du politique chez le dévot : « Qui n'a vu, disait-il, M. de Falloux discuter autour d'une table ne sait pas ce que c'est que la puissance d'un homme ».

Il est à noter que M. de Falloux, malgré ses origines

1. Cette lettre, que les amis de M. de Montalembert ont vainement cherché à faire oublier, a été reproduite par le *Temps* dans son numéro du 7 mars 1877.

émigrées et vendéennes, ne fut à aucun moment le partisan d'un pouvoir royal absolu. Peut-être le devait-il à une espèce de contradiction dans le sein même de sa famille. Son père, qui avait entendu Mirabeau à la Constituante et Pitt au Parlement anglais, avait conservé une espèce de culte pour l'éloquence et pour la gloire parlementaire. Un certain bon sens avertissait d'ailleurs le jeune homme, selon sa propre expression, que si dans un conflit des pouvoirs le dernier mot devait appartenir au roi, il convenait de ne pas pousser trop loin ou d'exercer trop légèrement les droits de la couronne. La chute du ministère Martignac l'avait extraordinairement frappé en lui faisant voir le fanatisme royaliste courant au devant des catastrophes. On ne s'étonnera donc point d'apprendre que les ordonnances de Juillet lui parurent une faute et que, tout en déplorant que la révolution ne se fût pas contentée de l'abdication du vieux roi, tout en conservant sa fidélité à la dynastie déchue, il ne se posa point en adversaire irréconciliable du nouveau régime. Il comprit, nous dit-il, que l'insurrection de Juillet avait intronisé un gouvernement et développé un ordre d'idées avec lesquels il faudrait compter tout autrement qu'il ne l'avait supposé d'abord. Alfred de Falloux resta dès lors et toute sa vie fidèle à cette conception : la monarchie légitime et libérale.

Je ne m'arrête pas aux années qui séparèrent la révolution de Juillet de celle de Février. Le jeune homme voyagea ; il alla en Autriche, en Italie, en Angleterre, en

Russie. Il rendit, à Prague, ses hommages à la monarchie exilée; c'était le moment où Charles X venait d'annoncer l'intention d'adjoindre deux pères jésuites au baron de Damas pour achever l'éducation du duc de Bordeaux. Cinq ans plus tard, dans un second voyage d'Italie, l'auteur des Mémoires trouva le comte de Chambord à Rome. Le prétendant était accompagné du duc de Lévis, le plus écouté d'entre ses conseillers. M. de Falloux a tracé le portrait du personnage. « Il était petit, gros et d'un aspect peu distingué. Quand on avait le temps de causer avec lui, on arrivait à être touché de la loyauté de ses intentions et de la droiture théorique de son esprit; mais dès qu'on voulait l'amener à l'action on le trouvait lent, méticuleux, grossissant les difficultés pour s'en faire un rempart et se croyant volontiers habile quand il avait remplacé une négative par un ajournement. Sa crainte principale était de livrer le prince à lui-même, non par mesquine et basse ambition, il en était noblement incapable, mais par l'appréhension exagérée des étourderies ou des engagements précipités. Le duc de Lévis raisonnait toujours juste contre l'imprudence; il n'aperçut jamais l'inconvénient de l'excès opposé. Peu à peu, il arriva à tenir le comte de Chambord dans une sorte de quarantaine qui ne laissait arriver au prince que des idées ou des conseils bien passés à la fumigation... Peut-être eût-il mieux valu pour la France que le duc de Lévis eût été moins parfaitement équilibré, mais toutes ses qualités se tenaient; on ne pouvait y découvrir une lacune ou y

faire une brèche. A force de vouloir être vigilantes, ces qualités devinrent exclusives, et à force d'être exclusives, elles devinrent funestes. »

M. de Falloux passe en revue les personnes dont la communauté de vues religieuses ou politiques lui fit faire la connaissance. Tout d'abord madame Swetchine et ses amis, Lacordaire surtout et Montalembert. Avec ce dernier, il ne s'accordait qu'à moitié. Montalembert était plus monarchiste que légitimiste, redoutait la religion d'État et même l'État religieux, voulait tenir ces deux intérêts nettement séparés; M. de Falloux, lui, ne concevait pas la royauté en France autrement que catholique. Sa liaison avec Berryer date aussi de ce temps; elle resta jusqu'à la fin non seulement affectueuse, mais enthousiaste. Dans cette galerie de portraits où se complaît le premier volume des Mémoires, figure un M. Laborie qui ne s'habillait, ne parlait et ne gesticulait comme personne. Il était fort âgé alors; madame Swetchine disait de lui : « C'est une ruine où il revient des esprits ». Il avait des bons mots; c'est lui qui, voulant adresser ses condoléances à une femme qui venait de perdre son mari, s'était borné à cette simple exclamation : « Ah! madame. » Un an après la veuve s'étant remariée, son compliment ne fut pas moins laconique : « Ah! ah! madame. »

A trente ans, M. de Falloux se maria. Sa femme, a-t-il soin de nous dire, réunissait deux qualités qu'il tenait pour essentielles : un ardent royalisme et une prédilection pour l'Anjou. Il était déjà, à cette époque, engagé

dans l'action religieuse, la littérature et la politique. L'œuvre des *Amis de l'enfance*, celle de Saint-François-Xavier, celle de Notre-Dame-des-Champs le comptaient au nombre de leurs membres. « A l'heure où j'écris, fait-il observer, les catholiques poursuivent le même but, mais quelques-uns avec une méthode différente. On croyait alors moins qu'aujourd'hui à l'efficacité des démonstrations bruyantes et de l'ostentation bien intentionnée ».

Son premier écrit fut une *Vie de Louis XVI*, qu'il jugea, je ne comprends pas trop pourquoi, capable de profiter à la cause monarchique. « Un modèle et un martyr, ce sont ses propres expressions, dans les régions abstraites du dévouement et du devoir, » — cela ne donne guère l'étoffe d'un roi. La *Vie de Pie V* suivit bientôt, l'un de ces livres, comme le parti catholique en produisait beaucoup alors, défi porté à l'incrédulité et au libéralisme modernes ; on croyait confondre le siècle en réhabilitant l'Inquisition et en rapportant sérieusement des miracles. M. de Falloux vécut assez pour revenir de la confiance avec laquelle il supposait alors la vieille foi prête à reconquérir le monde, et les « chemins de fer à devenir les bottes de sept lieues du christianisme ». Et, ajoutait-il, « vous allez voir comme il saura s'en servir » ! Les choses avaient terriblement changé au moment où il écrivait ses Mémoires : il le reconnaît et ne cache point sa déception.

Quant à la politique, M. de Falloux avait évidemment déjà acquis une certaine notoriété dans le parti légiti-

miste, puisqu'il fut désigné pour faire partie d'un comité directeur chargé des intérêts du comte de Chambord. Il hésita quelque temps entre les deux partis qui divisaient les royalistes à cette époque, les hommes qui rêvaient une restauration monarchique par une insurrection de l'Ouest et du Midi, et ceux qui préféraient les voies de l'opposition parlementaire. A la tête des premiers était le duc des Cars; le second se personnifiait dans l'éloquence de Berryer. C'est à Berryer que M. de Falloux finit par s'attacher, avec une conviction croissante, mais non sans comprendre en même temps quelle était l'infirmité d'un parti incertain de ce qu'il voulait, de ce qu'il représentait et de ce que la France attendait de lui. En 1846, M. de Falloux fut nommé député; deux ans après, le trône de Louis-Philippe s'écroulait et le parti légitimiste se voyait appelé à un rôle imprévu.

Dès le lendemain de l'événement de Février, les hommes soucieux de la paix publique se virent en présence de la même tâche qu'au lendemain de la révolution de Juillet : contenir le mouvement pour l'empêcher de tomber dans l'anarchie. Il y eut à cet égard, en 1848, une remarquable unanimité. Les partis politiques oublièrent leurs dissentiments de la veille pour se confondre dans un effort commun. Les légitimistes, dont les événements semblaient justifier la longue opposition, se prêtèrent avec une sorte de satisfaction au changement qui venait de s'opérer. Les catholiques, qui en voulaient au règne de Louis-Philippe d'avoir si fermement résisté à leurs entreprises, n'abordaient pas l'avenir avec moins

de confiance. « Qui songe aujourd'hui en France à défendre la monarchie? s'écriait l'*Univers*. Qui peut y songer? Nous ne croyons pas au droit inadmissible des couronnes. La théologie catholique a proclamé le droit divin des peuples. » Sans aller si loin, M. de Falloux exhortait ses amis à abandonner toute arrière-pensée pour se rallier autour du saint et glorieux nom de Patrie. « La religion fleurit dans les républiques américaines, rappelait-il, elle a fait au moyen âge même la splendeur des républiques italiennes. » Et dans un discours qu'il tint à Angers, dans une réunion publique : « Il est une chose que je tiens à dire parce que je la tiens pour définitive, pour irrévocablement acquise, c'est l'avènement de la démocratie. C'est là-dessus que nous devons tous prendre notre résolution. Quand bien même les cœurs et les intelligences, par quelque mouvement imprévu, retourneraient encore vers la monarchie, les institutions, les idées, les mœurs demeureraient démocratiques, et le monarque ne serait jamais que le président de la République. » Commentant plus tard ces idées dans ses Mémoires, l'auteur ne les désavoue pas; si la République eût été conservatrice et chrétienne, il aurait pu, dit-il, conserver au fond du cœur des regrets, des affections, mais il serait resté, sous le nouveau régime, un serviteur dévoué de la liberté. A la bonne heure, mais qui ne voit percer en ces paroles mêmes les arrière-pensées dont on se défendait? Il fallait que la République fît les affaires de la religion, ce qui était beaucoup lui demander, et il fallait qu'elle sût

se contenir, ce qu'il était difficile d'espérer d'un mouvement dont on reconnaissait le véritable caractère en l'appelant démocratique. La démocratie entrait en scène en 1848, et il n'était guère probable, du train dont vont les choses de ce monde, qu'une évolution sociale aussi considérable se consommât sans faire des ruines. La vérité est que les illusions de la première heure furent rapidement dissipées et que le parti catholique et légitimiste en revint très vite à son programme naturel, essayer de tirer à lui les événements et se rallier au comte de Chambord comme au sauveur prédestiné du pays.

M. de Falloux fut élu, dans son département, membre de la Constituante. Il ne tarda pas à s'y faire sa place; c'est lui, en juin, qui fut rapporteur de la commission des ateliers nationaux; son travail, déposé le 23, lorsque les barricades s'élevaient déjà, concluait à la dissolution de ces ateliers, avec une demande de 3 millions pour secours aux ouvriers momentanément sans ouvrage. La lutte de Juin fut la crise de la révolution de 1848. Elle détermina la réaction. On commença dès lors à se demander ce qu'il fallait penser de l'avenir et dans quel sens il y fallait travailler. « L'épreuve n'était-elle pas suffisante? se demande naïvement M. de Falloux. Combien de malheurs, combien de sang versé faudrait-il encore pour prouver que la Républiqne n'est pas pour la France le talisman du repos et de la prospérité? » M. de Falloux, son parti, et j'ajoute tous les partis en France, sont tout entiers dans cette phrase; ils croient

qu'il y a des talismans en politique ; ils s'imaginent que les institutions ont une vertu par elles-mêmes, et qu'il ne s'agit que de rétablir ou de rédiger quelque constitution pour assurer le bonheur d'une nation. Comme si le sort d'un État ne dépendait pas avant tout de la valeur morale des populations qui le composent. Comme si des formes de gouvernement pouvaient, de masses ignorantes ou corrompues, faire des citoyens capables de bien user de leurs libertés. Chose étrange ! Il n'est pas d'erreur plus grossière, et il n'en est pas de plus répandue. Elle serait ridicule si elle n'était tragique, et c'est autour de cette conception enfantine qu'évolue toute notre histoire politique depuis cent années.

Je passe par-dessus le gouvernement provisoire du général Cavaignac, la formation du cercle de la rue de Poitiers, le vote de la constitution et celui qui décerna la présidence au prince Louis Bonaparte. M. de Falloux résista, dit-il, aux obsessions de M. Thiers, et, dans ce dernier scrutin, mit un billet blanc dans l'urne. La défiance qu'il manifestait ainsi ne l'empêcha pourtant pas de faire partie du ministère dont s'entoura le président. M. de Falloux y représentait la part à faire au parti légitimiste et y tenait le portefeuille de l'instruction publique et des cultes. Il n'accepta pas, d'ailleurs, sans les plus vives répugnances et ne céda qu'aux objurgations de l'abbé Dupanloup et aux promesses de concours de M. Thiers ; le premier, uniquement préoccupé de la question romaine, le second, sous l'empire de la crainte que lui inspirait le péril social, prêt à livrer l'enseigne-

ment public à l'Église. Lacordaire paraît avoir été le seul des amis de M. de Falloux qui s'élevât au-dessus des considérations politiques du moment. Il félicitait le nouveau ministre non d'avoir accepté, mais de ne l'avoir fait qu'après des refus longs et sincères. « Car, ajoutait-il dans une fort belle lettre, il y a des probabilités que votre avènement est une préparation à un retour monarchique par l'empire. Or, étant persuadé que ce retour serait funeste à la France parce qu'il ne produirait qu'une répétition stérile et inférieure des temps passés, j'ai la crainte de voir votre nom et celui des catholiques compromis par une participation à cette œuvre, dont le moindre malheur serait de manquer de portée. Mais si le sang, le chaos et un recul de vingt-cinq ans devaient de plus en être la suite, mon regret en serait bien autrement amer et douloureux. » Plus clairvoyant que les Montalembert et les Dupanloup, parce que sa ferveur religieuse n'était pas mêlée, comme chez eux, à des intérêts de parti ou de sacerdoce, Lacordaire ne se faisait point d'illusion sur le président de la République; il n'attendait de lui d'autres inspirations « que celles d'un cœur ambitieux et vulgaire ».

M. de Falloux n'avait rien de plus à cœur que de se justifier à ses propres yeux et à ceux de ses amis en poursuivant la double tâche qu'il s'était proposée, l'abolition du monopole de l'État en matière d'enseignement et la protection du saint-père. Sur le premier point, il réussit sans peine; le président le laissait libre d'en agir à sa guise, et les anciens libéraux livraient

tout ce qu'on leur demandait et au delà. « L'attraction de M. Thiers pour l'abbé Dupanloup et de l'abbé Dupanloup pour M. Thiers devint aussitôt évidente à tous les yeux. Les membres les plus catholiques de la commission jouaient, pour ainsi dire, le rôle de modérateurs. » Le grand adversaire, le seul qui comptât, était l'*Univers*. M. Veuillot s'indignait que l'Église consentît à partager avec l'Université; le ministre, à ses yeux, avait manqué de foi. « Mais, écrivait-il, il n'a jamais été précisément un des nôtres, ce que nous appelons un catholique avant tout. »

M. de Falloux ne montrait pas moins de zèle pour la restauration du pape à Rome; il ne laissait guère passer de séance du conseil des ministres sans y revenir et y rencontrait bien des difficultés. Le président était partagé; il ne se souciait point de risquer sa popularité dans une pareille cause, et, d'autre part, il craignait que, à défaut de la France, l'Autriche n'intervînt et n'étendît encore sa prépondérance en Italie. De là une certaine incohérence de conduite, la lettre au général Oudinot lorsque les portes de Rome se fermèrent devant les troupes françaises, et, plus tard, lorsqu'il fut question de ramener Pie IX de Gaëte, la lettre à Edgar Ney, qui subordonnait le rétablissement temporel à la sécularisation de l'administration romaine et à l'adoption du code Napoléon. Les collègues de M. de Falloux (je parle ici de son second ministère, celui que présidait M. Dufaure) n'étaient pas moins explicites à cet égard que le chef de l'État. Tocqueville reconnaissait

la haine des populations romaines contre les abus du pouvoir pontifical et « la nécessité absolue pour le pape et pour l'Église de faire des réformes sincères ». M. de Falloux lui-même engageait le nonce à ne point entretenir d'illusion à Gaëte. « Il y a une puissance que vous négligez trop, lui répétait-il, c'est l'opinion publique. Pour gouverner le monde, il faut d'abord le convertir; pour diminuer la foule et l'obstination des exigences, il faut au moins en renvoyer quelques-unes satisfaites. » Il ne gagnait, d'ailleurs, à ce jeu, que de ne contenter personne; les uns trouvaient qu'il en faisait trop, les autres qu'il n'en faisait pas assez; seul de son bord dans le cabinet depuis le départ de M. Buffet, il n'était qu'à moitié d'accord avec sa propre conscience. Sa santé finit par s'altérer dans cette lutte incessante, et il fut trop heureux lorsqu'un vote de l'Assemblée législative, favorable à l'autorité pontificale, lui permit de donner sa démission sans avoir l'air de trahir sa cause ni son parti (Octobre 1849).

Les préoccupations de M. de Falloux ne lui ont pas permis, dans ses Mémoires, de juger impartialement le conflit qui s'engagea, sous la Législative, entre les trois forces du moment : la République chancelante, discréditée, que M. Dufaure, dans l'incorruptibilité de sa conscience et de sa conviction, essayait encore de sauver; le parti royaliste, que représentait Berryer et que servait la déconsidération républicaine, mais qu'affaiblissait la division de ses chefs et de la maison royale elle-même; le président, enfin, qui commençait à ne plus dissimuler

ses projets. Pour ce qui est de ce dernier, l'auteur des Mémoires nous dépeint ses rapports avec lui comme assez confidentiels; M. de Falloux ne lui cachait point ses prédilections royalistes et que le jour viendrait où il se rangerait résolument de ce côté-là. L'intimité du président ne laissait pas d'ailleurs d'être parfois embarrassante pour le ministre. Accompagnant Louis Bonaparte dans son voyage de l'Ouest, en 1849, il eut la bonne fortune, à Tours, de loger à l'archevêché. « Je dus à cette circonstance, écrit-il, d'ignorer la présence, dans la suite du président, d'une étrangère peu recommandable qui l'avait mystérieusement escorté pendant tout ce voyage, et qu'il fit loger dans l'appartement du receveur général alors absent. »

Les visées césariennes allèrent s'accentuant. Le ministère du 1er novembre 1849 (Fould, Bineau, Rouher), et le message qui accompagna la formation de ce cabinet étaient un premier défi jeté à l'Assemblée. M. de Falloux, du moins, ne s'y trompa point. Revenu d'un séjour à Nice, où il n'avait pas trouvé le rétablissement de ses forces, il reconnut que la France s'acheminait vers « une sorte de bas empire, moitié prétorien, moitié populaire », et il jugea que la question avait, en conséquence, changé de face pour le parti royaliste. La République, pensait-il, pouvait passer pour condamnée et la lutte pour ouverte entre deux formes de la monarchie, le césarisme et la légitimité. De là, aux yeux des royalistes sensés, le devoir de travailler avant tout à la réconciliation de la maison de Bourbon. Comment, en effet,

se présenter devant le pays avec une dynastie divisée? M. de Falloux consacra à cette tâche, et plus tard, quand la fusion eut été tant bien que mal effectuée, à obtenir du comte de Chambord quelques concessions libérales, tout ce que la maladie lui laissait d'activité et son savoir-faire d'influence. Ce qu'il y rencontra d'obstacles et de dégoûts, il ne l'a pas caché. La vérité est que le prince était infatué à la fois de ses droits et de sa sagesse. Absolu dans sa notion du pouvoir royal, il faisait des à-coups d'autorité sans consulter personne que les familiers du plus étroit entourage, et jetait ainsi à chaque instant la confusion dans les desseins des hommes politiques de son parti. Berryer lui-même, le Berryer dont la piété monarchique versait des larmes de tendresse au seul nom de l'exilé, Berryer n'était ni consulté, ni écouté.

La première déception fut l'incident de Wiesbaden, au mois d'août 1850. Louis-Philippe venait de mourir à Claremont, le comte de Chambord avait pris le deuil, et l'on pouvait croire que la réconciliation allait se faire entre les deux familles. Quelle ne fut donc pas la surprise lorsque le comte de Chambord fit publier des instructions à ses amis de France, où le désir d'un rapprochement ne tenait aucune place, où le rejet de l'appel au peuple n'était tempéré par l'expression d'aucune confiance dans les vœux du pays, où la direction de la politique du parti, enfin, était réclamée pour le prince avec une sécheresse doublement malséante chez un émigré. L'effet de ce manifeste fut si fâcheux que le

prince fut obligé d'en atténuer les expressions par une lettre à M. Berryer, toute pleine, cette fois, de déclarations libérales. Si libérales, que M. de Falloux y fut trompé. Il courut à Venise où résidait le prince, ne doutant point qu'ils ne s'entendissent et désirant lui présenter sa femme. Il y trouva des surprises, et de plusieurs sortes. Le comte de Chambord se montrait partisan du suffrage universel, opposé même aux tentatives qu'on faisait alors pour en restreindre l'exercice. Il croyait, en revanche, à la Vendée, et, tout en repoussant les exagérations de quelques-uns de ses amis, il n'était pas loin de supposer que cent mille hommes pourraient au besoin se lever à son nom dans l'Ouest et le Midi. Cordial, d'ailleurs, et sachant, sinon se rendre aux objections, du moins les écouter. « Il ne m'imposait jamais silence, lisons-nous dans les Mémoires. On sentait qu'il y avait en lui des habitudes d'esprit, des affections et des espérances dont il se détacherait avec peine, mais sur lesquelles, cependant, il pouvait et voulait entendre la vérité. »

L'obstination secrète, insurmontable, se produisit bientôt. Les questions de principes étaient résolues, en apparence du moins; restaient les questions de personnes, je veux dire la fusion des deux branches dynastiques, et le comte de Chambord n'y montrait aucun empressement. Avec un sûr instinct d'absolutisme, il comprenait que la fusion des familles impliquait celle des partis, et que la fusion des partis aurait exigé de lui des sacrifices incompatibles avec sa conception monar-

se présenter devant le pays avec une dynastie divisée? M. de Falloux consacra à cette tâche, et plus tard, quand la fusion eut été tant bien que mal effectuée, à obtenir du comte de Chambord quelques concessions libérales, tout ce que la maladie lui laissait d'activité et son savoir-faire d'influence. Ce qu'il y rencontra d'obstacles et de dégoûts, il ne l'a pas caché. La vérité est que le prince était infatué à la fois de ses droits et de sa sagesse. Absolu dans sa notion du pouvoir royal, il faisait des à-coups d'autorité sans consulter personne que les familiers du plus étroit entourage, et jetait ainsi à chaque instant la confusion dans les desseins des hommes politiques de son parti. Berryer lui-même, le Berryer dont la piété monarchique versait des larmes de tendresse au seul nom de l'exilé, Berryer n'était ni consulté, ni écouté.

La première déception fut l'incident de Wiesbaden, au mois d'août 1850. Louis-Philippe venait de mourir à Claremont, le comte de Chambord avait pris le deuil, et l'on pouvait croire que la réconciliation allait se faire entre les deux familles. Quelle ne fut donc pas la surprise lorsque le comte de Chambord fit publier des instructions à ses amis de France, où le désir d'un rapprochement ne tenait aucune place, où le rejet de l'appel au peuple n'était tempéré par l'expression d'aucune confiance dans les vœux du pays, où la direction de la politique du parti, enfin, était réclamée pour le prince avec une sécheresse doublement malséante chez un émigré. L'effet de ce manifeste fut si fâcheux que le

prince fut obligé d'en atténuer les expressions par une lettre à M. Berryer, toute pleine, cette fois, de déclarations libérales. Si libérales, que M. de Falloux y fut trompé. Il courut à Venise où résidait le prince, ne doutant point qu'ils ne s'entendissent et désirant lui présenter sa femme. Il y trouva des surprises, et de plusieurs sortes. Le comte de Chambord se montrait partisan du suffrage universel, opposé même aux tentatives qu'on faisait alors pour en restreindre l'exercice. Il croyait, en revanche, à la Vendée, et, tout en repoussant les exagérations de quelques-uns de ses amis, il n'était pas loin de supposer que cent mille hommes pourraient au besoin se lever à son nom dans l'Ouest et le Midi. Cordial, d'ailleurs, et sachant, sinon se rendre aux objections, du moins les écouter. « Il ne m'imposait jamais silence, lisons-nous dans les Mémoires. On sentait qu'il y avait en lui des habitudes d'esprit, des affections et des espérances dont il se détacherait avec peine, mais sur lesquelles, cependant, il pouvait et voulait entendre la vérité. »

L'obstination secrète, insurmontable, se produisit bientôt. Les questions de principes étaient résolues, en apparence du moins; restaient les questions de personnes, je veux dire la fusion des deux branches dynastiques, et le comte de Chambord n'y montrait aucun empressement. Avec un sûr instinct d'absolutisme, il comprenait que la fusion des familles impliquait celle des partis, et que la fusion des partis aurait exigé de lui des sacrifices incompatibles avec sa conception monar-

chique. Le coup d'État même et le rétablissement de l'Empire ne parvinrent pas à lui faire sentir la nécessité de concentrer les forces royalistes; au contraire. « Je crois, dit M. de Falloux, qu'à cette date une grave erreur se glissa dans son esprit et qu'elle eut une influence funeste sur le reste de sa carrière. Le facile succès du coup d'État, l'applaudissement qui le suivit, le suffrage populaire qui le sanctionna persuadèrent au prince qu'il y avait là, sauf la violence des procédés et le choix des hommes, un avertissement utile, un bon modèle peut-être. Il ne se rendait pas compte que la France accorderait aux descendants de Bonaparte, organisateur de la société moderne, ce qu'elle refuserait à la maison des Bourbons, forcément liée au souvenir de l'ancien régime. Attendre des masses populaires, pour le chef de la royauté traditionnelle, le même attrait et le même abandon que pour un rejeton de la race qui, par le Code civil, a implanté l'égalité dans les mœurs, serait la plus décevante des illusions. Cependant, par quel autre motif que cette erreur s'expliquer le brusque revirement qui s'opéra dans l'esprit, ou, du moins, dans l'attitude de M. le comte de Chambord? Je ne crois pas qu'avant le Deux Décembre le prince fût un libéral très avancé, mais il pratiquait, vis-à-vis de son propre parti, le régime parlementaire dans une assez large mesure pour donner à penser que, sur le trône, il le pratiquerait aussi sans trop de répugnance. Après le Deux Décembre, il sembla démasquer à son tour un certain absolutisme tenu en réserve, et il affecta de ne plus

demander de secours à personne, ce qui est pire que d'en demander quelquefois à de mauvais conseillers. »

Le dévouement, on le voit, chez notre royaliste et chez ses amis, n'excluait pas toute clairvoyance. Les jugements sévères, tant sur le prétendant lui-même que sur l'entourage, abondent dans les volumes que j'analyse. « Il existe des incapacités plus funestes en ce monde que des trahisons, » répétait volontiers M. de Falloux. Avec la tendresse presque paternelle qu'il éprouvait pour le jeune prince, Berryer était réduit à invoquer l'avenir : « Oui, disait-il, M. le comte de Chambord a de grosses écailles sur les yeux, mais dès qu'il touchera le sol de la patrie, ces écailles tomberont et vous verrez un beau règne. » Berryer avait d'autant plus de mérite à cette indulgence, qu'il était, malgré ses services, plus indignement traité. Et la duplicité se mêlait ici au manque d'égards. Le prince ayant écrit à M. de Falloux qu'il avait, en une conjoncture particulière, consulté M. Berryer, « comme il avait l'habitude de le faire dans toutes les circonstances importantes », M. de Falloux demanda à son ami ce qu'il en était. « Il ne m'est rien venu de pareil, répondit celui-ci, pas un mot ne m'a été transmis ». C'étaient là de rudes coups pour la fidélité monarchique. Celle de notre écrivain s'en tirait cependant, nourrissant sa foi, en vrai croyant qu'il était, des défaites mêmes qui lui étaient infligées. « Je commençai, dès lors, écrit-il, à connaître une jouissance qui n'est pas sans saveur, celle de demeurer fermement

royaliste en pleine disgrâce du roi. J'y ajoutai bientôt, continue-t-il, une seconde jouissance de même nature, celle de rester fidèlement catholique en pleine défaveur du pape. » Ces derniers mots font allusion aux amertumes que la guerre d'Italie et ses suites, puis, après la guerre, le Concile, réservaient à l'incorrigible libéral. Comment, du reste, lui contester le droit de rester fidèle quand même, lorsqu'un Lamoricière, le général qui avait mis sa glorieuse épée au service du pouvoir temporel, ne pouvait parler qu'en bondissant des abus du gouvernement qu'il avait vu de si près. « On ne fera rien de bon à Rome, déclarait-il, tant qu'on n'aura pas pendu quatre monsignori aux quatre coins de la ville. »

M. de Falloux ne craint point, et je l'en loue, de tirer ainsi à l'occasion sur ses propres troupes. Il raconte que l'empereur, après le coup d'État, avait compris la nécessité de se concilier le clergé et cherché les moyens d'arriver à des hommes dont il connaissait si peu les mœurs et la langue. « Mais, en peu de temps, les hommes noirs s'apprivoisèrent, et quelques-uns se pressèrent autour de l'empereur avec un tel fanatisme qu'ils dépassèrent le but. L'empereur me dit un jour en propres termes : « Ils me dégoûtent. »

Nous voici arrivés aux suprêmes amertumes du royalisme. La guerre a éclaté, le 4 Septembre nous a donné la troisième République, et le pays vient d'élire une Assemblée où dominent les partisans de la monarchie. M. de Falloux, on le devine, croit toucher à la réalisa-

tion des rêves qu'il caresse depuis si longtemps. Comment le rétablissement de la royauté ne sortirait-il pas de là? Il n'y a qu'à vouloir, qu'à étendre la main pour rendre la France à ses souverains légitimes! On sait ce qui advint de ces espérances, et l'on ne peut véritablement s'étonner des colères de M. de Falloux. Il est vrai que la déception l'a conduit à l'injustice. La politique de M. Thiers, en particulier, le remplit d'aigreur. Hors d'état d'en apprécier les motifs, il la traite de criminelle. Et qui se permet ce jugement? Un homme qui a travaillé toute sa vie à livrer la France, sans la consulter, aux mains d'un prince qu'il reconnaît à la fin pour un illuminé. Le beau règne de sagesse et de liberté que cela nous promettait! Les royalistes ne savent pas ce qu'ils doivent de gratitude à la Providence pour avoir fait échouer leurs menées; c'est à la guerre civile que ces innocents conduisaient le pays!

Les reproches que M. de Falloux adresse à M. Thiers sont d'autant plus déplacés que, selon son propre témoignage, celui-ci ne se montra point tout d'abord et de parti pris hostile à la solution monarchique, et ne donna la préférence à la République qu'après avoir constaté la division des royalistes. L'auteur des Mémoires raconte qu'étant venu, dans l'été de 1871, s'établir à Versailles, il y trouva ses amis politiques dans la jubilation. Le comte de Paris et le duc de Chartres devaient le soir même (1er juillet) dîner chez M. Thiers, puis, deux jours après, partir pour la Belgique où le comte de Chambord les attendait. Double triomphe, on le voit :

fusion dynastique, et assurance que les tentatives de restauration qu'on pourrait ensuite risquer ne rencontreraient point d'obstacle de la part du chef du pouvoir exécutif. Le dîner se passa merveilleusement. « C'est la monarchie, racontait le lendemain l'un des assistants tout rayonnant de joie, qui recevait hier chez la République. Les princes étaient debout au milieu du salon. On leur était présenté par M. Thiers, qui n'était plus maître de la maison. Durant le dîner et toute la soirée on n'a parlé que de la réconciliation de la famille royale. Les princes annonçaient hautement leur départ pour Bruges, où réside actuellement M. le comte de Chambord, et chacun leur adressait de chaleureuses félicitations. » Les royalistes en furent pour leurs frais d'enthousiasme. L'entrevue de Bruges avait été concertée par des représentants des deux familles, mais M. de la Ferté, qui s'était porté fort pour le chef de la maison de France, avait agi sans instructions et fut aussitôt désavoué. Le comte de Chambord pria ses cousins de différer leur visite jusqu'au jour où il aurait fait connaître au pays sa pensée sur certaines questions réservées. C'était dire qu'il entendait régler lui-même ces questions, les régler seul et en faire la condition de tout rapprochement personnel. On devine du reste qu'il s'agissait surtout du drapeau. Peu de jours après, en effet, paraissait un manifeste daté de Chambord, dans lequel le prétendant déclarait avoir reçu le drapeau blanc, comme un dépôt sacré, du vieux roi son aïeul et ne pouvoir le sacrifier sans sacrifier en même temps son honneur. En

vain les royalistes de Versailles, qui avaient été prévenus de la préparation de ce manifeste, députèrent-ils au prince les plus autorisés de ses partisans, le duc de Bisaccia, le comte de Maillé, M. Cazenove de Pradines, et jusqu'à l'évêque d'Orléans, chargé de plaider les intérêts de la religion; rien n'y fit. Avec beaucoup de calme et de courtoisie, ils rencontrèrent chez le comte de Chambord « une confiance qui ne discutait rien et paraissait prendre son point d'appui dans une vision surnaturelle ». Qu'on juge du trouble des hommes qui s'étaient crus à la veille de donner un roi à la France! « Jamais, écrit M. de Falloux, je n'ai vu, jamais on ne verra une plus complète unanimité dans le désespoir. » « Nous venons, disait M. Laurentie, qui malgré son âge avancé avait entrepris lui aussi d'aller fléchir le fanatique, nous venons de perdre en vingt-quatre heures le fruit de vingt ans de prudence. » Mgr Dupanloup protestait n'avoir jamais rencontré une cécité morale aussi absolue. M. Vitet se prenait la tête entre les mains en s'écriant : « O sang de Charles X! » Des conseillers intimes, éprouvés, MM. de la Ferté, de Circourt et de Belleval, donnèrent leur démission. Quant à M. Thiers, on peut le croire, il se crut dispensé désormais de tenir aucun compte d'un parti politique ainsi dirigé.

Les *Mémoires* de M. de Falloux m'ont, à tout prendre, inspiré assez d'estime pour que j'ose le dire : les derniers chapitres lui font peu d'honneur. La douleur des déceptions ne le rend pas seulement injuste, mais

injurieux pour des hommes auprès desquels, avec ses manèges, il fait véritablement lui-même assez pauvre figure. M. de Rémusat succédant, aux affaires étrangères, à M. Jules Favre, c'est à ses yeux l'esprit de coterie succédant à l'esprit de parti. M. Casimir Perier, en recevant le portefeuille de l'intérieur, recevait le prix d'une palinodie. M. Thiers était l'esclave d'engagements secrets et le jouet de sentiments intéressés. L'écrivain ne cache pas avec quelle satisfaction il accueillit la nouvelle du 24 Mai. Joie imprudente! La Némésis était là, sur les talons de l'intrigue! Le 24 Mai amène l'entrevue de Frohsdorf, et l'entrevue de Frohsdorf les négociations en vue du rétablissement de la monarchie; tout paraît prêt; le comte de Damas s'occupe déjà des équipages du monarque; les pointages sont faits, et l'on se tient assuré d'une majorité; si la question du drapeau n'es pas résolue, on l'a tellement enveloppée d'équivoques qu'orléanistes et légitimistes peuvent se croire également satisfaits. En tout cela, on n'a oublié qu'une chose : l'illuminé et sa chimère. La lettre de Salzbourg allait rappeler que la royauté, telle que la comprenait le comte de Chambord, n'était rien de moins que l'absolutisme espagnol, *el rey netto*.

L'entrevue de Frohsdorf répondait trop bien aux vœux de M. de Falloux pour qu'il n'eût pas partagé les illusions de ses amis. N'était-ce pas la révolution de Juillet faisant son *peccavi*, reconnaissant la supériorité des droits de la légitimité sur ceux que confère le suffrage populaire? Il serait intéressant, en revanche, de

savoir ce que le comte de Paris pense lui-même de sa démarche de 1873. S'il est, dans son for intérieur, gagné au principe du droit divin, il n'y a rien à dire, sinon qu'il porte désormais la peine d'une croyance surannée. Si, au contraire, ce que je n'ai aucun moyen de connaître, il a en lui quelque chose de l'homme politique, il doit juger sa conduite assez sévèrement. Le voyage de Frohsdorf avait pour but de faire accepter au parti légitimiste les droits éventuels que la mort du comte de Chambord transmettrait un jour à la branche d'Orléans : ce but a été atteint, mais à quel prix? Les suffrages obtenus par la fusion pèsent-ils de beaucoup dans la balance des événements? Ont-ils vraiment été jamais autre chose qu'une quantité négligeable? Le comte de Paris, d'ailleurs, en se portant héritier de son cousin, ne s'est-il pas constitué *prétendant*, et cette qualité d'ayant-droit n'est-elle pas justement le principal obstacle à la réalisation des espérances qu'il a pu jadis concevoir? Ce n'est pas seulement que la légitimité ait un arrière-goût de l'ancien régime, mais c'est que le peuple français, s'il ne répugne pas à prendre des maîtres de son choix, admet plus difficilement qu'on ait des droits sur lui. Il se donnera plus volontiers un dictateur, voire pour dictateur un aventurier, qu'il n'accueillera un personnage venant à lui en vertu d'un titre inhérent à sa naissance. Nul ne peut dire quel sort est réservé à la troisième République, mais il est permis de croire que, si le radicalisme continue à en dégoûter le pays, si elle est destinée à cher-

cher un jour un refuge contre l'anarchie dans le gouvernement personnel, elle aurait plutôt tourné les yeux vers un prince devenu simple citoyen et n'aspirant ostensiblement à rien, que vers un homme qui se croit roi de France, et qui, pour s'en mieux assurer le nom, a désavoué le caractère électif et populaire du règne de son aïeul.

Les *Mémoires* de M. de Falloux s'arrêtent à 1873. La suite, s'il avait pu l'écrire, ne lui aurait guère donné plus de satisfaction. La mort du prince de la branche aînée lui aurait peut-être causé quelque soulagement, le transfert des titres héréditaires sur une autre tête aurait peut-être éveillé en lui de nouvelles espérances, mais ces consolations auraient bientôt fait place à l'ennui de voir le représentant actuel de l'antique monarchie, bon gré mal gré, confondu parmi les chercheurs d'aventures, ayant peine à distinguer son programme du leur, n'ayant de plus qu'eux qu'une ancienneté de race dont la France de la Révolution subit médiocrement le prestige.

Je désire me garder de toute injustice envers le royalisme. Si je ne pense pas, avec madame Swetchine, que ce soit le patriotisme simplifié, je reconnais qu'il en est l'une des formes. Le royaliste aime le prince qui personnifie à ses yeux le pays. A la bonne heure; mais cette personnification, sur quoi repose-t-elle? Et quand la tradition qui lui servait de garant a disparu, déracinée par les événements ou mise en question par l'esprit d'analyse, comment la faire revivre? Il ne suffit pas

pour cela d'arguer de la nécessité d'un principe de stabilité, ni de montrer à quels troubles la société est en proie depuis qu'elle cherche à s'asseoir sur d'autres bases que les souvenirs de son histoire. On n'embrasse pas une croyance, et surtout on n'y retourne pas après l'avoir abandonnée, par ce seul motif que l'obéissance simplifierait les choses. Il y faut des raisons, et lorsqu'une fois le rationalisme politique s'est mis de la partie, il y faut des raisons qui supportent la discussion. Le malheur du royalisme c'est qu'au fond il est une religion et par conséquent une affaire de foi. La légitimité suppose le droit divin et le droit divin est une croyance théologique. Les royalistes de 1830 étaient des schismatiques; ils l'ont toujours senti eux-mêmes, se sont constamment débattus contre la conviction d'en avoir fait trop ou pas assez, et ils n'ont eu de repos qu'après avoir fait amende honorable. J'ajoute que, comme il est un dogme, le royalisme se rattache à tout un ensemble de dogmes et qu'il est lié à cet autre héritage du passé, la religion d'État. L'Église et la monarchie s'appellent réciproquement, il y a entre elles une affinité, une solidarité qui se trahissent encore tous les jours. Seulement, cette solidarité, qui est une force aussi longtemps que la foi reste debout, devient une cause de faiblesse lorsque le scepticisme a envahi les âmes. Parent du surnaturel et de la chevalerie, le royalisme, en nos temps de grosse et rude prose, est devenu un anachronisme. Il en est même légèrement ridicule. On n'aime pas à dire de ces choses quand il s'agit en définitive d'un

galant homme, mais on ne peut se défendre de l'impression que, chez M. de Falloux, par exemple, l'incontestable noblesse des aspirations et des efforts ne va pas sans un mélange de puérilité, j'allais écrire sans un grain de niaiserie.

Août 1888.

V

LA RIME RICHE

Le moyen de nier une révolution quand elle est faite? Le moyen même de lui contester son droit, ou, ce qui revient à peu près au même, sa raison d'être? Par cela seul qu'elle s'est faite, elle devait se faire sans doute. Ce qui ne signifie pas toutefois que cette révolution soit nécessairement bienfaisante, qu'elle n'entraîne point avec elle de ces excès qui font parfois regretter l'ancien régime. Il n'est pas rare, en pareil cas, qu'on se sente tenté de renvoyer dos à dos le vieil et le nouvel ordre de choses.

Et il en est des révolutions littéraires comme des autres. Le romantisme a été une très grande révolution, aussi mémorable en son genre que celle de 1789 dans l'ordre politique. Il n'y a qu'à comparer ce que sont aujourd'hui les lettres françaises avec ce qu'elles étaient avant Chateaubriand et Victor Hugo, pour s'assurer que la tradition littéraire nationale n'a pas été moins absolument brisée par le romantisme que ne l'a été notre développement historique par la Constituante et la Convention. J'ajoute que l'une de ces révolutions

n'a pas été moins inévitable que l'autre. Il me semble enfin que les conquêtes du romantisme, pour réelles et incontestables qu'elles soient, n'ont encore abouti qu'à un état de choses assez troublé. On en est toujours aux violences et aux chimères. Si nous n'avons plus la Terreur, nous avons quelque chose comme le Directoire; le goût et la raison n'ont pas encore obtenu la permission de rentrer.

C'est en poésie que le romantisme a surtout innové, c'est la substitution de la rime riche à la rime suffisante qui a été sa principale innovation, et c'est là qu'on voit le mieux comment une innovation peut être inévitable et cependant funeste. M. de Banville pensera de moi ce qu'il voudra, je tiens que la rime riche a tué la poésie française.

Victor Hugo est le fondateur de la rime riche. Il a déployé en ce genre une si étonnante virtuosité, il a mis ce procédé au service de si rares facultés, il en a tiré de si prestigieux effets que la séduction a été générale. Il s'est établi peu à peu qu'on était libre de ne pas faire de vers, mais non pas libre, si l'on en faisait, de s'affranchir des conditions nouvelles. L'oreille, les yeux sont devenus plus exigeants, si bien que ceux-là mêmes qui seraient tentés de protester ne peuvent plus se satisfaire si aisément qu'autrefois. Un grand poète contemporain a dû à cette révolution du goût de perdre une partie de son prestige, et un autre, d'entre les plus excellents et les plus chers, en a subi — comment dirai-je? — une transformation. La disgrâce d'Alfred de Musset n'était

pas entièrement injuste ; c'était la punition de la négligence. Musset faisait rimer *beaux* avec *sanglots*. M. Sully Prudhomme, lui, a souffert, au contraire, d'un excès de science et de conscience. Il s'était autrefois contenté d'être gracieux, touchant, spirituel ; la rime venait d'elle-même se placer à la fin de ses vers graves et doux ; puis le jour vint où il s'aperçut qu'il n'était plus à la mode du temps. Or, un artiste n'est guère libre de s'isoler. Il s'adresse au public et, pour en être écouté, il est bien forcé d'entrer dans des manières reçues de parler et de sentir. Bellini, s'il revenait au monde, ferait bon gré mal gré du Wagner. Tant il y a que M. Sully Prudhomme se mit à se préoccuper de ses rimes et que cette préoccupation en a fait un poète singulièrement différent de celui que nous avions connu ; on a perdu en abandon, en charme ce qu'on a gagné comme facture.

La préoccupation, tout est là. C'est la préoccupation qui détermine la direction de l'effort et, par suite, le caractère de l'œuvre. Une œuvre d'art n'a pas un but, mais une œuvre d'art sort d'une inspiration, et cette inspiration n'est autre chose que l'intention avec laquelle l'artiste travaille, le sentiment qu'il veut rendre, le goût auquel il veut plaire, les émotions ou les idées qu'il veut éveiller. Et le public ne s'y trompe jamais. Il sent à première vue s'il a affaire à une imagination noble ou frivole, à des conceptions élevées ou impures, et, pour en revenir à mon sujet, à la poursuite de l'art ou à la recherche du procédé. La rime telle que l'exige et la

n'a pas été moins inévitable que l'autre. Il me semble enfin que les conquêtes du romantisme, pour réelles et incontestables qu'elles soient, n'ont encore abouti qu'à un état de choses assez troublé. On en est toujours aux violences et aux chimères. Si nous n'avons plus la Terreur, nous avons quelque chose comme le Directoire; le goût et la raison n'ont pas encore obtenu la permission de rentrer.

C'est en poésie que le romantisme a surtout innové, c'est la substitution de la rime riche à la rime suffisante qui a été sa principale innovation, et c'est là qu'on voit le mieux comment une innovation peut être inévitable et cependant funeste. M. de Banville pensera de moi ce qu'il voudra, je tiens que la rime riche a tué la poésie française.

Victor Hugo est le fondateur de la rime riche. Il a déployé en ce genre une si étonnante virtuosité, il a mis ce procédé au service de si rares facultés, il en a tiré de si prestigieux effets que la séduction a été générale. Il s'est établi peu à peu qu'on était libre de ne pas faire de vers, mais non pas libre, si l'on en faisait, de s'affranchir des conditions nouvelles. L'oreille, les yeux sont devenus plus exigeants, si bien que ceux-là mêmes qui seraient tentés de protester ne peuvent plus se satisfaire si aisément qu'autrefois. Un grand poète contemporain a dû à cette révolution du goût de perdre une partie de son prestige, et un autre, d'entre les plus excellents et les plus chers, en a subi — comment dirai-je? — une transformation. La disgrâce d'Alfred de Musset n'était

pas entièrement injuste ; c'était la punition de la négligence. Musset faisait rimer *beaux* avec *sanglots*. M. Sully Prudhomme, lui, a souffert, au contraire, d'un excès de science et de conscience. Il s'était autrefois contenté d'être gracieux, touchant, spirituel; la rime venait d'elle-même se placer à la fin de ses vers graves et doux ; puis le jour vint où il s'aperçut qu'il n'était plus à la mode du temps. Or, un artiste n'est guère libre de s'isoler. Il s'adresse au public et, pour en être écouté, il est bien forcé d'entrer dans des manières reçues de parler et de sentir. Bellini, s'il revenait au monde, ferait bon gré mal gré du Wagner. Tant il y a que M. Sully Prudhomme se mit à se préoccuper de ses rimes et que cette préoccupation en a fait un poète singulièrement différent de celui que nous avions connu; on a perdu en abandon, en charme ce qu'on a gagné comme facture.

La préoccupation, tout est là. C'est la préoccupation qui détermine la direction de l'effort et, par suite, le caractère de l'œuvre. Une œuvre d'art n'a pas un but, mais une œuvre d'art sort d'une inspiration, et cette inspiration n'est autre chose que l'intention avec laquelle l'artiste travaille, le sentiment qu'il veut rendre, le goût auquel il veut plaire, les émotions ou les idées qu'il veut éveiller. Et le public ne s'y trompe jamais. Il sent à première vue s'il a affaire à une imagination noble ou frivole, à des conceptions élevées ou impures, et, pour en revenir à mon sujet, à la poursuite de l'art ou à la recherche du procédé. La rime telle que l'exige et la

pratique l'école moderne ne peut être obtenue sans que l'effort du poète ne se porte d'une façon absorbante sur cette condition de son art. La forme en vient ainsi à dominer le fond. Ce n'est plus la pensée qui amène la rime, ce sont les besoins de la rime qui fournissent la pensée.

Il n'est pas de poète chez qui cette subordination de la pensée à la rime soit plus réelle que chez Victor Hugo, mais il n'en est pas où elle soit mieux masquée par l'abondance des ressources. Victor Hugo a une telle richesse de vocabulaire à sa disposition, et en même temps un esprit si rompu aux combinaisons d'idées et de mots qu'il se tire toujours de difficulté, et en triomphateur, avec un air d'aisance. Sa poésie n'est le plus souvent qu'une suite de tours de force ou d'adresse, mais de tours exécutés si agilement, si heureusement, qu'on dirait des manières d'être naturelles. Quand ces prodiges de dextérité se fondent et se dissimulent dans une belle phrase poétique, quand le mouvement du morceau est assez puissant, ou son intérêt assez vif, ou sa grâce assez séduisante (les *Abeilles*, le *Souvenir des vieilles guerres*, *Madame Thérèse*) pour que le virtuose disparaisse derrière le poète, alors on a un chef-d'œuvre. Victor Hugo en compte un grand nombre, et dans des genres divers, mais le plus souvent, je le répète, sa supériorité consiste à mieux faire que d'autres la difficulté vaincue. Aussi ne réussit-il jamais si bien que dans l'*extravaganza*, lorsque le caprice du fond se prête à toutes les suggestions de la rime et que les exi-

gences de la rime provoquent à leur tour les plus surprenantes fantaisies.

Un critique à qui il a été permis d'examiner les papiers de Victor Hugo, et qui nous a décrit le manuscrit de *la Fin de Satan*, constate à quel point la rime, chez ce poète, fait corps avec la pensée, mais il ne peut s'empêcher de se demander si c'est que la rime s'accommode à la pensée, ou si c'est au contraire qu'elle la suggère. « Elle exécute avec tant de rapidité, dit M. Jules Tellier, qu'on se prend à soupçonner qu'elle ordonne. Elle est la mieux dressée des esclaves, si elle n'est la plus fantasque des maîtresses. » Et plus loin : « Cette union du rimeur et de la rime n'est point pourtant si absolue ni si continue qu'on ne sente çà et là que c'est la rime qui commande et que même le rimeur a quelque peine à obéir. »

M. Tellier en donne des exemples. Il est question d'un lépreux, et il s'agit de rimer avec *ulcère*. Le poète s'y est pris à deux fois. Il avait mis d'abord :

L'espace, autour de moi, décroît et se resserre....

Cela n'était pas très bon, mais surtout la rime n'était pas de très belle qualité, et l'auteur a fini par écrire :

Hélas! hélas! je suis dans le cachot misère!

Ce qui est détestable, et ce qui prouve en outre que, dans cette chasse à la rime, on en vient à s'inquiéter

assez peu de la pensée ; on essaye les idées jusqu'à ce qu'on ait trouvé celle qui fournit l'assonance la plus complète.

Victor Hugo est un si merveilleux prestidigitateur qu'on fait trop beau jeu au système en le jugeant sur son exemple. Il faut voir les disciples, ou mieux les héritiers, ce Parnasse qui a poussé encore plus loin que le romantisme même le culte du mot et la religion de la rime. Voici M. de Hérédia qu'on me dit l'un des maîtres du genre et voici, de cette plume savante, une trilogie de sonnets intitulée *Persée et Andromède*. Je ne suis pas au bout que j'ai rencontré une « ombre d'azur », une tempête qui « évente » et « le Liban qui fume ». Une ombre bleuâtre, passe encore, mais d'azur? C'est qu'il fallait rimer avec *sûr*. Et le Liban en éruption; c'est qu'il fallait rimer avec *écume*. La tempête, enfin, qu'on est habitué à voir fouetter, balayer, déchaîner, et qui soulève justement ici un « océan monstrueux », cette tempête se contente d'éventer; c'est qu'il fallait rimer à *épouvante*. Telles sont les frasques de la rime riche ; elle ne se contente pas de fausser la pensée en se la subordonnant, elle fausse l'expression même en l'assujettissant à des exigences de sonorité ; elle altère l'acception reçue des mots, elle perd le sens de la langue maternelle.

Gardons-nous, d'ailleurs, de croire que la virtuosité dont nous parlons soit un don très rare. M. Richepin n'est pas un rimeur plus étourdissant que n'était feu Amédée Pommier.

La rime riche me fait toujours penser à l'architecture moderne, laquelle, ayant à construire une maison, ne se préoccupe que de la façade, du hall et de l'escalier, c'est-à-dire des parties susceptibles de style et d'ornementation, et qui oublie qu'une maison est faite pour être habitée. Ou bien c'est un palais qu'on a à élever, une aile à ajouter au Louvre, et on les décore de consoles renversées et de colonnes qui ne supportent rien!

A la première annonce de la tour Eiffel, les artistes se récrièrent, protestèrent. Je n'ai jamais compris pourquoi; la tour Eiffel restera comme le symbole de l'art moderne, de l'art d'écrire en particulier — le savoir-faire et rien à dire.

Il vaudrait la peine de poursuivre ce sujet. On reconnaîtrait que la même préoccupation maladive de la forme à laquelle on doit la rime riche a énormément rétréci le champ de la poésie. Elle n'est plus lyrique, ne sachant plus ce que c'est que tendresse ou enthousiasme; elle serait bien embarrassée d'être philosophique, ne possédant d'idées sur rien; elle ne sait pas même raconter et n'est à l'aise que dans la description. Je ne sais rien de si caractéristique à cet égard que les tentatives épiques et légendaires de Victor Hugo. *Eviradnus*, la *Retraite de Russie*, *Waterloo*, ne sont pas des récits, ce sont des tableaux. Victor Hugo est essentiellement un descriptif; il l'est autant que Delille. Je ne dis pas qu'il ne soit que cela, à Dieu ne plaise! mais je dis que c'est là son fond, que c'est sa nature et qu'il y revient toujours. Comparez la *Tristesse d'Olympio* avec le *Lac*, de

Lamartine, ou avec le *Souvenir*, de Musset; on touche au doigt ce que je veux faire entendre.

Quel paradoxe que le génie de cet écrivain! Quelle combinaison de force et d'impuissance, de grandeur et de puérilité! Et qu'il est difficile d'anticiper le verdict de l'histoire sur la place qui lui appartient dans notre littérature! Lui aura-t-il ouvert des voies nouvelles, ou l'aura-t-il égarée dans des tentatives sans issue? L'aura-t-il rajeunie ou poussée à la décadence?

Sera-t-il Richelieu? N'est-il qu'Olivarès?

Ma conclusion est qu'il faut en revenir à la rime suffisante, à la rime honnête homme, à celle dont se sont servis Racine et Lamartine, ou — si, comme je le soupçonne, il y a là l'une de ces pentes que l'on ne remonte pas, — il faut avoir le courage de se dire que la poésie est morte. Le choix est entre le discours plié à des lois de rythme et de rime assez légères pour que l'effort ne se fasse point sentir, et un art qui consiste, au contraire, en tours de force, en merveilles d'agilité, en exhibitions de savoir-faire, mais où le goût et la pensée n'ont rien à voir.

Octobre 1888.

VI

LE MAL ET LE REMÈDE

I

Tel n'est pas tout à fait le titre qu'a adopté M. Secrétan. Il a préféré dire la *Civilisation et la Croyance*. Mais son sujet est bien celui que j'indique : les contradictions que porte en elle-même la société moderne, les périls dont nous menace le désaccord entre nos institutions et nos mœurs, les pensées, enfin, dans lesquelles l'auteur puise l'espoir du salut. Tout cela présenté avec une élévation et une force qui font du livre de M. Secrétan l'un des plus remarquables que j'aie lus depuis longtemps. L'auteur, du reste, bien qu'étranger, n'est point un nouveau venu parmi nous. Sa *Philosophie de la liberté* a laissé une trace, m'assure-t-on, dans les études philosophiques en France. Un ouvrage plus récent, le *Principe de la morale*, nous a montré l'écrivain toujours fidèle aux mêmes sentiments, mais cherchant à les asseoir sur une base plus solide, à les mieux équiper pour le combat qu'ils ont à soutenir en un siècle tel que le nôtre. C'est une tentative du même genre que M. Secrétan

fait encore aujourd'hui. Après avoir commencé jadis par la déduction métaphysique la plus abstraite, après avoir ensuite renversé sa méthode et tiré la métaphysique de la conscience morale, il prend maintenant la question par un troisième côté, et, s'adressant aux préoccupations les plus vives de notre temps, il fait voir que les problèmes sociaux dans l'étreinte desquels nous nous débattons ne peuvent se résoudre qu'indirectement, par une réforme religieuse de la société. C'est dire que, partant des considérations politiques et économiques, il aboutit à une philosophie et même à une théologie. C'est dire aussi que l'auteur doit s'attendre à rencontrer tout d'abord des préventions, peut-être des dédains. Jamais, je me hâte de l'affirmer, le dédain n'aurait été plus injuste. Il n'est point nécessaire d'accepter les conclusions d'un penseur pour trouver à ses ouvrages profit et plaisir; il suffit qu'on ait affaire, en lui, à une intelligence et à un talent. Or. M. Secrétan est plus que cela; il est *quelqu'un*. Il n'a pas seulement la science métaphysique, la virtuosité spéculative, et un flot puissant (*largo fiume*) de style didactique; il offre, en sa personne, dans le contraste de ses hardiesses et de ses servitudes, de ses clartés et de ses obscurités, de sa sincérité et de ses inconséquences, il offre, dis-je, une énigme morale singulièrement intéressante. Là même où l'on est comme rebuté par les partis pris, on sent quelque chose qui continue d'attirer, on éprouve comme une sympathie personnelle pour un si vaillant lutteur dans une cause si noble, hélas! et si désespérée.

M. Secrétan estime qu'il a des devoirs envers ses semblables, et « ne sachant faire mieux, dit-il, il s'efforce d'agir en écrivant ». Optimiste, en vertu de sa foi même au bien, il croit, « il tâche de croire qu'une parole sincère trouvera quelque part une oreille attentive ». Ayant trouvé lumière et pacification dans de certaines croyances, comment ne serait-il pas persuadé de leur efficacité pour le salut d'une société en péril? Car, pour le péril, il est manifeste, on en convient généralement, et ce n'est pas là-dessus que M. Secrétan attend la contradiction.

Quelle que soit l'efficacité du remède qui sera proposé et que je ne veux pas discuter ici, le mal est mis en lumière par cet écrivain avec une connaissance des questions et une vigueur de dialectique infiniment plus propres à convaincre que les déclamations des utopistes et des révolutionnaires.

M. Secrétan commence par la situation politique. La loi fondamentale de la vie commune, il le rappelle, les deux pôles de l'existence d'un État sont la liberté et la justice : la liberté, qui est le droit pour chacun de faire ce qu'il lui plaît, la justice, qui est l'obligation de respecter la liberté des autres. Mais, si la conciliation de ces deux principes est la tâche de tout gouvernement, combien n'est-ce pas surtout celle de la démocratie, qui est la participation de tous a la gestion des intérêts publics, et qui repose par conséquent sur l'égalité et le maintien des droits?

Il se trouve que c'est le contraire qui arrive. L'homme

n'est pas changé parce qu'il vit en République; il reste livré à d'assez basses inclinations; naturellement despote et envieux, la démocratie ne fait que servir, ou même développer ses penchants.

La démocratie, pour constituer un gouvernement, a eu recours au moyen le plus simple, le seul d'ailleurs qui ait été inventé jusqu'ici; elle compte les voix et remet l'autorité au parti qui en réunit le plus. Les majorités, malheureusement, quand elles possèdent le pouvoir, sont portées à en abuser. « La démocratie, écrit M. Secrétan, confiant le droit d'ordonner à des masses irresponsables, dépourvues de cette culture artificielle qui nous façonne à restreindre nos passions, il est clair que la majorité fera purement et simplement ce qu'elle voudra. Le commandement et l'exécution se trouvant en fait dans les mêmes mains, le pouvoir public ne connaît aucune limite. Les théoriciens auront beau tracer autour de chaque personne individuelle un cercle de droits dits naturels, et crier à la loi : tu ne pénétreras pas dans cette enceinte, — la démocratie ira partout, fouillera tout, et, si on lui résiste, écrasera tout. Car enfin qui pourrait l'en empêcher? Uniquement un frein intérieur qu'elle n'a jamais porté. »

C'est ainsi que le gouvernement qui se donne pour la réalisation de la liberté et de la justice, qui professe n'avoir pas d'autre raison d'être, aboutit par une sorte d'ironie à l'omnipotence de la force.

Autre antinomie. Le besoin de dominer, dont il vient d'être question, se confond avec un besoin d'humilier;

l'envie, ce sentiment naturel et ignoble, absurde et implacable, a trouvé dans la démocratie à la fois un masque et un instrument. S'étant persuadé, par le plus grossier des sophismes, que l'égalité des droits impliquait l'égalité des forces, des talents et des caractères, et s'irritant des démentis que la nature donne à cette supposition, la démocratie tend à nier les supériorités, à les déprimer, et ainsi, non seulement à violer la liberté individuelle, mais à se priver des services que pourraient lui rendre les capacités. Dans son impatience des inégalités les plus légitimes même, les plus manifestes, elle travaille comme de propos délibéré à s'appauvrir. Plutôt que de reconnaître l'ascendant du mérite, elle foule aux pieds le principe qui veut que la direction des affaires publiques revienne aux plus capables. « Ce que veut la masse, écrit M. Secrétan, c'est ce que veulent les individus les plus fortement animés des sentiments communs à la classe la plus nombreuse, c'est-à-dire la moins cultivée intellectuellement et moralement, et ceux qui prendront la peine d'observer verront bientôt combien les autres jouissances paraissent fades au prix du plaisir d'humilier et de faire souffrir ceux qu'on hait et ceux qu'on envie... L'aristocratie du savoir, l'aristocratie de la vertu ne sont pas moins odieuses que les privilèges de la naissance et de la fortune; la démocratie aspire, en vertu de sa nature propre, à refouler tout ce qui s'élève au-dessus du niveau de la culture moyenne, et par conséquent à faire baisser constamment le niveau lui-même, qui ne saurait se

maintenir que par le déploiement et par l'attrait des supériorités naturelles. »

Ainsi, partout contradiction. La démocratie est née du besoin de liberté, et elle opprime. Elle est fondée sur la justice, et elle méconnaît les droits. Elle a le devoir de fonder des gouvernements, de constituer des États, et elle se livre à un égalitarisme incompatible avec la diversité des fonctions et ce que j'appellerais l'articulation du corps politique.

Ce qui revient à dire que la démocratie est à la fois légitime et inévitable, qu'elle est le droit comme elle est le fait, et que cependant elle ne saurait subsister, car un régime ne peut vivre en lutte avec ses propres principes. La démocratie est vouée à la barbarie ou à l'anarchie, si elle ne trouve pas le moyen de concilier le gouvernement populaire avec les exigences dont la satisfaction est sa raison d'être. Elle sera libérale, équitable et éclairée, ou elle ne sera pas. Elle se conformera aux lois de la civilisation, ou elle sera balayée par elle. Mais qui ne voit qu'à s'exprimer ainsi on ne fait que rendre plus inexorables les termes du problème? La conciliation dont nous parlons implique elle-même contradiction. Il est vain de la demander à des procédés politiques. « Ceux qui la poursuivent se meuvent dans un cercle vicieux. On n'a aucune chance de faire adopter d'autres mesures que celles qui plairont aux masses, et c'est précisément le jugement et le goût des masses qu'il importerait de corriger. » En vain se débat-on contre la logique des faits, on arrive à cette

conclusion, que l'omnipotence ne comporte que des freins moraux. Voilà le mot lâché! Rien à attendre si ce n'est d'un progrès de la moralité générale, et, comme la moralité générale se compose de celle des individus, rien à attendre si ce n'est de la propagande des hommes de bien. Il faut que ceux qui croient à la liberté et au devoir travaillent à répandre leurs convictions. « Pour qu'un peuple, dit M. Secrétan, arrive à borner son action collective — et tout le problème politique est au fond là, — il suffit qu'un nombre de citoyens capables de déterminer un mouvement de l'opinion aient appris, chacun pour son compte, à se limiter, à se gouverner eux-mêmes. »

Passons à la question économique. Elle se rattache étroitement à la question politique, elle en découle. Il est impossible, en effet, que les masses restent longtemps armées de la force dont les investit le suffrage universel, sans essayer de s'en servir pour améliorer leur condition matérielle. La question économique, d'un autre côté, diffère de la précédente en ce qu'elle est encore à l'état de revendication et d'étude. Il y a déjà des républiques démocratiques, il n'y a point de communauté où les théories socialistes aient déjà reçu leur application.

Il n'en est pas moins vrai que les revendications deviennent chaque jour plus pressantes, qu'elles proposent à la société le problème des problèmes, qu'elles constituent le péril des périls. Il n'est que temps de chercher si elles comportent une satisfaction pacifique, et laquelle.

Le malheur veut que les masses portent dans cette discussion les mêmes habitudes de pensée et les mêmes passions que dans les questions politiques. Faute de connaissances et de réflexion, elles supposent le problème et la solution plus simples qu'ils ne sont. Pour les uns une affaire de décrets, pour les autres un coup de main révolutionnaire, pour les uns et les autres une nouvelle constitution de l'État. C'est l'État qui sera chargé de l'organisation du travail et de la distribution de la richesse. La foule croit volontiers à la toute-puissance du pacte et du rouage. Une fois le droit moderne rédigé, tout sera dit; une fois la mécanique montée, elle marchera toute seule.

L'autre travers qui affecte les théories socialistes est cette passion égalitaire dont nous avons déjà reconnu l'action sur la politique. L'impatience des supériorités n'est pas moins grande en ce qui concerne les fortunes qu'en ce qui regarde les fonctions. Il ne faut pas que l'un soit plus riche que l'autre. Que d'efforts d'esprit n'ont pas été dépensés pour égaliser les parts dans l'avoir social et pour empêcher que les maudites différences ne renaissent!

Cette forme la plus simple, mais en même temps la plus grossière, du socialisme, M. Secrétan l'écarte sans lui faire l'honneur d'une discussion. Il ne croit pas à la possibilité qu'elle se réalise, ou du moins qu'elle subsiste. « Communisme, collectivisme, dit-il, ces combinaisons par lesquelles on cherche à éviter le conflit entre l'ouvrier, qui veut obtenir de son travail le plus

haut prix possible, et l'entrepreneur qui veut le payer au plus bas, ce droit au travail dont la pratique obligerait l'État à concentrer entre ses mains tous les capitaux, sont tout simplement les galères, avec la satisfaction pour la chiourme de choisir ses argousins. L'État distributeur du travail industriel et de la paye, c'est la plus complète, la plus conséquente, la plus épouvantable des tyrannies qu'il soit possible à l'imagination de se figurer; c'est ensemble l'anarchie et la tyrannie; ce serait la guerre et la confusion universelles, car chacun voudrait commander; ou plutôt un tel ordre ne saurait subsister un seul instant, il ne serait point, mais la tentative de l'introduire ferait crouler la civilisation dans le sang avec toutes ses richesses, et les survivants se hâteraient de s'abriter sous un despotisme dont le premier soin serait nécessairement de rétablir le travail en restaurant la propriété individuelle, sans laquelle il lui serait impossible de l'obtenir. »

Le fait est qu'il y aurait tout un livre à écrire sur la sophistique socialiste. Obéissant à des instincts ou à des passions au lieu de suivre les données de l'expérience, le socialisme va constamment à contre-fin; il se heurte à tout bout de champ à la nature des choses. Sa philosophie est niaisement optimiste; l'univers, selon lui, veut le bien et y tend. Là où il y a un mal, il y a nécessairement un remède; il ne s'agit que de le découvrir ou seulement de le décréter. Les problèmes de la population et de la production n'existent pas pour ces idéalistes; il doit y avoir, il faut qu'il y ait toujours du tra-

vail et toujours assez à manger pour tous. Leur psychologie n'est pas moins arbitraire que leur conception du monde. L'homme, tel qu'ils se le représentent, est l'homme modèle, sans aucune des passions qui troublent aujourd'hui la société, sans vices, ambition ni paresse, ne regardant qu'au bien général, n'ayant besoin pour travailler d'aucun des mobiles inférieurs, tels que l'émulation, le goût de la propriété et le désir d'améliorer son sort.

L'économie politique du socialisme n'est pas plus profonde que sa connaissance de la nature humaine. Il se représente les biens dont il réclame sa part comme un trésor sur lequel il n'y a qu'à mettre la main pour se l'approprier. M. Secrétan revient à diverses reprises sur ce malentendu fondamental. « Il ne s'agit point, dit-il à merveille, de distribuer une quantité donnée. Les biens à partager sont produits au fur et à mesure par un travail qui, pour répondre à des besoins toujours croissants, exige un énergique effort des bras et de l'intelligence, tandis que cette entière sécurité des travailleurs, qui paraît si justement désirable, paralyserait, ou, tout au moins, affaiblirait le seul mobile dont on puisse attendre un tel effort. Il tendrait donc naturellement à faire baisser le produit total, qui suffit à peine, ou plutôt qui ne suffit pas. » Et ailleurs : « Chercher les règles d'une équitable distribution, sans se préoccuper de leur effet sur la production, serait méconnaître absolument les conditions du problème. Il ne s'agit pas, nous le répétons, de diviser une quantité

donnée en portions égales, ou proportionnelles à quelque mérite que ce soit ; ce qu'il faudrait c'est que la part de chacun lui suffît, et la première condition pour arriver là, c'est que la masse à partager reste ou devienne égale aux besoins de la totalité, car cette masse n'est jamais donnée, elle est toujours en formation. Pour qu'il y ait assez de valeurs à distribuer, il faut avant tout qu'il s'en crée assez, et le mode de répartition en vigueur exerce une influence décisive sur la production. Là est le nœud du problème, que le sentimentalisme et la cupidité n'aperçoivent pas. La création des objets à distribuer exige le concours du travail et du capital, autrement nommé l'épargne, et la quantité des produits se proportionne à la quantité de l'épargne et du travail. »

Le capital c'est l'épargne, mais l'épargne c'est la propriété personnelle, c'est l'inégalité des fortunes, et nous arrivons ainsi à l'erreur capitale des écoles socialistes, la persuasion que la richesse des uns fait la pauvreté des autres. Il n'est point de sentiment plus naturel, il est vrai, lorsqu'on regarde, ainsi que je le disais tout à l'heure, la fortune publique comme un amas de pièces de cent sous à partager ; mais il n'en est pas qui se justifie moins, lorsqu'on a reconnu la nature de la richesse et les lois de sa formation. Ici encore je ne saurais mieux faire que laisser la parole à l'auteur dont j'expose les vues. « En elle-même, écrit-il, la richesse de quelques-uns, loin d'être un péril, est une ressource, l'unique ressource, car elle seule est capable de produire et de conserver des réserves. L'égalité des situations

vail et toujours assez à manger pour tous. Leur psychologie n'est pas moins arbitraire que leur conception du monde. L'homme, tel qu'ils se le représentent, est l'homme modèle, sans aucune des passions qui troublent aujourd'hui la société, sans vices, ambition ni paresse, ne regardant qu'au bien général, n'ayant besoin pour travailler d'aucun des mobiles inférieurs, tels que l'émulation, le goût de la propriété et le désir d'améliorer son sort.

L'économie politique du socialisme n'est pas plus profonde que sa connaissance de la nature humaine. Il se représente les biens dont il réclame sa part comme un trésor sur lequel il n'y a qu'à mettre la main pour se l'approprier. M. Secrétan revient à diverses reprises sur ce malentendu fondamental. « Il ne s'agit point, dit-il à merveille, de distribuer une quantité donnée. Les biens à partager sont produits au fur et à mesure par un travail qui, pour répondre à des besoins toujours croissants, exige un énergique effort des bras et de l'intelligence, tandis que cette entière sécurité des travailleurs, qui paraît si justement désirable, paralyserait, ou, tout au moins, affaiblirait le seul mobile dont on puisse attendre un tel effort. Il tendrait donc naturellement à faire baisser le produit total, qui suffit à peine, ou plutôt qui ne suffit pas. » Et ailleurs : « Chercher les règles d'une équitable distribution, sans se préoccuper de leur effet sur la production, serait méconnaître absolument les conditions du problème. Il ne s'agit pas, nous le répétons, de diviser une quantité

donnée en portions égales, ou proportionnelles à quelque mérite que ce soit ; ce qu'il faudrait c'est que la part de chacun lui suffît, et la première condition pour arriver là, c'est que la masse à partager reste ou devienne égale aux besoins de la totalité, car cette masse n'est jamais donnée, elle est toujours en formation. Pour qu'il y ait assez de valeurs à distribuer, il faut avant tout qu'il s'en crée assez, et le mode de répartition en vigueur exerce une influence décisive sur la production. Là est le nœud du problème, que le sentimentalisme et la cupidité n'aperçoivent pas. La création des objets à distribuer exige le concours du travail et du capital, autrement nommé l'épargne, et la quantité des produits se proportionne à la quantité de l'épargne et du travail. »

Le capital c'est l'épargne, mais l'épargne c'est la propriété personnelle, c'est l'inégalité des fortunes, et nous arrivons ainsi à l'erreur capitale des écoles socialistes, la persuasion que la richesse des uns fait la pauvreté des autres. Il n'est point de sentiment plus naturel, il est vrai, lorsqu'on regarde, ainsi que je le disais tout à l'heure, la fortune publique comme un amas de pièces de cent sous à partager ; mais il n'en est pas qui se justifie moins, lorsqu'on a reconnu la nature de la richesse et les lois de sa formation. Ici encore je ne saurais mieux faire que laisser la parole à l'auteur dont j'expose les vues. « En elle-même, écrit-il, la richesse de quelques-uns, loin d'être un péril, est une ressource, l'unique ressource, car elle seule est capable de produire et de conserver des réserves. L'égalité des situations

aurait pour effet, le maintien de cette égalité aurai pour condition indispensable, l'égalité des recettes et des dépenses, la consommation totale des revenus, la disparition du capital. Le mal ne gît donc pas dans l'opulence du petit nombre, mais dans le mauvais emploi de cette opulence. »

Et ailleurs : « L'accumulation des capitaux en peu de mains est un grief; elle peut devenir un danger; mais enfin la société ne s'enrichit que par l'épargne des particuliers, car l'État, lui, n'épargne pas, bien au contraire. La richesse totale est la première condition d'une répartition satisfaisante, et l'on ne saurait économiser que le superflu. L'inégalité des fortunes est donc une indispensable condition du progrès économique.... Les riches seuls peuvent capitaliser la majeure partie, quelquefois la presque totalité de leurs revenus. L'inégalité dont on se plaint accumule au profit de tous des réserves indispensables à la sécurité commune aussi bien qu'à l'exécution de toute œuvre importante. Rien ne saurait la remplacer. »

Le seul point sur lequel je ne sois pas d'accord avec M. Secrétan, et ce n'est qu'une question secondaire, est le jugement trop absolu qu'il porte sur le luxe. Il y a longtemps que l'économie politique me paraît faire fausse route en cette matière. Bentham a écrit une *Défense de l'usure;* j'imagine qu'il ne serait pas plus difficile d'écrire l'apologie du luxe. Les deux questions ne manquent pas, d'ailleurs, d'une certaine analogie. La notion du luxe comme celle de l'usure est relative; le taux de

l'intérêt de l'argent dépend des circonstances dans lesquelles se fait le prêt, et, quant au luxe, ce qui est dépense extravagante pour l'un est dépense naturelle, quelquefois même obligatoire pour l'autre. L'appréciation, dans l'un et l'autre cas, échappe aux règles précises; c'est affaire de moralité plus que de principe.

M. Secrétan fait comme tous les économistes : il invoque la distinction entre le travail reproductif et celui qui sert uniquement à faire vivre le travailleur sans rien ajouter au capital social. Faire vivre des hommes, c'est bien déjà quelque chose; mais la vérité est que la question est mal posée. Ceux qui condamnent le luxe, c'est-à-dire les dépenses d'agrément par opposition aux dépenses utiles, le condamnent, comme notre auteur, sous prétexte que la production du luxe est « autant de bras enlevés aux travaux qui amélioreraient la condition du grand nombre en faisant baisser le prix des objets vraiment utiles ». Or, c'est là supposer qu'il y a du travail utile ou reproductif pour tout le monde, et que tous sont aptes à s'y livrer, ce qui ne me paraît nullement prouvé. Je voudrais qu'un de nos censeurs prît la peine de se promener le long de nos boulevards en y comptant les magasins devant lesquels il passe et, parmi ces magasins, ceux qui représentent des industries de luxe. Après quoi je lui demanderais ce que deviendraient, dans une société plus utilitaire, les milliers d'ouvriers qui gagnent leur vie par ces industries, et s'il est bien sûr qu'ils pourraient tous être employés à des labeurs plus strictement profitables.

L'erreur vient de ce qu'on applique des idées absolues à une question où tout est relatif. Si l'on dit que le travail reproductif est le plus utile, on ne fait qu'énoncer une tautologie, et, si l'on se borne à dire qu'il mérite d'occuper les meilleures forces d'une nation, il n'en résulte pas que les industries de luxe soient un fruit condamnable de la civilisation. Le plaisir a ses droits aussi bien que le besoin. Le superflu peut être dit nécessaire. Le tout est de mettre chaque chose à sa place et en son rang. Qu'on distingue les utilités, qu'on mesure les services, mais qu'on n'exclue pas, qu'on ne proscrive pas en un sujet où tout est affaire de degrés. Qui me dira si un parapluie ou un mouchoir de poche est un objet de nécessité ou un objet de luxe, et si le travail auquel je le dois peut être tenu pour reproductif?

Toute cette discussion, du reste, j'ai hâte de le répéter, n'est qu'incidente dans le livre de M. Secrétan; elle n'a rien de commun avec la thèse et les conclusions de l'écrivain. Quant à ces conclusions, on les pressent. La société est en présence d'une contradiction semblable à celle que nous livrait tout à l'heure la situation politique. En politique, la démocratie prétend se fonder sur la justice et elle aboutit au mépris des droits. Même opposition dans l'industrie entre la théorie et la réalité. L'intérêt personnel demeure le seul mobile efficace du travail, la liberté forme la condition du travail laissé à l'intérêt personnel, et la concurrence découle naturellement de cette liberté. Oui, mais la concurrence écrase le faible, le régime qu'elle constitue répugne à l'huma-

nité, et nous nous voyons enfermés dans cette antinomie : une loi à la fois nécessaire parce qu'elle est naturelle, et désastreuse parce qu'elle fait des victimes. Est-ce à dire que nous devions en prendre notre parti? M. Secrétan ne le pense pas. La solution, selon lui, serait dans des sacrifices volontaires de la part des riches, dans des accords librement consentis, dans des rapports affectueux entre des hommes qui ont besoin les uns des autres. A merveille, seulement cela revient à dire qu'il faudrait une réforme morale dans les classes qui sont encore en possession de la culture et de la fortune, et le lecteur ne tarde pas à s'apercevoir qu'il a été amené en face d'un second problème, non moins ardu assurément que le premier : comment obtenir la réforme dont il s'agit? J'ajoute que c'est précisément là que l'écrivain voulait nous conduire. Sa dissertation politique et économique n'avait d'autre but que de servir d'introduction à des discussions plus conformes aux études habituelles de l'auteur. Le mal a été décrit, et de main de maître, par le publiciste; c'est le philosophe maintenant qui va nous indiquer le remède. « Dans un temps, dit-il en terminant sa première partie, où les freins moraux subsistent seuls, où tout dépend plus manifestement que jamais de la volonté des individus, redresser cette volonté, préciser l'idée du devoir, ranimer le sentiment du devoir en le mettant à sa place, au centre de la vie et de la pensée, telle est la question véritable, tel est l'objet de notre effort. »

II

J'ai montré dans un premier article comment M. Secrétan posait le problème que nous offre l'état de la société à la fin de notre XIXe siècle. La civilisation va-t-elle s'écrouler dans l'incendie allumé par les haines qui couvent? L'auteur ne croit pas la catastrophe inévitable, mais à une condition : c'est que la société se retrempe dans le sentiment de l'obligation morale, c'est que la civilisation retrouve la foi au devoir et, avec cette foi, toutes les croyances que celle-ci suppose ou entraîne. On voit quel est le lien, peut-être un peu ténu, un peu artificiel, par lequel M. Secrétan rattache l'exposition de ses convictions religieuses à celle de ses vues politiques et économiques. On ne risque guère de se tromper, d'ailleurs, en supposant que les deux parties du volume qui traitent de la religion et de la philosophie, et qui en forment plus des deux tiers, sont pour l'auteur le plus important, le plus cher de sa pensée.

J'ai été embarrassé, je l'avoue, pour savoir de quelle manière je présenterais les conceptions philosophiques de l'écrivain. Le plus naturel aurait été, ce semble, de les discuter dans l'ordre où il nous les offrait; d'un autre côté, ces idées étaient le plus souvent si particulières, elles prenaient une forme si personnelle, que je me suis demandé s'il ne convenait pas d'y chercher les révélations d'une vie intérieure plutôt que la cohérence

d'un système. Il m'a paru qu'il y avait, dans le volume de M. Secrétan, quelque chose de plus intéressant que ses spéculations, à savoir sa personne même, le spectacle d'une âme pieuse et d'une vigoureuse intelligence aux prises avec cette grave question : le christianisme a-t-il encore un message pour les hommes de notre temps?

Une âme qui veut croire et un esprit qui veut comprendre, tel est M. Secrétan; un croyant qui demande à la philosophie la raison de sa foi, et un philosophe résolu à mettre sa philosophie d'accord avec sa croyance.

Il y a un fort beau passage dans le livre qui nous occupe; c'est celui où l'écrivain raconte comment Dieu se révéla à lui. Sa conversion fut subite : un cas moins rare qu'on ne croit; n'est-ce pas celui des saint Paul, des saint Augustin, des Pascal? Les grands amours ne naissent-ils pas à première vue? Et qu'est-ce qu'une conversion si ce n'est l'âme surprise et éprise à la vue de la beauté souveraine resplendissant dans sa nuit?

« Dans ses pages les moins oubliées, écrit M. Secrétan, Théodore Jouffroy retrace avec une éloquence un peu voulue la nuit où s'écroulèrent les croyances de sa jeunesse : si j'ai quelquefois envié ce don d'éloquence, c'eût été pour fixer l'instant où, dans une soirée d'hiver, sur la terrasse d'une vieille église, je sentis entrer en moi, avec le rayon d'une étoile, l'intelligence de cet amour (l'amour de Dieu). Il y a bien cinquante ans de cela, car mon foyer n'était pas fondé; je rentrai avec quelque hâte, j'essayai de me concentrer et d'adorer.

Pressé de traduire l'impression reçue en pensées distinctes, j'écrivis avec une impétuosité que j'ignorais et qui n'est jamais revenue, je m'efforçai de graver l'éclair sur des pages que je n'ai jamais relues. Je crois que le cahier qui les renferme est encore là, mais je n'ose l'ouvrir, certain que l'écart serait trop grand entre la lumière aperçue et les mots tracés alors par la plume. Depuis ce moment j'ai vécu, j'ai souffert, j'ai eu des torts dont le souvenir me laboure, j'ai essayé de bâtir des systèmes que j'ai laissé tomber avec assez d'indifférence, j'ai vu les difficultés se dresser l'une au-dessus de l'autre, j'ai compris que je n'avais réponse à rien, mais je n'ai jamais douté. Nous sommes aimés. Dieu nous veut quand même : je le crois quand même, c'est bien le moins! »

Récit mémorable, n'est-ce pas? bien que l'éloquence, pour le dire en passant, y soit aussi un peu *voulue*. On fait toujours plus ou moins la toilette de sa plume pour ces morceaux-là. Mais M. Secrétan n'a jamais su se défendre d'une pointe d'aigreur ou d'ironie à l'égard de ceux qu'ont abandonnés les croyances de leur jeunesse.

« Je n'avais réponse à rien, mais je n'ai jamais douté » ; cela revient à dire, si je ne me trompe, et vingt passages confirmeraient au besoin cette conclusion, que la croyance de M. Secrétan est en dehors et au-dessus des arguments. Il croit, malgré les difficultés qu'il trouve à croire, il croit malgré les raisons qu'il aurait de ne pas croire, il croit sans autre motif que sa foi même. Comme cette foi ne repose point sur des preuves, les

objections ne sauraient non plus l'entamer. M. Secrétan a par devers lui, dans le fond de son être, un élément de certitude indépendant de la science. M. Secrétan est un mystique.

Là n'est point, toutefois, ce qui le distingue. Tout croyant, en définitive, est un mystique; seulement, à la plupart des croyants le mysticisme est facile; n'ayant pas de besoins intellectuels très éveillés, ils ne rencontrent guère les objections sur leur chemin, ou ils n'en comprennent qu'à demi la gravité, et ils passent outre. Il n'en est pas ainsi de M. Secrétan, qui, s'il est un homme religieux, est en même temps un penseur. Les problèmes généraux de l'existence ont de bonne heure fasciné son imagination. Il a toute sa vie éprouvé le besoin d'une conception du monde qui lui rendît compte de tous les phénomènes. Il est né métaphysicien, et, dès lors, chrétien comme sa conversion l'a fait, il s'est posé pour tâche la conciliation d'une croyance donnée avec les hautes et libres spéculations. Tous ses livres ont été des essais de ce genre et c'est ce qui fait l'intérêt, j'allais dire le drame, de celui qui nous occupe.

Pour arriver à un système du monde qui soit chrétien, ou, ce qui revient au même, à un christianisme qui s'accorde avec le système du monde, il faut trouver un élément commun à ces deux ordres de faits, un principe qui soit à la fois celui de la religion et celui de l'univers. Il faut une notion assez générale pour comprendre toutes les autres, et, si l'on me pardonne l'inconvenance de l'expression, une bobine sur laquelle se

dévide tout l'écheveau. La bobine a pris successivement bien des noms; on a déroulé l'univers autour des notions les plus diverses, l'être, la substance, l'idée, la volonté. J'ai sous les yeux un ouvrage dans lequel l'absolu est représenté par l'axiome que tout objet est identique avec lui-même. Conformément à l'inspiration particulière de sa philosophie, M. Secrétan, lui, a pris son point d'appui spéculatif dans la conscience morale. Il s'est attaché, comme Kant, au sentiment du devoir. N'est-il pas vrai que la conscience, lorsqu'elle nous impose une obligation, s'exprime avec une autorité souveraine? qu'il n'est point permis de discuter ses injonctions? que celui qui nie son inviolabilité est un malhonnête homme avec lequel on est tout excusé de ne pas vouloir converser? Et ne tenons-nous pas ainsi le principe que nous cherchions, le ferme terrain sur lequel se pourront rencontrer la métaphysique et la théologie? M. Secrétan, qui s'est attaché à cette trouvaille avec l'empressement d'une noble nature, heureuse de découvrir écrits au ciel ses titres de noblesse, n'est point indifférent, du reste, aux facilités que la discussion peut tirer d'une position si élevée. Quand un écrivain se sent en possession de l'absolu, et quand cet absolu est celui du devoir, les adversaires risquent assez d'être renvoyés parmi les malhonnêtes gens. « Il est clair, lisons-nous, que le bien moral, primant tout, contient les raisons de tout. Nul ne saurait contester cela sans se renier lui-même, car c'est se mentir à soi-même ou proclamer son ignominie que de mettre quelque chose en balance avec la probité. »

L'inconvénient de l'argument, c'est qu'il est trop commode.

S'il est certain que M. Secrétan abuse un peu du dédain qu'autorise l'élévation morale où il s'est placé, s'il y a quelque chose de légèrement sectaire dans sa façon de traiter ceux qui ne parviennent pas à partager ses convictions, s'il prend trop facilement avec les dissidents l'attitude du croyant au regard de l'hérétique, je m'empresse d'ajouter qu'il est impossible néanmoins de pousser la bonne foi plus loin qu'il ne fait. Il a des partis pris, mais il les confesse. Il forge des hypothèses, mais il les donne pour ce qu'elles sont. Après avoir travaillé de son mieux à éclaircir les difficultés, il reconnaîtra de bonne grâce qu'il n'a qu'à moitié réussi à se persuader lui-même. De là tout ensemble une faiblesse et un charme. Celui qui voudra pleinement goûter le livre, je l'ai déjà indiqué, devra le prendre beaucoup moins pour un traité d'apologétique capable de fermer la bouche à des adversaires, que pour les confessions d'un philosophe engagé dans des aventures dont toutes n'ont pas également réussi. On ne met pas le public dans la confidence de ses incertitudes, de ses défaites, lorsqu'on veut exercer une action sur lui, mais, à parler de soi avec cette ingénuité, on mérite l'estime, on inspire la confiance et on éveille l'intérêt.

Une fois que M. Secrétan a trouvé dans la conscience morale un fondement assez solide pour porter une construction spéculative de l'univers, il y édifie toute une cathédrale de propositions philosophiques et religieuses.

La dogmatique chrétienne y entre tout entière, y compris la chute, l'incarnation, la trinité. C'est de ces entreprises comme les ont conçues des penseurs du moyen âge, et comme on y prenait plaisir, en Allemagne, il y a quelque cinquante ans. En revanche, j'y insiste, il n'est pas un article de ce *credo* qui ne soit tempéré par des aveux d'une admirable candeur. Le libre arbitre, par exemple; il nous le faut absolument, puisque, sans la liberté, il ne saurait y avoir d'obligation; mais M. Secrétan ne sait guère d'autres raisons de l'admettre que cette nécessité même. « Nous pouvons, dit-il, et nous devons en affirmer la réalité, tout en restant fort sensibles aux raisons qui poussent nombre de savants à l'éliminer. » Au sujet de Dieu même et des preuves de son existence, notre philosophe n'est rien moins que triomphant : pour peu qu'il soit possible de croire en Dieu, se borne-t-il à avancer, nous devons y croire; c'est la planche qui soutient notre tête au-dessus des flots. Il ne dissimule pas les « effroyables démentis » que l'expérience oppose à la conviction que le bien est la raison d'être des choses. D'où vient le mal? « L'impossibilité de trouver à cette question une réponse médiocrement satisfaisante, écrit M. Secrétan, nous paraît une des principales sources de l'incrédulité contemporaine et du succès de ces systèmes qui cherchent à comprendre le monde sans Dieu. » Le péché originel est bien utile, et nous ne savons vraiment ce que nous ferions sans lui; mais le péché originel lui-même n'explique pas tout, puisqu'il ne rend point compte des

différences de conditions naturelles entre les individus. Quant à la rédemption, le principal argument pour y recourir est que « tous les autres chemins sont barrés », et quant à la vie à venir, « impossibilité de se fixer dans une théorie parfaitement satisfaisante ». On le voit, si M. Secrétan ne croit pas *quia absurdum*, il sait croire, quand il le faut, *etiamsi absurdum*. Le fil a beau lui casser dans la main, il retient le peloton et cela lui suffit. « Finalement, s'écrie-t-il quelque part avec une résignation que je voudrais moins héroïque, finalement nous ne savons rien de rien, nous ne comprenons rien à rien, nous devons croire et nous croyons au mépris de toutes les apparences contraires. »

Il me paraît difficile, dans ces conditions, que M. Secrétan se soit fait beaucoup d'illusion sur l'efficacité du remède qu'il avait à nous proposer pour la guérison morale de la société. Poser en principe l'antagonisme de la raison et de l'expérience, ou, comme l'écrivain s'exprime encore, l'antagonisme de l'évidence intérieure et de l'évidence des faits n'est guère le moyen de se faire écouter d'une génération aussi obstinément réaliste que la nôtre. Avouer que ce qu'il nous faudrait ce serait une religion intelligible et qui répondît, « sans heurt ni hiatus », aux besoins de la conscience, c'était condamner d'avance une tentative dans laquelle, nous nous en sommes aperçus, les heurts et les hiatus ne font pas défaut. La démonstration est tout entière trop tâtonnante, trop laborieuse, en beaucoup de passages trop subtile pour qu'on puisse s'en promettre un grand

succès de persuasion. M. Secrétan me pardonnera-t-il de lui rendre mon impression? Son livre me fait l'effet d'un monde mis en équilibre sur la pointe d'une aiguille, un prodige de dextérité assurément, mais qui ne donne pas le sentiment d'une grande force de résistance. On pourrait ajouter, enfin, que ce livre est trop protestant, qu'il suppose trop des lecteurs plus ou moins habitués à se rendre compte de leurs croyances, qu'il fait abstraction, par conséquent, des nombreuses populations dans lesquelles la religion est surtout regardée comme une soumission donnée en blanc à une autorité enseignante.

C'est ainsi que je suis ramené, encore une fois, au point de vue où l'auteur nous a lui-même placés, lorsqu'il a écrit dans un passage touchant : « Nous ne pouvons que mettre notre âme à nu devant le lecteur, espérant qu'il résultera quelque bien d'une parfaite sincérité. » Oui, une âme à nu, une âme agitée entre des croyances qui font sa joie et sa force et des besoins d'esprit qu'il s'agit de concilier avec ces croyances. L'auteur représente, je dirais presque qu'il symbolise l'état d'une société placée entre deux âges historiques, entre les traditions dont a vécu le passé et les notions nouvelles que nous impose à tous le progrès de la pensée. M. Secrétan n'est pas, en effet, le seul à subir cette crise. Combien n'en ai-je point connu de ces victimes du tragique conflit des civilisations! On s'en tire comme on peut, chacun à sa façon. Les uns, nous le voyons, essaient de fondre les contradictions dans un système du monde. Les procédés sont violents, les

rouages de la machine crient; on en est quitte pour se boucher les oreilles afin de ne pas trop entendre le grincement, et l'on excuse le caractère des procédés par la sainteté de l'intention. D'autres aiment mieux laisser la plaie ouverte que d'y appliquer des remèdes équivoques; ils souffrent et se plaisent même à sonder leur souffrance; ils acceptent la contradiction dont ils sont les victimes et se livrent, tour à tour, aux exigences de la raison et à celles de la tendresse. Ils font comme Amiel qui, par moments, déchirait si résolument le voile dont le train de la vie recouvre l'universel néant, et qui, à d'autres heures, pouvait écrire ces adorables lignes : « Dans ton être ironique et désabusé il y a un enfant, un simple, un génie attristé et candide, qui croit à l'idéal, à l'amour, à la sainteté, à toutes les superstitions angéliques. »

Je ne sais si, après ce que nous en avons vu, il est bien nécessaire de soumettre le système de M. Secrétan à un examen approfondi. Ce point même de départ, où l'auteur s'appuie avec tant d'assurance, ne peut-il être contesté? Quand on s'imagine rencontrer dans le caractère impératif du devoir un principe absolu pour la pensée, ne fait-on pas une confusion? Nous nous sentons liés en nous-mêmes, il est des obligations qui n'admettent pas de compromis : *potius mori quam fœdari*; mais de cette donnée subjective tirer une abstraction, le devoir, et l'ériger en principe des choses, ô métaphysique, ce sont là de tes coups! les sceptiques diraient : de tes tours de passe-passe.

Le défaut de la métaphysique de M. Secrétan, c'est, avant tout, d'être une métaphysique. L'auteur reconnaît lui-même quelque part qu'il est des choses que nous paraissons condamnés à ignorer toujours, « parce que notre pensée ne saurait s'affranchir des conditions de sa propre existence ». Mais tel est le cas du genre tout entier de spéculation auquel il a consacré de si beaux efforts. L'auteur se fait la partie trop belle en tenant pour admis ce qui constitue la question des questions, je veux dire la légitimité d'une recherche des premiers principes. Il ne comprend pas qu'on renonce à se demander pourquoi est l'univers; c'est, dit-il, renier sa propre raison, c'est se mutiler; ne serait-ce pas plutôt tout simplement reconnaître les limites de la connaissance?

Tandis que la science est bornée aux propositions susceptibles d'un contrôle expérimental, la philosophie, selon M. Secrétan, recherche « quelle idée on peut raisonnablement se faire de ce fond des choses où la science n'atteint pas ». La philosophie, ajoute-t-il, a deux guides pour cette tâche, la logique et la morale : la morale qui nous donne l'absolu sous la forme du devoir, la logique qui « nous oblige à remonter de cause en cause jusqu'à ce que nous ayons atteint une cause qui ne puisse être causée, mais qui soit la première en vertu de son idée même ». En vertu de son idée! Mais cette idée, c'est celle que voulez bien vous en faire, et, si cette cause est cause première, c'est que vous avez glissé dans votre définition ce qu'il fallait pour cela.

Bien qu'il y ait beaucoup de polémique dans le livre de M. Secrétan, il m'a paru que, parmi tant d'adversaires, il en avait oublié un. Je n'ai pu lire son volume sans me représenter, à chaque page, quelque phénoméniste, ou agnostique, ou darwiniste (le nom ne fait rien à la chose), et les fins de non-recevoir qu'un pareil lecteur opposerait certainement aux prétentions de l'auteur. Rien de plus haut et de plus sacré que le devoir, dirait-il; là-dessus point de dissentiment; mais pourquoi ne pas reconnaître tout simplement, dans la morale, l'expression des rapports nécessaires des hommes à l'état de société, et, dans le langage impératif de la conscience, l'effet d'une éducation séculaire? Pour la logique, elle vous oblige, dites-vous, à recourir à cette cause première dont nous parlions tout à l'heure. Eh bien, non; l'expression même de cause première implique contradiction; le principe de causalité par obéissance, auquel vous vous mettez en route pour remonter d'échelon en échelon, ne vous permet pas plus de vous arrêter au créateur qu'à la création. Si l'œuvre suppose un ouvrier, l'ouvrier suppose tout aussi bien un père et une mère qui lui aient donné le jour. Si la tortue qui supporte l'éléphant nage dans une mer de lait, il faut que ce lait vienne de quelque part.

Je ne nie pas, je mets un point d'interrogation. Je doute, c'est-à-dire j'attends. Je suis prêt à tout recevoir, même une cause qui n'est pas causée, pourvu qu'on me donne des arguments, et je prends le mot dans le sens le plus général, des raisons de croire.

Il est une disposition dont je ne cesse de m'étonner. Comment se fait-il qu'on ait tant de peine à se résoudre à ignorer, tant de peine à se rappeler que nous sommes enfermés dans les limites des sens de notre corps et des catégories de notre raison, tant de peine à s'affranchir du besoin de prêter aux choses les modalités de notre conscience et les conditions de notre vie? On demande la signification de l'univers; mais c'est déjà attribuer à cet univers une âme si c'est un être, lui supposer un but si c'est une œuvre, et dans l'un et l'autre cas le ramener à la mesure de notre expérience. Tout, dans ces discussions, revient, en effet, à cette question préalable : les droits de l'anthropomorphisme. Il eût été digne de M. Secrétan de s'en rendre plus clairement compte et de saisir la difficulté corps à corps [1].

Le livre de M. Secrétan n'en conserve pas moins le mérite d'avoir mis dans tout son jour la différence de deux méthodes. L'une se place en présence du vaste domaine des faits, et parmi ces faits elle rencontre le sentiment de l'obligation auquel elle rend tous les honneurs qu'il convient. L'autre commence par mettre le sentiment de l'obligation en dehors du monde phénoménal, par l'ériger en un principe auquel tout devra ensuite se ramener, quelque résistance que la réalité oppose à l'opération. Il est vrai qu'on prend en même temps la précaution de frapper d'avance les contradic-

1. L'homme, dit Gœthe, ne saura jamais à quel point il est anthropomorphe.

teurs d'interdit. Reste à savoir si la science acceptera ces conditions. La pensée moderne, à laquelle M. Secrétan est bien forcé de s'adresser en définitive, ne me paraît ni d'humeur à se laisser limiter le droit d'analyse, ni de tempérament à prendre l'absolu du devoir pour autre chose que la description d'un fait psychologique, autrement dit l'énoncé d'un phénomène.

Novembre 1887.

VII

LES TABLETTES DE VICTOR HUGO[1]

Il est dit que cet homme nous causera toujours des surprises. Il n'a cessé, de son vivant, de nous étonner par le nombre et la variété de ses transformations, et voilà que du fond des caisses où s'entassaient ses œuvres inédites, sort un volume aussi inattendu qu'aucun de ceux qui l'ont précédé.

Ce n'est pas une œuvre d'art que nous donnent aujourd'hui les exécuteurs testamentaires de Victor Hugo; ce n'est pas même l'ébauche d'un livre, mais des notes prises au jour le jour, des descriptions recueillies sous l'émotion du moment, quelque chose, en un mot, comme les feuillets d'un journal intime. Seulement, moins préoccupé que d'habitude d'un rôle à soutenir et d'un effet à produire, le poète se montre ici plus ingénument. On le prend sur le fait. Le volume, à quelques égards, devient une révélation.

Aucune information n'est fournie au lecteur sur l'ori-

1. *Œuvres inédites de Victor Hugo : Choses vues.* Chez Hetzel et Quantin. 1887.

gine de ces pages. Nous savions par le volume de *Littérature et Philosophie mêlées* que Victor Hugo tenait un journal de ses idées, mais avait-il l'habitude de noter également les événements de sa vie? Les fragments qui nous sont livrés aujourd'hui sont-ils tirés de tout un recueil de fragments semblables? Y a-t-il eu choix, et ce choix est-il définitif? N'avons-nous pas d'autres volumes à espérer? A ces questions point de réponse. Les éditeurs ont compris qu'il est habile de ne satisfaire qu'à moitié les curiosités qu'on excite.

Ce qui est certain, c'est que le volume est du plus vif intérêt. Les maniérismes de l'auteur s'y font moins sentir que dans ses autres ouvrages, et l'on devine pourquoi. Victor Hugo, je viens de le dire, y pense moins au public. S'il pose, c'est devant lui-même, affaire d'habitude. Si le procédé reparaît, c'est qu'il est devenu pli involontaire. Dès la première ligne, par exemple, une antithèse : « Rue Saint-Florentin, il y a un palais et un égout. » A la dernière page, non-sens pompeux : « L'Humanité a un synonyme : Égalité. » Ailleurs la banalité qui affecte un air de profondeur : « Dans nos souvenirs la mort touche la naissance. » La sensiblerie humanitaire, enfin, se payant de phrases. Les réfugiés de Jersey avaient découvert parmi eux un misérable qui les trahissait, et comme ils voulaient lui faire un mauvais parti : « Il y a deux êtres dans Hubert, leur oppose Victor Hugo, un mouchard et un homme. Le mouchard est infâme, l'homme est sacré. » Le poète ne veut pas même qu'on visite les poches du coupable. « Le garder

à vue, c'est attenter à sa liberté; le fouiller, c'est toucher à sa personne; » ce qui, du reste, est incontestable. Mais, pour le dire en passant, quel singulier traste que ce respect pour le traître qui a vendu ses frères et le besoin de frapper, de flétrir, de faire hurler de douleur, qui a inspiré les *Châtiments!*

J'ai été frappé d'une chose. On sait dans quel esprit d'utopie et avec quels abus de rhétorique, Victor Hugo aborde le plus souvent les questions sociales. Il se plaît à partager les rêves et à caresser les passions des foules. Cependant le même homme est capable de voir clair, et il y a dans le volume qui nous occupe, à propos d'une fête donnée par le duc de Montpensier en 1847, une page admirable de justesse et de mesure dans la justesse. On y rencontre réunis deux sentiments qui s'excluent la plupart du temps, celui du rôle de la richesse dans la vie des peuples, et celui du péril que crée pour l'État le contraste entre la misère des uns et l'opulence des autres. Nous croyons avoir affaire à un poète, ou même à un flatteur de la démagogie, et il se trouve que nous avons devant nous un penseur à la fois et un politique. Et dans quel simple et ferme langage ces graves vérités ne sont-elles pas rappelées!

« M. de Montpensier, en dépensant deux cent mille francs, a fait dépenser un million. Voilà, dans cet instant de misère, douze cent mille francs en circulation au profit du peuple; il devrait être content. Eh bien, non. Le luxe est un besoin des grands États et des grandes civilisations; cependant il y a des heures où il ne faut

pas que le peuple le voie.... Quand on montre le luxe au peuple dans des jours de disette et de détresse, son esprit, qui est un esprit d'enfant, franchit tout de suite une foule de degrés ; il ne se dit pas que ce luxe le fait vivre, que ce luxe lui est utile, que ce luxe lui est nécessaire ; il se dit qu'il souffre et que voilà des gens qui jouissent; il se demande pourquoi tout cela n'est pas à lui, il examine toutes ces choses, non avec sa pauvreté qui a besoin de travail et par conséquent besoin des riches, mais avec son envie. Ne croyez pas qu'il conclura de là : eh bien ! cela va me donner des semaines de salaires et de bonnes journées. Non, il veut, lui aussi, non le travail, non le salaire, mais du loisir, du plaisir, des voitures, des chevaux, des laquais, des duchesses. Ce n'est pas du pain qu'il veut, c'est du luxe. Il étend la main en frémissant vers toutes ces réalités resplendissantes qui ne seraient plus que des ombres s'il y touchait. Le jour où la misère de tous saisit la richesse de quelques-uns, la nuit se fait, il n'y a plus rien, rien pour personne. Ceci est plein de péril. Quand la foule regarde les riches avec ces yeux-là, ce ne sont pas des pensées qu'il y a dans tous les cerveaux, ce sont des événements. »

Victor Hugo, ici, a deux courages ; le courage de regarder le péril en face : « Les riches, écrit-il, sont en question dans ce siècle comme les nobles au siècle dernier. » Et il a le courage de montrer la vanité des revendications dont il parle; ce n'est pas la pauvreté, c'est l'envie qui les dicte, et c'est à la richesse que la pau-

vreté s'en prend, sans se douter que, la richesse supprimée, « il n'y a plus rien pour personne ».

Mais j'ai hâte d'en venir à ce qui fait le principal intérêt du livre, je veux dire les lumières qu'il jette sur la personne du poète. Comme Victor Hugo prend de simples notes, comme il enregistre ses impressions dans leur sincérité du premier moment, il nous permet de surprendre quelques-uns des secrets de sa manière d'écrire. On voit à découvert l'une des plus étranges organisations poétiques qui aient existé, et la constitution de ce cerveau explique les particularités de ce génie.

On ne lit pas vingt pages sans s'en convaincre : l'œil chez Victor Hugo avait une puissance particulière. Il percevait avec rapidité et exactitude ; il embrassait à la fois l'ensemble et les détails ; rien ne lui échappait, et ce qui s'y retraçait s'y gravait ; cet œil n'oubliait pas. D'un autre côté, voyant tout, et avec la même précision, il ne voyait pas en perspective. L'accident infime, le trait extérieur, étranger, était perçu avec la même exactitude et noté avec le même soin que l'aspect général. Caussidière, au lendemain du 15 mai, monte à la tribune ; il a une redingote noire, à un seul rang de boutons et boutonnée jusqu'à la cravate. Odilon Barrot sort un instant de la salle ; son habit est vert russe. Le chancelier Pasquier rencontre le poète et le fait monter dans sa voiture ; cette voiture est garnie de velours épinglé gris.

L'exemple le plus frappant de cette optique de Victor

pas que le peuple le voie.... Quand on montre le luxe au peuple dans des jours de disette et de détresse, son esprit, qui est un esprit d'enfant, franchit tout de suite une foule de degrés ; il ne se dit pas que ce luxe le fait vivre, que ce luxe lui est utile, que ce luxe lui est nécessaire ; il se dit qu'il souffre et que voilà des gens qui jouissent; il se demande pourquoi tout cela n'est pas à lui, il examine toutes ces choses, non avec sa pauvreté qui a besoin de travail et par conséquent besoin des riches, mais avec son envie. Ne croyez pas qu'il conclura de là : eh bien ! cela va me donner des semaines de salaires et de bonnes journées. Non, il veut, lui aussi, non le travail, non le salaire, mais du loisir, du plaisir, des voitures, des chevaux, des laquais, des duchesses. Ce n'est pas du pain qu'il veut, c'est du luxe. Il étend la main en frémissant vers toutes ces réalités resplendissantes qui ne seraient plus que des ombres s'il y touchait. Le jour où la misère de tous saisit la richesse de quelques-uns, la nuit se fait, il n'y a plus rien, rien pour personne. Ceci est plein de péril. Quand la foule regarde les riches avec ces yeux-là, ce ne sont pas des pensées qu'il y a dans tous les cerveaux, ce sont des événements. »

Victor Hugo, ici, a deux courages ; le courage de regarder le péril en face : « Les riches, écrit-il, sont en question dans ce siècle comme les nobles au siècle dernier. » Et il a le courage de montrer la vanité des revendications dont il parle; ce n'est pas la pauvreté, c'est l'envie qui les dicte, et c'est à la richesse que la pau-

vreté s'en prend, sans se douter que, la richesse supprimée, « il n'y a plus rien pour personne ».

Mais j'ai hâte d'en venir à ce qui fait le principal intérêt du livre, je veux dire les lumières qu'il jette sur la personne du poète. Comme Victor Hugo prend de simples notes, comme il enregistre ses impressions dans leur sincérité du premier moment, il nous permet de surprendre quelques-uns des secrets de sa manière d'écrire. On voit à découvert l'une des plus étranges organisations poétiques qui aient existé, et la constitution de ce cerveau explique les particularités de ce génie.

On ne lit pas vingt pages sans s'en convaincre : l'œil chez Victor Hugo avait une puissance particulière. Il percevait avec rapidité et exactitude ; il embrassait à la fois l'ensemble et les détails ; rien ne lui échappait, et ce qui s'y retraçait s'y gravait ; cet œil n'oubliait pas. D'un autre côté, voyant tout, et avec la même précision, il ne voyait pas en perspective. L'accident infime, le trait extérieur, étranger, était perçu avec la même exactitude et noté avec le même soin que l'aspect général. Caussidière, au lendemain du 15 mai, monte à la tribune ; il a une redingote noire, à un seul rang de boutons et boutonnée jusqu'à la cravate. Odilon Barrot sort un instant de la salle ; son habit est vert russe. Le chancelier Pasquier rencontre le poète et le fait monter dans sa voiture ; cette voiture est garnie de velours épinglé gris.

L'exemple le plus frappant de cette optique de Victor

Hugo est le chapitre sur les funérailles faites à Napoléon en 1840. On est étourdi de cette énumération de choses vues et de la manière dont elles sont vues, de cette faculté d'observation, prête, comme la plaque du photographe, à réfléchir instantanément tout ce qui lui est présenté. Ce sont des milliers de sensations qui se produisent à la fois, chacune nette, précise, caractérisée, avec de beaux mots, cela va sans dire, de ces mots de poète qui peignent : « Paris tout entier s'est versé d'un seul côté de la ville comme un liquide dans un vase qui penche. » Et quand le catafalque paraît enfin : « Une immense clameur enveloppe cette apparition. On dirait que ce char traîne après lui l'acclamation de toute la ville comme une torche traîne sa fumée. » Mais gardons-nous de croire que la splendeur ou le pathétique de la scène empêchent cet étrange spectateur de voir à ses pieds. Le trivial s'est réfléchi dans le champ de sa vue avec la même intensité que la chose sublime, et l'affiche d'un limonadier trouvera sa place dans le récit, au milieu des magnificences de la cérémonie.

Quelques mois après les funérailles de Napoléon, Victor Hugo va aux Invalides, où le cercueil de l'empereur était provisoirement déposé dans la chapelle Saint-Jérôme. Il s'arrête au seuil, et, en un moment, l'inventaire est dressé. « Une grande archivolte avec une haute portière de drap violet assez chétif, imprimé de grecques et de palmettes d'or; au sommet de la portière, l'écusson impérial en bois peint; à gauche, deux faisceaux de drapeaux tricolores surmontés d'aigles qui avaient l'air

de coqs retouchés pour la circonstance; des invalides décorés de la Légion d'honneur, la pique à la main; la foule silencieuse et recueillie entrant sous la voûte; au fond, à une profondeur de huit à dix pas, une grille de fer peinte en bronze; sur la grille, qui est d'une ornementation lourde et molle, des têtes de lion, des N dorées qui ont l'air de clinquant appliqué, les armes de l'empire, la main de justice et le sceptre surmonté d'une figurine de Charlemagne assis, la couronne en tête et le globe en main; au delà de la grille, l'intérieur de la chapelle, je ne sais quoi d'auguste, de formidable et de saisissant, un lampadaire allumé, un grand aigle d'or, largement éployé, dont le ventre brillait d'un reflet de lampe funèbre et les ailes d'un reflet de soleil; au-dessous de l'aigle, sous une vaste et éblouissante gerbe de drapeaux ennemis, le cercueil dont on voyait les pieds d'ébène et les anneaux d'airain; sur le cercueil, la grande couronne impériale pareille à celle de Charlemagne, le diadème de laurier d'or pareil à celui de César, le poêle de velours violet semé d'abeilles; en avant du cercueil, sur une crédence, le chapeau de Sainte-Hélène et l'épée d'Eylau; sur le mur, à droite du cercueil, au milieu d'une rondache argentée, ce mot : *Wagram*; à gauche au milieu d'une autre rondache, cet autre mot : *Austerlitz*; tout autour, sur la muraille, une tenture de velours violet brodée d'abeilles et d'aigles; tout en haut, à la naissance de la voûte, au-dessus de la lampe, de l'aigle, de la couronne, de l'épée et du cercueil, une fresque, et dans cette fresque l'ange du

Jugement sonnant de la Trompette sur saint Jérôme endormi, — voilà ce que j'ai vu d'un coup d'œil, et voilà ce qu'une minute a gravé dans ma mémoire pour ma vie. »

Vous croyez la description achevée ; pas encore ! Victor Hugo a remarqué comment était fait le chapeau, comment était placée l'épée sur la crédence, et il ne peut résister au besoin de le noter. L'ayant vu, il faut qu'il le redise. « Le chapeau, bas, large des bouts, peu usé, orné d'une ganse noire, de dessous laquelle sortait une très petite cocarde tricolore, était posé sur l'épée, dont la poignée d'or ciselé était tournée vers l'entrée de la chapelle et la pointe vers le cercueil. » N'est-il pas vrai qu'on reste ébahi en lisant ces pages? On se sent en face d'un phénomène. Il y a du surhumain, du fantastique dans ce don de première vue.

Mais voici où je voulais en venir. La conformation de l'œil chez Victor Hugo me paraît expliquer l'un des caractères de sa poésie. Les sensations vives demandent à s'exprimer, et elles le demandent d'autant plus impérieusement qu'elles sont plus énergiques. Victor Hugo a comme l'obsession des choses qu'il voit si bien, il veut rendre ce qu'il aperçoit sous des contours si précis, et voilà pourquoi la description tient chez lui tant de place. J'ajoute que son genre particulier de virtuosité descriptive s'explique de même. Embrassant tout, il est inépuisable, et, distinguant tout, il reproduit tout, le trivial, l'incongru comme le reste. Les détails, chez lui, ne s'atténuent pas, ne se perdent pas dans l'effet général. Le

principal et le secondaire sont sur le même plan. Il est comme la nature, il ne choisit point.

L'un des chapitres du volume qui nous occupe raconte les derniers moments de Balzac. Victor Hugo admirait sincèrement le romancier. Il l'appelle un grand esprit — ce qui est d'une exagération grotesque, — et plus loin, un génie, — ce qui se pourrait accepter, sauf interprétation. Mais l'on devine ce qui faisait le mérite du conteur aux yeux du poète. Balzac est, comme Hugo, un descriptif. Il se plaît, comme lui, à inventorier. Comme lui, il y perd le sens de la proportion et de la perspective, mais, comme lui, il y gagne de réveiller l'intérêt par l'insolite, par la disparate, par cette impression de réalité que laisse une description poussée jusqu'au procès-verbal. Balzac ne le cède pas à Hugo pour la netteté de la sensation et du rendu; quant à la force de l'imagination et à la qualité de la langue, il n'y a, cela va sans dire, aucune comparaison à établir entre eux. Hugo voit l'ensemble, ce que ne fait guère Balzac, et de plus il voit souvent beau, grandiose, merveilleux.

Les sensations de la vue ne sont pas les seules qui régissent la puissante organisation poétique dont nous parlons. Victor Hugo n'est pas moins obsédé par l'oreille, je veux dire par le mot, le vocable sonore et pittoresque, et quand les mots répondent en même temps à son genre d'imagination, à son goût pour l'illimité et le mystérieux, c'est une véritable tyrannie qu'ils exercent sur l'écrivain. Ils bourdonnent alors dans sa cervelle, ils se pressent sous sa plume, blasonnent son vers sans

souci du sens. Il faut dire que cette sorte d'hallucination a fort augmenté dans la troisième manière du poète, à partir des *Contemplations*. Elle a atteint son maximum d'intensité dans la *Légende des siècles*. C'est là que l'abîme, le gouffre, le sombre, l'obscur, l'âpre, le hagard produisent un effet qui voudrait être terrible et qui n'est que burlesque. J'ai compté *ombre* vingt-cinq fois en cinquante pages. Il est de ces mots que l'écrivain prend dans un sens à lui, et qui répondent à quelque particularité de son appareil nerveux, à moins pourtant, ce qui est possible, qu'ils soient tout simplement dus à un besoin de singularité. Une clairière, une armure, un cheval, des vers, l'univers lui-même, tout devient *fauve*. Racine est *effaré*! Ce qui rend si difficile de juger Victor Hugo c'est qu'on est toujours partagé avec lui entre l'admiration pour l'une des plus surprenantes organisations poétiques qui aient jamais existé, et le sentiment contraire qu'excitent des caprices de tempérament, des procédés de métier et même des tours de mystificateur.

Juin 1887.

VIII

UNE HISTOIRE ANGLAISE

DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

C'est le contraire de ce que j'aurais cru. Les Anglais savent beaucoup plus généralement le français que les Français ne savent l'anglais, et, en conséquence, ils lisent beaucoup plus nos livres que nous ne lisons les leurs. Il semblait naturel d'en conclure qu'il paraîtrait chez eux, sur notre histoire littéraire, des ouvrages auxquels nous n'aurions rien à opposer comme connaissance et appréciation de la leur. Je le répète, c'est le contraire qui est vrai. Les lettres anglaises ont été, chez nous, le sujet de nombreux travaux, d'études originales et que nos voisins eux-mêmes, bien que sur leur propre terrain, n'ont point surpassés. Le doyen de Saint-Paul, M. Church, en publiant une biographie de Bacon, déclarait dernièrement que le livre de M. de Rémusat sur le même sujet fournissait le jugement le plus complet et le plus juste qui eût encore paru, tant sur le caractère que sur les écrits du philosophe homme d'État. M. Paul Stapfer a publié sur *Shakespeare et l'Antiquité* deux

volumes, dont M. Saintsbury reconnaît qu'ils sont une excellente étude. M. Jusserand vient de donner un petit livre sur *le Roman du temps de Shakespeare*, et M. Beljame a écrit, il y a quelques années, un gros volume sur *le Public et les Hommes de lettres en Angleterre au* XVIIIe *siècle*, deux ouvrages dont les auteurs n'avaient point de devanciers, mais frayaient eux-mêmes le chemin sur cette terre étrangère. Nos thèses de Sorbonne, enfin, ont donné naissance à un grand nombre de monographies sur les principaux écrivains anglais, qui ne laissent rien à désirer comme sûreté d'informations et comme agrément, telles que celle de M. Stapfer sur Sterne, de M. Léon Boucher sur Cowper, etc. Ma mémoire peut me tromper, mais en regard de tous ces travaux, je ne vois rien à mettre au compte de l'Angleterre, sauf quelques articles très distingués, il est vrai, de M. Matthew Arnold sur Maurice et Eugénie de Guérin et sur Joubert. J'y joindrais le volume de M. Henry James sur nos poètes et nos romanciers modernes, si M. James n'était américain, et, à vrai dire, presque français, ayant beaucoup vécu au milieu de nous. Quant à l'histoire de la littérature française de M. Saintsbury, s'il faut y voir un témoignage de l'intérêt que l'on porte à notre littérature de l'autre côté de la Manche, il faut malheureusement aussi y reconnaître une preuve de la légèreté avec laquelle on l'étudie [1].

1. *A short history of french literature by George Saintsbury.* 2e édition, Oxford, 1884.

M. Saintsbury n'est pas le premier venu, ni son ouvrage, par conséquent, un volume sans importance et sans signification. L'auteur passe, en Angleterre, pour le grand connaisseur et le juge autorisé des choses françaises. L'histoire dont je viens d'indiquer le titre a eu une seconde édition deux ans après la première et a reçu, nous apprend la préface, un accueil aussi général que favorable. C'est à M. Saintsbury que l'*Encyclopædia britannica* a confié le département de la littérature de notre pays, tant classique que contemporaine (M. Arnold, par bonheur, s'est fait attribuer l'article Sainte-Beuve!). M. Saintsbury, enfin, passe pour présider à la critique des livres français dans un des journaux-revues hebdomadaires de Londres. Il est, on le voit, une sorte d'écrivain *représentatif*, et ce n'est pas par l'effet d'une généralisation arbitraire que je mets ses fautes sur le compte d'une superficialité nationale.

Je ne prétends pas qu'il n'y ait de l'application et même des connaissances dans le volume de M. Saintsbury. Il commence son histoire, et avec raison, par les premiers monuments de la langue, et il en consacre près de la moitié à notre moyen âge et à notre Renaissance : vaste travail pour lequel il a trouvé les matériaux préparés par l'érudition française et allemande, mais où un étranger a bien quelque mérite de chercher à se débrouiller. Le malheur veut que lorsqu'on arrive au XVIIe siècle, le nombre des auteurs et des ouvrages augmente, l'historien cède, en outre, au désir naturel d'introduire ses théories esthétiques dans la relation des

faits, et de là naissent les occasions de bien des erreurs matérielles et de bien des jugements extraordinaires. M. Saintsbury nous donne trop d'exemples des uns et des autres.

La difficulté n'est pas de découvrir les inexactitudes dans le volume de M. Saintsbury, c'est de trouver des chapitres, des notices sur des écrivains importants, qui en soient exempts. Les auteurs les plus connus n'y échappent pas. La première édition des *Contes* de La Fontaine est placée en 1662; c'est 1665 qu'il fallait écrire. La liaison du fabuliste avec Boileau, Molière et Racine, aurait été formée, selon M. Saintsbury, après la publication des *Contes* et des *Fables*, ce qui n'est vrai d'aucun des commensaux du « Mouton blanc ». La Fontaine avait connu Molière à Vaux, et Racine lui écrivait, en 1661, une lettre que nous possédons et qui prouve que leurs relations étaient plus anciennes; quant à Boileau, c'est La Fontaine, selon Brossette, qui lui avait présenté Racine. M. Saintsbury croit devoir nous donner la date de chacune des pièces de théâtre de Corneille, ce qui fait une trentaine de dates, sur lesquelles il y en a une dizaine de fausses. *Clitandre*, par exemple, n'est pas de 1630, mais de 1632, et *Rodogune* n'est pas de 1646, mais de 1644. Puisque l'auteur se réfère, et avec toute raison, à l'édition de M. Marty-Laveaux, il aurait dû la consulter pour guider sa chronologie. Je passe sur les défauts de caractère et presque de moralité (*grave faults of moral character*) que M. Saintsbury reproche à Bossuet; mais où a-t-il vu que ce grand homme ait été

nommé prédicateur du roi en 1661, et ait prononcé l'oraison funèbre de Turenne? Il avance que Bourdaloue avait, quelque temps avant sa mort, renoncé à la prédication; la vérité est qu'il avait demandé à ses supérieurs d'être débarrassé d'une fonction dont il sentait le poids après plus de trente ans d'exercice, mais qu'il ne put l'obtenir; peu de jours avant sa mort, il prêchait encore à une vêture de religieuse, et ce fut là qu'il prit la maladie dont il mourut. A l'article MASSILLON, je constate des lacunes qui sont pires que des erreurs de fait : rien sur l'émotion produite par le sermon sur le petit nombre des élus, et rien sur cette oraison funèbre de Louis XIV, qui commençait par un si mémorable trait d'éloquence. C'est par des anecdotes, des citations de ce genre qu'on caractérise un talent, qu'on dessine une physionomie. Mais c'est précisément cela, le trait, le relief, qui manque à M. Saintsbury. On en est quelquefois à se demander s'il a lu, s'il a vu seulement les livres dont il se débarrasse avec quelques mots d'éloge banal. Les *Mémoires* de madame de Staal-Delaunay, l'un des chefs-d'œuvre de notre langue, « présentent un très vif tableau » de la cour de Sceaux, voilà tout; les *Mémoires* de madame d'Épinay, si précieux et si charmants, sont mis à côté de ceux de Morellet et de Marmontel, comme « caractéristiques de l'époque ». La *Correspondance* de Grimm ne figure que pour la part qu'y prit Diderot. Les *Dialogues* de Galiani deviennent des *Lettres sur les blés*. M. Saintsbury, en revanche, n'a jamais entendu parler des *Lettres sur l'Italie*, du président de Brosses (qu'il

appelle des Brosses). « Le président des Brosses, lisons-nous, archéologue de mérite, mais surtout remarquable pour avoir été l'un des fondateurs de la science qui s'occupe des mœurs et coutumes de l'homme primitif et préhistorique ». Phrase également surprenante par ce qu'elle avance et par ce qu'elle omet!

Voltaire et Rousseau au moins échapperont-ils aux bévues qui atteignent les célébrités secondaires! Les *Confessions*, selon M. Saintsbury, pourraient être rangées parmi les romans; éloge ou satire, j'avoue ne comprendre ni la justesse ni même l'intention de cette remarque. Voltaire s'en tire encore plus mal. Le « Cultivez votre jardin » de *Candide* devient un avis qu'il faut tout faire avec soin et application. Telle serait la morale du conte. Un peu courte et un peu pataude, on le voit, comme dénouement d'un si vif récit. Martin l'avait compris autrement : « Travaillons sans raisonner, disait-il, c'est le seul moyen de rendre la vie supportable ». Mais voici qui est plus fâcheux même qu'un contre sens. L'auteur, parlant des ouvrages historiques de Voltaire, nous apprend qu'ils sont de peu d'étendue, ce qui exclut déjà l'*Essai sur les mœurs*. Deux pages plus loin, l'*Essai* est, en effet, présenté comme étant moins un livre d'histoire qu'un « traité sur la philosophie de l'histoire, avec des exemples à l'appui », et plus loin encore il est définitivement rangé parmi les écrits philosophiques de Voltaire, avec les *Remarques sur les Pensées de Pascal* et le fameux Dictionnaire. J'ai beau faire, je ne puis me défendre de l'idée que M. Saints-

bury a été induit en erreur par le titre du livre, et qu'il ne l'a jamais lu, ni feuilleté, ni peut-être vu.

Les informations de M. Saintsbury ne gagnent pas en sûreté en arrivant à la Révolution et au XIXe siècle. « André Chénier, lisons-nous, a eu du malheur avec ses éditeurs; la seule édition complète et exacte est celle de M. Gabriel de Chénier. » Personne, au contraire, n'a été plus heureux en fait d'éditeurs qu'André Chénier, personne n'en ayant jamais eu d'aussi enthousiaste, d'aussi compétent et d'aussi infatigable que M. Becq de Fouquières. Aucune édition, en revanche, n'a moins de droit à la réputation d'exactitude que celle de M. Gabriel de Chénier, ainsi que son émule s'est chargé de le montrer. — Les dix-huit dernières années de la vie de Chateaubriand sont ainsi racontées : « A partir de la Révolution de Juillet, il s'abstint fermement (*steadily*) de toucher à la politique ou aux affaires publiques, et il fut beaucoup avec la célèbre madame Récamier. » Euphémisme ou niaiserie, la dernière moitié de la phrase me paraît inimitable; pour ce qui est de la première, l'auteur oublie les brochures légitimistes, les voyages à Prague et le procès dans lequel Chateaubriand fut défendu par Berryer. Continuons. On sait quelle place l'auteur de *René* tenait parmi les amis de Joubert. M. Saintsbury, en énumérant les membres du groupe qui se réunissait chez madame de Beaumont, omet Chateaubriand et le remplace par Chénier! C'est ce qui s'appelle faire d'une pierre deux coups. Il admire fort Joubert, du reste, bien que sur une connaissance

appelle des Brosses). « Le président des Brosses, lisons-nous, archéologue de mérite, mais surtout remarquable pour avoir été l'un des fondateurs de la science qui s'occupe des mœurs et coutumes de l'homme primitif et préhistorique ». Phrase également surprenante par ce qu'elle avance et par ce qu'elle omet!

Voltaire et Rousseau au moins échapperont-ils aux bévues qui atteignent les célébrités secondaires! Les *Confessions*, selon M. Saintsbury, pourraient être rangées parmi les romans; éloge ou satire, j'avoue ne comprendre ni la justesse ni même l'intention de cette remarque. Voltaire s'en tire encore plus mal. Le « Cultivez votre jardin » de *Candide* devient un avis qu'il faut tout faire avec soin et application. Telle serait la morale du conte. Un peu courte et un peu pataude, on le voit, comme dénouement d'un si vif récit. Martin l'avait compris autrement : « Travaillons sans raisonner, disait-il, c'est le seul moyen de rendre la vie supportable ». Mais voici qui est plus fâcheux même qu'un contre sens. L'auteur, parlant des ouvrages historiques de Voltaire, nous apprend qu'ils sont de peu d'étendue, ce qui exclut déjà l'*Essai sur les mœurs*. Deux pages plus loin, l'*Essai* est, en effet, présenté comme étant moins un livre d'histoire qu'un « traité sur la philosophie de l'histoire, avec des exemples à l'appui », et plus loin encore il est définitivement rangé parmi les écrits philosophiques de Voltaire, avec les *Remarques sur les Pensées de Pascal* et le fameux Dictionnaire. J'ai beau faire, je ne puis me défendre de l'idée que M. Saints-

bury a été induit en erreur par le titre du livre, et qu'il ne l'a jamais lu, ni feuilleté, ni peut-être vu.

Les informations de M. Saintsbury ne gagnent pas en sûreté en arrivant à la Révolution et au XIXe siècle. « André Chénier, lisons-nous, a eu du malheur avec ses éditeurs; la seule édition complète et exacte est celle de M. Gabriel de Chénier. » Personne, au contraire, n'a été plus heureux en fait d'éditeurs qu'André Chénier, personne n'en ayant jamais eu d'aussi enthousiaste, d'aussi compétent et d'aussi infatigable que M. Becq de Fouquières. Aucune édition, en revanche, n'a moins de droit à la réputation d'exactitude que celle de M. Gabriel de Chénier, ainsi que son émule s'est chargé de le montrer. — Les dix-huit dernières années de la vie de Chateaubriand sont ainsi racontées : « A partir de la Révolution de Juillet, il s'abstint fermement (*steadily*) de toucher à la politique ou aux affaires publiques, et il fut beaucoup avec la célèbre madame Récamier. » Euphémisme ou niaiserie, la dernière moitié de la phrase me paraît inimitable; pour ce qui est de la première, l'auteur oublie les brochures légitimistes, les voyages à Prague et le procès dans lequel Chateaubriand fut défendu par Berryer. Continuons. On sait quelle place l'auteur de *René* tenait parmi les amis de Joubert. M. Saintsbury, en énumérant les membres du groupe qui se réunissait chez madame de Beaumont, omet Chateaubriand et le remplace par Chénier! C'est ce qui s'appelle faire d'une pierre deux coups. Il admire fort Joubert, du reste, bien que sur une connaissance

évidemment incomplète, car Joubert, à l'entendre, n'aurait écrit qu'un petit nombre de lettres, tandis que nous en possédons une centaine, un volume presque tout entier.

S'il a du goût pour Joubert, M. Saintsbury a une aversion décidée pour madame de Staël. Est-ce à ce sentiment que nous devons l'incurie avec laquelle a été rédigée la notice consacrée à cet écrivain de génie? « Elle se donnait, nous dit-on, dans le monde et dans les lettres, les airs d'une Héloïse » : impertinence vulgaire, qui n'a pas même le mérite de toucher juste. « Elle recouvra, à la Restauration, des biens qui avaient injustement été saisis » : erreur complète; il s'agissait de deux millions prêtés par son père au Trésor en 1788. Qui le croirait, enfin? Sur les deux principaux ouvrages de madame de Staël, l'*Allemagne* et les *Considérations sur la Révolution*, ces écrits extraordinaires, où les pensées ingénieuses et les vues profondes partent de tous côtés à la fois comme les étincelles d'une bûche qu'on tisonne, sur ces livres qui ont été l'un et l'autre des événements, pas un mot chez M. Saintsbury. Pour l'*Allemagne*, il nous renvoie à un autre chapitre, puis oublie sa promesse et n'en parle plus. Pour les *Considérations*, il les place parmi les ouvrages de jeunesse de madame de Staël, ceux qu'elle écrivit avant l'âge de trente ans. Cet historien de la littérature française ignore que ces mémorables volumes sont des dernières années de madame de Staël, qu'elle ne les avait pas achevés, et qu'ils ne furent publiés qu'après sa mort.

Faut-il poursuivre l'énumération des méprises de toute espèce dont pullulent les six cents pages de M. Saintsbury? Millevoye est rangé parmi les poètes de 1830; or, il était mort en 1816. La naissance de Théophile Gautier est placée « considérablement plus tard » que celle de Victor Hugo, de Dumas, de Sainte-Beuve et de George Sand : cette différence considérable était de sept à neuf ans. Les *Critiques et portraits littéraires* de Sainte-Beuve sont donnés comme ayant été publiés en feuilletons et dans des journaux. Notons, à cette occasion, que M. Saintsbury ne paraît pas avoir entendu parler de la *Revue des Deux Mondes*, ni de la place qu'elle tient dans les lettres françaises depuis bientôt soixante ans.

J'ai dit les erreurs matérielles dont fourmille le livre; il resterait à parler des omissions. M. Saintsbury partage un travers qui lui est commun avec beaucoup de ses compatriotes, mais qui, chez lui, est sans excuse. Il connaît nos écrivains tapageurs, ceux qui acquièrent la notoriété par les prétentions, la camaraderie, quelquefois le scandale. Il est au fait des réputations de boulevard et des journaux soi-disant littéraires, et il les adopte de confiance. Qu'il y ait, au contraire, quelque talent sérieux, quelque originalité native, quelque manière d'écrire faite pour plaire aux esprits cultivés, tout cela échappe à M. Saintsbury. Sully Prudhomme, dont les vers sont chers à tant d'amis secrets, est donné pour un chef des Parnassiens, et pour le représentant « d'une espèce de réaction classique ». Maurice de Guérin,

ignoré. Les deux plus précieuses acquisitions modernes de notre littérature épistolaire, madame de Rémusat et Doudan, ignorées. Fromentin, le plus rare, à tout prendre, de nos écrivains contemporains, le plus intéressant, le plus énigmatique, le plus personnel, Fromentin, n'est pas nommé dans les pages de M. Saintsbury. D'autres lacunes peuvent s'excuser : Pierre Loti, bien que *Mon frère Yves* soit de 1883 ; Jules Lemaître, dont les débuts sont à peu près de la même époque, et qui est aujourd'hui en train de tenir beaucoup plus que ses promesses ; mais Montégut, dont notre historien cite un article sur Boccace, à peu près comme Polichinelle qui, voulant vendre sa maison, en montrait une pierre pour échantillon ; mais Weiss, qu'il passe sous silence : M. Saintsbury ne sait-il donc pas que si l'Académie française avait le sentiment de sa dignité, au lieu de battre partout les buissons, pour tâcher d'en faire sortir une candidature plausible, elle devrait porter ses voix sur un plat d'argent à ces écrivains d'une saveur si fine, d'une qualité si exquise, et se tenir pour heureuse s'ils acceptaient.

Pourquoi, au surplus, nous étonnerions-nous des appréciations de l'écrivain anglais ? Ne sachant point, ou sachant mal, ses jugements sont nécessairement frappés d'incompétence. La note critique devient forcément fausse. Il mettra les Contes de La Fontaine au-dessus des Fables, reconnaissant à celles-ci « à peine moins d'excellence littéraire » qu'aux premiers. Des plus insupportables et des plus mal écrits des Mémoires du XVIIe siècle,

ceux de Mademoiselle, il vante la vivacité et cette « individualité de saveur qui caractérise les meilleurs ouvrages du temps. » C'est à n'en pas croire ses yeux! L'amour de la nature, chez Bernardin de Saint-Pierre, est « quelque peu affecté ». Xavier de Maistre est sentimental et marivaude. L'*Adolphe* de Benjamin Constant est « remarquable ». On ferait, des œuvres de Chateaubriand, un volume de *Beautés* qui ne le céderait pas beaucoup à celles d'un autre quelconque de nos prosateurs. Stendahl est l'ancêtre du réalisme et du naturalisme. Les *Contes drolatiques* de Balzac sont un des chefs-d'œuvre de la littérature française. Les *Misérables* de Victor Hugo sont l'un de ses livres où le talent est le plus inégal, mais les *Travailleurs de la mer* sont exquis. L'écriture de M. Barbey d'Aurevilly est « pleine de distinction ». M. Zola possédant l'argot à fond, ses ouvrages « ne sont pas inutiles comme répertoires d'expressions à éviter ». M. Taine est un disciple de Sainte-Beuve. Bien qu'il diffère à beaucoup d'égards de son prédécesseur, M. Sarcey est de l'école de Jules Janin. M. Renan, lui, descend de Rousseau, à travers Chateaubriand, mais c'est un orateur plutôt qu'un écrivain.

Il paraît que M. de Pontmartin fait autorité en Angleterre. M. Saintsbury le dit « virulent mais vigoureux », et une Revue que M. Saintsbury connaît bien citait dernièrement un jugement de ce vétéran de la critique comme irréfragable. Ce que c'est que la différence de latitude! Aux yeux de Sainte-Beuve, « le filet de voix de M. de Pontmartin est agréable autant

qu'une voix aussi fluette et aussi fêlée peut l'être. » Auguste Barbier disait : il a de la parlotte en critique.

M. Saintsbury a bien voulu me donner une place dans son histoire de la littérature. Il m'accorde certaines qualités, et non des plus méprisables; mais, dit-il, je suis plein de préjugés et mon jugement est indigne de confiance, ainsi que le prouvent mes articles sur Diderot et Baudelaire. La vérité est que je suis plus cordial, en somme, pour Diderot que M. Saintsbury lui-même. *Auro turbidus Hermus*, ai-je écrit, en résumant mes impressions sur cet écrivain. Et que dit M. Saintsbury? Que le style de Diderot souffre constamment de l'habitude de cet auteur d'écrire la première chose qui lui venait en tête dans les premiers mots qui se présentaient (p. 462). Aussi, ajoute-t-il, Diderot n'est-il pas accusé sans raison d'avoir fait de beaux passages, mais pas un beau livre, et d'obliger le lecteur qui veut se rendre pleinement compte de son génie à se frayer laborieusement sa voie à travers des centaines et des milliers de pages absolument sans valeur (p. 483). Entre cette description et la mienne, entre le fleuve qui charrie de l'or et les pages sans nombre qu'il faut tourner pour arriver aux beautés, il me semble qu'il n'y a vraiment pas grande différence. Reste Baudelaire. Pour celui-là, c'est une autre affaire. Les *Fleurs du mal* ont leurs admirateurs de l'autre côté de la Manche, et, comme pour les ouvrages de M. Zola, précisément à cause des odeurs qui s'en exhalent. La jeune Angleterre est sujette à prendre les monstruosités pour du talent et la dépravation pour de

la force. On se veut du bien de se sentir corrompu, à l'instar de Paris. Je songe toujours, en voyant ces gentillesses, à ce monsieur, un fils d'Albion précisément, qui s'exerçait à sauter par la fenêtre de sa chambre, et, comme un ami le surprenait au milieu de ses ébats : « Moi, me faire léger ! » disait-il. M. Saintsbury a probablement voulu se faire léger, ou, si l'on aime mieux, faire preuve de supériorité aux préjugés en attribuant à Baudelaire la suggestion poétique délicate, un spiritualisme élevé, bref, un mérite extraordinaire ; ce sont ses expressions. Mais je l'avertis qu'il retarde. Là est le danger. On se croit à la mode de Paris, et l'on n'est plus qu'à la mode de la province. J'engage notre historien à se mieux renseigner, et à rechercher, par exemple, ce qu'on a dit chez nous de Baudelaire, tout récemment, à propos d'une publication posthume. Il y pourra lire que son poète délicat est la pâture des collégiens hystériques, et qu'à peine une douzaine de vers de suite y soutiennent l'examen. « Baudelaire, écrivait à la même occasion un autre critique, a été l'un des plus grands mystificateurs de ce siècle. Comme certain personnage d'Alphonse Daudet, il aurait pu dire : Moi, je crois bien que je n'ai jamais dit la vérité. »

Quand les principes de M. Saintsbury sont bons, il est le premier à les violer. Une saine critique, affirme-t-il avec raison, refuse de déprécier une chose parce qu'elle en goûte une autre. Et ailleurs il s'élève contre l'habitude qu'on a, en Angleterre, de comparer tous les auteurs dramatiques à Shakespeare. Cela ne l'empêche

pas de procéder lui-même sans cesse par comparaison, et quelquefois par comparaison avec l'auteur de *Hamlet*. Il rapproche Tartuffe de Iago. Il ne met pas en doute que Shakespeare eût pu écrire *Phèdre*, tandis qu'il est convaincu que Racine n'aurait pu faire *Othello*. D'autres parallèles prennent une forme moins cocasse, mais n'en sont pas plus heureux. Saint-Simon est comparé à Carlyle, Pascal successivement à La Rochefoucauld, à Joubert et à Dryden; Bossuet à Michelet; Restif de la Bretonne à l'auteur de *Robinson Crusoë*. On croit marcher sur la tête quand on lit de ces choses-là.

L'une des conditions d'une histoire très abrégée de la littérature française, telle que celle qui nous occupe, est la caractéristique brève et vive des écrivains dont les noms défilent devant le lecteur. On n'échappe pas autrement à la stérilité d'une simple énumération ou à la monotonie des formules d'éloge et de blâme. Seulement, pour mettre ainsi le mot juste au-dessous de chaque portrait, il faut connaître avec quelque précision, et par un commerce personnel, les auteurs dont on a à définir le talent. Parlant trop souvent d'hommes et de livres qu'il ne connaît que par ouï-dire, M. Saintsbury était condamné à déguiser son ignorance sous le vague des expressions. On se prend de commisération pour un écrivain obligé de recourir à des tours de phrase tels que les suivants. Au sujet de Pascal : l'homme le plus sérieux ne saurait trouver des légèretés dans les *Pensées*. Au sujet de *Télémaque* : l'auteur n'a pas évité la faute de faire de son héros un modèle de ce qui devrait être,

au lieu d'en faire une copie de ce qui est. A propos de Rousseau : on a fait bien des efforts, mais sans succès, pour le détrôner de la position qu'il occupe comme l'instituteur de l'Europe en ce qui concerne le sentiment et le pittoresque. Pour madame de Staël : le style, chez elle, quoiqu'il ne faille pas en parler sans respect, est, en somme, inférieur au fond. Sur *Mademoiselle de Maupin* : les qualités les plus remarquables de style et de conception artistique y sont accompagnées d'un oubli volontaire des convenances. Sur M. Villemain : sans être aussi souple qu'elle aurait pu l'être, sa critique, en somme, était saine.

Et ainsi *ad infinitum*; c'est proprement le ton de l'ouvrage.

J'arrive à l'un des traits les plus notables du livre de M. Saintsbury, son aversion pour Racine et Lamartine, l'espèce d'animosité dont il les poursuit, le dédain avec lequel il les traite. Le parti pris va si loin que, faisant le dénombrement des grands écrivains du règne de Louis XIV, l'auteur y met bien Saint-Evremond, mais en retranche Boileau et Racine. Et tout pareillement, énumérant les principaux écrivains de ce qu'il appelle la génération de 1830, il en compte huit, dont sont Gautier et Mérimée, mais dont ne sont ni Lamartine ni Alfred de Vigny. Ai-je besoin de dire qu'il faut être absolument étranger à l'histoire littéraire de la Restauration et du règne de Louis-Philippe pour en juger ainsi?

Il s'agit, je le répète, d'une sorte de ressentiment

personnel. M. Saintsbury en veut à Racine, comme lui en veulent les Granier de Cassagnac et les Vacquerie. Et comme la haine l'a servi, comme il a pénétré les secrets de ce talent! Racine, à l'entendre, était un pédant, qui poursuivait la rime difficile. Boileau n'en était pas dupe; il n'ignorait pas, dans son sentiment intime, combien Corneille était supérieur, et il n'hésitait pas, dans le particulier, à confesser que son ami était tout simplement un très habile et très docile rimeur.

Lamartine n'est pas jugé moins rigoureusement. Lamartine, un novateur! Son style et sa manière sont déjà en grande partie dans Chênedollé, avec quelque différence de sentiment, il est vrai, due à la différence des dates. (Une de ces balourdises, soit dit entre parenthèse, dont notre historien est coutumier, car les *Études poétiques* de Chênedollé parurent en 1820, la même année que les premières *Méditations*.) Millevoye de même est défini un Lamartime plus simple, un peu moins harmonieux, et qui, en revanche, se répétait moins. L'*Éloa* d'Alfred de Vigny est encore du Lamartine, mais du Lamartine où la faiblesse est remplacée par la force. Nous voilà préparés pour le jugement final : les meilleures poésies de l'auteur des *Méditations*, déclare M. Saintsbury, « sont au nombre des expressions les plus heureuses d'une mélancolie délicate bien qu'un peu affaire de convention, irréprochable au point de vue de la morale et de la religion, parfaitement comme il faut, méritoirement touchée des beautés de la nature qu'elle

décrit et reproduit avec beaucoup d'habileté[1]. » On comprend après cela que l'auteur anglais se soit refusé à rappeler l'émotion produite par la publication du premier volume de Lamartine; ce fut, on le sait, l'un des événements de la Restauration, comme c'est resté l'une des dates de notre histoire littéraire. M. Saintsbury se contente de dire que le volume eut un grand succès.

M. Saintsbury a trouvé le moyen de satisfaire ses passions littéraires jusque dans une Anthologie des poètes lyriques français, qu'il a publiée en 1883. Panard et Desaugiers y figurent, mais point Racine; de Lamartine, l'éditeur n'a donné que le *Lac*, alors que Théophile Gautier et Théodore de Banville fournissaient chacun quatre ou cinq morceaux. Le *Lac* est, en outre, accompagné de cette observation : « Presque toute la valeur poétique de Lamartine est exprimée dans ce morceau célèbre. Il a fait des variations sans nombre sur la même note, mais il en a rarement changé avec avantage. »

Il y a dans tout ceci — et c'est pourquoi je m'y arrête — quelque chose de plus que la suffisance d'un écrivain parlant à tort et à travers d'un art auquel il ne comprend rien. Les étrangers, les Anglais en particulier, goûtent rarement, je le reconnais, notre littérature poétique. Ils font une exception pour celles des œuvres modernes qui, par des innovations de rythme et de

1. Théophile Gautier, lui, que M. Saintsbury admire tant, disait : Lamartine, c'est la poésie même.

vocabulaire, piquent la curiosité, réveillent les sensations, mais notre langue leur reste presque toujours trop étrangère pour qu'ils en sentent les ressources mélodiques; ils sont trop esclaves de leurs habitudes pour entrer dans le génie d'une poésie très différente de la leur, pour en admettre les données, pour distinguer, sous des formes qu'il faut bien accepter toutes les fois qu'on passe d'une nationalité à une autre, l'expression immortelle des immortels sentiments. C'est comme un sens qui leur fait défaut. Je ne me souviens pas avoir jamais rencontré soit dans le monde, soit dans les livres, et quelle que fût la distinction de leur esprit, un Anglais ou un Allemand qui sentît Racine. Il est vrai que je n'en ai jamais rencontré non plus qui prît plaisir à La Fontaine. Ces accents de Phèdre, qui nous font frissonner, nous, jusqu'à la moelle des os, paraissent à ces barbares une assez vaine rhétorique. Le voluptueux chant d'amour, l'adorable pastorale des *Préludes* les laissent indifférents. Matthew Arnold, lui-même très éminent poète, ne déclarait-il pas qu'il ne trouvait rien à admirer dans la *Tristesse d'Olympio?*

On en rejette parfois la faute sur notre alexandrin. Tel est, si je ne me trompe, l'avis de M. Arnold, et l'on sait en quelle abomination Heine tenait l'alexandrin français, ce hoquet rimé, comme il l'appelle. Mais ce n'est là qu'un prétexte, puisque les autres mètres qu'emploie chez nous la poésie lyrique ne trouvent pas plus de faveur près de ces dédaigneux. L'alexandrin a beau avoir ses difficultés, ses périls, la question est de

savoir quel usage on peut faire, quel usage de beaux génies ont fait de cet instrument. Une chose, d'ailleurs, m'étonne toujours; je ne puis comprendre comment, toute part faite aux différences de goût, un esprit réfléchi peut admettre qu'un grand peuple policé, comme est le nôtre, ait excellé dans les arts, dans la prose en particulier, — car, pour notre prose, on ne fait pas difficulté de la vanter, — mais qu'il soit naturellement destitué du don de poésie, et qu'il se fasse volontairement illusion lorsque, à la lecture de ses auteurs favoris, il éprouve l'attendrissement ou l'enthousiasme. Pour moi, je l'avoue, j'ai été quelquefois tenté de trouver une satisfaction dans ces sots préjugés mêmes; je me sentais en possession d'un privilège, en constatant combien la gamme de mes jouissances littéraires était plus étendue que celle de ces insulaires; peu s'en fallait que je ne misse d'autant plus de prix à mon trésor qu'il restait caché aux Philistins [1].

1. Pourquoi les étrangers qui parlent de notre poésie n'ont-ils pas la modestie de reconnaître que, s'ils ne la sentent pas, la raison en est probablement qu'ils ne possèdent pas assez bien la langue pour être sensibles à sa sincérité et son harmonie? Ce qui me confirme dans l'opinion que là est le secret de leur indifférence ou de leur antipathie, c'est la manière dont ils citent nos vers, l'ignorance que ces citations trahissent des règles élémentaires de notre versification. Heine, par exemple, écrit sans sourciller :

Où l'innocence périt, c'est un crime de vivre.
(*Mém. de H. Heine*, trad. de Bourdeau, p. 47).

Gœthe, à vingt-sept ans, perpétrait le quatrain suivant, à l'adresse d'une demoiselle de Worms :

Il est superflu, après les preuves que j'ai données de l'incapacité de M. Saintsbury pour la tâche qu'il s'était assignée, d'indiquer les vices de conception qui auraient diminué la valeur du livre, alors même que ce livre eût été le fruit d'une étude plus consciencieuse. Je me contenterai d'une observation. L'unité d'un ouvrage de ce genre aurait dû être cherchée dans le caractère le plus général de l'esprit français, et ce caractère, qui nous distingue d'autant mieux que les autres nations en sont plus ou moins dépourvues, c'est le goût. On sait la définition que Voltaire en a donnée : le sentiment prompt d'une beauté parmi les défauts, et d'un défaut parmi les beautés. Il faut seulement ajouter que la justesse et la délicatesse du goût se développent par l'exercice, se transmettent d'une génération à l'autre et finissent par devenir une aptitude nationale. Le goût, tel est le cachet que porte notre littérature; c'est ce qui la rend exquise, comme c'est, je le reconnais, ce qui explique ses timidités. Sa supériorité et ses limites ont une même cause.

Mais le grand défaut du livre de M. Saintsbury et, à vrai dire, de presque tous les ouvrages semblables, est l'absence d'une méthode véritablement historique. Quand donc apprendra-t-on à laisser là les jugements purement

Écrivez-moi! Que fait l'enfant autant aimé?
Se souvient-il de moi, ou m'a-t-il oublié?
Ah! ne me cachez rien! Qu'il m'élève ou m'accable,
Un poignard de sa main me serait agréable.
(*Dicht. u. Wahrh.*, éd. Lœper, II, 245.

subjectifs, l'expression puérile des préférences et des aversions, l'opposition d'un genre à un autre genre, d'une époque à une autre époque, d'un peuple à un autre peuple? Quand s'appliquera-t-on à nous montrer, dans les destinées d'une littérature, l'évolution d'une société, à présenter les faits dans leur enchaînement et sous leurs lois, à en rechercher la raison d'être dans l'ensemble d'un développement? C'est merveille comme change tout l'aspect des choses, et quelle liberté acquiert l'esprit du critique, dès qu'il se place à ce point de vue.

Septembre 1887.

IX

UN CRIME D'AMOUR [1]

Le meilleur moyen, pour moi, de parler de ce livre pourrait bien être de dire les impressions successives par lesquelles j'ai passé au sujet de son auteur. J'avais commencé par les *Aveux*, un recueil de poésies, dont les amis de M. Paul Bourget firent un certain bruit, mais que je ne parvins pas à goûter. J'y trouvais, comme facture, la préoccupation de Baudelaire, un modèle dont le choix n'accusait assurément pas un goût littéraire délicat. J'y trouvais, en outre, ce qui me répugne le plus, je l'avoue, dans l'école issue de Baudelaire, la forfanterie du libertinage, cette idée qu'il y a quelque honneur à avoir usé sa jeunesse en de folles, ou même en de viles amours. Il était réservé à notre temps, paraît-il, de produire ce nouveau genre de pose et de prétention. L'année d'après, en 1883, M. Paul Bourget réunissait sous le titre d'*Essais de psychologie contemporaine* des études littéraires sur quelques-uns de ses auteurs favoris. Le talent, ici, n'était plus douteux; on avait évidemment

1. *Un Crime d'amour*, par Paul Bourget. 1886, chez Lemerre.

affaire à un homme qui, au zèle des choses de l'esprit, joignait une plume déjà ingénieuse et exercée. Ce qui, en revanche, me gâtait le volume, c'était un second exemple de servitude volontaire. De même qu'en poésie M. Bourget s'était montré sectateur empressé de Baudelaire, de même il affectait en prose le culte et l'imitation de M. Taine. L'ambition cette fois était plus haute, ce n'est pas moi qui le contesterai, mais l'obédience était encore plus servile. C'en était presque comique. On aurait dit, d'un bout à l'autre, un pastiche de l'auteur préféré. Formes de la pensée, procédés de l'analyse, marche du raisonnement, tours de style, on reconnaissait à chaque pas le disciple si pénétré de dévotion pour son maître qu'il en abdiquait sa propre personnalité. Je me suis amusé, en lisant ces *Essais de psychologie*, à y souligner les façons de concevoir et de dire pour lesquelles je me faisais fort de trouver le prototype littéral dans les ouvrages de M. Taine, et véritablement le volume entier en est sorti criblé de mes coups de crayon.

Ce transvasement, pour ainsi parler, de son moi dans celui d'un autre, ne m'avait paru, chez M. Bourget, ni un signe de force, ni un signe de goût. S'il est naturel, surtout quand on est très jeune, d'imiter les auteurs qu'on a beaucoup lus et beaucoup admirés, il semble difficile qu'une nature un peu saine et un peu forte ne sente pas très vite ce qu'il y a de messéant dans cette subalternité. Et cependant, à l'heure qu'il est encore, M. Bourget ne paraît pas l'avoir suffisamment senti. Les articles de critique, qu'il continue de nous donner de

temps en temps, sont restés fidèles à la méthode physiologique mise en honneur par l'auteur des *Philosophes français du* XIXe *siècle*. Il s'agit toujours de démonter un écrivain comme on démonterait une horloge, ou mieux encore, de le *préparer* comme une pièce anatomique destinée à la démonstration. Une médiocre langue, avec cela, abstraite et défigurée par les mots scientifiques. Des engouements, enfin, et les mêmes que ceux de M. Taine, bien entendu, des paradoxes à la fois extravagants et prétentieux, et qui seraient vraiment par trop fâcheux si l'on n'avait le droit d'en soupçonner l'entière sincérité. Quand un écrivain érige Balzac en rival de Shakespeare, on se demande si l'on a devant soi un auteur sérieux et qui vaille la peine d'être discuté, ou un farceur qui cherche à mystifier le public.

Je poursuis ma confession. De la critique, M. Paul Bourget passa au roman, et là encore je voulus savoir ce qui allait se dégager de ces tentatives diverses où force était, dans tous les cas, de reconnaître le travail et l'ambition. Le coup d'essai ne fut pas heureux. C'était, si je ne me trompe, une série de feuilletons dans le *Journal des Débats*. Je n'y sentis aucune puissance et ne sus y discerner aucune promesse, si bien que je finis par me décourager. Je voyais bien que M. Bourget était en veine de succès; je lui connaissais des admirateurs et surtout des admiratrices; évidemment il avait la vogue; à la bonne heure, me disais-je, mais j'en ai beaucoup vu de ces vogues. Bref, j'avais poussé l'humeur jusqu'à décider que j'en resterais là désormais, et que toute la

renommée de M. Bourget ne me ferait pas rouvrir un de ses volumes.

J'en étais à ce point, n'ayant plus rien lu de l'auteur, pas même la *Cruelle énigme*, lorsque je reçus de sa propre main son dernier récit, le *Crime d'amour*. L'hommage m'en toucha; il me semblait y voir un nouvel appel de l'écrivain à un juge qu'il savait prévenu contre lui, à l'estime duquel il avait la bonté d'attacher du prix. C'était bien le moins que je me prêtasse à une démarche qui m'honorait. Je pris donc le livre, sans grand espoir, je dois le dire, mais avec la ferme intention de me poser encore une fois, et en toute impartialité, la question du mérite de M. Bourget. Décidément, y avait-il là du talent, et quel genre de talent? La réponse ne resta pas longtemps incertaine, et le plaisir naturellement fut doublé par la surprise. Plus j'avais douté de l'adversaire (car c'était bien entre nous une espèce de duel), plus je me sentais pressé de reconnaître ma défaite. J'anticipe pourtant en m'exprimant ainsi, car il s'en faut que le début du roman m'ait tout de suite laissé une impression favorable. C'est le contraire qui est vrai. Il y a là, dans les cent premières pages, de vilaines, j'allais dire d'odieuses taches; non pas les nécessités d'une situation qui entraîne des peintures de passion ou même de désordre: je veux parler de descriptions licencieuses et qui sont là pour leur compte, d'images de sensualité que le sujet n'exigeait point et dans lesquelles il faut bien conclure que se complait l'esprit de l'écrivain. Il y a là pour moi un mystère. Je me demande en vain quel

plaisir l'artiste, le véritable artiste, peut éprouver à écrire des choses qu'un mari qui respecte sa femme ne lui laissera jamais lire, ou qu'elle ne lira pas sans s'en sentir flétrie. Rien ne me fera comprendre qu'un écrivain de la valeur de M. Bourget se range volontairement parmi les adeptes de cette littérature libidineuse qui déshonore en ce moment notre pays, et qui, selon la loi fatale du genre, va toujours renchérissant, toujours côtoyant de plus près l'obscénité.

Ce qui m'étonne surtout c'est que le propre de la passion est d'exclure ces vilenies, et c'est qu'il y a de la passion dans *Un Crime d'amour*, et que tous les autres défauts de la manière de M. Bourget ont disparu consumés à cette flamme. Plus d'imitation, plus d'affectation; entraîné par un courant d'émotion sincère, l'auteur est rentré en possession de son talent par cela seul qu'il rentrait en possession de lui-même.

Le *Crime d'amour* est un roman d'analyse psychologique. Les événements n'y tiennent que tout juste la place nécessaire pour créer une situation morale. J'ajoute que cette situation n'est pas neuve, et ne pouvait être rajeunie que par une étude plus creusée, plus savante, plus subtile des âmes. Il s'agit, cela va sans dire, de la lutte éternelle de l'homme et de la femme, ces deux êtres condamnés à poursuivre l'un dans l'autre l'idéal, à s'étreindre, mais à s'étreindre dans une sorte de malentendu, et sans jamais se pénétrer tout à fait. M. Paul Bourget n'a que deux personnages : l'un, l'homme à bonnes fortunes, pour qui l'amour n'est qu'une fantaisie ;

chez lui, point d'émotion sincère, parce que l'émotion lui traverse le cerveau avant d'arriver au cœur : « Il fallait qu'il se donnât des raisons pour sentir de telle ou telle manière. » Mais surtout Armand de Querne ne peut aimer parce qu'il ne croit pas à l'amour de la femme, et il n'y croit pas parce qu'il la juge d'après lui-même ; il ne peut se persuader qu'elle cherche dans la passion autre chose que ce qu'il y cherche pour son propre compte, et plus elle lui sacrifie, plus il se persuade que ces sacrifices ne lui ont rien coûté. Hélène juge également son amant d'après elle-même ; mais dans un sens contraire, en lui supposant tous les trésors de tendresse et de dévouement qu'elle trouve en son cœur à elle. De là l'énigme, l'énigme d'un caractère d'homme, posée devant elle pour son malheur ou son bonheur. « Arriverait-elle à en déchiffrer le sens? Cœur cruel, ne lui livrerait-il jamais son secret? Des baisers peuvent être plus tendres que celui qui les donne, de doux regards cacher une âme comme des voiles, et elle avait si soif de vérité! Il n'y avait eu entre eux aucun événement, et déjà elle s'était demandée tour à tour : M'aime-t-il autant qu'aux premiers jours? M'aime-t-il? M'a-t-il jamais aimée? Peut-il aimer? » Hélène ne tarde pas à comprendre que non, « que le même mot n'avait pas la même signification pour elle et pour lui, et toute la tragédie intime, dont elle était la taciturne et douloureuse héroïne, s'éclairait d'un jour affreux ». Ce jour, hélas! ne lui suffit pas ; elle veut aller au fond, et elle découvre enfin, non seulement qu'elle n'a jamais été aimée, mais qu'elle

a été soupçonnée par son amant de n'en pas être à sa première aventure. Quel réveil! « Tout son être se révoltait contre une si meurtrière injustice. Eh quoi! les délicatesses tendres de ses rêves, la noble folie de son cher amour, l'idolâtrie de ses extases, la sincérité des sacrifices accomplis sans regrets, sans remords, pour rendre heureux celui qu'elle aimait, tout cela s'en était allé vers un mensonge, dans le vide, aussi vainement que les feuilles poussées par le vent le long des allées du vieux jardin où ils s'étaient promenés ensemble... Le martyre, l'intolérable martyre, était là, dans cette impuissance de son amour à se faire, non point partager, mais seulement comprendre. Elle était comme un condamné à mort qui veut bien mourir, mais pour qui le pire supplice est de ne pas crier avant de mourir : Je suis innocent. Tout se mélangeait en elle : le désespoir d'un bonheur à jamais perdu, le regret poignant de son aimé absent, la fureur d'avoir été méconnue dans le plus véridique, le plus noble de ses sentiments. »

Si la manière dont M. Paul Bourget a retracé cette tragédie m'a causé la meilleure des surprises, celle d'une admiration inattendue, le dénouement de son récit était destiné à accroître encore cette double impression. Ce dénouement est le même que celui de la *Petite Comtesse* de M. Octave Feuillet : la femme qui se venge de l'amour dédaigné ou trahi en s'abandonnant au rival qu'elle dédaignait ou détestait naguère. Quand j'ai vu poindre cette donnée sous la plume de M. Bourget, j'ai tremblé. Il me semblait que le livre, gâté, dans ses

premiers chapitres, par les taches que j'ai dites, allait maintenant se perdre par l'invraisemblance de la catastrophe finale. Et puis, quels que soient les mystères du cœur féminin, je répugnais à admettre l'authenticité psychologique d'une résolution telle que celle dont il s'agissait. Mais M. Bourget était destiné à gagner encore une fois la partie. Il a réussi à représenter « le crime d'amour » comme possible et presque comme naturel; il nous a, par une si savante ou si spécieuse analyse, tellement fait entrer dans les sentiments de la coupable que nous finissons par la comprendre et presque par l'absoudre. La scène où Hélène, armée du secret de son infamie, vient l'annoncer à Armand en l'accusant d'en être l'auteur et de l'avoir perdue, cette scène est admirable. J'ajoute que M. Bourget a maintenu jusqu'au bout la distinction dont il a marqué cette création. Il a évité la tentation banale de faire tomber son héroïne de chute en chute jusqu'au fond du gouffre; la honte où elle avait roulé lui est apparue et elle s'est juré de tout essayer pour redevenir une honnête femme. Elle le redeviendra donc, ou plutôt elle l'est redevenue, car si elle a failli, elle n'a jamais été corrompue. Je souscris moins facilement, s'il faut le dire, à la conversion d'Armand; quelque chose, nous dit-on, est né aussi en lui à la vue des douleurs qu'il a causées; il aura désormais la religion de la souffrance humaine. Je ne suis pas très sûr de ce que cela signifie, mais je n'attends, pour ma part, aucun redressement de cet homme; il ne sera jamais qu'un blasé; de la tragédie dont il a été l'un des acteurs,

il ne restera dans sa mémoire que le souvenir d'une émouvante, peut-être même d'une piquante aventure.

J'ai laissé voir l'espèce de conversion que le *Crime d'amour* a opérée en moi au sujet de M. Paul Bourget. Je devrais plutôt dire la conversion qui s'est faite en M. Bourget lui-même. Au lieu d'une philosophie d'emprunt et gauchement portée, il a, en effet, révélé tout à coup une faculté d'analyse de premier ordre; au lieu des préoccupations de modèles à copier, un talent personnel; au lieu d'un style défiguré par la terminologie philosophique, une excellente langue, des bonheurs d'expression sans recherche, et de l'éloquence sans rhétorique; enfin, et mieux que tout cela, au lieu des sécheresses de la physiologie des passions, la profondeur, la délicatesse des sentiments. On est heureux de constater que le jour où M. Bourget a consenti à être complètement vrai, c'est-à-dire tout simplement lui-même, il s'est trouvé à la fois romancier, moraliste et écrivain.

Février 1886.

X

ANDRÉ CORNÉLIS

On a beaucoup parlé du dernier roman de M. Paul Bourget, est-il trop tard pour s'en occuper encore? L'ouvrage a-t-il déjà été emporté par le courant où la plupart des romans sont condamnés à se perdre, par cela même qu'ils sont l'image d'une société et d'une époque, quelquefois d'un travers et d'une mode. Je voudrais espérer que non, car il me semble que l'on n'a indiqué ni ce qui fait le mérite du livre, ni ce qui en constitue le défaut.

Le mérite de M. Bourget, dans *André Cornélis*, est d'avoir tenté une voie nouvelle. Il a compris que le roman moderne était dans une impasse, et il s'est dit qu'il fallait en sortir à tout prix. Il avait montré de quoi il était lui-même capable dans l'analyse des passions. Il y avait mis de la psychologie vraie et de l'éloquence émouvante. Mais il n'avait pas tardé à voir que ce genre n'était pas susceptible de lui donner plus qu'il n'en avait tiré. La *Cruelle énigme* et le *Crime d'amour* n'offraient-ils pas déjà une situation semblable? N'était-ce pas, si l'on peut dire ainsi, le même roman retourné? Et les

autres genres n'étaient-ils pas également épuisés? Tant il y eut que M. Bourget s'assit un beau jour à l'embranchement des chemins qui se croisaient devant lui et se demanda si décidément il n'y avait plus rien à faire pour un écrivain dont l'ambition irait au delà des succès de surprise ou de scandale.

J'ai quelquefois pensé qu'il en devait être de même dans d'autres branches de l'art. Je me représente le peintre de nos jours, par exemple, réfléchissant aux conditions que lui fait notre temps et cherchant à éclairer sa vocation. L'époque n'est plus où les sujets étaient donnés par l'histoire sainte ou par la fable, et si bien donnés que le choix en devenait presque indifférent, et qu'on ne leur demandait que l'occasion de déployer telle ou telle maestria. Mais aujourd'hui où le tableau de sainteté est devenu aussi suranné que le tableau mythologique, et où les autres genres, l'histoire, l'anecdote, la paysannerie, courent tous le danger d'intéresser au sujet, aux dépens des qualités qui font le peintre, il me semble que l'embarras de l'artiste aux ambitions élevées doit être extrême. Il ne veut pas se condamner à pasticher les classiques, il se refuse à suivre les modernes dans des tentatives auxquelles les entraînent les goûts vulgaires du public, il se persuade que le pinceau doit pourtant conserver un rôle, avoir sa mission dans le monde, mais il a peine à voir quelle est cette mission, et il est des moments où le terrain lui manque sous les pieds.

M. Bourget n'est pas sans avoir voyagé, sans con-

naître d'autres littératures que la nôtre, et sans savoir, par conséquent, qu'il s'écrit à l'étranger, et en grand nombre, de très beaux romans, voire des œuvres de premier ordre, dont les mauvaises mœurs ne font pas nécessairement les frais. Et Balzac lui-même, le peintre par excellence des corruptions sociales, n'a-t-il pas cherché avec obstination, et parfois avec succès, d'autres sujets d'étude? N'a-t-il pas trouvé d'autres existences à peindre que celles de la courtisane ou de l'aventurier? Le public, d'ailleurs, ne commence-t-il pas à en avoir assez du cabotinage parisien? Voilà ce que M. Bourget a senti, voilà ce qu'il s'est dit, et voilà pourquoi il a, d'un coup vigoureux, essayé de s'affranchir. La tentative n'était pas aisée, et n'en était que plus méritoire. Ne trouve pas un sujet qui veut. L'idée, pour le romancier, n'est que peu de chose si ce n'est qu'une idée; il faut, pour nourrir ses récits, une observation variée et profonde, et c'est là, pour le dire en passant, ce qui cause aujourd'hui chez nous la misère du roman et du théâtre. Nos écrivains ne connaissent que Paris, et à Paris que leur monde, un monde très spécial, très étroit, et naturellement ils retracent les scènes et les mœurs qui leur sont familières. Ils ne soupçonnent même pas qu'il puisse y avoir sous le soleil d'autre sujet d'intérêt. Notre littérature est, comme notre politique, comme notre histoire, comme notre vie nationale, dominée par le fait de cette capitale qui concentre et absorbe tout, mais qui, sous les dehors d'un éclat incomparable, est, en définitive, une cause d'appauvrissement général et de péril.

Je ne crois pas qu'on puisse savoir assez de gré à M. Bourget d'avoir essayé de sortir du genre borné et factice auquel il semblait condamné comme tant d'autres. Il a fait un effort viril pour renouveler le roman, pour se renouveler lui-même. C'est une grande preuve de force. Qu'importe si le succès n'a pas été complet du premier coup; la tentative accuse, chez l'écrivain, un souci de son art qui n'est pas d'une âme commune.

Voyons maintenant ce qu'il est advenu de cet effort.

Dans sa recherche d'un sujet de roman qui sortît de la voie battue, M. Bourget a rencontré la vengeance qu'un fils peut se croire obligé de tirer de l'assassin de son père, alors même, ou alors surtout que le coupable se trouve avoir épousé la veuve de sa victime. C'est, on le voit, le sujet d'*Hamlet*; seulement, il est à peine besoin de le dire, le drame ne pouvait être mis en roman, ni l'antique récit être adapté aux usages et aux mœurs de la société moderne, sans subir une sorte de *transposition*. Or, je regrette de le dire, ce travail de transposition a tout faussé.

Dans Shakespeare, la reine est complice du crime qui a fait passer la couronne sur la tête de son beau-frère, et le mariage subséquent des deux coupables s'explique suffisamment par cette complicité. Il n'y a pas lieu de rechercher quel est l'âge de cette femme, ni de faire entrer la beauté et l'amour pour quoi que ce soit dans l'union qu'elle contracte. Il en est différemment chez M. Bourget. Si Termonde se débarrasse de Cornélis par un assassinat, c'est qu'il aime la femme de celui-ci et

veut l'épouser. Il faut donc que cette femme puisse être l'objet d'une passion, qu'elle soit encore belle, encore jeune, et puisqu'elle a un fils, il faut que ce fils ne soit qu'un enfant à l'époque où le crime a été commis. De là une première difficulté. M. Bourget, pour préparer les événements qu'il nous racontera plus tard, a été obligé de supposer, chez un enfant de neuf ans, et de lui conserver à travers les années du lycée et les plaisirs de la première jeunesse, des projets de vengeance fort étrangers à cet âge, et, qu'on ne l'oublie pas, des projets de vengeance contre un inconnu. L'assassin peut n'avoir été qu'un vulgaire malfaiteur, le vol peut avoir été le motif du crime, et c'est contre un être absolument ignoré que notre collégien prête une espèce de serment d'Annibal. Hamlet, lui, a l'âge d'homme, il est averti par une apparition, c'est le spectre qui, à la fois, lui découvre le crime et lui impose le devoir de la vengeance. Hamlet poursuit un crime et un criminel déterminés. André Cornélis, sur les bancs du lycée de Versailles, est obsédé d'un devoir que l'amour filial peut bien suggérer, mais dont l'objet s'exprimerait assez bien par la formule $x + x$. Nous sommes en dehors de toute vraisemblance, de toute psychologie.

Peut-être M. Bourget aurait-il pu éviter ce défaut en datant les desseins de vengeance d'André du jour où il lut les lettres que son père avait jadis adressées à la tante Louise et où ces lettres éveillèrent ses premiers soupçons contre Termonde. Il faut dire que l'auteur n'en aurait pas été beaucoup plus avancé, car c'est à ce

point-là du récit que sa conception se brise contre une difficulté bien autrement redoutable. André soupçonne son beau-père, et ses soupçons finissent par se changer en certitude. Que va-t-il faire? Pour Hamlet, dans les temps reculés où il vit et avec les droits que lui confèrent ses titres au trône, rien de plus simple. Il épargnera sa mère, ainsi que le spectre le lui a ordonné, mais il cherchera à tuer l'usurpateur. Les choses ne sauraient se passer de même dans la société où nous vivons, et André n'a absolument qu'une chose à faire, poursuivre le coupable devant les tribunaux. Oui, mais alors plus de roman, ou du moins plus de roman d'analyse morale, un récit de crime et de cour d'assises à la Gaboriau. Toute action, d'ailleurs, est paralysée par la situation qui forme proprement le nœud du récit. André ne peut ni poursuivre, ni frapper, ni, comme il l'essaye, persuader à l'assassin de se faire justice en se frappant lui-même, et la cause en est le besoin que l'un et l'autre éprouvent de ménager madame Termonde. Elle n'a pas l'air très séduisante, mais le fait est que tout le monde est sous le charme. Son fils l'adore en dépit du peu d'affection qu'elle lui a montré et du second mariage qu'elle a contracté. Termonde, de son côté, aime passionnément cette femme pour laquelle il a commis un crime, il continue à l'entourer de tendresse et d'égards malgré le cours des ans, et il se trouve ainsi que le fils n'agit pas de peur de troubler la vie de sa mère, et que le mari refuse de se tuer de peur de faire de la peine à sa femme.

Comment l'écheveau se débrouille-t-il? par un coup

de stylet qu'André, dans un accès de colère, porte à son beau-père, sans danger, du reste, pour sa sécurité, sans comparaître devant la justice et sans voir son secret divulgué, parce que M. Termonde, le couteau dans la poitrine, a encore eu la force et la présence d'esprit de tracer un bout d'écrit qui dissimulait tout. « Dans ces courtes minutes, raconte André, qui s'étaient écoulées entre mon coup de couteau et sa mort, il avait aperçu cette terrible chose : que j'allais être arrêté, que je parlerais pour expliquer mon acte, que ma mère saurait son crime à lui, et il m'avait sauvé en me forçant aussi de me taire. »

La violence des dénouements est la punition des situations forcées et des psychologies fausses.

Au surplus, il faut bien le dire, M. Bourget aurait évité ces difficultés de son sujet, qu'il ne serait pas encore parvenu à en faire le roman que nous attendons de lui. Ni le sujet, ni le héros n'étaient intéressants : le sujet, parce que la passion de la vengeance est devenue trop étrangère à nos mœurs ; le héros, parce que le sentiment qui l'anime ne suffit pas à faire un homme, et que, racontant lui-même son histoire, il ne pouvait guère se montrer que sous l'aspect assez ingrat d'un justicier.

M. Bourget, en résumé, a fait preuve d'une détermination et d'une force de volonté dignes de tout intérêt, mais sa tentative, prise en elle-même, n'a pas été aussi heureuse qu'elle le méritait. C'est une campagne à refaire.

Avril 1887.

XI

LE CONCORDAT

L'auteur du coup d'État de 1799 n'était ni un Catilina, ni un Washington. Il ne chercha point, comme le premier, à s'emparer du pouvoir par le crime et pour satisfaire à des vices. Il ne chercha pas davantage, comme le second, à servir sa patrie en simple citoyen, pour la laisser ensuite, maîtresse d'elle-même, décider de ses propres destinées. Napoléon fut un politique à la façon de César, identifiant ses intérêts avec ceux de son pays, mais aussi ceux de son pays avec les siens; désirant servir la France, mais en même temps s'en servir; avide de la réputation du conquérant et du souverain, et par cela même engagé à fonder un empire régulier, et à répandre sur cet empire l'éclat de la gloire militaire : en somme, personnel, ambitieux, subordonnant la chose publique à ses vues et à ses passions; comprenant le pouvoir comme une domination, et voyant dans le peuple qu'il gouvernait un instrument. Non seulement

1. *L'Église romaine et le premier Empire,* 1800-1814, par M. le comte d'Haussonville. Paris, chez Michel Lévy frères, 1868 ; 2 vol. in-8.

il ne songea jamais à associer la nation elle-même au gouvernement, mais on peut dire qu'il ne consulta jamais le seul avantage public, et ne lui fit jamais le sacrifice d'une de ses vues ou d'une de ses volontés. Telle est la race des Césars, il est bon de se le dire : leur égoïsme peut trouver son compte dans la cause de l'ordre et dans la gloire des armes, mais il exclut la liberté, parce que la liberté c'est précisément l'égalité des droits se substituant à la volonté d'un seul. La liberté c'est leur détrônement ou leur abdication, et jamais souverain ne fut moins disposé que Napoléon, je ne dirai pas à abdiquer, mais seulement à s'effacer. L'État, c'était lui, dans un sens infiniment plus étendu que l'État n'avait été Louis XIV. Il n'avait d'autre règle de conduite que sa propre grandeur comme chef de nation, ce qui, à certains égards, impliquait sans doute la préoccupation des intérêts de cette nation, mais ce qui impliquait aussi la préférence de l'intérêt particulier à l'intérêt public chaque fois qu'il y avait opposition entre ces deux choses.

M. d'Haussonville a parfaitement analysé les instincts du grand ambitieux, au lendemain du dix-huit brumaire. Napoléon veut faire consacrer son usurpation par l'admiration des uns et la crainte de tous, et c'est pourquoi il court frapper un grand coup sur les ennemis de la patrie. Mais à peine arrivé au delà des Alpes, c'est des affaires intérieures qu'il se montre surtout occupé, de la restauration d'une France monarchique, des sûretés dont il convient d'entourer la couronne impériale, sur laquelle il porte déjà la main. L'armée, le gouvernement,

l'administration, lui appartenaient; restaient l'Église et l'enseignement, deux forces sociales dont tout pouvoir est naturellement jaloux, puisque c'est par elles qu'il peut espérer d'atteindre les opinions dans leur formation. L'organisation de l'enseignement pressait moins; mais l'Église était là, nombreuse, indépendante, relevant d'un pouvoir étranger, exerçant une action insaisissable. On a beaucoup dit que Napoléon avait restauré les autels; c'est une erreur : le culte, avant le Concordat, était déjà rétabli dans la plupart des communes, et l'on comprend que Napoléon ait pensé, dès le premier jour, à faire servir une pareille puissance à ses desseins. Le Concordat n'est pas un accident ou un caprice dans son règne; il en est l'une des mesures les plus logiques.

En un sens, le Concordat fut un hommage rendu par Napoléon à l'empire de la religion sur les esprits; mais y voir un acte de foi, ou même de respect, serait une duperie. Je sais bien que le premier consul n'hésitait pas, au besoin, à tenir un langage édifiant. Quelques jours avant Marengo, se trouvant à Milan, il avait fait venir les curés de la ville et leur avait parlé de la manière la plus persuasive : « La France, leur avait-il dit, instruite par ses malheurs, a ouvert enfin les yeux; elle a reconnu que la religion catholique était comme une ancre qui pouvait seule la fixer dans ses agitations et la sauver des efforts de la tempête; elle l'a en conséquence rappelée dans son sein ». Mais, au Caire, dans la société des ulémas, le même général n'avait-il pas parlé de la religion du prophète avec presque autant d'onction?

A. Bourrienne, son ami d'enfance, n'avait il pas dit : « Vous verrez quel parti je saurai tirer des prêtres. » Au surplus, c'est lui-même qui a pris la peine de nous éclairer sur ses véritables intentions en signant le Concordat. Rien de plus décisif à cet égard que les notes dictées par lui au général Montholon. Il y déclare qu'il avait cherché à dominer les choses spirituelles sans y toucher, sans s'en mêler; voulant les faire cadrer à ses vues, à sa politique, mais par l'influence des choses temporelles. « Il y eut à Rome des personnes avisées qui le pressentirent, et dirent en italien : « C'est sa » manière de faire la guerre : n'osant l'attaquer de front, » il tourne l'Église, comme il a tourné les Alpes en 1796, » Mélas en 1800. » Il ajoute : « En 1813, sans les événements de Russie, le pape eût été évêque de Rome et de Paris, et logé à l'Archevêché; le Sacré-Collège, la Daterie, la Pénitencerie, les Missions, les Archives l'eussent été autour de Notre-Dame et dans l'île Saint-Louis; Rome eût été transportée dans l'ancienne Lutèce. » Vient enfin l'aveu complet : « C'est un fait constant, dit-il, qui deviendra démontré tous les jours davantage, que Napoléon aimait la religion (On sait que Napoléon, dans ses dictées de Sainte-Hélène, parle toujours à la troisième personne), qu'il la voulait faire prospérer, l'honorer; mais en même temps s'en servir comme un moyen social pour réprimer l'anarchie, consolider sa domination en Europe, accroître la considération de la France et l'influence de Paris, objet de toutes ses pensées : à ce prix, il eût tout fait pour la propagande, les

missions étrangères, et pour étendre, accroître la puissance du clergé. Déjà il avait reconnu les cardinaux comme les premiers de l'État; ils avaient le pas dans le palais sur tout le monde : tous les agents de la cour papale eussent été dotés avec magnificence, et de manière à ce qu'ils n'eussent rien à regretter de leur existence passée ».

Il faut avouer que la civilisation l'a échappé belle! Ces conquérants ne doutent de rien. Heureusement qu'il est plusieurs choses qu'ils ignorent. Napoléon n'a jamais compris les faits de l'ordre moral, la puissance d'une conviction religieuse, par exemple, ni le sentiment national des peuples. Il s'est brisé contre cette institution caduque, la papauté, et contre cette force qui n'existait pas encore et qu'il a appelée à l'existence, le patriotisme allemand. Il a été vaincu par Pie VII et par M. de Stein. Allons, il ne faut pas trop médire de l'histoire : elle a encore sa moralité!

Nous avons vu que Napoléon se vantait à Sainte-Hélène d'avoir dominé les affaires religieuses sans y toucher. Il entendait par là : sans s'immiscer dans les questions de croyance ou de dogme. Il n'a pas toujours compris, cependant, à quel point le dogme et la discipline se confondent dans l'Église catholique. Napoléon, du reste, n'était pas d'humeur à s'arrêter devant quelque considération que ce fût, lorsque les intérêts de sa politique étaient en jeu, et le livre de M. d'Haussonville offre toute une suite de traits d'astuce ou de violence, par lesquels l'impétueux despote chercha à exploiter

l'alliance de l'Église, sans s'inquiéter des devoirs ni de la dignité de celle-ci.

Tout était bon à Napoléon pour arriver à ses fins, la ruse même, j'allais dire le dol. Le cardinal Consalvi en fit un jour l'épreuve. Il s'agissait du Concordat. On sait avec quel empressement la cour de Rome avait adopté toutes les dispositions proposées par le gouvernement français. Réduction considérable du nombre des évêchés, nouvelle circonscription diocésaine, nomination des évêques par le premier consul, renonciation aux biens de l'Église aliénés par la Révolution, promesse faite par le clergé de se soumettre au gouvernement établi : telles étaient les concessions consenties par le pape. Le premier consul, de son côté, avait dû en faire quelques-unes. Toutefois, il les regrettait, les remettait sans cesse en question, et, au dernier moment, il chercha à reprendre par la fraude ce qu'il avait été obligé d'accorder à la fermeté du cardinal. Il fit déclarer, un jour, à Consalvi, qu'il acceptait tous les articles discutés, et qu'il désignait son frère Joseph pour signer l'acte au nom de la France. Joseph devait être assisté du conseiller d'État Cretet, et de l'abbé Bernier, l'agent dévoué du premier consul dans les affaires ecclésiastiques. L'abbé, dans la matinée du 14 juillet, vint annoncer ces choix à Consalvi. Mais laissons parler M. d'Haussonville :

« Il ajouta qu'il ne lui semblait pas décent de procéder à un acte aussi important que l'échange des signatures dans un lieu public, comme était l'hôtel où résidait le

secrétaire d'État de Sa Sainteté; il lui proposait donc, d'après le désir du premier consul, de le conduire chez le citoyen Joseph, comme on disait alors, et c'est là que s'accomplirait cette dernière formalité. « Nous en finirons dans un quart d'heure, ajouta l'abbé, n'ayant rien » autre chose à faire qu'à donner six signatures, lesquelles » y compris les félicitations, ne demanderont pas un temps » si long. »... A quatre heures précises, comme il était convenu, l'abbé Bernier arriva en effet, un rouleau de papier à la main, qu'il dit être la copie du Concordat à signer; Consalvi prit sa copie et se rendit chez Joseph. L'accueil du frère de Bonaparte fut des plus courtois. Comme Bernier, il répéta : « Nous en finirons vite, » n'ayant rien autre chose à faire que de signer, puisque » tout est terminé. » Après quelques prétentions à signer le premier, mises d'abord en avant par Joseph, puis retirées de fort bonne grâce, on mit la main à l'œuvre, et Consalvi tenait déjà la plume, quand il vit l'abbé Bernier, tirant de son rouleau la copie qu'il avait apportée, la lui offrir comme pour la faire signer sans examen. Quelle ne fut pas surprise, lorsque, jetant machinalement les yeux sur les premiers mots, le cardinal en vint à s'apercevoir que ce traité n'était en aucune façon celui dont les commissaires respectifs étaient convenus entre eux, et qui avait été accepté par le premier consul! C'était un autre concordat tout différent. Non seulement cet exemplaire contenait le premier projet que le pape avait refusé d'accepter, mais on l'avait encore modifié en plusieurs endroits; on y avait même inséré certains

articles déjà nombre de fois rejetés par la cour de Rome comme entièrement inadmissibles. »

On peut imaginer quels furent les sentiments de Consalvi en découvrant le piège dans lequel il avait failli tomber. Il refusa net de signer. Joseph joua l'étonnement. Mais Bernier, forcé de s'expliquer, avoua la vérité, et déclara qu'il avait agi par l'ordre du premier consul, et que celui-ci exigeait la signature des articles, tels qu'ils étaient maintenant rédigés. On finit par entreprendre, séance tenante, une nouvelle revision de ces articles; toute la nuit y fut employée, et après dix-neuf heures de discussion acharnée, on se mit d'accord sur tous les points, sauf un seul. Consalvi plaidait l'insuffisance de ses pouvoirs, et proposait de renvoyer la décision au pape. Le premier consul, de son côté, faisait déclarer qu'il lui fallait une signature pure et simple. Le cardinal tint bon et arriva aux Tuileries, où Bonaparte donnait, pour célébrer le 14 juillet, un dîner de trois cents couverts. Il avait compté profiter de cette solennité pour annoncer la signature du Concordat, et maintenant, tout était remis en question; on peut croire qu'il ne chercha pas à dissimuler sa colère :

« Ce fut le visage enflammé et du ton le plus élevé et le plus dédaigneux qu'apercevant Consalvi : « Eh bien! » monsieur le cardinal, vous avez voulu rompre! Soit. Je » n'ai pas besoin de Rome. Je n'ai pas besoin du pape. Si » Henri VIII, qui n'avait pas la vingtième partie de ma » puissance, a pu changer la religion de son pays, bien » plus le saurais-je faire et le pourrais-je, moi. En chan-

» geant de religion, je la changerais dans presque toute
» l'Europe, partout où s'étend l'influence de mon pou-
» voir. Rome s'apercevra des pertes qu'elle aura faites.
» Elle les pleurera, mais il n'y aura plus de remède.
» Vous pouvez partir : c'est ce qu'il vous reste de mieux
» à faire. Vous avez voulu rompre... eh bien! soit, puis-
» que vous l'avez voulu. Quand partez-vous? — Après
» dîner, général, répondit Consalvi d'un ton calme. »

En définitive, ce fut Bonaparte qui céda. Étonné de la résistance de Consalvi, il consentit à une nouvelle conférence, dans laquelle Joseph proposa un dernier expédient. Le seul moyen, disait-il, de faire accepter au premier consul la rédaction en litige, c'était de lui porter la chose toute faite. Pure comédie, évidemment concertée entre les deux frères. Le lendemain, Joseph fit savoir au cardinal que le premier consul avait été très courroucé, mais qu'après bien des résistances il s'était laissé vaincre. On croira peut-être que le héros avait renoncé à ses desseins, ou qu'il était à bout de finasseries : nullement. Les Articles organiques lui servirent à reprendre ce qu'il avait été obligé d'abandonner dans le Concordat.

J'ai dit que Napoléon avait trop de sens pour entrer dans les discussions théologiques. « Ne vous mêlez dans aucun dogme, écrivait-il à sa sœur Élisa ; emparez-vous des biens des moines, c'est là le principal, et laissez courir le reste. » Toutefois, en politique prévoyant, il attachait une grande importance à former l'esprit de l'enfance, et à lui inculquer de bonne heure de solides

principes dynastiques. Il eut l'idée d'y faire servir l'instruction religieuse. On prit donc, par son ordre, le catéchisme de Bossuet; on y fit aussi peu de changements que possible, mais on y inséra une addition, à l'article du quatrième commandement. Le catéchisme de Meaux n'avait vu, dans ce commandement, que le devoir « de respecter tous supérieurs, pasteurs, rois, magistrats et autres. » Napoléon ne se contenta pas d'une rédaction si brève, et fit faire sur les devoirs des Français envers l'empereur, tout un chapitre spécial.

Demande. Quels sont les devoirs des chrétiens à l'égard des princes qui les gouvernent, et quels sont en particulier nos devoirs envers Napoléon Ier, notre empereur?

Réponse. Les chrétiens doivent aux princes qui les gouvernent, et nous devons en particulier à Napoléon Ier, notre empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'empire et de son trône; nous lui devons encore des prières ferventes pour son salut et pour la prospérité spirituelle et temporelle de l'État.

Demande. Pourquoi sommes-nous tenus de tous ces devoirs envers notre empereur?

Réponse. C'est, premièrement, parce que Dieu, qui crée les empires et les distribue selon sa volonté, en comblant notre empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, l'a établi notre souverain, l'a rendu le ministre de sa puissance et son image sur la terre.

Honorer et servir notre empereur est donc honorer et servir Dieu lui-même....

Demande. N'y a-t-il pas des motifs particuliers qui doivent plus fortement nous attacher à Napoléon Ier, notre empereur?

Réponse. Oui, car il est celui que Dieu a suscité, dans les circonstances difficiles, pour rétablir le culte public et la religion sainte de nos pères, et pour en être le protecteur. Il a ramené et conservé l'ordre public par sa sagesse profonde et active; il défend l'État par son bras puissant; il est devenu l'oint du Seigneur par la consécration qu'il a reçue du souverain pontife, chef de l'Église universelle.

Demande. Que doit-on penser de ceux qui manqueraient à leur devoir envers notre empereur?

Réponse. Selon l'apôtre saint Paul, ils résisteraient à l'ordre établi de Dieu même, et se rendraient dignes de la damnation éternelle.

Demande. Les devoirs dont nous sommes tenus envers notre empereur nous lieront-ils également envers ses successeurs légitimes dans l'ordre établi par les Constitutions de l'empire?

Réponse. Oui, sans doute, car nous lisons dans les Saintes Écritures que Dieu, Seigneur du ciel et de la terre, par une disposition de sa volonté suprême et par sa providence, donne l'empire non seulement à une personne en particulier, mais aussi à sa famille. »

Ne rions pas trop, et n'allons point nous croire si supérieurs à ces Français de 1806, que l'empereur

s'imaginait former ainsi au dévouement. On ne nous donne plus un catéchisme, non, mais on nous donne des programmes d'histoire contemporaine; on cherche à arriver à l'esprit de la jeunesse par le professeur de lycée, au lieu d'y arriver par le curé de la paroisse; au fond, le but est le même, et la méthode, en changeant, n'a fait que s'adapter à des besoins nouveaux.

Le lecteur aura remarqué, dans l'instruction citée, le passage qui déclare digne de damnation quiconque manque à ses devoirs envers l'empereur. Ce passage devint l'objet d'un singulier compromis. Le catéchisme, qui frappait ainsi des peines éternelles les citoyens désobéissants, avait, en même temps, et par je ne sais quelle inspiration de libéralisme théologique, éliminé la maxime selon laquelle hors de l'Église il n'est point de salut. Là-dessus, grand émoi des évêques, le cardinal Fesch en tête, qui, n'osant protester contre le chapitre consacré au quatrième commandement, se rabattirent sur l'omission dogmatique dont je viens de parler. Eh quoi! l'empereur voulait qu'on damnât ceux dont le dévouement n'était pas assez absolu, et il ne voulait pas que l'Église décrétât la même peine contre ceux qui ne reconnaissaient pas son autorité! « A cette argumentation *ad hominem*, dit notre historien, il n'y avait trop rien à répondre. Comme il ne s'agissait, après tout, que de laisser damner quelques âmes de plus, l'empereur n'y regarda pas de trop près, et accepta la transaction, qui était, comme à l'ordinaire, entièrement à son profit. »

Tout, d'ailleurs, devait être étrange dans cette affaire.

Croirait-on que le catéchisme dont nous parlons fut conçu, rédigé, publié de concert avec le légat du pape, Caprara, et que celui-ci, bien loin d'avoir, pour en agir ainsi, l'autorisation de sa cour, avait reçu de Pie VII l'ordre le plus formel de s'opposer à tout. En vain le Saint-Siège lui envoyait-il des instructions, des injonctions, Caprara les mettait dans sa poche, et ne faisait mention, ni à Paris de ce qu'on lui écrivait de Rome, ni à Rome de ce qui se faisait à Paris. Il comptait sur la puissance du fait accompli et sur la difficulté, pour le souverain pontife, de rompre avec la France. Il comptait sans doute aussi sur la générosité avec laquelle Napoléon savait récompenser les services, car le pauvre légat était criblé de dettes. A peine eut-il donné son approbation à l'article du catéchisme sur les devoirs envers l'empereur, que Napoléon s'occupa de lui témoigner sa reconnaissance. « J'acheterai volontiers à Caprara son palais de Bologne, écrit-il au prince Eugène; quand il me coûterait quelques centaines de mille francs de plus, j'en ferai le sacrifice pour retirer Caprara de l'abîme où il est. Chargez mon intendant de traiter de cet achat, que je ferai payer en plusieurs années en donnant des sûretés aux créanciers. Je connais tous les défauts de Caprara; je vous le recommande; c'est un des premiers et des plus constants amis que j'aie eus en Italie. » On voit quelles étaient les relations des deux personnages. Pour ma part, je ne doute pas que Napoléon n'eût lui-même tracé au légat l'étrange conduite que tint celui-ci avec la cour dont il était le mandataire.

Nous ne sommes pas au bout des conceptions religieuses de Napoléon. Le grand homme qui a donné un catéchisme à la France, l'a aussi dotée d'une fête et même d'un saint. La fête est celle de la Saint-Napoléon, au 15 août, destinée à remplacer celle de l'Assomption, et qui devait être célébrée par des actions de grâces pour la prospérité de l'empire. Cette idée fut accueillie avec chaleur par l'épiscopat. « De tous les diocèses de France arrivèrent au ministre des cultes les prières les plus instantes, afin d'être autorisés à dédier des chapelles au bienheureux qui avait eu la bonne fortune de donner son nom au chef de l'État. A Nancy, M. d'Osmond, qui était un grand seigneur de l'ancien régime, autrefois émigré en Angleterre avec les princes de Bourbon, se hâta d'inviter tous les hommes et tous les jeunes gens de toutes les paroisses de son diocèse, à former le plus tôt possible de pieuses associations sous le nom de ce grand saint. « A l'audition du nom magique de « Napoléon, dit le pieux biographe de M. d'Osmond, « les idées s'élevaient, les cœurs s'échauffaient, les « masses se mettaient en mouvement, et s'agitaient « pour la gloire et pour le salut de la patrie. » Il n'y avait qu'une difficulté, c'est que personne n'avait jamais entendu parler du saint en l'honneur duquel la piété épiscopale se mettait ainsi en frais. En vain cherchait-on dans les bibliothèques, feuilletait-on les livres : on ne parvenait pas à trouver le nom du bienheureux. Les évêques en référaient à M. Portalis, M. Portalis s'adressait au légat, le légat en écrivait au Saint-Siège : on vit

le moment où il faudrait y renoncer. Heureusement que la science a des ressources. On finit par découvrir, au milieu des victimes de la persécution de Dioclétien, un martyr qui portait le nom de *Neopolis* ou *Neopolos*. Neopolis, d'après la manière de prononcer le grec en Italie et au moyen âge, se serait peu à peu transformé en *Napoleo*, puis Napoleo en *Napoleone*. L'empire avait son patron!

Tout compte fait, Pie VII montra du courage et de la dignité dans sa lutte contre Napoléon. Il sut résister toutes les fois que sa conscience était engagée par quelque principe de dogme, de droit canonique, ou d'équité. C'est ainsi qu'il se refusa à prononcer la nullité du premier mariage contracté par le prince Jérôme, et finit par attirer sur lui la vengeance du conquérant, pour n'avoir pas voulu se prêter à sa politique belliqueuse. Ce que l'histoire lui reprochera le plus, c'est d'avoir consenti à sacrer de ses propres mains le monarque qui venait de souiller les siennes d'un meurtre, et qui, comme le dit fort bien M. d'Haussonville, cherchait précisément dans la présence du pape une sorte d'amnistie solennelle. « Pour distraire efficacement les esprits, pour arrêter les paroles que tout le monde avait au bord des lèvres, quoique personne n'osât les prononcer, pour laver la tache sanglante imprimée à son front victorieux par le meurtre d'un prince de la maison de Bourbon, il ne fallait rien moins que l'onction du chef de la catholicité. Quand Pie VII lui-même l'aurait sacré, qui donc oserait encore lui

jeter à la tête le nom du duc d'Enghien? » Pauvre pontife! Il paya cher la défaillance morale qui l'avait rendu complice d'une pareille politique, et il dut plus d'une fois, dans l'exil, rendre grâce aux infortunes par lesquelles il avait réussi à faire oublier sa faiblesse première!

M. d'Haussonville a encore à nous raconter la captivité de Savone et de Fontainebleau; il nous laisse à la prise de Rome, au commencement de 1808. Si je n'ai pas fait l'éloge de son récit, c'est que j'ai mieux aimé en faire comprendre l'intérêt par quelques exemples et quelques citations. Je ne sais si l'on a publié, sur notre histoire moderne, un ouvrage qui renferme autant de faits nouveaux, de choses curieuses et inattendues. L'histoire, ainsi prise dans le détail et puisée aux sources, ne se complète pas seulement, elle se transforme. Et puis, tout cela si bien dit, avec tant de modération et de bonne grâce! Le livre de M. d'Haussonville est celui du parfait honnête homme, dans les deux sens de cette expression, le vieux et le nouveau.

21 avril 1868.

XII

LES APÔTRES [1]

On ne l'a pas assez remarqué : si, de nos jours, la critique ébranle bien des croyances établies, nous avons en revanche une manière de considérer les choses religieuses, une philosophie impartiale et élevée qui rétablit souvent ce que la critique s'imagine avoir renversé. Tout a l'air percé à jour, jeté à bas : rassurez-vous; ce qui a été détruit n'était qu'une forme de la vérité divine; les faits dont la réalité est aujourd'hui révoquée en doute n'étaient que la traduction grossière d'une idée éternelle : l'enveloppe se brise, la mythologie s'évanouit, mais la religion reste, par cela seul qu'elle est la religion, quelque chose de supérieur aux conceptions dans lesquelles les hommes cherchent sans cesse à l'enfermer.

Je me représente quelquefois les grands incrédules du passé, un Celse, un Toland, un Voltaire, armés des

1. *Les Apôtres*, par Ernest Renan. Paris, chez Michel Lévy. 1866. *Saint-Paul*, par le même 1869.

méthodes rigoureuses de la science moderne. De quel ton ne railleraient-ils pas les superstitions des chrétiens! Il me semble les entendre. « Vanité des opinions et des religions! s'écrient-ils. En voici une qui, plus qu'aucune autre, a gouverné les âmes et façonné les sociétés : mais on y regarde de près, et rien n'y soutient l'examen. Les notions fondamentales deviennent douteuses. Les dogmes les plus saints s'évanouissent. Faits et personnages, tout se réduit à une erreur ou à un malentendu; heureux encore si l'on n'était jamais obligé de soupçonner une imposture! Qu'est-ce, par exemple, que la foi chrétienne, sinon la foi au Christ ressuscité; et, d'un autre côté, comment croire à un miracle qui s'est accompli en dehors de tout contrôle, pour ne pas dire de toute publicité? Jésus s'est présenté à son peuple comme le Messie promis; mais de tous les prétendants à ce titre, en est-il un qui y ait eu moins de droit, qui, à prendre les textes dans leur sens manifeste, ait moins répondu aux prédictions des prophètes et à l'attente d'Israël? Et il en est du serviteur comme du maître; celui qui, après Jésus, a le plus fait pour constituer et répandre la religion nouvelle, saint Paul, a-t-il jamais pu justifier de cet apostolat dont il réclamait avec tant d'insistance l'honneur et l'autorité? »

Ainsi s'exprimerait le critique pur, celui qui ne regarde qu'à la surface des choses. Mais vienne un historien qui ait le sens des choses religieuses, et les questions, pour lui, se poseront tout différemment. Je ne suis pas sûr que M. Renan conteste aucune des propositions que je

viens d'énoncer : mais comme il s'élèvera au-dessus de ces discussions de lettre, de mots et d'interprétation! Comme il saura nous montrer la vérité essentielle et éternelle se manifestant sous des voiles qu'elle déchire, parce qu'ils sont trop étroits pour l'envelopper! Eh bien, oui; nous y consentons : Jésus n'est pas le Messie de la prédiction, le roi puissant qui devait faire régner Israël sur tous les peuples de la terre; mais, en revanche, il est le libérateur des âmes, celui que l'humanité entière a salué comme son chef spirituel. Il se peut que le même Jésus ne soit point ressuscité au sens physique et littéral du mot, et, à vrai dire, l'on ne voit pas trop de quel prix peut être pour la piété la question de savoir si sa chair et ses os ont échappé aux lois qui régissent la vie organique; ce qui importe, c'est de savoir que l'âme, que l'héroïsme, que les grandes pensées et les sublimes exemples ne meurent point; et cette vérité, dont le monde moral ne saurait se passer, où s'est-elle jamais exprimée avec plus d'évidence que dans ce martyre du Christ qui, succombant sous la haine des méchants, est devenu par là même l'objet de la foi et de l'amour des hommes? Et nous en dirons autant de saint Paul. Il est certain qu'il n'a point été l'un des douze disciples que Jésus avait choisis pour compagnons et successeurs; il est certain aussi qu'il s'est donné bien du mal, et a fait une bien inutile dépense d'éloquence, pour se ménager une place dans les rangs de ces témoins de la vie du Maître; mais il est vrai aussi que, s'il n'a pas été l'un des douze, il a été plus grand qu'aucun d'eux, et qu'il

est resté aux yeux de la postérité le plus vaillant des soldats de Jésus, l'apôtre par excellence, l'immortel missionnaire de l'Occident.

Paul est d'ailleurs le seul des apôtres dont nous connaissions l'histoire, et dont nous possédions la pensée. L'histoire de la fondation du christianisme présente d'étranges lacunes. Que savons-nous de Jésus lui-même? Presque rien; l'histoire de ses huit derniers jours, une semaine de sa vie! Et que savons-nous des apôtres? Rien, pas même leurs noms avec certitude, puisque les listes que nous en possédons ne s'accordent pas. Les maigres renseignements qu'y ajoutent les Évangiles sont énigmatiques. Le nom de Pierre, donné à l'un d'eux, ne va ni à son caractère, ni à son rôle. On ignore comment Jésus put se tromper si complètement sur le caractère de Judas, quels furent les motifs qui portèrent celui-ci à livrer son maître, et de quelle manière il mourut. La première moitié du livre des *Actes* est d'une faible valeur historique. La tradition n'est pas moins incertaine. On a de la peine à y distinguer les deux Jean d'Éphèse, les deux Jacques de Jérusalem. Restent les écrits attribués à quelques-uns des douze, mais l'authenticité n'en est rien moins qu'établie. Il faut donc le reconnaître sans détour : l'histoire des apôtres, de leurs travaux, de leur vie, de leur fin, nous est à peu près inconnue, et le seul personnage qui sorte de cette obscurité, le seul qui appartienne proprement à l'histoire, c'est saint Paul, parce que nous possédons sur lui un précieux fragment biographique, conservé dans le livre

des *Actes*, et parce que nous avons de lui quelques écrits où sa personne se peint tout entière.

Hâtons-nous cependant de le dire : si nous manquons des matériaux nécessaires pour écrire la biographie des apôtres, il est quelques points de l'histoire de la formation de l'Église que l'on doit regarder comme constants, et auxquels nous pouvons nous attacher au milieu d'une si grande incertitude. Ainsi, en première ligne, l'apothéose de Jésus, fait capital de quelque manière qu'on l'explique ou qu'on l'envisage, tournure nouvelle donnée à la foi et à l'espérance des disciples, véritable point de départ de la prédication chrétienne et de la formation de l'Église. L'enthousiasme éveillé par cette révélation inattendue ne tarda pas à se manifester tout ensemble sous la forme de phénomènes spirituels étranges et de vertus sublimes. On a de la peine aujourd'hui à se représenter ce qu'était l'existence de ces hommes pleins de pensées étrangères au monde, purs au milieu de la corruption, bienfaisants au milieu de l'égoïsme général, se mouvant dans une atmosphère de miracles, les yeux fixés au ciel, d'où ils attendaient à chaque moment le retour de celui qui devait juger les hommes et établir le royaume de Dieu sur la terre. Sous l'empire de ces préoccupations absorbantes, ils avaient formé une espèce de confrérie religieuse, une grande famille, où tout était en commun, où chaque détail de la vie devenait un acte de culte, où l'on ne pensait qu'à la prochaine fin du monde. Mais, hélas! ce printemps de l'Église dura peu. Ceux qui avaient fait mourir Jésus comme un novateur incom-

mode, devaient voir avec moins de faveur encore des hommes qui, prêchant la résurrection et le retour du Christ, en faisaient une espèce de divinité. De là des persécutions. Quelques-uns des fidèles scellèrent leur foi de leur sang. Les difficultés d'ailleurs ne venaient pas toutes du dehors. Le communisme des premiers croyants eut les effets naturels de ce principe d'association : le fonds social une fois dépensé, les membres de la communauté se trouvèrent dans la misère, réduits à implorer la charité des autres Églises. Enfin éclata la grande crise. L'Évangile, tel que Jésus l'avait conçu et enseigné, portait en soi le germe d'une religion universelle ; il était impossible qu'une pareille doctrine s'enfermât dans les limites de la synagogue, que l'apôtre refusât de faire part aux païens de la bonne nouvelle du salut ; mais le christianisme annoncé aux Gentils, c'était le christianisme s'affranchissant du judaïsme, rompant avec lui, prenant un nouvel esprit et un nouvel essor, marchant à la conquête du monde : c'était toute une révolution.

Saint Paul fut le héros de cette révolution, et dans ce sens, assurément, il fut le second fondateur du christianisme. Il est à regretter que le plan de M. Renan ne lui ait permis, pour aujourd'hui, que d'ébaucher la vie et le caractère de cet homme extraordinaire. A sa place, j'aurais passé plus rapidement sur des faits imparfaitement connus, et j'aurais tout de suite abordé l'histoire du grand apôtre, sujet digne d'un grand écrivain ! Jésus est plus extraordinaire, sans doute, plus initiateur, plus

profond, vraiment unique et incomparable; mais Paul est le continuateur nécessaire de Jésus; ils se complètent l'un par l'autre, et l'on ne saurait les séparer. Jésus a moins de l'homme; Paul est plus rapproché de nous, il est de notre chair et de notre âme, et c'est pourquoi sans doute nous mesurons mieux sa grandeur. Il faut dire aussi qu'il nous est mieux connu, puisque nous avons de ses écrits, des lettres dans lesquelles il se peint à chaque ligne. Il est vrai, d'un autre côté, que Paul est un caractère complexe, plein d'agitations et de contrastes. On le retrouve tout entier déjà dans sa conversion : ardent, porté aux extrêmes, n'écoutant que la voix intérieure, prêt à servir le Christ avec le même zèle qu'il a mis à persécuter les chrétiens. Un si soudain changement atteste moins une nature très mobile qu'une nature très droite et très passionnée. La transformation, d'ailleurs, n'est qu'apparente; c'est pour rester fidèles à eux-mêmes, à leur conscience, à un besoin d'idéal et de sincérité absolue, c'est pour cela que les saint Paul, les saint Augustin , les saint François passent sans hésitation au service du Maître, dès qu'ils ont entendu sa voix.

La conversion de saint Paul est accompagnée d'une vision. Premier fait à noter dans cette nature étrange. Paul est un inspiré. Il se laisse guider par les impulsions qu'il reconnaît en lui, par les voix qu'il entend, les songes qu'il a dans la nuit. Il parle avec Dieu. Il a des ravissements. Il nous raconte qu'il a été transporté dans ce qu'il appelle le troisième ciel, et qu'il y a

entendu des paroles ineffables. Et il porte quelque chose de ces dons extraordinaires dans les assemblées chrétiennes. On ne se fait guère une idée aujourd'hui de ce qu'étaient ces réunions. On est accoutumé à regarder le siècle apostolique comme l'âge d'or de l'Église, comme le modèle incomparable, et on oublie que cette Église était le théâtre des scènes les plus bizarres, des abus les plus révoltants. C'est Paul lui-même qui, dans ses lettres, nous apprend ce qu'il en était. Entrons avec lui dans la chambre où les fidèles de Corinthe sont réunis pour s'édifier en commun. Quel bruit! quel désordre! Tout le monde parle à la fois. Les uns, dans un langage qui rappelle celui des prophètes, blâment, exhortent, encouragent, annoncent les châtiments de Dieu, dépeignent les récompenses réservées aux justes, prédisent les événements qui menacent les nations. D'autres, absorbés dans une espèce d'extase, prononcent des mots vides de sens, qui n'appartiennent à aucune langue humaine, mais dans lesquels on croit reconnaître d'autant plus sûrement la voix de l'Esprit céleste. Celui-ci prie, celui-là chante; il y a des attaques de nerfs, des révélations, des guérisons miraculeuses. Un étranger, Paul nous l'atteste, ne pourrait être témoin d'une pareille scène sans prendre tous ces chrétiens pour des fous. Revenez le soir, ce sera pis encore. Les fidèles souperont en commun, en souvenir du dernier repas que Jésus a mangé avec ses disciples, et dans lequel il a présenté le pain et le vin comme des symboles de la mort qu'il prévoyait. Juste ciel! il n'y a pas vingt ans

que Jésus est mort, et voilà ce que sont devenus des souvenirs si sacrés! Chacun, à ce repas, apporte ses vivres. On mange, on boit, on s'enivre même. La Cène du Seigneur est un pique-nique vulgaire, avec cette différence que les pauvres n'ayant rien à apporter, n'ont rien non plus à manger, et regardent faire les autres. Il faut voir avec quelle indignation l'apôtre s'élève contre ces abus. Non pas qu'il dédaigne les manifestations extatiques. Loin de là : il prophétise lui-même, il parle la langue inconnue, il annonce l'avenir, il fait des miracles. Mais Paul n'attache qu'une assez faible valeur à ces dons extraordinaires; s'il les possède et s'en félicite, il préfère infiniment la piété, les bonnes œuvres, la religion du cœur et la vie. On ne saurait assez admirer, à cet égard et en toutes circonstances, le ferme bon sens dont il fait preuve. Ce prophète est un admirable directeur de conscience, cet extatique est un moraliste.

Ce n'est pas la seule alliance que nous offre saint Paul des qualités les plus opposées en apparence. Naturellement timide, sans autorité personnelle, sans ascendant moral, il a triomphé de tout par la seule puissance de sa conviction. Le feu qui s'est allumé en lui au jour où le Seigneur lui apparut, ce feu ne s'éteindra plus. Il est dévoré du saint zèle. Il semble que pour lui, comme pour Alexandre, le monde soit trop étroit. De l'Asie Mineure, il passe en Grèce, de la Grèce il veut aller en Italie, en Espagne. Rien ne l'arrête, ni la pauvreté, ni les intempéries, ni les fatigues, ni les périls, ni le martyre. Il est poursuivi, jeté en prison, battu de

verges : il n'en tient compte. Dans l'Église même, il a mille oppositions à surmonter. Si les païens le raillent, si les juifs le détestent, les chrétiens judaïsants ne lui en veulent pas moins. On le décrie, on le combat, on fabrique des lettres sous son nom, on lui souffle ses prosélytes : mais tout cela en vain. Sa grande âme se fortifie au milieu des dangers et des contradictions. Il est du tempérament des héros. Eh bien, chose étrange! ce même Paul, cet homme d'action et de lutte est un mystique. Il est uni à l'ami céleste, comme le sarment est attaché à la vigne; ce n'est pas lui qui vit, c'est le Christ qui vit en lui. Et l'amour divin n'a pas éteint en lui les affections humaines. Il a un cœur plein de tendresse. Il faut voir avec quelle délicatesse de sentiment il écrit à Philémon pour lui demander la grâce d'un esclave fugitif; il faut entendre avec quel accent ému il témoigne de sa sollicitude pour ses chers enfants, ceux qu'il a amenés à la lumière de l'Évangile, et qu'il craint de voir retomber dans l'erreur ou dans le mal.

Mêmes disparates dans la manière d'écrire de saint Paul. On ne peut nier qu'il ne soit parfois touchant et entraînant. Il y a de l'éloquence dans son éloge de la charité, dans l'énumération de ses travaux et de ses souffrances, dans la description de la résurrection universelle. Et, cependant, quel style! Y a-t-il dans aucune littérature quelque chose de plus barbare que ses écrits? A-t-on jamais rencontré un plus étrange mélange d'impétuosité, de diffusion, de violence, de subtilité? Le voyez-vous se précipiter en avant, ébauchant des rai-

sonnements qu'il ne prend pas la peine de finir, des phrases qu'il laisse en route, se perdant dans les énumérations, courant après les antithèses, recherchant les assonances, martelant la langue, citant l'Ancien-Testament à tort et à travers, entraînant le lecteur avec lui dans le torrent écumant et limoneux de sa pensée. En vérité, je ne sais rien de plus paradoxal dans l'histoire des religions, que le dogme en vertu duquel les protestants ont fait de pareils écrits la nourriture spirituelle de toutes les classes et de tous les âges. Il n'est pas un individu sur mille qui soit en état d'y voir goutte.

Saint Paul n'est pas un génie spéculatif. Il n'a point de métaphysique religieuse. Sa théologie est, à peu de chose près, celle de l'arianisme. Il regarde le Christ comme un être supérieur, une divinité secondaire, qui, après avoir servi à créer et à sauver le monde, doit abdiquer et rentrer dans le sein du Père. Les arguments par lesquels Paul cherche à prouver la vérité de l'Évangile ne sont pas non plus très ingénieux, ni très profonds. Il s'appuie le plus souvent sur des passages des prophètes mal traduits ou mal interprétés, et sur la résurrection de Jésus, dont il s'imagine être l'un des témoins oculaires, parce que le maître lui est apparu sur la route de Damas. Mais si la dogmatique de saint Paul manque d'originalité, il n'en est pas de même de sa morale. La doctrine de la justification par la foi, ramenée à son vrai sens, signifie que la religion n'est point affaire de cérémonies ni de pratiques extérieures ; que son siège est dans l'âme humaine, et par consé-

quent qu'elle est la même pour tous les hommes. Paul, par cette conception, a dépouillé la religion du caractère rituel et national qu'elle avait partout revêtu jusque-là; il est devenu le fondateur du spiritualisme religieux, de l'universalisme chrétien. C'est à lui, d'ailleurs, que nous devons notre système presque entier de moralité évangélique. Ses préceptes aujourd'hui nous sont si familiers, que nous ne sentons pas assez la grandeur de cette initiative. Il ne s'agissait de rien moins que de transposer, pour ainsi parler, toute la vie humaine, de la récrire sur un nouveau mode idéal. Voilà ce que Paul a fait. Il a appliqué le principe chrétien à toutes les situations et les relations; il a dit ce que devaient être, dans la cité de Dieu, le mari, la femme, le père, le fils, le maître, le serviteur. Il a mis à cela une sagesse, un tact qui nous surprendraient davantage, si nous nous rappelions mieux combien cette morale nouvelle différait de la morale antique. A peine est-il quelques points, tels que le sentiment patriotique, les devoirs du citoyen, l'activité industrielle, la culture de l'art, qui sont restés étrangers à sa pensée. Et comment en aurait-il été autrement? N'attendait-il pas le retour prochain du Christ? Ne s'imaginait-il pas être bientôt ravi dans les cieux pour aller à sa rencontre?

Mais en voilà assez sur saint Paul. Aussi bien cette grande figure, je l'ai dit, tient peu de place dans le nouvel ouvrage de M. Renan. C'est plus tard, en poursuivant l'histoire des origines du christianisme, que l'illustre écrivain aura à nous retracer le caractère et les

travaux de l'apôtre des Gentils. Ce sera, on peut le croire, un tableau digne de servir de pendant à la *Vie de Jésus*. Quant au volume que M. Renan nous donne aujourd'hui, il diffère à plusieurs égards de celui qui l'a précédé. Il a tout ensemble quelques qualités de plus et quelques défauts de moins. Inférieur en éclat, il l'emporte en solidité. Je ne sais s'il aura le même succès ; à vrai dire, cela n'est pas probable : de pareils événements ne se répètent guère. M. Renan se trouve dans la plus difficile des situations. Il est obligé de rester à la hauteur de lui-même. Je crois qu'il a pris le bon parti : celui de ne point s'enflammer de cette espèce d'émulation, mais d'aller droit son chemin, travaillant avec conscience et simplicité. On sent partout ici l'étude sérieuse. La peinture d'Antioche, celle du monde juif et du monde païen, sont de beaux morceaux d'histoire. M. Renan me paraît aussi avoir mis plus de soin à l'examen des sources de l'histoire apostolique qu'il n'avait fait pour les Évangiles. Je me trouve, du moins, plus souvent d'accord avec lui. Ce qui n'empêche pas qu'il ne continue à régner, ce me semble, une certaine contradiction entre le jugement qu'il porte sur la valeur des documents et l'usage qu'il en fait dans le courant de son récit. Du moment qu'une relation a les caractères que M. Renan reconnaît aux *Actes des Apôtres*, il n'est plus nécessaire d'accepter tous les faits qui y sont racontés, de chercher une explication pour tous les miracles et tous les détails de ces miracles ; de supposer par exemple que Paul, au moment de sa conversion,

eut une congestion cérébrale et fut frappé d'une ophthalmie. Je le répète, c'est là une contradiction entre le principe et la méthode. Au surplus, je l'avoue, mes doutes vont plus loin encore. Je ne puis m'empêcher, en lisant M. Renan, de soulever une question préalable. Est-il possible d'écrire une histoire des origines du christianisme? Les documents que nous possédons sont-ils assez sûrs, sont-ils assez abondants pour cela? Ne vaudrait-il pas mieux, dans la situation où nous nous trouvons, se borner à rassembler quelques traits, à hasarder quelques conjectures, à offrir quelques considérations? Mais je m'arrête : je me demande avec une sorte de terreur, ce qui arriverait si M. Renan me prenait au mot, et si, au lieu de ces *restitutions* merveilleuses que lui seul pouvait tenter, il se bornait désormais à nous donner les résultats d'une froide érudition et d'une critique méticuleuse ?

Mai 1866.

XIII

LES APPARITIONS

Il s'est formé à Londres, en 1882, une société dite *des recherches psychiques*, qui compte plusieurs centaines de membres. M. Balfour Stewart, l'éminent physicien, en est le président. M. Gladstone, M. Ruskin, le poète Tennyson, le naturaliste Alfred Wallace en sont membres honoraires. Parmi les membres correspondants figurent les noms de MM. Taine, Th. Ribot, le directeur de la *Revue philosophique*, et Richet, le directeur de la *Revue scientifique*. La société s'occupe de ces parties mystérieuses de la physiologie et de la psychologie vers lesquelles les phénomènes hypnotiques ont dirigé l'attention, avec un faible marqué, si je ne me trompe, pour le domaine des apparitions, mais sans qu'on ait le droit pour cela de confondre les recherches de cette société avec les prétentions du Spiritisme. Le règlement déclare expressément que la qualité de membre n'implique l'adhésion à aucune explication particulière des faits recueillis et que chacun est libre de n'y voir que le jeu des forces naturelles.

La Société des recherches psychiques publie les dis-

cours de son président aux assemblées générales, les rapports de ses comités et des mémoires sur les questions qui rentrent dans ses études. Pour ce qui est spécialement des apparitions, elle a autorisé trois de ses membres, MM. Myers, Gurney et Podmore, à instituer une grande enquête et à en publier les résultats. Telle est l'origine de deux gros volumes qui ont été donnés au public, en 1886, sous le titre d'*Apparitions des vivants* (*Phantasms of the living*). Les auteurs ont rassemblé avec les plus louables préoccupations d'exactitude plus de sept cents exemples de phénomènes entre lesquels ils ont cru découvrir une certaine analogie; ils ont indiqué les témoignages sur lesquels leurs relations s'appuyaient ; ils ont enfin classé les faits, en ont pesé la valeur et la portée, et ont cherché à les ramener à une même propriété occulte de la nature humaine. On ne peut trop faire l'éloge du soin avec lequel ces messieurs ont poursuivi leurs recherches, non plus que de l'esprit critique qu'ils y ont apporté. On ne parcourt pas, sous leur conduite, la multitude de *cas* qu'ils ont rassemblés sans acquérir la persuasion qu'il y a, en effet, des apparitions, et beaucoup plus qu'on ne le croit ordinairement. De quelle nature sont ces apparitions? Est-il possible de les réduire à une loi et à laquelle? Telle est la question.

Les auteurs des volumes dont je parle estiment que les apparitions se rattachent toutes, de près ou de loin, à un phénomène observé depuis peu, celui de la suggestion mentale. Partant de ce point de vue, ils remontent

des faits les plus simples et les plus faciles à expliquer à ceux dont l'aspect devient plus complexe et plus énigmatique. L'ouvrage forme ainsi une sorte d'échelle ascendante, au haut de laquelle nous trouvons naturellement les apparitions vues par plusieurs personnes à la fois.

La facilité avec laquelle les expériences peuvent se renouveler ont rendu familiers les phénomènes de suggestion mentale. Les premiers exemples, on ne l'a pas oublié, en furent donnés par la famille d'un clergyman anglais, M. Creery, vers la fin de 1880. M. Creery s'était assuré que lui et ses filles avaient la faculté de deviner un objet quelconque présent à l'esprit d'une autre personne, des noms propres, des dates, la couleur et la figure d'une carte à jouer, etc. L'individu mis à l'épreuve sortait de la chambre pendant que les autres convenaient de l'objet sur lequel ils devaient fixer leur esprit. Les résultats obtenus parurent d'autant plus dignes d'attention qu'il ne pouvait, dans ce cercle de famille, être question de collusion. M. Creery affirme qu'il a vu jusqu'à dix-sept cartes, choisies par lui-même, et toutes devinées l'une après l'autre. Le bruit de ces expériences se répandit; elles furent renouvelées par des hommes de science et avec de plus grandes précautions encore contre toute chance de fraude ou d'erreur. Sur 497 épreuves, 95 réussirent du premier coup, et 45 à la seconde conjecture, — un nombre considérable d'insuccès, on le voit, mais non pas suffisant pour faire considérer les 140 réussites comme une pure affaire de hasard. Le champ des expériences fut en même temps

étendu. On sortit du cercle de la famille Creery pour prendre les premiers sujets venus. On varia la nature des réponses demandées; on obtint, par exemple, la reproduction au crayon d'une figure au trait sur laquelle l'*agent* fixait attentivement son regard, mais que le *sujet* était hors d'état d'apercevoir. M. Richet poursuivit en France les mêmes recherches et a rendu compte à son tour de ses observations.

La suggestion mentale établie, on avait l'action d'une personne sur une autre, par la pensée et l'intention, et dans des conditions normales de santé, sans hystérie ni hypnotisme. On ne s'en tint pas là et l'on obtint des exemples d'action exercée à de notables distances et sans que le sujet qui y était soumis fût prévenu des vues qu'on avait sur lui. Un pas plus décisif encore fut franchi quand cette action exercée au loin et sur un sujet inconscient se traduisit par une apparition. De cette apparition intentionnelle supprimez maintenant l'élément de l'intention, vous aurez l'apparition spontanée, et tous les phénomènes dont s'occupent MM. Myers et Gurney rentreront dans un même ordre de causalité.

On comprend l'importance que prend, dans cette déduction, le cas de l'apparition voulue et préméditée. Les exemples n'en sont pas nombreux, sept en tout, mais ils sont suffisamment attestés, et l'on avouera que des récits tels que celui qu'on va lire sont de nature à singulièrement élargir le cercle de nos notions psychologiques.

Le rév. C. Godfrey, demeurant à Eastbourne, dans

le canton de Sussex, ayant lu un récit d'apparition préméditée, en fut si frappé qu'il résolut d'en faire l'essai à son tour. Le 15 novembre 1886, vers onze heures du soir, il dirigea toute la force d'imagination et toute la tension de volonté dont il était capable sur l'idée d'apparaître à une dame de ses amies, en se tenant debout au pied de son lit. L'effort dura environ huit minutes, après quoi M. Godfrey se sentit fatigué et s'endormit. Le lendemain, la dame qui avait été le sujet de l'expérience vint de son propre mouvement raconter à M. Godfrey ce qu'elle avait vu. Invitée à en fixer le souvenir par écrit, elle le fit en ces termes : « La nuit dernière, vers trois heures du matin, je me réveillai en sursaut, avec la sensation que quelqu'un était entré dans ma chambre. J'entendis également un son, mais je supposai que c'étaient les oiseaux dans le lierre, hors de la fenêtre. J'éprouvai ensuite comme une inquiétude et un vague désir de sortir de la chambre et de descendre au rez-de-chaussée. Ce sentiment devint si vif que je me levai enfin ; j'allumai une bougie et je descendis dans l'intention de prendre quelque chose pour me calmer. En remontant à ma chambre, je vis M. Godfrey, debout sous la grande fenêtre qui éclaire l'escalier. Il était habillé comme à l'ordinaire et avait l'expression que j'ai remarquée chez lui lorsqu'il regarde très attentivement quelque chose. Il était là immobile, tandis que, tenant la lumière levée, je le regardais avec une extrême surprise. Cela dura trois ou quatre secondes, après quoi, comme je continuai à monter, il disparut. Je n'étais

point effrayée, mais très agitée, et je ne pus me rendormir. »

M. Godfrey pensa judicieusement que l'expérience à laquelle il s'était livré prendrait beaucoup plus d'importance si elle se répétait. Une seconde tentative manqua, mais la troisième réussit. Bien entendu que la dame sur laquelle il opérait n'était pas plus prévenue de son intention que la première fois. « La nuit dernière, écrit-elle, mardi 7 décembre, je montai me coucher à dix heures et demie. Je fus bientôt endormie. Soudainement, j'entendis une voix qui disait : « Ré- » veillez-vous ! » et je sentis une main qui se posait sur le côté gauche de ma tête. (L'intention de M. Godfrey, cette fois-ci, avait été de faire sentir sa présence par la voix et le toucher.) Je fus aussitôt complètement éveillée. Il y avait dans la chambre un son curieux, comme celui d'une guimbarde. Je sentais en même temps comme une haleine froide qui m'enveloppait ; mon cœur se mit à battre violemment, et je vis distinctement une figure penchée sur moi. La seule lumière qui éclairât la chambre était celle d'une lampe à l'extérieur, formant une longue raie lumineuse sur la muraille au-dessus de la table de toilette ; cette raie était partiellement obscurcie par la figure. Je me retournai vivement, et la main eut l'air de retomber de ma tête sur l'oreiller, à côté de moi. La figure était inclinée au-dessus de moi, et je la sentais appuyée contre le côté du lit. Je vis le bras reposant tout le temps sur l'oreiller. J'apercevais le contour du visage, mais comme obscurci par un brouil-

lard. Il devrait être environ minuit et demi. La figure avait légèrement écarté le rideau, mais j'ai reconnu ce matin qu'il pendait comme d'habitude. Nul doute que la figure ne fût celle de M. Godfrey; je le reconnus à la tournure des épaules et à la forme du visage. Pendant tout le temps qu'il resta là, il régnait un courant d'air froid à travers la chambre, comme si les deux fenêtres eussent été ouvertes. »

La plus grande partie des volumes qui nous occupent est consacrée aux apparitions spontanées, c'est-à-dire à celles qui se produisent sans la participation volontaire de celui qui apparaît. La différence entre ces visions et celles dont on vient de lire un exemple est manifeste. On comprend à la rigueur, une fois la suggestion mentale admise, que je puisse produire dans l'esprit d'une personne éloignée une représentation de moi-même. Mais je suppose que j'ai un frère aux Indes; que je vois distinctement son image, son fantôme, si l'on veut se servir de cette expression, entrer dans ma chambre, s'y asseoir sur un fauteuil, puis disparaître; que, frappé de cette hallucination, je prends immédiatement note du jour et de l'heure où elle m'est arrivée; enfin, qu'après quelques semaines je reçois la nouvelle de la mort de mon frère, au sujet duquel je n'avais eu aucune inquiétude, et que le moment de sa mort coïncide exactement avec celui où il m'est apparu : il sera dificile de ne pas établir un rapport entre les deux faits, la mort et l'apparition, mais il ne sera pas moins difficile de comprendre de quelle nature peut être ce rapport. Le

mourant dont il s'agit n'a certainement pas été occupé, à ses derniers moments, du désir d'agir sur mon esprit ou de me visiter dans ma chambre.

Qu'on me permette, avant d'aller plus loin, d'anticiper une question. On demandera sans doute pourquoi MM. Myers et Gurney laissent en dehors de leurs études les apparitions posthumes, ce qu'on appelle proprement les histoires de revenants. Je réponds que cette omission est due à un scrupule critique. L'apparition d'un mourant peut être établie par la coïncidence des dates entre la mort et la vision, tandis que ce moyen de contrôle fait défaut pour les revenants. Sans nier les apparitions des décédés, et tout en inclinant même à admettre une vie incorporelle après la mort et la possibilité d'une manifestation de ces êtres entrés dans de nouvelles conditions d'existence, nos auteurs font observer que toute preuve de réalité objective manquerait ici et qu'il serait par conséquent toujours loisible d'expliquer l'apparition par un effet de l'imagination.

Revenons aux « fantômes des vivants ». Si MM. Myers et Gurney ont quelque peine à les expliquer par l'action mentale à distance, l'embarras augmente évidemment lorsque l'apparition se manifeste à plusieurs personnes à la fois. Aussi nos auteurs nous offrent-ils deux manières pour une de ramener les visions collectives à un phénomène psychique.

L'explication adoptée par M. Gurney est celle qui paraît être le plus en faveur dans la Société dont il fait partie. Elle consiste à supposer, lorsque deux ou plusieurs

personnes réunies perçoivent simultanément une apparition, que l'action à distance porte directement sur une seule de ces personnes et que les autres participent à l'hallucination par l'effet d'une communication mentale avec la première. La théorie de M. Myers est plus compliquée. Il suppose, si je l'ai bien compris, qu'un mourant (pour revenir au type indiqué), en se représentant un lieu éloigné et en se figurant qu'il y est présent, peut produire l'impression de sa présence sur les personnes qui se trouvent à ce moment-là réunies sur le point dont il s'agit. Il y aurait, chez l'un, l'action d'un don particulier de clairvoyance, et chez les autres une réceptivité non moins spéciale pour les impressions de ce genre.

Je n'ai garde de discuter des théories qui me semblent un peu bien laborieuses et qui ne s'appliquent point d'ailleurs à tous les cas qu'on nous rapporte. En voici un, par exemple, qui me paraît y échapper complètement et qui forme en même temps l'un des récits les plus extraordinaires et les mieux attestés du recueil.

Le fait est arrivé au major W... le 23 août 1878. M. Podmore, l'un des rédacteurs des volumes qui nous occupent, a pris la peine d'aller voir le narrateur et de visiter les lieux, et il a reçu une confirmation détaillée du récit. Il était près de minuit; la nuit était assez sombre, mais il n'y avait point de vent. Avant d'aller se coucher, M. W... alla, selon son habitude, à la porte d'entrée de la maison pour voir quel temps il faisait. Il fut fort étonné lorsque, du perron où il se tenait, il vit

paraître, à un détour de l'avenue, une voiture fermée, attelée de deux chevaux et avec deux hommes sur le siège. Cette voiture, en avançant, passa devant la maison et se dirigea rapidement vers un sentier qui conduisait à un cours d'eau assez encaissé. Comme il n'y avait point de route de voiture de ce côté de la maison, le major cria au cocher de s'arrêter s'il ne voulait avoir un accident. La voiture s'arrêta quand elle arriva au bord de l'eau et tourna dans la prairie. Sur ces entrefaites, tout le monde dans la maison était en éveil. La femme du major avait entendu le bruit des roues sur le sable de l'allée ainsi que la voix de son mari, et s'était mise à la fenêtre d'où elle et sa fille virent la voiture. Le fils de M. W..., de son côté, vint avec une lanterne rejoindre son père qui s'était approché des voyageurs. Mais les deux hommes qui étaient sur le siège ne prononçaient pas un mot; aucun son ne sortait de l'intérieur; le jeune homme y jeta un regard et ne vit rien qu'une figure très raide, assise dans un coin, et qui paraissait des pieds à la tête vêtue de blanc. Pas un signe d'alarme, et, à vrai dire, pas un signe de vie. La voiture acheva de tourner dans la prairie, regagna l'avenue et disparut. On ne put découvrir le lendemain aucune trace des pieds des chevaux ou des roues du carrosse, soit sur le sable, soit sur l'herbe, et l'on ne put rien apprendre dans le voisinage qui jetât le moindre jour sur ce curieux exemple d'hallucination collective.

L'histoire suivante est peut-être plus extraordinaire encore, les faits s'étant passés en plein jour et l'appa-

rition ayant été vue en des lieux divers et par des témoins séparés.

Un Américain, M. Mountford, était en visite, il y a une quarantaine d'années, dans le comté de Norfolk, chez un de ses amis du nom de Coe. La maison qu'occupait M. Coe était située sur une route, à trois ou quatre kilomètres d'une autre maison occupée par son frère Robert. Les deux frères avaient épousé les deux sœurs. Entre les deux maisons, deux ou trois habitations seulement. La route droite, sans arbres, et ne servant guère qu'aux habitants des fermes devant lesquelles elle passait. Nous sommes au mois de mars. Il fait un beau temps clair. Vers quatre heures de l'après-midi, M. Mountford, qui regardait par la fenêtre, s'écrie : « Tiens, voilà votre frère qui arrive ». M. Coe s'approche à son tour de la fenêtre et dit : « Oui, le voilà, et Robert a pu enfin atteler Dobbin. » Dobbin était un cheval qui à la suite d'un accident avait été plusieurs semaines sans servir. Madame Coe regarda également par la fenêtre et dit à son hôte : « Quel bonheur! Ma sœur est avec lui, ils seront enchantés de vous trouver ici. »

La voiture, que Mountford avait parfaitement reconnue ainsi que les deux personnes qui étaient dedans, passa au petit trot sous la fenêtre, puis tournant avec la route à l'angle de la maison, elle disparut. M. Coe, au bout d'une minute, alla à la porte du logis en exprimant son étonnement. Où son frère et sa belle-sœur avaient-ils pu aller? Jamais jusqu'ici ils n'avaient passé devant la

maison sans s'arrêter. Un plus grand étonnement les attendait. Cinq minutes après, comme ils étaient assis autour du feu, entre Mary, la fille de Robert Coe, jeune femme de vingt-cinq ans environ, robuste, bien portante, et connue pour son bon sens. Elle était pâle, agitée, et en ouvrant la porte : « Oh! ma tante, s'écria-t-elle, j'ai eu si peur! Mon père et ma mère m'ont passée sur la route sans dire un mot. Je les ai regardés, mais ils n'ont pas détourné les yeux ni ouvert la bouche. Il y a un quart d'heure, quand je suis partie pour venir ici, ils étaient assis près du feu. Qu'est-ce que cela peut signifier? Et je suis certaine cependant qu'ils m'ont vue. »

Mary n'était pas là depuis plus de dix minutes quand M. Mountford, regardant encore par la fenêtre, vit de nouveau la voiture sur la route. « Impossible! répond son hôte; il n'existe pas de chemin par lequel ils aient pu regagner la route. Et cependant, oui, c'est bien eux! Comment, au nom du ciel, ont-ils fait? » Tout le monde courut à la fenêtre et vit arriver Robert et sa femme, dans la même voiture et avec le même cheval que dans l'apparition. Je dis apparition, car des explications que les deux familles échangèrent il résulta qu'il fallait se résigner à admettre une hallucination.

Il serait cruel de trop presser ici les auteurs des *Phantasms*, et de leur demander quel rapport il peut bien y avoir entre l'action mentale et la vision d'une voiture sur une grande route et en plein jour. Et cependant la question ne serait pas tout à fait déplacée. A

supposer que parmi les cas recueillis par ces messieurs, et entre lesquels ils ont dû faire un choix, il s'en trouvât beaucoup de pareils à la voiture de M. Robert Coe, n'est-il pas évident que la question changerait absolument de face? L'explication *télépathique* (c'est le mot que la Société des recherches psychiques a adopté) disparaîtrait pour nous laisser, comme jadis, en présence d'histoires merveilleuses, répétées par des personnes plus ou moins dignes de foi, mais qu'on ne sait où loger dans son esprit parce qu'on n'en voit la liaison avec aucune des données de l'expérience.

Je dois l'avouer, du reste; le lien que la Société psychique s'efforce d'établir entre les apparitions et la suggestion mentale serait mieux établi, que j'aurais encore de la peine à partager les espérances auxquelles se livre M. Myers. Tout en évitant pour son propre compte les spéculations philosophiques et religieuses, la Société des recherches psychiques n'a pas voulu refuser à l'un de ses membres les plus distingués le droit de dire quels horizons la théorie des fantômes lui paraissait ouvrir à l'humanité. M. Myers se flatte que les travaux de la Société ont donné une base scientifique au spiritualisme, et par là rendu à la religion, à l'enthousiasme, à la poésie, une vitalité qui menaçait de leur manquer. *Utinam*! Mais n'est-ce pas aller un peu bien vite en besogne? Que M. Myers me permette de lui soumettre les scrupules qui me restent, tant sur les faits eux-mêmes, que sur les services qu'il en attend.

M. Myers est dualiste, c'est-à-dire qu'il regarde

l'âme comme distincte et séparable du corps, et capable par conséquent de lui survivre. C'est à tort, toutefois, j'en avertis l'écrivain, qu'il en appelle sur ce point à l'autorité de Wundt. Il se plaît à citer un passage dans lequel ce philosophe refuse de considérer la vie spirituelle comme un produit de l'organisation physique, mais fait, au contraire, de l'organisation physique, en tout ce qui la distingue de la nature inorganique, une création spirituelle. Pensée profonde, mais que M. Myers ne me paraît pas avoir comprise. Qu'il prenne la peine d'ouvrir les *Leçons* du maître *sur l'âme de l'homme et celle des bêtes*, il y trouvera, dès les premières pages, une vigoureuse réfutation du matérialisme; rien de moins scientifique, selon l'illustre psychologue, que la prétention de faire de la pensée une sécrétion du cerveau, de l'assimiler à la lumière, à l'électricité, à un agent physique quelconque. Mais si M. Myers — ce que je ne saurais trop lui conseiller — poursuit jusqu'au bout la lecture que je lui indique, il verra que l'âme n'est point une entité, une monade, qu'elle n'est qu'une somme de fonctions et de fonctions constamment liées à des conditions physiques, et que par conséquent « nous ne devons pas considérer l'élément psychique comme quelque chose d'indépendant qui serait avec ou dans le corps, mais bien comme immuablement lié à notre existence corporelle ». « Je ne suis assurément pas le premier, ajoute ce penseur, qui ramène le dualisme des manifestations à une identité de substance, mais je soutiens que ce sentiment n'était jusqu'ici qu'une hypo-

thèse sans fondement et que mes recherches ont pour la première fois fait de cette hypothèse un principe métaphysique fondé sur l'expérience [1]. »

C'est une idée féconde que celle qui a porté M. Wundt à unir, dans ses recherches, les animaux à l'homme. M. Myers et ses amis feront bien d'y penser. Non, l'homme n'est pas un simple mécanisme, un système d'actions et de réactions physiques ; bien loin que tout, chez lui, s'explique par le mouvement réflexe, sa vie est gouvernée par la pensée et le sentiment, par la douleur et la jouissance, par des faits qui, pour être purement subjectifs, n'en deviennent pas moins les facteurs principaux de notre activité. Essayerez-vous d'en conclure que ces faits supposent une substance spirituelle distincte de l'organisation? A votre aise, mais il vous faudra alors supposer quelque chose de semblable pour expliquer l'intelligence du chien, voire l'appétence chez le mollusque.

Tel est le premier point sur lequel je désirais appeler l'attention des psychiciens. Si, comme ils ne le dissimulent pas, la télépathie a des prétentions scientifiques, si elle aspire à faire admettre ses faits et ses théories par une anthropologie sérieuse, elle devra commencer par s'affranchir des doctrines surannées auxquelles M. Myers a eu le tort de demander un appui. Mais voici qui exclut plus sûrement encore les apparitions du domaine

1. WUNDT, *Vorlesungen über Menschen und Thierseele*, 1863. T. I. p. 16; t. II, p. 136.

de la science. La science, pour constater des faits, doit pouvoir les observer, et non seulement les observer, mais les reproduire. Or de quels faits s'agit-il ici? De phénomènes dont on nous avoue « qu'ils sont rares, n'arrivant qu'à un petit nombre de personnes, et ces personnes mêmes, pour la plupart, une ou deux fois seulement dans leur existence ». On peut avoir vécu jusqu'à un âge avancé, avoir voyagé, avoir fréquenté toutes sortes de mondes et n'avoir jamais ni vu une apparition, ni même rencontré de gens qui en aient vu. La certitude des phénomènes dont nous parlons repose donc uniquement sur le témoignage. *Or le témoignage, quelle qu'en soit l'autorité, n'équivaut jamais à une preuve scientifique.* La Société des recherches psychiques aura beau poursuivre ses enquêtes, multiplier ses publications, l'apparition n'en revêtira ni l'évidence ni même la notoriété; la science ne saura qu'en faire. Il en sera vraisemblablement de ces prodiges comme de tant d'autres dans tous les temps. Je lisais un jour dans M. Lecky à quel point était jadis répandue la croyance à la vertu des rois d'Angleterre pour la guérison des écrouelles. Wiseman, médecin de Charles II, assure qu'il a fréquemment vu ce prince guérir des malades sur lesquels tous les efforts de la science avaient échoué. Un autre docteur, John Browne, avait pour office d'assister aux cures opérées par le même souverain et de les vérifier. Charles toucha en une seule année plus de huit mille malades, et près de cent mille dans le cours de son règne. Et notez que, pour être admis en la présence de

Sa Majesté, le patient devait apporter une attestation médicale de son état. Jeremy Collier, le célèbre polémiste jacobite, déclare que révoquer en doute la puissance dont il s'agit « c'est nier le témoignage des sens et pousser l'incrédulité jusqu'au ridicule [1] ».

Tout le monde sait de quelle manière M. Henri Lasserre, l'hagiographe de Lourdes, fut guéri d'un mal d'yeux opiniâtre en y appliquant l'eau de la source miraculeuse. J'avoue franchement, pour ma part, ne rien trouver dans le récit de cet écrivain qui me fasse douter, soit de sa bonne foi, soit de la réalité de sa guérison. Mais quel rapport y a-t-il de cette attitude d'esprit purement négative à une conclusion en faveur des visions de Bernadette? Les *ex-voto* et les béquilles peuvent s'entasser à l'entrée de la grotte en souvenir des cures opérées, les récits des prodiges dus à l'invocation de l'Immaculée peuvent remplir des volumes : je ne cesserai pas pour cela d'y voir un exemple assez répugnant de crédulité populaire et de connivence sacerdotale. Personne n'a le droit, en présence d'un fait d'aspect surnaturel, de m'enfermer dans ce dilemme : ou révoquer en doute la sincérité du témoin, ou fournir une explication du prodige qu'il rapporte.

1. Lecky, *History of England in the eighteenth century*, t. I, p. 67 et suiv.

Octobre 1888.

XIV

L'EUROPE
ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE [1]

Nous avons trois ou quatre grandes histoires de la Révolution française, mais toutes écrites sous l'empire de passions ou de préjugés divers, si bien que cette époque extraordinaire n'a jusqu'à présent été reproduite, selon l'expression de Tocqueville, qu'avec de fausses ou de vulgaires couleurs. Ce qui y manque le plus, c'est l'intelligence des événements. Les historiens dont je parle croient les avoir suffisamment expliqués lorsqu'ils ont démontré la décadence de la monarchie et décrit les maux de toute sorte auxquels le cri public demandait un remède. On y ajoute quelque aperçu des idées philosophiques qui tendaient, au XVIIIe siècle, à la transformation des institutions nationales. On néglige, en revanche, de faire voir comment l'état politique et social dont souffrait la France était la consequence de

1. *L'Europe et la Révolution française*, par Albert Sorel, 1885. Librairie Plon.

la forme même que le gouvernement y avait prise dans le cours des siècles ; on ne le rattache pas, comme il le faudrait, à tout le passé de notre histoire et à tout l'ensemble de l'organisation du pays. En un mot, on s'abandonne avec trop de complaisance à l'opinion superficielle d'après laquelle la Révolution aurait été la destruction de tout ce qui existait et la construction de toutes pièces d'un nouvel ordre de choses.

M. de Tocqueville est le premier qui se soit élevé contre cette façon de juger. Dans un ouvrage malheureusement resté inachevé, il s'était appliqué à montrer pourquoi la Révolution est sortie comme d'elle-même de la société qu'elle allait détruire, comment, si extraordinaire qu'il nous paraisse, cet événement n'a été, en somme, ni si perturbateur ni si rénovateur qu'on le suppose ordinairement.

M. de Tocqueville a fait pour la Révolution française ce que la géologie moderne a fait pour les révolutions du globe, lorsqu'au lieu de les expliquer par de soudains cataclysmes elle a entrepris de les ramener à l'action incessante des causes que nous voyons tous les jours à l'œuvre. L'écrivain avait remis notre grande crise nationale dans le courant de notre histoire. Il restait à la replacer dans le courant de l'histoire de l'Europe. La Révolution, en effet, n'a pas plus été quelque chose d'exclusivement français qu'elle n'a été quelque chose d'absolument nouveau. Elle a éclaté sur un point particulier, où le mal était plus sensible et les forces de destruction plus concentrées, mais elle était partout préparée ; elle devait prendre des

formes diverses, avoir des résultats contraires selon les pays où elle se produirait, mais elle était destinée à faire le tour du monde. Le Français, dans sa vanité, s'imagine trop facilement avoir donné un exemple que les autres peuples ont imité selon la mesure de leurs forces. On pourrait plutôt dire que l'Europe était travaillée d'une humeur malsaine qui s'est portée sur le point le plus malade du corps politique, mais que l'organisme tout entier a été intéressé dans cette crise. « J'estimerais, dit M. Sorel en rendant compte de son dessein, que mon travail n'a point été inutile si je parvenais à ce résultat : montrer dans la Révolution française, qui apparaît aux uns comme la subversion, et aux autres comme la régénération du vieux monde européen, la suite naturelle et nécessaire de l'histoire de l'Europe, et faire voir que cette Révolution n'a point porté de conséquence, même la plus singulière, qui ne découle de cette histoire et ne s'explique par les précédents de l'ancien régime ».

Le livre de M. Sorel présente les causes et retrace les effets de la Révolution. Les causes ont été de deux sortes. Il y eut la décomposition d'un ordre de choses vieilli, et cette décomposition est un fait commun à toute l'Europe. Il y eut, en outre, les idées, la conception de l'égalité et de la liberté qui s'empara des esprits, revêtit l'autorité d'un dogme, fonda une sorte de religion nouvelle, et ce travail fut proprement l'œuvre de la France. C'est elle qui, à des maux universellement sentis, présenta comme remède la vision d'une société idéale. Si la Révolution, qui était préparée partout, éclata justement

en France, ce n'est pas que les souffrances y fussent pires que partout ailleurs; c'est, au contraire, ainsi que l'avait déjà fait remarquer Tocqueville, que le joug paraissait d'autant plus insupportable qu'il s'était graduellement allégé. Mais, surtout, la France était le lieu où, grâce à la littérature, les idées de réformes étaient le plus répandues, et, en général, où les innovations devaient trouver le terrain le plus favorable. La France, pour me servir des expressions de M. Sorel, était le pays « où les hommes étaient le plus semblables entre eux, où le gouvernement était le plus centralisé, la noblessse le plus amoindrie, les corps intermédiaires le plus assujettis, la nation le plus homogène, l'État le plus cohérent, de sorte que la nécessité d'une révolution y semblait plus évidente en même temps que les moyens de l'accomplir paraissaient plus faciles ».

M. Sorel a appuyé sa démonstration d'une richesse de preuves qui fait des cent quatre-vingts premières pages de son livre un tableau incomparable de l'état de l'Europe et de la France à la fin du XVIIIe siècle. Je lui soumettrai, cependant, une ou deux observations. L'écrivain me semble avoir çà et là confondu les précédents et les causes de la Révolution. Il y avait eu, avant l'échafaud de Louis XVI, des exemples de régicide : l'assassinat juridique de Marie Stuart et de Charles Ier d'Angleterre; la prison du jeune dauphin fait penser à celle d'Ivan VI; on avait vu, avant le comte de Provence, errer des prétendants en Europe. L'histoire entière était là pour montrer, ainsi que le dit notre écrivain, « la raison

d'État comme principe et fin dernière, l'intrigue pour moyen, la force pour loi », et il n'est pas de doute que le jacobinisme n'eût pu, en effet, se couvrir, en bien des cas, des exemples de l'ancien régime. Mais ce sont là les excuses, si l'on veut, ce ne sont pas les causes de la Révolution, et il y a peut-être quelque inconvénient à mêler ces considérations à l'énumération des germes de destruction que l'ancien état de choses portait en son sein.

La première partie du volume de M. Sorel prête à une autre critique. Il y a suivi, avec plus de liberté, cela est vrai, et, par suite, avec moins d'inconvénients, la méthode qui rend si fatigante la lecture de M. Taine. Je veux parler de la manière démonstrative. On divise son sujet en livres, ses livres en chapitres, ses chapitres en sections qui s'enchaînent logiquement les unes aux autres, et dont chacune commence par l'énoncé d'une proposition ; après quoi viennent les faits comme preuves à l'appui. Ce procédé a une séduction pour l'historien : la facilité qu'il y trouve à distribuer dans des compartiments clairement étiquetés la multitude des informations qu'il a recueillies ; en revanche, il en résulte de la monotonie pour le lecteur, pis que cela, un sentiment de défiance éveillé par la régularité même du procédé. On soupire après quelque chose de plus élégant et de moins rigoureux. Je me fais d'autant moins de scrupule d'insister auprès de M. Sorel sur le danger de l'exemple donné par l'auteur des *Origines de la France contemporaine*, qu'il semble l'avoir lui-même reconnu et s'être arrêté tout court. La science, dans les livres II et III de son

ouvrage, n'est pas moins sûre, l'érudition n'est pas moins abondante, mais l'air y circule mieux à travers les arbres de la forêt.

J'ai dit que le volume de M. Sorel traite des causes, puis des effets de la Révolution. Ce n'est pourtant pas tout à fait cela. La première partie, nous l'avons vu, est plutôt un tableau des mœurs politiques de l'Europe, dans lequel il se trouve beaucoup de choses qui, tout en démontrant les vices de l'ancien régime, ne sauraient être regardées comme en ayant amené la ruine. La seconde partie n'est pas non plus entièrement, ni même principalement consacrée aux conséquences des événements dont la France fut le théâtre. L'auteur a donné pour titre à cette partie de son livre : *les Traditions politiques*. Les peuples, selon sa juste remarque, et les Français aussi bien que les autres, ont interprété la Révolution selon leurs tendances nationales; le besoin de changement a pris des formes diverses, selon les milieux dans lesquels il se manifesta; ce sont ces milieux qu'il faut donc connaître pour comprendre qu'une même impulsion ait pu produire des effets différents, et en particulier pour comprendre les relations de la France avec l'Europe pendant la période révolutionnaire. Tel est le sujet auquel notre historien a consacré les deux tiers de son ouvrage, et où il a déployé toutes les richesses de son érudition et toute la sagacité de son esprit. Ce sont de belles et saines généralisations, appuyées sur des faits nombreux et bien étudiés, des rapprochements où rien n'est arbitrairement

poussé au contraste ni inventé pour des besoins d'effet. De l'esprit, beaucoup d'esprit, mais la justesse avant tout. Le seul défaut qu'on puisse reprocher à cette partie du livre est que la division adoptée par l'auteur entraîne des répétitions. Plusieurs des chapitres qui traitent ici de l'état intérieur et extérieur de la France auraient pu tout aussi bien prendre place dans le tableau des mœurs politiques par lequel s'ouvre le volume, ou *vice versa*. On a un peu le sentiment de revenir sur un chemin déjà parcouru. En général, je ne cacherai point à M. Sorel quelle est la double impression que m'a laissée son ouvrage — d'un côté, la joie intime de voir ce sujet de la Révolution traité avec une abondance d'informations, une sûreté de jugement, et en même temps un talent d'écrivain qui placent le volume dont je parle au premier rang de nos publications historiques — et, en même temps, le regret qu'une ordonnance plus simple ne permette pas de conserver assez nettes dans l'esprit les grandes lignes de l'œuvre. L'architectonique du livre, comme diraient les Allemands, n'est pas irréprochable.

Les chapitres relatifs aux traditions politiques de la France ont conduit M. Sorel à tracer de notre caractère national un portrait qui est en même temps toute une interprétation psychologique de la Révolution. Je regrette d'être obligé d'abréger en les citant ces pages où l'on ne sait qu'admirer le plus, l'ingénieux de la pensée ou celui de l'expression.

« Épris tout à tour d'une admiration fanatique et d'une haine aveugle pour ses chefs, avide de liberté

ısqu'à la licence, affamé de repos jusqu'à la servitude, onservant des passions violentes sous le vernis du raf- nement, sensible jusqu'à l'enthousiasme (comme dit 'oltaire) et capable de tous les excès dans ses affections omme dans ses murmures, le Français garde en son me un fond d'atticisme instinctif, un besoin impérieux 'ordre, de méthode et de mesure. Les seules choses lont il soit insatiable sont l'esprit et le bon sens. Nulle ıation ne s'est plus enivrée de paradoxes et ne s'est ınsuite plus impétueusement cabrée contre le sophisme. Nulle n'a été plus constante avec soi-même sous des lehors d'inconstance et plus pratique avec des apparences le folie. Elle s'est révoltée pour conquérir l'impossible, lle s'est apaisée dès que le raisonnable lui a paru cer- ain. Elle a poursuivi avec véhémence des résultats très nodérés, et, s'il n'est pas de peuple qui se soit proposé le plus vastes desseins, on n'en voit point qui se soit ontenté plus souvent de satisfactions plus modestes.

» ... Ils allèrent au plus pressé : pour échapper à la ervitude étrangère et au rétablissement de l'ancien régime, ls supportèrent tout, jusqu'à la tyrannie dégradante de la Terreur. Ils ne regardaient alors que du côté de l'ennemi. Mais, lorsqu'ils eurent conjuré le péril du dehors, ils éprouvèrent pour l'anarchie autant d'horreur qu'ils en avaient eu pour l'invasion, ils répudièrent le joug des terroristes avec la même aversion que celui des étrangers, et ils rejetèrent avec dégoût les restes des factions san- guinaires qui avaient déchiré la partie sous prétexte de la défendre. La même force d'impulsion qui leur avait

fait détruire l'ancien régime, réformer la constitution de la société et celle de l'Etat, defendre le pays contre l'invasion étrangère, les conduisit à écarter successivement les gouvernements incapables de leur garantir le résultat qu'ils avaient poursuivi avec tant de constance : la liberté civile dans l'ordre et dans la paix. Après avoir tout sacrifié à l'Etat pour qu'il pût défendre la Révolution, ils exigèrent de lui qu'il l'organisât. »

Après l'étude des conditions sociales et politiques au milieu desquelles la Révolution se produisit en France et du caractère que lui imposèrent ces conditions, l'auteur passe à l'examen des effets qu'elle eut au dehors. C'est ici que M. Sorel arrive proprement à son sujet, l'Europe et la Révolution, l'attitude des divers États en face d'un mouvement auquel ils ne pouvaient ni se soustraire ni s'associer. L'auteur nous fait toucher du doigt ce que l'enchaînement des faits présente à la fois de logique et d'imprévu. La Révolution, en France, a plusieurs faces : elle est tout ensemble une révolte contre l'ancien régime, ses désordres, ses abus, et la proclamation d'un principe abstrait, l'idée des droits de l'homme et du citoyen. Elle renverse des institutions et elle annonce au monde un évangile. Elle abolit tout l'héritage de la féodalité, royauté, noblesse, privilèges, et elle conçoit la souveraineté du peuple comme un dogme, elle l'embrasse comme une croyance, elle en poursuit le triomphe avec une ardeur sectaire. On ne comprend rien à la Révolution si l'on ne réunit constamment dans sa pensée ces éléments divers, qui se combinent d'ailleurs

en une même passion, la haine des institutions existantes. Ce fut, en effet, le tour démocratique et propagandiste que prit la Révolution française qui inquiéta les États, qui suscita la coalition et qui mit les armes aux mains de la République. Rendue encore plus odieuse par l'émigration qui servait dans ses rangs, la coalition exaspéra l'esprit révolutionnaire, et en l'exaspérant produisit la Terreur, qui produisit à son tour la réaction. De ces trois choses : la guerre, la Terreur et la réaction, sortit la dictature d'un soldat victorieux sur les champs de bataille. La Révolution avait oublié ses principes, elle était dévenue conquérante, et, comme il arrive toutes les fois qu'un peuple est sous les armes, les chefs d'armée étaient devenus les maîtres de la situation; la réaction prit fatalement ainsi la forme du despotisme militaire. Voilà pour la France. Quant aux nations que celle-ci avait attaquées ou menacées, elles avaient pris conscience d'elles-mêmes; elles s'étaient, pour défendre leur nationalité, groupées autour de leurs souverains; elles s'étaient transformées, elles aussi, à la suite de notre pays, mais en sens contraire. Chose à jamais digne de méditation, la Révolution française s'était complètement retournée contre elle-même; elle avait, à l'intérieur, abouti au despotisme; elle avait, à l'extérieur, soulevé contre elle ces peuples qu'elle avait voulu d'abord entraîner par la prédication de la liberté et de la fraternité universelles.

« L'impulsion fut telle, écrit M. Sorel, que l'Europe la subit encore. La fin des guerres qui procèdent directement de la Révolution française marque le début d'une

révolution européenne dont la France n'a que trop ressenti les suites. C'est l'avènement des nations. »

M. Sorel poursuit cette vue historique dans le détail, et, dans le dernier tiers de son livre, marque en quelques traits le génie des divers peuples et le sens que la Révolution prit pour chacun d'eux en vertu des prédispositions qu'ils y apportaient. « Les doctrines philosophiques, qui étaient la préface de la Révolution, n'avaient rencontré en Italie tant de faveur que parce qu'elles y suscitaient des idées d'indépendance nationale et y donnaient une forme à ces idées. En faisant des vœux pour l'émancipation de l'homme, les Italiens pensaient surtout à l'émancipation de l'Italie. » Il y eut quelque chose de semblable en Allemagne, non pas précisément l'instinct d'une race qui cherchait à se constituer en nation, mais le malaise de peuples mal organisés et qui aspiraient à une existence politique plus intelligible. « Le Français pense avec les notions et sent avec les instincts accumulés en lui par huit siècles de vie nationale et d'éducation monarchique. Quand on lui dit : Le peuple est souverain, son premier mouvement est de conclure : Le peuple c'est moi ! Et il se voit sur le trône de Louis XIV. L'Allemand (celui du siècle dernier, bien entendu) n'aperçoit dans son pays que des individus parqués entre des barrières qui s'enchevêtrent à l'infini ; il dénombre des rois, des ducs, des comtes, des barons, des chevaliers, des abbés, des citoyens, des sujets, des serfs même ; il ne découvre ni le peuple, ni le souverain ; il ne peut ni les personnifier, ni s'en faire une

image totale : il les conçoit vaguement, il ne se les représente pas et ne les sent pas vivre en lui. Ces notions dans son esprit demeurent à l'état abstrait. » La conscience nationale est plus faible encore en Autriche, qui n'est qu'un agrégat de peuples divers de race et d'esprit. « L'Autriche est tout, hormis soi-même; elle est partout, hormis chez soi; cosmopolite par essence, elle est, en ses propres territoires, comme une puissance étrangère, et ses affaires intérieures veulent être menées comme le sont les affaires du dehors dans un État centralisé. » A ces vives caractéristiques des puissances se mêlent, dans le livre de M. Sorel, les portraits de quelques-uns des hommes d'État de l'époque, Pitt, Frédéric, Catherine. Cette dernière est merveilleusement définie en quelques mots : « Elle démêle tout naturellement, écrit M. Sorel, et trie sans effort, dans ce chaos de la Russie, les besoins réels, les forces vives, les aspirations indécises, et ramène tout aux proportions de son esprit, l'un des mieux ordonnés et l'un des plus conséquents qui furent jamais... Elle parle le langage du temps, mais elle a gardé la simplicité d'idées, la souplesse d'esprit, l'intensité de passion des natures primitives. » J'ajoute que M. Sorel a tous les tons, et que le même crayon qui trace la physionomie des États et des hommes d'État nous esquisse l'histoire grotesque de Frédéric-Guillaume II et de sa double bigamie autorisée par le consistoire de Berlin.

M. Sorel, ainsi que nous le disions en commençant, a fait rentrer la Révolution française dans la suite et l'en-

chaînement de l'histoire, mais de l'histoire moderne et de l'histoire politique seulement, et s'il n'y a aucun reproche à lui adresser de ce chef, puisque cela seul était conforme à son dessein, il n'en reste pas moins qu'il y aurait à chercher une formule encore plus générale de la Révolution. Par-dessous les mouvements politiques, en effet, il y a toujours un courant plus profond, celui des transformations sociales, celui des évolutions même de l'humanité.

En renversant des institutions séculaires et en proclamant les droits du citoyen, la Révolution française a marqué l'avènement de la démocratie. Or, c'est là, à le bien prendre, un fait plus considérable que la Réformation, que la ruine de la théocratie papale, que l'invasion des barbares, que l'établissement même du christianisme. L'avènement de la démocratie se distingue entre tous les événements par son caractère inconscient et fatal. Le seul point de vue auquel il convienne de se placer pour l'envisager est celui de l'histoire naturelle des sociétés. Il faut, pour comprendre la portée de cette révolution, remonter jusqu'à l'origine de la vie commune et de la domination de l'homme sur l'homme. Un individu l'emporte en force, en intelligence, en caractère, et fait usage de cette supériorité pour assujettir les autres. Avantage réciproque, du reste, car, si le souverain tire parti de ses sujets, les sujets trouvent leur protection dans l'habileté et la puissance du maître qu'ils reconnaissent. Quand les Israélites demandent à Samuel de leur donner un roi, c'est qu'ils veulent, disent-ils,

voir, comme toutes les nations, un chef qui les juge et ui les conduise à la guerre. La royauté est la forme spon- ınée de l'organisation sociale, le roi est le centre de for- ıation de la cristallisation politique. Il n'est pas besoin 'ailleurs, et ceci est capital, que la supériorité person- elle qui a donné naissance à la royauté se maintienne our que celle-ci se perpétue; les forces, qui se sont rganisées autour de l'usurpation première, suffisent our la faire durer; le fait acquis tient lieu de l'autorité u caractère; le pouvoir est armé, il a la richesse, et intelligence même, la science, se mettent à son service. ıe peuple, au contraire, devient de plus en plus impro- re à l'indépendance et inhabile à la révolte, parce qu'il st pauvre, attaché au gagne-pain, désarmé, ignorant et réfléchi. En outre, plus on va, plus la domination 'établit par la durée même; ce qui a toujours été paraît voir toujours eu le droit d'être; grâce au prestige de antiquité, la royauté n'a plus à justifier de son origine i de ses droits.

Ces conditions de la domination finirent cependant ıar s'altérer. Fondée sur l'inégalité des forces et des umières, la souveraineté était destinée à s'affaiblir à ıesure que cette inégalité diminuerait, et l'inégalité levait diminuer par l'effet du développement insensible le l'humanité qu'on a appelé la civilisation. L'émanci- ıation des masses a eu deux causes principales : le pro- grès industriel, qui multiplia la richesse, et l'invention le l'imprimerie, qui répandit les connaissances. La cience et l'argent sont les deux forces qui devaient un

jour donner aux hommes la conscience de leurs droits en même temps que les moyens de les revendiquer. Leurs droits, c'étaient ceux que leur conférait l'idée d'une égalité essentielle des êtres humains; leur puissance, c'était le nombre. Que peuvent quelques-uns contre tous, une fois que tous sont arrivés au sentiment d'une cause commune à défendre? La Révolution française a été l'acte de majorité ou d'émancipation des peuples, ce qui ne veut pas nécessairement dire que les peuples fussent mûrs pour la situation dans laquelle ils allaient se trouver placés, mais ce qui signifie que, s'étant persuadés qu'ils étaient les maîtres de leur destinée, ils le devenaient par cela même. Il y a, et il y aura encore longtemps peut-être des monarchies, mais par une suite de l'habitude, et à titre précaire, en vertu d'une abdication tacite et temporaire des masses. La Révolution du siècle dernier, et c'est là ce qui en fait une si considérable chose, a été la manifestation soudaine d'un lent et profond travail des âges. Mais la manifestation seulement, ne l'oublions pas, l'apparition inattendue d'un résultat secrètement préparé, et, en réalité, rien qu'un moment dans le cours d'une transformation qui ne finira qu'avec l'humanité même. Aujourd'hui encore, après cent ans, les masses sont loin d'être arrivées à la pleine conscience du pouvoir dont l'idée démocratique les a investies. Une fois familiarisées avec la force dont elles sont armées, il faut s'attendre à les voir s'appliquer à modifier leurs conditions matérielles d'existence, car le bien-être, en somme, restera toujours le principal

mobile des actions humaines. Nous assisterons, selon toute probabilité, à des développements assez imprévus du principe égalitaire, et il n'est pas impossible qu'une révolution économique suive la révolution politique, et, comme celle-ci, commence par couvrir le sol de ruines. Les peuples, en effet, ne s'arrêtent guère avant de s'être instruits à l'école de la souffrance. Semblables aux individus, ils n'apprennent qu'à leurs dépens. La société européenne semble destinée à pousser dans la voie de logique étroite et superficielle où elle est entrée, jusqu'à ce que cette logique se brise contre la nature des choses, je veux dire contre les inégalités de force et de valeur qui distinguent les hommes, contre les instincts et les besoins qui créent la propriété individuelle, contre la nécessité enfin qui s'impose à la société même de s'organiser pour vivre, et d'accepter les subordinations pour s'organiser. Alors, mais alors seulement, et après que le grand soulèvement des couches inférieures auquel nous assistons aura achevé de faire éclater les formations séculaires que nous nous sommes habitués à regarder comme la création même de Dieu, alors peut-être l'humanité reviendra-t-elle à la hiérarchie des fonctions, et à la conciliation des sentiments de fraternité et de solidarité avec la liberté du développement individuel. Cela, notre génération ne le verra pas; ce que nous verrons, en revanche, ce que nous voyons dès aujourd'hui, ce sont les convulsions du sol que nous avions longtemps foulé en paix; ce que nous entendons, ce sont les craquements des systèmes que nous regardions

comme le dernier mot de la civilisation; les ruines qui nous entourent sont celles d'un monde, et il ne faut pas s'étonner si le spectacle est plein de trouble et d'obscurité.

Janvier 1886.

XV

GLADSTONE ET TENNYSON

L'Angleterre n'a qu'une préoccupation en ce moment, c'est la manière dont elle célébrera le cinquantième anniversaire de l'avènement de la reine au trône. Le jubilé, comme on l'appelle, est, chez nos voisins, à l'état de fièvre. Quoi d'étonnant si le poète lauréat a jugé que ses fonctions l'invitaient à faire entendre sa voix dans une si grande occasion? Aussi l'a-t-il fait, bien que d'une manière inattendue. Le règne de Victoria n'avait que peu d'années encore lorsque Tennyson, dans un poème resté célèbre, avait salué avec enthousiasme l'avenir et ses promesses, le progrès et ses conquêtes. Quarante-cinq ans se sont écoulés depuis lors et l'auteur de *Locksley Hall* reprend le thème; non pas précisément, comme on l'a dit trop vite, pour donner le démenti à ses juvéniles aspirations, mais pour y mêler les réserves, les tempéraments que lui a suggérés l'expérience de la vie. Il ne peut s'empêcher de trouver que ses espérances ne se sont guère réalisées. Il est effrayé de tout le mal social et moral qui règne

encore. Il se demande si l'humanité, en définitive, change d'un siècle à l'autre, si le progrès qu'on vante n'est pas plutôt une succession de cercles qui font passer éternellement le monde par les mêmes alternatives d'amélioration et de recul.

Tel est le *carmen seculare* de Tennyson. M. Gladstone s'est ému de cette manière de célébrer un règne dans lequel il a joué lui-même un si grand rôle. Il s'est senti mis en cause, et il s'est hâté de protester. Le *Nineteenth Century* nous apporte un article dans lequel l'homme d'État se plaît à énumérer toutes les réformes qui ont été réalisées depuis cinquante ans : efforts privés et publics, œuvres de la charité et travaux législatifs. La liste en est longue, en effet : l'amélioration du sort de l'enfant et du pauvre, l'élévation des salaires, l'instruction publique, la réforme du Code criminel, l'établissement de l'égalité religieuse, la suppression de la corruption électorale, l'abolition de l'achat des grades militaires, etc., etc. M. Gladstone ne trouve vraiment à redire qu'à une seule des mesures législatives de son temps, la loi qui autorise le divorce, et l'on sait que sur ce point sa pensée n'est pas libre : elle obéit à des croyances.

M. Gladstone a raison d'être fier de l'histoire intérieure de son pays pendant les cinquante années dont il parle. Tout ce qu'il dit est fondé; mais a-t-il vraiment répondu à Tennyson? A-t-il résolu la question? Il nous semble qu'il a passé à côté.

M. Matthew Arnold, dans un article de la même revue,

dit très bien une chose très juste. Parlant des questions politiques du jour, il fait remarquer que le public, à la longue, ne supporte que ce qui se peut justifier en raison; une institution absurde est par cela même condamnée. S'il en est ainsi, et nous croyons que l'observation est fondée, nous avons là assurément une cause de progrès. Il y a progrès dans la société en ce sens qu'elle se conforme toujours plus à la raison. A la raison abstraite, faudrait-il ajouter peut-être, à la logique, qui n'est pas elle-même toujours conforme au bon sens. Et puis, quelque juste que puisse être le principe énoncé par M. Arnold, nous avons là un progrès, un genre de progrès, nous n'avons pas encore la perfectibilité indéfinie; la question soulevée par l'auteur de *Locksley Hall* reste entière.

L'amélioration incontestable des institutions, de l'administration, des mœurs mêmes d'un peuple, n'exclut pas l'action de causes plus générales et plus profondes. Le sort définitif des nations et le cours même de la civilisation sont déterminés par des changements moins appréciables à l'observateur, mais d'un effet bien autrement puissant.

M. Gladstone, dans son article, s'interdit expressément de toucher aux changements qui s'accomplissent dans la sphère de la pensée. Réserve prudente, car son esprit, l'un des moins philosophiques qui se puissent rencontrer, n'était guère capable d'apprécier les transformations qui se sont accomplies depuis quelques années dans le domaine de la science. Et, cependant,

tout en somme ne revient-il pas à cela? N'est-ce pas le travail silencieux de la pensée humaine qui régit les évolutions et révolutions de la société? N'en est-il pas de cette action souterraine et incessante comme de ces forces de la nature qui, peu à peu, brin à brin, goutte à goutte, changent le relief du globe et la forme des continents? Un savant poursuit des observations, il note des phénomènes, il cherche la loi qui les relie, et il croit reconnaître que tout, dans la nature, n'est qu'adaptation; là où l'on voyait un but, on n'admet plus que des résultats. La belle affaire, direz-vous. A votre aise, mais en attendant c'est la conception même du monde qui a changé, c'est l'esprit humain qui s'est modifié dans ses données fondamentales; il se trouve que la religion, la morale, la politique même ont subi une transformation, et que le nom de Darwin est le plus considérable de l'ère victorienne.

Laissons ces hauteurs et redescendons aux choses de la vie politique. Ici encore les causes générales nous échappent, précisément parce qu'elles sont générales; nous restons le nez sur nos disputes et nos questions sans nous apercevoir que nous avons déchaîné des forces qui nous emportent. M. Gladstone fait le compte de toutes les réformes qui ont été effectuées depuis cinquante ans; il se frotte les mains : « Eh! quoi, dit-il, ce ne serait pas là le progrès! » Et il ne s'aperçoit pas que le sol de cette Constitution anglaise qu'il se flatte d'avoir mis en plein rapport, d'avoir cultivé d'après les recettes les plus approuvées, que tout ce sol est

miné, miné par lui-même, qu'il va lui manquer sous les pieds. On a fait pour le mieux, on a cédé aux conseils d'un libéralisme éclairé, ou, ce qui revient au même, d'une nécessité reconnue, on a rompu avec les traditions, on a proclamé les droits de l'homme, on a été en augmentant le nombre des électeurs, on a le suffrage universel ou peu s'en faut, et l'on va se réveiller un beau matin en pleine démocratie, et avec tout ce que ce régime emporte et comporte.

M. Gladstone rappelle un mot du prince Albert, le mari de la reine. « Nos institutions, disait cet homme éclairé, sont aujourd'hui mises à l'épreuve. » Eh bien, l'épreuve est faite! On continue à parler de régime parlementaire, de balance des partis, d'harmonie des pouvoirs, tandis qu'en réalité la Chambre des communes est déjà une Convention, et que cette Convention va devenir la représentation exclusive du *demos*.

Mais la démocratie elle-même n'est pas le dernier mot. Elle n'est que la forme politique de certaines idées qui n'ont pas épuisé tout leur contenu lorsqu'elles en ont tiré des institutions représentatives. Nous aurions trop beau jeu à poursuivre nos réflexions, à signaler le travail secret qu'opèrent les instincts et les chimères de l'intelligence inculte : la passion d'égalité qui ferme volontairement les yeux sur la loi de nature ; l'optimisme opiniâtre qui n'admet pas qu'il y ait sur terre de maux sans remède. Autant d'illusions, nous le craignons bien, dont nos sociétés européennes ne reviendront qu'après l'expérience faite et par les amertumes mêmes de cette

expérience. Il est des folies qu'il faut peut-être avoir faites pour en guérir. On écrit *Locksley Hall* à trente ans; on en écrit un autre, amendé et tempéré, à soixante-dix.

Janvier 1887.

XVI

L'HISTOIRE PLAIDOYER

Il me faudrait toute la richesse d'antithèses de Madame de Sévigné pour caractériser le livre dont je tiens à entretenir mes lecteurs. On n'exagérerait vraiment pas beaucoup en le disant aussi faible que fort, un prodige également de science et d'ignorance, un monument qui impose et un jeu d'esprit futile, fait, en un mot, pour laisser le lecteur sous une impression mêlée d'admiration et de pitié.

M. Jean Janssen est né en 1829 dans la Prusse rhénane. Après avoir étudié la théologie et avoir reçu les ordres, il se voua à l'enseignement et devint professeur d'histoire au gymnase communal de Francfort. Le principal de ses écrits est un grand ouvrage sur l'*Histoire du peuple allemand depuis la fin du moyen âge*, dont cinq volumes ont paru, et qui a également excité l'attention par l'érudition dont il faisait preuve et par la thèse au service de laquelle l'auteur avait mis cette érudition. Le premier volume offre le tableau de l'état intellectuel, religieux et politique de l'Allemagne au commencement du XVIe siècle. C'est de ce volume qu'une

expérience. Il est des folies qu'il faut peut-être avoir faites pour en guérir. On écrit *Locksley Hall* à trente ans; on en écrit un autre, amendé et tempéré, à soixante-dix.

Janvier 1887.

XVI

L'HISTOIRE PLAIDOYER

Il me faudrait toute la richesse d'antithèses de Madame de Sévigné pour caractériser le livre dont je tiens à entretenir mes lecteurs. On n'exagérerait vraiment pas beaucoup en le disant aussi faible que fort, un prodige également de science et d'ignorance, un monument qui impose et un jeu d'esprit futile, fait, en un mot, pour laisser le lecteur sous une impression mêlée d'admiration et de pitié.

M. Jean Janssen est né en 1829 dans la Prusse rhénane. Après avoir étudié la théologie et avoir reçu les ordres, il se voua à l'enseignement et devint professeur d'histoire au gymnase communal de Francfort. Le principal de ses écrits est un grand ouvrage sur l'*Histoire du peuple allemand depuis la fin du moyen âge*, dont cinq volumes ont paru, et qui a également excité l'attention par l'érudition dont il faisait preuve et par la thèse au service de laquelle l'auteur avait mis cette érudition. Le premier volume offre le tableau de l'état intellectuel, religieux et politique de l'Allemagne au commencement du XVIe siècle. C'est de ce volume qu'une

main habile nous donne aujourd'hui la traduction, rendant ainsi un double service aux lettres, nous offrant à la fois de riches matériaux historiques et nous enseignant comment il faut se garder d'écrire l'histoire [1].

Je ne voudrais pas exagérer. J'estime, par exemple, qu'on va trop loin lorsqu'on représente M. Janssen comme possédé de l'idée que tous les maux dont souffre l'Europe depuis quatre cents ans proviennent de la Réformation. C'est le tort de M. Heinrich, qui a mis une introduction en tête de la traduction française, d'insister plus qu'il ne convenait sur le côté confessionnel de la discussion. La preuve que M. Janssen n'est pas tout à fait coupable du travers qu'on lui reproche, c'est la part de funeste influence qu'il attribue à l'adoption du droit romain au xve siècle, une nouveauté dont Luther était assurément innocent. J'incline donc à croire que l'écrivain allemand est de bonne foi lorsqu'il déclare qu'il s'est efforcé d'exposer en toute simplicité la vérité historique telle qu'il la voyait. Son erreur, à mes yeux, n'est pas la partialité consciente et sectaire; c'est plutôt de s'être fait de la Renaissance allemande du xve siècle un idéal, qu'il a embelli de tous les traits favorables que lui fournissaient ses recherches, qu'il a exalté en supprimant ou en atténuant les ombres que ces mêmes recherches auraient pu l'engager à mettre au tableau, et qu'il relève encore par la comparaison avec

1. *L'Allemagne à la fin du moyen âge*, par Jean Janssen, traduit de l'allemand sur la quatorzième édition. Paris, 1887, librairie Plon.

les misères et les souffrances de l'époque qui a suivi. M. Janssen n'est pas un historien au sens élevé du mot parce qu'il a une thèse, parce qu'il veut prouver quelque chose, parce qu'il se laisse aller à ses goûts et à ses aversions. Il a été séduit par l'image d'une société disparue, il ramène tout à cette image, et il trouve naturellement mauvais ce qui s'en écarte. M. Janssen est un subjectif, — la plus fâcheuse des conditions pour écrire l'histoire. L'historien subjectif devient fatalement un avocat; le volume dont j'annonce la traduction est un plaidoyer.

Vous avez vos préférences en politique, en religion, en civilisation, c'est votre droit. La vue de l'ordre, le sentiment de la stabilité, le règne de l'autorité, voilà ce qui vous charme. Mais un autre a des tendances opposées. Sa joie à lui, c'est la liberté, le choc des opinions, le mouvement. Là où vous voyez une règle tutélaire, il redoute la tyrannie; là où vous réclamez l'obéissance, il soupire après l'affranchissement. Je suppose que vous vous mettiez tous les deux à écrire l'histoire, nous aurons, de la même époque, deux images différentes — c'est-à-dire que nous n'aurons pas l'histoire, mais des plaidoyers.

Plaidoyer est le mot. L'avocat ne cherche pas à découvrir la vérité, mais à gagner un procès. Il ne dit pas tout ce qu'il sait, mais seulement ce qu'il juge favorable à la cause qu'il a épousée. L'avocat sollicite les textes, il choisit les faits, et si les faits sont trop gros pour être passés sous silence, il les interprète, il en relève tel

aspect et en dissimule tel autre; il exagère ou atténue. Pour son client, le panégyrique, ou tout au moins des trésors d'indulgence, et, pour la partie adverse, ce que le dénigrement a de plus ingénieux, quelquefois de plus perfide. Mais le public n'est point dupe. A cette éloquence, à cette érudition, à cette plausibilité, il n'attribue qu'une valeur relative. Il ne prend jamais le plaideur tout à fait au sérieux. Et c'est dans ce genre-là qu'on écrirait l'histoire? J'estime, pour ma part, que l'histoire doit avoir de plus hautes ambitions.

On ne peut pas dire que M. Janssen se soit donné beaucoup de peine pour dissimuler le caractère apologétique de sa portraiture. Incomplet malgré son étendue, les lacunes mêmes du tableau trouvent leur explication dans des besoins de plaidoirie. Comment comprendre autrement que, dans cette vaste et abondante représentation de la société allemande au xve siècle, l'auteur traite de l'état intellectuel du pays et de l'instruction publique, qu'il parle des arts et des lettres, qu'il rende compte de l'état économique, juridique et politique de la nation et qu'il n'ait pas consacré de chapitre à la condition de l'Église, aux mœurs du clergé, à l'action des ordres religieux, aux hérésies qui se faisaient jour, à la papauté, enfin, et au contre-coup que sa décadence avait eu chez les peuples chrétiens? C'est la pièce d'*Hamlet* moins le rôle d'Hamlet.

Un autre procédé n'est pas moins caractéristique de l'esprit dans lequel M. Janssen écrit l'histoire. Au lieu de présenter les divers aspects de la vie sociale au

xve siècle avec un soin scrupuleux, de distribuer, sur chaque point, l'ombre avec la lumière, il commence par représenter l'Allemagne comme une espèce d'île fortunée, la fin du moyen âge comme l'une de ces époques rares dans l'histoire où il semble que l'humanité n'ait plus qu'à se reposer de ses luttes et à jouir de ses conquêtes;

> O temps, suspends ton vol, et vous, heures propices,
> Suspendez votre cours!

s'écrierait-on volontiers. Le malheur veut qu'il y ait çà et là, dans cette période bénie, certains faits de nature moins réjouissante et qu'il est cependant difficile de tenir pour non avenus. Comment s'y prend alors l'auteur? Il ne les mentionne que comme des exceptions à la règle, comme la part de l'humaine misère dans une prospérité générale, et il relègue ses concessions à la vérité historique tout à la fin du volume, dans un résumé. On ne laisse pas que d'être étonné lorsque, après cinq cents pages de félicité sans borne, on entend retentir la plainte de Maximilien, répétant vers la fin de sa vie : « Il n'y a plus de joie pour moi sur la terre! Pauvre Allemagne! » On éprouve plus que de la surprise, une défiance involontaire contre l'historien, lorsque, arrivé au dernier chapitre du volume, on voit tout à coup les « merveilleux résultats » de la Renaissance allemande obscurcis par l'aveu de tant de maux. L'égoïsme et la cupidité se manifestent dans le clergé,

sous des formes effrayantes; beaucoup de prêtres négligent la prédication et le salut des âmes; les couvents s'opposent à toute tentative de réforme; la religion tombe sous le mépris populaire. Aussi, l'autorité religieuse commence-t-elle à être mise en question. On parle de séculariser les biens ecclésiastiques, de transporter la juridiction spirituelle des évêques au souverain ou au magistrat. On va jusqu'à attaquer l'infaillibilité doctrinale du Saint-Siège. « Je méprise le pape, l'Église et le concile, disait Jean de Wesel, et je loue le Christ. Le pape n'est qu'un singe vêtu de pourpre. L'huile consacrée n'est pas meilleure que celle que l'on mange à la cuisine. » La Bible est traduite en langue vulgaire, l'examen individuel s'en empare et chacun se fait sa foi. « Le trouble et la fermentation grandissent, écrit M. Janssen en terminant son volume, et gagnent peu à peu toutes les classes de la société; une inquiétude immense s'empare de la nation tout entière; les esprits sont tourmentés de ce sombre pressentiment qui a coutume de précéder les grandes catastrophes. Les électeurs de Mayence et de Saxe, s'adressant au jeune Charles-Quint nouvellement élu et le suppliant de hâter sa venue dans le royaume depuis si longtemps délaissé, lui écrivent : « Un immense incendie, un incendie comme il ne s'en est jamais vu, menace de dévorer l'Allemagne ».

Ainsi au sein de la prospérité, les causes de la décadence; en plein épanouissement d'une civilisation, le principe de ruine; au milieu du paradis terrestre,

l'arbre fatal dont le fruit ouvre les yeux et donne la mort. Je me demande comment M. Janssen a pu écrire la phrase que je viens de transcrire sans s'apercevoir qu'elle condamnait la pensée mère de son livre.

Force est de le répéter : M. Janssen a fait de belles et grandes recherches historiques; son ouvrage restera comme une précieuse collection de renseignements; mais M. Janssen n'est point un historien; il ne se doute pas de ce que c'est que l'histoire.

Il n'y a point d'histoire, en effet, en dehors de cette conception élémentaire, que tout s'enchaîne, qu'une époque historique est fille de la précédente et que la mère et la fille sont solidaires. Rien de plus vain, par conséquent, que d'exalter un siècle pour se donner ensuite le plaisir de rabaisser ce qui l'a suivi. Comme si les causes de la décadence n'étaient pas déjà toutes renfermées dans le sein de l'époque que vous dépeignez si brillante!

Vous signalez le déclin; comment l'expliquez-vous? Car il faut bien qu'il ait une cause, ce déclin. Direz-vous que telle est la loi des choses humaines? Mais c'est alors que votre prétendu idéal portait déjà des germes de corruption, et par conséquent n'était pas si pur et si parfait que vous voulez bien le dire. La Réformation a suivi la Renaissance allemande du xve siècle, elle en est sortie; j'en conclus que la Renaissance devait aboutir à la Réformation, que la Réformation y était virtuellement contenue.

Les admirateurs de l'ancien régime présentent la

Révolution française comme la rébellion du mal contre le bien; il n'y avait, à les entendre, qu'à corriger, à réparer, et l'on a détruit; on a tourné le dos au bonheur, à des conditions de félicité qu'on voudrait en vain rétablir aujourd'hui. Notions enfantines! Quelle a été la cause de la Révolution si ce n'est cet ancien régime lui-même dont on déplore le naufrage? Et si la Révolution a été si violente, si radicale, n'est-ce pas que le mal était irréparable?

Et de nos jours de même. La société moderne est profondément troublée, cela est vrai, mais quand de bonnes âmes attribuent le mal à la ruine de l'autorité religieuse, à l'amoindrissement du rôle de l'Église, à la diminution de la piété, n'est-on pas en droit de leur demander comment il se fait que l'Église ait laissé échapper les peuples dont elle avait été la nourrice et la tutrice? Mettre l'incrédulité moderne sur le compte de la malignité humaine serait, en vérité, trop commode. C'est la foi qui a été cause de la mort de la foi.

La tentative de M. Janssen est d'autant plus malheureuse, d'autant plus antihistorique que la décadence était plus visible sous l'éclat même de cette fin du siècle dont il nous fait la peinture, et que l'œuvre de Luther fait plus évidemment partie d'un mouvement général d'émancipation, de tout un ensemble révolutionnaire d'idées et de faits.

Je laisse de côté les abus; je passe sous silence les coups déjà portés à l'autorité par les hérésies de Wiclef et de Jean Huss, et non moins peut-être par les grands

conciles de la première moitié du xve siècle ; je néglige même l'inévitable effet de la renaissance des lettres sur l'éveil de l'esprit critique, et de la critique sur la théologie. Mais, en dehors de la crise que l'Église subissait dans la sphère spéciale de sa doctrine et de ses institutions, comment ne pas reconnaître qu'elle était la victime d'une crise infiniment plus vaste et plus profonde, l'une des plus mémorables qu'ait traversées l'esprit humain ?

Il ne s'agit que de prendre les choses dans leur totalité. Le xiiie siècle avait été l'apogée de la papauté et du système social dont la papauté était la clef de voûte ; mais, selon une loi constante, la décadence avait commencé le lendemain même du jour où le principe avait atteint son plein développement, célébré son plus insigne triomphe. Après les Innocent III, les Boniface ; après les saint Louis, les Philippe le Bel ; après les Hohenstaufen, les Habsbourg. Les deux moitiés de Dieu, comme les appelle Victor Hugo, se sont séparées pour ne plus se rejoindre. La souveraineté sacerdotale a reçu d'inguérissables blessures, la féodalité touche à sa fin, la scolastique expire. La mort de la scolastique! Se rend-on bien compte de ce que ces mots signifient? Ce n'est pas seulement l'autorité dogmatique qui est battue en brèche, c'est l'esprit humain qui entre dans de nouvelles conditions d'existence. Ce qu'on appelle la Renaissance n'est rien de moins que l'irruption de l'élément gréco-romain dans le domaine des conceptions sémitiques. L'invention de l'imprimerie multiplie le livre, et

le livre devient l'agent d'une transformation de l'humanité si prodigieuse que d'un siècle à l'autre on ne la reconnaît plus. C'est à douter quelquefois de l'identité de l'être pensant. Faites-en l'épreuve ; prenez Dante ; entrez, son poème à la main, dans le système des idées cosmologiques, philosophiques, historiques et religieuses du XIVe siècle, et non seulement dans les idées, mais dans la manière de sentir et de raisonner, et représentez-vous l'état des esprits qui, un siècle après, passaient de cet univers des théologiens à celui que leur révélaient les Colomb et les Copernic. Ne semble-t-il pas qu'on entende le chœur des Esprits répéter le chant du *Faust* ?

Malheur ! malheur !
Tu l'as détruit,
D'une main puissante,
Ce monde de beauté.
Il tombe, il est en morceaux !
Un demi-dieu l'a mis en pièces !
Nous en emportons
Les ruines au Néant,
Et nous pleurons
Sur la beauté évanouie.

Et M. Janssen aurait voulu que, tout changeant, que, toutes les données familières à la chrétienté du XVIe siècle s'évanouissant, l'édifice social qu'il admire subsistât ? Ou bien peut-être aurait-il seulement désiré que le changement s'opérât par voie de réformes graduelles, au lieu de se faire avec violence, par le schisme et l'hérésie ? Le tort de Luther, à ses yeux, aurait été d'avoir mis la

révolution là où il eût suffi de développer, d'amender, d'introduire peu à peu une sève nouvelle. Mais est-il rien de plus oiseux que ces regrets ou ces spéculations? N'est-ce pas, comme je l'ai déjà dit, méconnaître ce que c'est que l'histoire? L'histoire est comme la nature, elle suit ses lois propres ; elle est ignorante du bien et du mal, indifférente à la satisfaction et aux souffrances des hommes; elle est faite de ces deux choses éternelles, la vie en lutte avec la mort, la mort en lutte avec la vie.

Juin 1888.

le livre devient l'agent d'une transformation de l'humanité si prodigieuse que d'un siècle à l'autre on ne la reconnaît plus. C'est à douter quelquefois de l'identité de l'être pensant. Faites-en l'épreuve ; prenez Dante ; entrez, son poème à la main, dans le système des idées cosmologiques, philosophiques, historiques et religieuses du XIVe siècle, et non seulement dans les idées, mais dans la manière de sentir et de raisonner, et représentez-vous l'état des esprits qui, un siècle après, passaient de cet univers des théologiens à celui que leur révélaient les Colomb et les Copernic. Ne semble-t-il pas qu'on entende le chœur des Esprits répéter le chant du *Faust* ?

Malheur ! malheur !
Tu l'as détruit,
D'une main puissante,
Ce monde de beauté.
Il tombe, il est en morceaux !
Un demi-dieu l'a mis en pièces !
Nous en emportons
Les ruines au Néant,
Et nous pleurons
Sur la beauté évanouie.

Et M. Janssen aurait voulu que, tout changeant, que, toutes les données familières à la chrétienté du XVIe siècle s'évanouissant, l'édifice social qu'il admire subsistât ? Ou bien peut-être aurait-il seulement désiré que le changement s'opérât par voie de réformes graduelles, au lieu de se faire avec violence, par le schisme et l'hérésie ? Le tort de Luther, à ses yeux, aurait été d'avoir mis la

révolution là où il eût suffi de développer, d'amender, d'introduire peu à peu une sève nouvelle. Mais est-il rien de plus oiseux que ces regrets ou ces spéculations? N'est-ce pas, comme je l'ai déjà dit, méconnaître ce que c'est que l'histoire? L'histoire est comme la nature, elle suit ses lois propres ; elle est ignorante du bien et du mal, indifférente à la satisfaction et aux souffrances des hommes; elle est faite de ces deux choses éternelles, la vie en lutte avec la mort, la mort en lutte avec la vie.

Juin 1888.

le livre devient l'agent d'une transformation de l'humanité si prodigieuse que d'un siècle à l'autre on ne la reconnaît plus. C'est à douter quelquefois de l'identité de l'être pensant. Faites-en l'épreuve ; prenez Dante ; entrez, son poème à la main, dans le système des idées cosmologiques, philosophiques, historiques et religieuses du XIVe siècle, et non seulement dans les idées, mais dans la manière de sentir et de raisonner, et représentez-vous l'état des esprits qui, un siècle après, passaient de cet univers des théologiens à celui que leur révélaient les Colomb et les Copernic. Ne semble-t-il pas qu'on entende le chœur des Esprits répéter le chant du *Faust* ?

Malheur ! malheur !
Tu l'as détruit,
D'une main puissante,
Ce monde de beauté.
Il tombe, il est en morceaux !
Un demi-dieu l'a mis en pièces !
Nous en emportons
Les ruines au Néant,
Et nous pleurons
Sur la beauté évanouie.

Et M. Janssen aurait voulu que, tout changeant, que, toutes les données familières à la chrétienté du XVIe siècle s'évanouissant, l'édifice social qu'il admire subsistât? Ou bien peut-être aurait-il seulement désiré que le changement s'opérât par voie de réformes graduelles, au lieu de se faire avec violence, par le schisme et l'hérésie ? Le tort de Luther, à ses yeux, aurait été d'avoir mis la

révolution là où il eût suffi de développer, d'amender, d'introduire peu à peu une sève nouvelle. Mais est-il rien de plus oiseux que ces regrets ou ces spéculations? N'est-ce pas, comme je l'ai déjà dit, méconnaître ce que c'est que l'histoire? L'histoire est comme la nature, elle suit ses lois propres ; elle est ignorante du bien et du mal, indifférente à la satisfaction et aux souffrances des hommes; elle est faite de ces deux choses éternelles, la vie en lutte avec la mort, la mort en lutte avec la vie.

Juin 1888.

XVII

L'ÉGALITARISME [1]

M. Paul Laffitte, pour son coup d'essai, a eu la main heureuse, — disons plutôt l'œil sagace. Il s'est attaqué au mal fondamental, à celui dont dérivent aujourd'hui la plupart des désordres du corps politique.

Le seul tort de son livre m'en paraît être le titre, qui n'en donne pas une idée claire. En parlant du paradoxe de l'égalité, M. Paul Laffitte voulait dire : le principe de l'égalité poussé jusqu'au paradoxe. Mais cela même ne répondait qu'imparfaitement à sa pensée. Un paradoxe n'est pas nécessairement une proposition fausse, tandis que M. Paul Laffitte avait en vue une exagération de l'égalité qui en fait une erreur et un danger.

Il y a même une sorte de contradiction dans ce titre, car un paradoxe est une opinion contraire au sentiment général; or, le sentiment général, dans le débat dont il s'agit, est décidément égalitaire. C'est donc l'inégalité qui est le paradoxe.

Quant aux dangers de l'erreur qu'il combat, M. Paul

1. *Le Paradoxe de l'égalité*, par Paul Laffitte. Paris, librairie Hachette.

Laffitte ne se fait aucune illusion. Il estime que reconnaître la différence des aptitudes et des fonctions est une question de vie ou de mort pour la démocratie. Il n'en est pas moins un démocrate convaincu, un démocrate quand même, et c'est ce qui fait la force de son livre. Il ne désespère ni de l'avenir, ni du pays. « Je crois, écrit-il gentiment, que les fils de la Gaule ont encore plus d'un combat à livrer dans le monde des idées comme dans le monde des faits, et que l'alouette n'a pas dit son dernier chant. » Eh bien, non, et ce livre même en serait au besoin la preuve. Un ouvrage de pensée aussi saine et vigoureuse que celui de M. Paul Laffitte témoigne que les forces de réaction ne sont pas encore épuisées chez nous.

L'écrivain poursuit l'égalitarisme dans toutes ses manifestations, c'est-à-dire à peu près dans tous les détails de la vie publique contemporaine. Et chaque fois avec le mot juste, décisif. Il accepte sans réserve le suffrage universel, mais il ne croit pas interdit de chercher à l'organiser. Que l'équipage tout entier prenne part à la manœuvre, demande-t-il, mais tâchons que la direction du navire soit confiée aux plus habiles. « Si vous ne voulez pas être dirigés par les plus capables, vous serez dirigés par les incapables; c'est toute la différence. » — « Vous ne me persuaderez jamais, à moins de me faire douter de ma propre raison, que l'opinion d'un paysan qui n'est jamais sorti de son village vaut celle d'un homme mûri par l'étude et l'expérience des affaires. »

L'égalitarisme ne pouvait manquer de tirer à lui l'enseignement, et nous avons eu ce que M. Paul Laffitte appelle l'égalité devant le baccalauréat, c'est-à-dire non pas l'admission de tous à l'examen, mais l'examen, et avec l'examen les études, abaissés à la portée de tous. « Le baccalauréat est un mandarinat, et chacun veut être mandarin... C'est la forme littéraire du paradoxe de l'égalité. Quand le bourgeois dit : plus de bacheliers ou tous bacheliers, il raisonne comme l'ouvrier : plus de patrons ou tous patrons. »

Le volume de M. Paul Laffitte avait malheureusement déjà paru lorsque les journaux nous ont rapporté une délibération du conseil municipal de Saumur qui eût été certainement digne d'y trouver place. Les édiles de Saumur se sont prononcés contre la distribution des prix dans les collèges. Leur sentiment de l'égalité s'est trouvé blessé d'une cérémonie qui fait des distinctions entre les intelligences des élèves, et qui devient ainsi froissante pour les derniers de la classe. Quelle idée de l'éducation, de la bataille de la vie, des conditions de l'humanité ils doivent se faire, ces braves conseillers saumurois!

L'égalitarisme est surtout spécieux dans ce qui concerne le service militaire. Où l'égalité s'imposerait-elle, en effet, si ce n'est dans la défense de la patrie, qui est la chose de tous? Mais on en tire cette conclusion : tous à la caserne, sans distinction et pour le même temps. Comme si la société n'était qu'un total d'unités humaines identiques. Comme si l'utilité commune, l'intérêt du pays n'exigeait pas lui-même des distinctions.

Il y a de l'égalitarisme encore dans la revendication du droit des femmes et dans la tendance à rapprocher l'instruction qui leur est donnée de celle des hommes. Seulement la passion d'égalité s'est choquée ici à une passion contraire ; l'ouvrier n'entend pas que la femme lui fasse concurrence dans les métiers et amène par son travail un abaissement des salaires.

L'erreur égalitaire ne tient évidemment pas à un simple abus de langage ; je me figure cependant que le mot d'égalité y a servi. La réalité est que les hommes sont à la fois semblables et inégaux ; semblables en tant qu'hommes, en tant que doués des mêmes organes, éprouvant les mêmes besoins, appartenant au même ordre zoologique, mais entre eux différents, profondément différents.

La vraie racine de l'égalitarisme est un paralogisme ; c'est l'effet d'une généralisation arbitraire. De ce que les hommes sont tous hommes et peuvent, à ce titre, alléguer un droit égal à l'existence, on en a conclu qu'ils étaient égaux et égaux en tout.

On a affaire ici à une disposition intellectuelle d'autant plus répandue qu'elle est le propre des esprits peu cultivés. M. Paul Laffitte ne se lasse pas de revenir sur ce point. Les foules sont *simplistes*, parce qu'elles manquent d'étude et de réflexion ; elles s'attachent de préférence à l'idée générale qui est en même temps l'idée abstraite, parce que la complexité des aspects les trouble, parce que la part à faire aux divers éléments de la réalité gêne les opérations d'une raison peu exercée. Les

foules se complaisent dans l'uniformité, parce que l'uniformité est plus facile à saisir et à retenir. Le propre de l'intelligence inculte est de ne voir qu'une chose à la fois.

« Pourquoi, se demande M. Paul Laffitte, toujours et partout, l'égalité absolue? — Parce que, dans le citoyen, on ne considère que l'individu isolé, l'être abstrait, et qu'on oublie les rapports de toute sorte, rapports de famille, rapports de profession, rapports civils, rapports politiques, dont l'ensemble constitue la vie nationale. »

Et ailleurs : « Je fais quelquefois de beaux rêves pour mon pays ; un de mes rêves favoris est que nous renoncions enfin à chercher le vrai dans la simplicité et l'uniformité. Dans une aristocratie, un petit nombre d'individus forment le pays légal ; dans une démocratie, le pays légal, c'est tout le monde : plus les forces qui sont en jeu sont nombreuses, plus il y a de diversité entre elles ; si l'on veut que toutes produisent un effet utile, la première condition est de ne pas toutes les diriger dans le même sens. »

Le vrai, en somme, dans la question qu'a traitée M. Paul Laffitte, et si l'on veut s'en tenir à ce malheureux mot d'égalité, c'est que les hommes sont égaux en de certaines choses, sous de certains rapports, et qu'ils sont inégaux sur le reste. Ils sont égaux, je l'ai déjà dit, anatomiquement, physiologiquement, comme appartenant tous ensemble au *genus homo*, ce qui, très certainement, crée une relation entre eux et leur donne des droits les uns sur les autres. Je puis tuer un animal, je

Il y a de l'égalitarisme encore dans la revendication du droit des femmes et dans la tendance à rapprocher l'instruction qui leur est donnée de celle des hommes. Seulement la passion d'égalité s'est choquée ici à une passion contraire; l'ouvrier n'entend pas que la femme lui fasse concurrence dans les métiers et amène par son travail un abaissement des salaires.

L'erreur égalitaire ne tient évidemment pas à un simple abus de langage; je me figure cependant que le mot d'égalité y a servi. La réalité est que les hommes sont à la fois semblables et inégaux; semblables en tant qu'hommes, en tant que doués des mêmes organes, éprouvant les mêmes besoins, appartenant au même ordre zoologique, mais entre eux différents, profondément différents.

La vraie racine de l'égalitarisme est un paralogisme; c'est l'effet d'une généralisation arbitraire. De ce que les hommes sont tous hommes et peuvent, à ce titre, alléguer un droit égal à l'existence, on en a conclu qu'ils étaient égaux et égaux en tout.

On a affaire ici à une disposition intellectuelle d'autant plus répandue qu'elle est le propre des esprits peu cultivés. M. Paul Laffitte ne se lasse pas de revenir sur ce point. Les foules sont *simplistes*, parce qu'elles manquent d'étude et de réflexion; elles s'attachent de préférence à l'idée générale qui est en même temps l'idée abstraite, parce que la complexité des aspects les trouble, parce que la part à faire aux divers éléments de la réalité gêne les opérations d'une raison peu exercée. Les

foules se complaisent dans l'uniformité, parce que l'uniformité est plus facile à saisir et à retenir. Le propre de l'intelligence inculte est de ne voir qu'une chose à la fois.

« Pourquoi, se demande M. Paul Laffitte, toujours et partout, l'égalité absolue? — Parce que, dans le citoyen, on ne considère que l'individu isolé, l'être abstrait, et qu'on oublie les rapports de toute sorte, rapports de famille, rapports de profession, rapports civils, rapports politiques, dont l'ensemble constitue la vie nationale. »

Et ailleurs : « Je fais quelquefois de beaux rêves pour mon pays ; un de mes rêves favoris est que nous renoncions enfin à chercher le vrai dans la simplicité et l'uniformité. Dans une aristocratie, un petit nombre d'individus forment le pays légal ; dans une démocratie, le pays légal, c'est tout le monde : plus les forces qui sont en jeu sont nombreuses, plus il y a de diversité entre elles ; si l'on veut que toutes produisent un effet utile, la première condition est de ne pas toutes les diriger dans le même sens. »

Le vrai, en somme, dans la question qu'a traitée M. Paul Laffitte, et si l'on veut s'en tenir à ce malheureux mot d'égalité, c'est que les hommes sont égaux en de certaines choses, sous de certains rapports, et qu'ils sont inégaux sur le reste. Ils sont égaux, je l'ai déjà dit, anatomiquement, physiologiquement, comme appartenant tous ensemble au *genus homo*, ce qui, très certainement, crée une relation entre eux et leur donne des droits les uns sur les autres. Je puis tuer un animal, je

suis obligé de respecter la vie de mes semblables. Et il y a entre les hommes un autre lien, plus étroit. Ils vivent en société; la vie sociale implique des intérêts communs, tels que la sécurité, l'ordre public, etc.; et ces intérêts généraux créent des droits réciproques entre les membres de la cité.

La part de l'égalité ainsi faite, il n'y a plus qu'inégalité, et inégalité si grande qu'elle va souvent jusqu'à obscurcir les caractères génériques communs. M. Jules Lemaître a été l'autre jour voir les Achantis qu'exhibe en ce moment le Jardin d'acclimatation. « Tandis que ces sauvages dansaient, raconte-t-il, je me répétais malgré moi la vieille réflexion qui est dans la *Sagesse* de Pierre Charron, et qui doit être déjà dans quelque auteur ancien : « Il y a plus de différence d'homme à » homme que d'animal à homme ». Allez voir ces fils monstrueux de l'Afrique équatoriale, vous aurez sûrement cette impression que l'abîme est moindre entre les bons chiens qui jappent près de là et un Achanti, qu'entre un Achanti et M. Taine ou M. Herbert Spencer. »

Va pour les Achantis, dira l'égalitaire, mais c'est de l'Europe qu'il s'agit, de la France, de nos pays civilisés. La même jolie plume a répondu d'avance. « Si les Achantis sont horribles, écrit M. Jules Lemaître, du moins, ils ne sont pas ridicules. Leurs visages sont, je crois, moins fâcheux à considérer que ceux des trois quarts de nos compatriotes. Rappelez-vous le spectacle que donne l'humanité de chez nous dans les omnibus,

dans les gares ou sur les bateaux-mouches : les profils cocasses, les nez multiformes, les bouches pincées ou molles, les gencives aux dents gâtées, les faces décharnées ou trop grasses, les museaux et les trognes, les mines niaises, chétives ou basses, les figures marquées du pli des métiers serviles, de l'égoïsme rapace ou de la suffisance béate. Et je ne parle pas des corps ni des anatomies qu'on devine sous les jupes, les corsages et les braies. Je puis bien dire ce que je pense de cette foule puisque j'en suis. »

Le pis est que cette foule est maîtresse en sa qualité de foule justement, et que l'égalité réclamée et réalisée par une humanité ainsi faite doit forcément tout rabaisser au type commun, à celui-là même qui vient d'être si cruellement décrit. L'égalitarisme crée un niveau, il dégage une moyenne, mais le principal facteur de cette moyenne n'est pas l'élite, c'est le nombre, et par conséquent la médiocrité.

Rassurons-nous, du reste; on peut maudire l'inégalité, on peut la nier en théorie, on peut chercher à s'en débarrasser, mais il est impossible en définitive de n'en point tenir compte, reposant comme elle fait sur une loi de la nature, et se traduisant par des différences de force, partant de travail et d'utilité. Les hasards de la naissance et de la vie donnent et donneront toujours des sains et des malades, des forts et des faibles, des intelligents et des stupides, des honnêtes et des vicieux, des actifs et des paresseux, et ainsi de suite, — variétés infinies de caractères et d'aptitudes, nuances infinies

dans ces variétés mêmes, échelle incommensurable dont les degrés vont du génie d'un Napoleon jusqu'à l'abrutissement des villageois de M. Zola.

Il n'est pas de fait plus évident, plus constant, avec lequel nous ayons plus à compter que la différence des hommes entre eux. Il n'est pas une minute de notre existence où nous n'ayons à en éprouver les effets. C'est le fond même de la vie, le tissu de la société. Et voilà ce que l'égalitarisme ne veut pas voir, ce dont il prétend faire abstraction !

La democratie est enfermée dans une contradiction, qui n'est autre chose d'ailleurs que la lutte de son véritable intérêt avec son ignorance et ses passions. L'infirmité de sa pensée fait qu'elle ne conçoit que les idées simples, générales, abstraites, et par conséquent inadéquates à la réalité. L'envie, c'est-à-dire, il faut bien l'avouer, le sentiment à la fois le plus ignoble et le plus naturel aux hommes, fait que la démocratie est impatiente des supériorités, les regarde comme une injustice du sort, et trouve du plaisir à les rabaisser. Mais en même temps la réflexion toutes les fois que les mauvais instincts lui laissent voix au chapitre, et les nécessités de la vie sociale qui s'imposent en dépit de tout, obligent la démocratie à s'organiser. Or l'organisation n'est pas autre chose que la répartition des fonctions selon les aptitudes. La loi de toute société qui veut prospérer est de confier les diverses tâches du gouvernement et de l'administration aux personnes les plus capables de s'en acquitter. On peut même affirmer que la

meilleure forme de gouvernement est celle qui porte au pouvoir les hommes les mieux faits pour l'exercer. Or tout cela ne revient-il pas à dire que la science sociale suppose la diversité des capacités, et que le premier devoir d'un État est de reconnaître cette diversité, comme son plus grand intérêt d'en tirer parti?

La démocratie, telle qu'elle se produit dans notre pays, ne semble rien avoir tant à cœur que de neutraliser les inégalités, afin d'obtenir l'une de ces belles uniformités qui font la joie des esprits simplistes. Conduite à peu près aussi rationnelle que celle d'un homme qui se couperait les bras et les jambes sous prétexte que ces longs appendices qui se détachent du tronc nuisent à la régularité de la forme humaine. L'égalitarisme est la mutilation, il est le suicide de la société.

Toutes les préoccupations, disons-nous, vont aujourd'hui à supprimer les inégalités naturelles; tout le soin, au contraire, devrait être de les reconnaître, de les proclamer, d'y chercher les éléments de la force et de la prospérité sociales.

M. Paul Laffitte, on l'a vu, n'est pas sans espoir que la démocratie finira par sentir qu'il n'y a point de société possible sans organisation, c'est-à-dire sans diversité des fonctions, sans cadres, sans hiérarchie. Il se croit en droit de l'espérer parce qu'il voit cette loi s'imposer partout où l'exige un intérêt indiscutable. Dans l'armée, par exemple; l'égalité et la hiérarchie s'y concilient, puisque le dernier des soldats peut parvenir au grade le plus élevé, tandis que le commandement

appartient aux plus dignes. Dans les affaires de même; les sociétés industrielles se gardent bien de compter les votes d'actionnaires par têtes, ce qui aurait mis le sort d'une entreprise au pouvoir des moins éclairés. La raison pratique a donné une solution qui concilie l'influence du capital et celle du nombre, en proportionnant le nombre des voix au nombre d'actions, mais en fixant un maximum de voix que nul ne peut dépasser. En général, et depuis quinze ans surtout, fait remarquer M. Laffitte, l'esprit d'association est en progrès, il centralise le commerce, il fonde des syndicats, il crée des groupes. Comment ne s'étendrait-il pas tôt ou tard à la conduite de la chose publique?

« Aujourd'hui l'égalitarisme apparaît à beaucoup d'esprits comme le principe et la fin des démocraties. Les masses populaires, remuées jusque dans leurs couches les plus profondes, se sont converties à la religion du nombre. Le droit absolu des majorités est le premier article du credo politique. Le souffle égalitaire a passé sur nous; il passera sur d'autres. Cette passion de l'égalité dont les uns s'effraient, dont d'autres se félicitent, n'est pas une nouveauté dans le monde : elle marque la première phase de l'état démocratique, et, pour ainsi dire, la phase négative. En s'y attardant trop longtemps, la démocratie moderne risquerait de s'affaiblir; elle ne sera vraiment forte que lorsqu'elle aura fait la part de l'égalité dans ce qu'elle a de juste, et de la hiérarchie dans ce qu'elle a de nécessaire. Je serais tenté de dire en imitant une parole célèbre :

la démocratie sera organisée ou elle ne sera pas. »

La franche reconnaissance, la haute proclamation du principe de l'inégalité humaine intéresse plus que le fonctionnement de la machine politique et administrative, il y va de l'existence même de la société. La démocratie égalitaire, on ne saurait assez le répéter, aboutit au communisme, le communisme étant la conséquence logique de la doctrine qui considère les hommes comme des quantités égales. Le communisme est une chimère, parce que l'égalité est un mensonge, ce qui ne veut pas dire qu'il ne réussira pas quelque jour à faire une expérience en grand. Jour de ruine, l'héritage des siècles mis au pillage, mais jour sans lendemain. On change les formes de gouvernement, non la nature des choses. L'État communiste pourra procéder tant qu'il voudra à coups de décrets, il se brisera contre le fait primordial, contre la donnée inéluctable : il ne pourra empêcher qu'il n'y ait des capables et des incapables, et que les capables ne s'arrangent pour compter plus que les autres. Il faudra donc tôt ou tard que la démocratie cuve l'ivresse de l'égalitarisme, et en revienne au principe sur lequel la société a reposé jusqu'ici : l'échange des services. A chacun selon sa capacité, comme disaient les saint-simoniens, et à chaque capacité selon ses œuvres, non pas seulement parce que c'est le droit de la capacité, mais parce que c'est la condition du bien-être général. Essayer de faire de l'infirme, du sot et du paresseux les égaux du fort, du sage et du laborieux, ce n'est rien de moins qu'un attentat contre

la communauté; c'est en abaisser le niveau ; c'est, sous prétexte de commisération pour les déshérités de la nature, condamner l'humanité au rachitisme.

Tout le monde a besoin de tout le monde, précisément parce que les capacités et par suite les fonctions sont diverses. Inégalité à la fois et échange des services rendus, telle est la loi. Le premier ministre d'un grand État contribue davantage à l'utilité commune que le cordonnier, et il tient par conséquent une plus grande place dans l'État, mais il n'en a pas moins besoin de souliers, et, par conséquent, du cordonnier. S'imagine-t-on que tout homme puisse indifféremment être cordonnier et homme d'État? Ou veut-on dire que la condition de l'homme d'État doive être semblable à celle de l'artisan qui le chausse? Essayez, bonnes gens, et quand vous aurez bien tendu votre cordeau, bien passé votre niveau, il vous surgira entre les jambes un César, un Cromwell ou un Napoléon, et vous en serez pour vos frais d'utopie.

La question du capital et de ses droits, qui n'est qu'une autre forme de l'inégalité humaine, trouve sa solution dans le même principe. La mesure de la valeur d'une chose n'est pas, comme on a écrit de gros livres pour le prouver, la somme de temps et de travail qu'il a fallu pour la produire; c'est uniquement le prix que d'autres personnes mettent à l'acquérir. La valeur n'est pas absolue, mais relative, relative à la demande, c'est-à-dire aux besoins du public. En prêtant à intérêt, en commanditant une industrie, en salariant des ouvriers,

le capitaliste ne fait qu'échanger un service contre un autre. On ne sortira jamais de là. La société est avant tout un fait, fait grossier, si vous voulez, fait brutal comme l'inégalité elle-même des aptitudes et des conditions, mais un fait dont il est vain d'espérer jamais s'affranchir. Proudhon s'y est cassé le nez, et a fini par s'avouer vaincu.

Tel est le fait, et tel est le droit, car il n'y a pas de droit en dehors des faits. Après quoi, et le principe reconnu, j'avoue bien que tout n'est pas dit. Nous avons reproché à l'égalitarisme d'être simpliste; gardons-nous de l'être à notre tour et dans un sens opposé. On vient de voir les forces, les intérêts, les services en jeu ou en lutte, mais il y a quelque chose de plus dans la vie sociale. Elle comporte un élément mystique. Elle entraîne une solidarité.Les membres de la cité, quoi qu'ils en puissent penser, ne sont pas uniquement là pour eux-mêmes et pour eux seuls; ils forment un corps. A un certain degré, dans une certaine mesure, les besoins deviennent communs. Si beaucoup souffrent, la société elle-même s'en ressent, la vie générale en pâtit. Que la souffrance s'aigrisse, qu'elle s'étende, qu'elle devienne le désespoir, elle sacrifiera tout à son soulagement, ne fût-il que momentané, et l'État se dissoudra. Il y a, ce n'est que trop vrai, des maux sans remède, et l'existence de ces maux ne justifie point les chimères d'un optimisme en rebellion contre les lois de la nature; elle les explique pourtant, et là même où les gouvernements ne peuvent prévenir ni guérir, il est

nécessaire qu'ils soulagent et atténuent. Ne l'oublions pas, les masses sont idéalistes, elles se refusent à reconnaître les faits les mieux constatés lorsqu'elles en sont victimes ; elles se sont habituées, dans la simplicité de leur ignorance politique, à considérer les institutions comme capables de remédier à tout, la nature humaine comme susceptible de se plier à toutes les expériences, et ainsi s'est formée peu à peu une situation sociale singulièrement critique.

Septembre 1887.

XVIII

LE SENS DE LA VIE[1]

Quel est le sens de la vie? Comment faut-il la prendre et la comprendre? Pourquoi suis-je sur la terre, et, puisque j'y suis, quel usage dois-je faire de cette existence dont, bon gré mal gré, je me trouve en possession? Question sérieuse, on le voit, la plus élémentaire à la fois et la plus haute que puisse se poser l'homme réfléchi, et question à laquelle M. Rod a entrepris de répondre aussi sérieusement qu'elle le mérite. Non pas, toutefois, sous forme didactique et rébarbative. C'est l'histoire d'une expérience qu'il nous raconte, et, on est en droit de le supposer, l'histoire de la sienne; ce sont des Confessions qu'il écrit, genre difficile où l'on est toujours en danger d'en dire trop ou trop peu. J'ai beaucoup admiré le tact avec lequel M. Rod nous a découvert ses sentiments intimes sans violer la réserve que l'homme bien né observera toujours en parlant de soi. Alors même qu'il l'a frôlée, il n'a point franchi la limite que la bohème enjambe si volontiers aujourd'hui,

1. Par Édouard Rod. Paris, librairie Perrin et Cie. 1 vol. in-12.

celle qui sépare la sincérité de l'impertinence, l'ingénuité de la familiarité du cabotin.

M. Rod s'est proposé de montrer les changements que la vie apporte à la manière de penser et de sentir à mesure qu'on en aborde les devoirs. Il se marie, et voilà que tout commence à se transformer pour lui. Non pas qu'il ait fait un mariage de grande inclination. Bien qu'il eût connu sa fiancée, dit-il, mieux qu'on ne se connaît d'habitude en pareille circonstance, ils étaient encore si étrangers l'un à l'autre que le voyage de noces l'effrayait. Il sentait combien ils avaient de découvertes à faire réciproquement, et il redoutait ces surprises. Il craignait surtout ce que sa femme aurait à souffrir lorsqu'elle découvrirait chez lui les habitudes tyranniques, les troubles intérieurs, les rongements du scepticisme. Vaines appréhensions! Au lieu que sa vie passée projette une ombre sur sa vie d'homme marié, c'est le mariage qui peu à peu transforme le narrateur. Il s'attache à sa compagne et à son foyer. Il rentre chez lui maintenant avec un empressement dont il s'étonne. Quel est donc, se demande-t-il, « ce sentiment d'union intime qui atténue les inquiétudes et qui double les joies »? Il n'y a pas à s'y tromper, le voilà pris, pris dans l'engrenage de la vie, pris dans les liens de la tendresse, pris, enfin, dans un sentiment nouveau, celui du devoir. Il a lié sa destinée à une autre destinée, et il comprend qu'il ne s'appartient plus. Il s'en veut parfois, il s'en indigne. Serait-il donc entré dans l'ornière où traîne la foule? Sa pensée va-t-elle être réduite aux absurdes problèmes

quotidiens, à des questions de termes, de layettes, à des notes de couturière et de pharmacien? Mais ce ne sont là que les derniers ressauts d'une tempête qui a épuisé sa force. L'écrivain a le bonheur, cela ne répond-il pas à tout? « Heureux, se dit-il, ceux qui comme moi ont leur retraite, un foyer si calme qu'il est comme un berceau, une douce affection qui vous repose de toutes fatigues, et vous abrite contre les angoissantes pensées, et vous endort l'esprit comme un chant de nourrice? Que de questions qui me troublaient jadis me laissent en paix maintenant sans que je les aie résolues, et n'attendent plus leurs réponses! Certes, aujourd'hui comme hier, la raison de mon œuvre et de tout moi-même m'échappe toujours, mais mon œuvre se fait sans dégoût et je vais devant moi sans fatigue. »

Ce sont les réalités de l'existence, on le voit, qui sont en train de révéler à M. Rod la signification de la vie. Le problème, si tout continue à marcher dans le même sens, se sera résolu tout seul, par l'effet des choses naturelles et éternelles : l'affection, le devoir, le travail. Il n'y aura pas eu grande lumière, mais qui sait? il se trouvera peut-être, en fin de compte, que la question n'en est plus une.

Après le mariage, la paternité; après la vie à deux, la vie à trois. Notre égoïste en a horreur d'avance. Il songe à tous les changements que le nouveau venu va introduire dans ses habitudes. Il est jaloux de la part que l'enfant lui prendra dans l'affection de l'épouse. Et les longs mois de malaise, pendant la grossesse, ce prélude

des privations et des empêchements! « La vie est comme arrêtée; plus de promenades, plus de sorties, plus rien. L'esclavage a commencé. » L'enfant né, rien ne remue encore dans le cœur du père. « Je n'éprouve pas le moindre sentiment, dit-il, pour ce paquet de chair rouge qui se violace et qui glousse. Sa vue n'éveille en moi aucune paternité endormie. » Peu s'en faut que l'humeur ne devienne de l'emportement lorsque les cris du marmot empêchent notre homme de dormir la nuit et le poursuivent le matin jusque dans sa chambre de travail. « Tout cela, s'écrie-t-il avec indignation, pour cet être qui n'existe pas encore à moitié, qui n'a pas plus de conscience que de cheveux, qui geint sans savoir pourquoi et me prend mes forces sans que cela lui serve à rien. » Patience; on sera bientôt honteux de ces colères. Le passage de la révolte à la tendresse est ici marqué avec un art charmant. La mère une fois remise et la garde enfin partie, l'intimité renaît dans le ménage si troublé par un si gros événement. En recouvrant sa tranquillité, monsieur commence à se résigner aux nouvelles charges que la vie impose à ses goûts d'indépendance. « Nous sommes trois, se dit-il, voilà tout. Et peu à peu cette troisième existence, qui d'abord m'avait paru tellement étrangère, se fond dans les deux nôtres. » Que sera-ce quand Bébé donnera des signes d'intelligence? L'intérêt viendra au secours de la tendresse. Et quand l'enfant sera malade, en danger de la vie? Oh! pour le coup, la glace se fond! On a veillé près du berceau, on a passé par les alternatives de

crainte et d'espérance, il y a eu un moment où tout semblait perdu, et maintenant que la pauvre petite est sauvée, force est bien de se reconnaître des entrailles de père.

« Jusqu'à présent, je me demandais sans cesse si j'aimais mon enfant. Cette fois, je suis éclairé, et mon affection est si profonde qu'en cette heure de délivrance j'oublie de m'attrister en pensant qu'il lui faudra vivre toute la vie, connaître les angoisses que nous venons de traverser, d'autres encore, — qui sait lesquelles? — toutes les douleurs futures dont la mort l'aurait délivrée. » Encore un peu, et c'est le cri de l'amour profond, du dévouement passionné qui éclatera. « Il me vient le désir de faire litière de moi-même, de me mettre sous les pieds du petit être inconscient que j'aime, de lui dire : Prends-moi tout! prends mes forces, prends mes rêves et fais-en des jouets que tu mettras en pièces! J'ai voulu de belles choses, nulle qui vaille tes petits cris de joie, et rien ne m'a rendu heureux comme de voir tes larmes s'essuyer! Crois donc et grandis de ma sève, et ne me laisse que mon cœur pour t'aimer! » Ces émotions, on le devine, modifient d'ailleurs les manières de voir comme celles de sentir. L'amertume avec laquelle on avait considéré la vie en est adoucie. « Pour la première fois, écrit l'auteur, il me semble qu'il y a une part de phrases dans ce que j'ai toujours dit et pensé sur la vie, dans les colères, les dégoûts, peut-être jusque dans les tristesses qu'elle m'a inspirés. On a beau la haïr et la mépriser, on l'aime pourtant. *Elle a*

jusque dans ses pires cruautés des saveurs qui la font désirable, et quand on a senti la mort passer tout près, quand on a failli voir disparaître une de ces existences qui sont la vôtre même, on comprend alors que peut-être la vie affreuse, inique et féroce vaut encore mieux que le néant. »

« Encore mieux que le néant », cela n'a pas grand sens, le néant n'étant pas une quantité dont on puisse se servir pour mesurer les autres; mais c'est moi qui ai souligné le mot sur ces cruautés de la vie au milieu desquelles restent des saveurs qui la font désirable. M. Rod a par-ci par-là de ces belles choses sans prétention.

Il a suffi du mariage pour initier l'égoïste aux affections, de la paternité pour réconcilier le pessimiste avec le sort. Si la vie ne lui a pas encore révélé sa signification, au moins a-t-il appris à l'accepter et non sans quelque joie. Continuons le récit de cette éducation et voyons ce que l'expérience a encore à apprendre à l'écrivain sur lui-même et sur la destinée.

Le troisième chapitre est intitulé : *l'Altruisme*. L'affreux mot! mal fait, grotesque, l'un des signes de la barbarie qui envahit la langue! Qui empêchait M. Rod de dire tout simplement : le prochain? Quoi qu'il en soit, on devine que c'est du besoin de soulager les souffrances qu'il va être question. L'être moral est ainsi fait; une fois en train de bons sentiments, de devoirs acceptés, on est disposé à les accepter tous et l'on se demande ce qu'il reste encore à faire. La conscience qui s'est

réveillée veut se mettre en règle sur tous les points ; elle aspire à ranger la vie entière sur un patron de rectitude. On ne s'étonnera donc point que l'auteur en vienne assez vite à s'inquieter des misères humaines et des moyens de les soulager. Il y est d'ailleurs porté par deux choses. Il a dans ses souvenirs un exemple touchant, celui d'une femme âgée, qui avait essuyé bien des traverses, à qui il ne restait que tout juste de quoi vivre et qui jusqu'à la fin n'a cessé de se montrer secourable à de plus éprouvés encore, de plus déshérités. Cette histoire de « Mademoiselle », l'ancienne institutrice, est fort belle ; c'est la perle d'un volume où il y a pourtant maintes choses gracieuses mêlées aux fortes. L'écrivain, en achevant son récit, n'est pas loin de se demander si aimer et se faire aimer n'est pas le dernier mot de l'art de vivre. Mais voici qui va le remuer plus profondément. Il lit coup sur coup les romans russes, Tolstoï, Dostoievsky, et il sort tout frémissant de cette lecture. Il y a pour la première fois entendu l'accent de la véritable pitié. Il lui semble que l'*au delà* si oublié ressuscite, que le mystère se rouvre. Les poètes, les artistes ne lui semblent plus que des jongleurs de phrases ou de couleurs. Comment rester sans honte simple spectateur de la lutte engagée entre la misère et la charité ?

La question s'est donc posée, et avec une certaine vivacité. L'écrivain aime qu'on aime, il veut qu'on aime, mais lui-même apprendra-t-il à aimer ? Eh bien, non ; il a la franchise de le confesser, il n'y a pas réussi.

Il a abordé la science sociale, les problèmes de la charité, de la justice, du progrès, et il s'est assuré qu'ils ne sont point susceptibles de solution. Il a passé des mois de vacances au village, observant les habitants, hasardant quelques tentatives pour s'en rapprocher, et il s'est aperçu qu'entre lui et eux il n'y avait aucun moyen de se connaître réciproquement, que c'étaient deux mondes de pensées, de besoins, de préoccupations entre lesquels manquait le point de contact. Revenu à la ville et cherchant à entrer dans la vie active, il s'est mis à suivre les réunions publiques. Il en est sorti effrayé, navré. « Quel bien, s'écrie-t-il, pourra jamais sortir de tant de haine? » Il a enfin voulu agir, secourir personnellement, et il a reconnu qu'il est extrêmement difficile d'être bon. Bref, il a été obligé de s'avouer qu'il n'avait pas l'étoffe d'un philanthrope et que le plus sûr, par conséquent, était de s'en tenir aux humbles devoirs et aux soins obscurs de la vie quotidienne. C'est donc une défaite que l'écrivain a subie; sincère et intéressant comme confession, son récit ici reste stérile comme leçon. L'excursion dans les régions de l'altruisme n'a jeté aucun jour sur « le sens de la vie ».

Il n'en advient pas différemment d'une autre tentative de M. Rod pour suivre les voies dans lesquelles il est entré. Devenu homme de devoir, il recherchait tout à l'heure quelles étaient ses obligations envers ceux de ses semblables qui souffrent; né à la vie morale, il lui semble maintenant que la moralité tend à quelque chose de plus élevé qu'elle-même. Il se préoccupe d'un au-

dessus et d'un au-delà. Si l'on peut à la rigueur rester sourd à la voix de la souffrance, s'enfermer dans le cercle des affections de famille, n'y a-t-il pas la mort, qu'on n'éconduit pas à volonté, mais qui se dresse au terme avec son éternel secret? Voilà donc l'auteur du livre en quête d'une religion, en inquiétude du moins sur ce sujet, disposé à écouter quiconque pourra lui dire ce que c'est que la foi et quel est le moyen d'y arriver. Il ne se dissimule pas les difficultés et qu'elles sont en lui-même. Avec cette franchise qui fait le prix de son récit, « trois fois malheur, s'écrie-t-il, à celui qu'a touché le funeste dilettantisme ! » C'est qu'en effet le dilettante a fini par s'entourer d'une atmosphère artificielle où rien de vrai et d'humain ne pénètre plus. « Il voudrait, lui aussi, regarder la campagne à travers la vitre claire, et la voir verte et simple, doux repos pour les yeux, mais la vitre devient diamant et le poursuit de ses éblouissements. A force de retourner le sens des mots, à force d'interroger le sens des choses, il a vu se dessiner trop de contradictions qu'il voudrait éclaircir, et ces contradictions le harcèlent et l'obsèdent, et il tâtonne dans l'intense obscurité qu'il a faite en allumant trop de lumières. »

L'écrivain nous fait part de quelques-uns des épisodes de son voyage à la découverte d'une certitude religieuse. Il rencontre un de ses amis, sceptique naguère comme lui-même, habile et empressé à disséquer toutes les croyances, mais qui vient de se convertir, par fatigue des négations, par dégoût des excès de la libre-pensée,

à peu près comme un républicain que la politique radicale aurait rendu boulangiste. Il est devenu chrétien, et chrétien fervent, pratiquant, par cela seul qu'il a compris les avantages de la foi. — Mais vous ne croyez pas, lui répond M. Rod; vous faites comme si vous croyiez. La foi ne vient pas quand on l'appelle, comme un caniche bien dressé. — Vous oubliez, réplique son ami, la grâce divine qui fait la moitié du chemin et vient en aide à la bonne volonté.

« Qui sait? se dit M. Rod, en se séparant de son interlocuteur, peut-être suis-je moins éloigné de lui qu'il ne semble? » Et, en effet, les deux amis ne sont-ils pas également assez sceptiques pour croire ce qu'ils voudront, et assez troublés pour abdiquer entre les premières mains venues qui se chargeront de les débarrasser d'eux-mêmes?

A l'entretien succède la vision : Une personne morte depuis longtemps, discrètement aimée jadis, avec qui l'écrivain marivaudait alors et qui lui apparaît maintenant pour lui parler du grand secret. Sauf le vague qui convient à une interlocutrice éthérée, la conclusion n'est pas essentiellement différente de celle de notre converti de tout à l'heure. « Chassez la curiosité, lui dit-on, savoir est la suprême duperie. Soyez-en sûr, les vagues émotions qut vous gonflent le cœur, les fluides visions qui font passer devant vos yeux des objets sans forme, les insaisissables mélodies que bourdonne le silence, les idées dont vous sentez le vol passer au-dessus de vous, à l'abri de toutes vos formules, —

voilà les vraies, les seules révélations de l'infini. » Et de deux.

La troisième épreuve se passe à Saint-Sulpice, un dimanche, pendant la grand'messe. Notre agité y est entré par hasard, mais il ne tarde pas à se sentir profondément remué par la mise en scène de la grande vieille religion. Un cantique monte de son cœur et se mêle secrètement à celui des fidèles. Il bénit Dieu pour la vie et ce qu'elle a de douceur, pour les lueurs de l'Infini entrevues à travers les ténèbres, pour les erreurs bienfaisantes même, s'il se trouve que notre foi et notre espérance soient des illusions. Ainsi ébranlé, quand la messe est finie et que la foule s'écoule, l'écrivain a comme une suprême tentation de risquer le *salto mortale*. Il reste là, au pied des piliers, s'attardant à chercher Dieu; poursuivi de la pensée de son ami, le sceptique devenu croyant, il songe « à l'acte de volonté qu'il suffit d'accomplir pour qu'aussitôt la proue fende les flots dans la direction vraie ». Il sent que l'heure est décisive, comme celle où Paul fut frappé sur le chemin de Damas. Une prière seulement, la prière que la foi murmure aux lèvres de l'enfant, et l'esprit qui nie sera exorcisé! Hélas! elle sort bien, cette prière; l'incrédule murmure un « Notre père qui êtes aux cieux », mais des lèvres seulement, il l'avoue, et sans mériter d'être exaucé.

Ainsi finit le volume, — sans conclusion évidemment, ce qui ne laisse pas de surprendre. Le titre avait fait attendre quelque lumière sur la signification de la vie, et

l'auteur nous laisse en pleine perplexité. Mais si le livre manque de conclusion, il s'en faut qu'il manque de moralité, et cette moralité c'est que la foi et l'incrédulité n'ont souvent pas plus de valeur l'une que l'autre, c'est que le dilettante n'a véritablement le droit ni de douter ni de croire. Heureux, selon moi, si dans ce jeu de croix ou pile il tombe quelque jour du côté de ce que Pascal appelle l'abêtissement; pour peu qu'il ne devienne point cafard, j'estime qu'il aura le plus de chances ainsi de rester honnête homme.

Le livre de M. Rod est à plusieurs égards si bien venu qu'on se reproche d'y vouloir toucher, et cependant j'avoue que je lui aurais désiré une autre fin, une conclusion à vrai dire, puisque, encore une fois, il n'en a pas. J'aurais aimé, par exemple, voir l'auteur, dégoûté comme il l'est de ceux qu'il nomme les vulgaires et les satisfaits, impatient de ceux qu'il définit les distingués et les cyniques, faire la rencontre de ceux qui sont tout simplement paisibles. Il en a entrevu parfois et leur aspect l'a toujours étonné. « Où donc, se disait-il, ont-ils trouvé les signes probants que n'ont pas vus les autres? Quel mystérieux travail intérieur a transformé pour eux les visions angoissantes en calmes certitudes? De quels éléments invisibles se compose leur foi, soit qu'elle affirme, soit qu'elle nie? » Le jour serait venu où notre dilettante aurait voulu en avoir le cœur net. Il aurait abordé l'un de ceux dont il enviait la sérénité, et après quelques minutes de conversation il aurait fini par lui raconter ce qui le trouble. Son interlocuteur, à qui l'on

ne prêtera nécessairement ni la barbe blanche, ni le ton doctoral, écoute avec intérêt la confession du jeune homme. Puis enfin : « Qui ne les a éprouvées, répond-il, les anxiétés qui vous tourmentent? Le monde vous apparaît comme une énigme. Vous vous demandez ce qu'il fait là, à quelle fin il existe, et ce mystère vous importune. Vous éprouvez le besoin de rattacher votre vie à une notion de l'ensemble des choses, et cette notion vous échappe. Et si l'univers est pour vous une énigme, la vie en est une plus impénétrable encore. Vous apercevez le mal, la souffrance, la mort, et vous vous révoltez. Pourquoi naître, si c'est pour disparaître si vite? Pourquoi payer d'agonies parfois atroces une existence que nous n'avons pas demandée?

» Pourquoi le monde et pourquoi la vie? A Dieu ne plaise que je ridiculise ces questions. Je n'en méconnais, en un certain sens, ni la noblesse morale, ni le pathétique intérêt, et cependant, il faut que vous me permettiez de le dire, je ne les entends jamais se formuler sans songer à la dent d'or. Vous vous souvenez de l'histoire : les savants de l'Europe arrivant avec leurs explications, les académies publiant des mémoires, jusqu'à ce qu'un individu ait l'idée de regarder à la mâchoire miraculeuse. Les pessimistes n'en agissent pas autrement; leurs questions sont de celles qui n'ont pas la permission de se poser.

» Le premier devoir de l'homme qui pense est de se pénétrer des conditions du savoir humain et de s'interdire les recherches qui violent ces conditions.

» Il ne se les interdit pas comme trop élevées, mais comme n'ayant véritablement pas de sens. Il n'a garde d'employer les mots d'insondable, d'inaccessible, de mystérieux — une manière pour le dilettante de se griser l'imagination. La raison pour écarter les problèmes dont nous parlons, c'est tout simplement qu'ils impliquent une pétition de principe.

» En demandant le pourquoi de l'univers, vous supposez que l'univers a eu un commencement et par conséquent une cause, qu'il va à un but et par conséquent qu'il est le fruit d'une intention. Vous admettez ce qui est en question.

» Vous vous révoltez à la vue des laideurs et des douleurs que révèle le cours de la vie. Votre sentiment de la justice s'indigne, les entrailles de votre pitié s'émeuvent à la pensée de tout ce que la terre boit chaque jour de pleurs et de sang. Comment vous en vouloir d'une révolte qui tient à la noblesse de votre âme? Mais, d'un autre côté, comment ne pas demander de quel droit vous voulez assujettir l'ensemble des choses aux émotions de votre sensibilité? De quel droit les ramener à la mesure de vos conceptions? De quel droit lui prêter ces idées du juste et du bon, dont nous ne pouvons, à la vérité, pas plus nous séparer que nous ne pouvons sortir de notre peau, mais auxquelles la nature se montre si parfaitement étrangère? Que voulez-vous? Et qu'y peuvent les protestations de la conscience? L'univers est un fait; ce n'est pas nous qui le régissons, c'est lui qui nous enveloppe de ses souveraines réalités, et quant à spéculer sur ce qu'il

pourrait ou devrait être, l'occupation me paraît peu fructueuse, en vérité.

» Je sais bien ce que vous allez répliquer. J'entends déjà vos plaintes. Voilà donc toute la lumière que j'avais à jeter sur vos perplexités, tout le secours que je puis apporter à vos divines inquiétudes! Eh bien, oui, c'est tout, et cependant vous auriez tort de croire que ce n'est rien. Peut-être, en y réfléchissant, reconnaîtrez-vous que, pour être sèches ou amères, ces vérités ne sont pas sans un fruit d'apaisement. C'est quelque chose d'avoir appris que, parmi les questions qui ont le plus agité l'esprit humain, il en est qui n'ont point de solution, ni même de sens. Et il n'est pas indifférent pour la paix de l'âme d'avoir compris le devoir de l'acquiescement. L'acceptation des choses telles qu'elles sont, l'habitude de les prendre comme les inéluctables conditions de la vie, est une assez belle recette de résignation. Si l'on ne souffre pas moins, on s'irrite moins de sa souffrance; les tristesses ne se mêlent plus d'aigreur, les regrets d'emportement. La protestation de la moralité humaine contre l'immoralité de la nature et de l'histoire subsiste, c'est à désirer, mais elle perd la forme fébrile et enfantine de la révolte. « O univers, disait saint Marc-Aurèle, je veux ce » que tu veux! »

Je demande pardon à M. Rod d'avoir prétendu faire une suite à son livre; ce sont tentatives qui n'ont jamais réussi. Et, en terminant, j'exprime une crainte, celle de n'avoir pas assez dit quelle agréable surprise ce livre a été pour moi. Le nom de l'auteur ne m'était pas inconnu,

mais il ne m'apparaissait, grâce à certaine Revue moderniste où je l'avais d'abord vu, qu'associé à d'assez médiocres tendances. Quel n'a donc pas été mon plaisir, plaisir doublé par l'étonnement, en recevant de M. Rod un volume que distinguent, au contraire, le naturel des sentiments et les qualités de la langue! La bonne fortune est assez rare à l'heure qu'il est pour qu'on s'en félicite, de rencontrer le sérieux, la bonne foi et les pudeurs du goût.

Janvier 1889.

XIX

L'HISTOIRE DU PEUPLE ANGLAIS

DE GREEN [1]

En parlant, dans un chapitre précédent, du volume de M. Janssen sur l'état de l'Allemagne à la veille de la Réformation, je m'appliquais à montrer comment il ne faut pas écrire l'histoire. Ce n'est point faire ouvrage d'historien, disais-je, mais travail d'avocat que de mettre les faits au service d'une thèse, que de les tirer à soi en les choisissant, en les disposant, en les interprétant, que de méconnaître les lois qui nous permettent de distinguer les germes du déclin au sein de la prospérité, et dans les révolutions quelque chose de plus que des accidents.

L'occasion s'offre pour moi de fournir la contre-partie du sujet dont je parle et de dire comment il faut écrire l'histoire. Ou, mieux que de le dire, de le montrer par un exemple. M. Auguste Monod vient de publier la traduction d'un livre qui a fait époque en Angleterre,

1. *Histoire du peuple anglais*, par Richard Green, traduite par M. Auguste Monod, avec une introduction de M. Gabriel Monod. 2 vol. in-8, 1888. Chez Plon.

qui y a eu un succès de librairie presque sans précédent et qui me paraît appelé à exercer une influence durable sur la manière de raconter la vie des nations. « Mon but est défini par mon titre, écrit l'auteur. J'ai voulu écrire une histoire, non des rois et des conquêtes de l'Angleterre, mais une histoire du peuple anglais. Au risque de sacrifier bien des choses intéressantes par elles-mêmes et que l'usage constant de nos historiens a rendues familières au lecteur, j'ai passé rapidement sur les détails des guerres et de la diplomatie, sur les aventures personnelles des rois et des seigneurs, sur la pompe des cours et les intrigues des favoris, et j'ai traité au long des progrès politiques, intellectuels et sociaux qui forment l'histoire de la nation même. C'est ainsi que j'ai donné plus de place au poète Chaucer qu'à la bataille de Crécy, à l'imprimeur Caxton qu'aux misérables luttes d'York et de Lancastre, à la loi d'Elisabeth sur le paupérisme qu'à son expédition contre Cadix, et au réveil religieux provoqué par le Méthodisme qu'aux aventures du Prétendant. »

Et un peu plus loin : « J'ai rendu leur place parmi les hauts faits de l'Angleterre à la *Fairy Queen* de Spencer et au *Novum Organum* de Bacon. J'ai rangé Shakespeare parmi les héros du siècle d'Elisabeth, et les recherches scientifiques de la Société royale à côté des victoires obtenues par Cromwell et sa réorganisation de l'armée. Si quelques-uns des héros de l'histoire politique et militaire courante occupent dans mes pages moins de place qu'on ne leur en accorde ordinairement, c'est que

j'avais à en trouver pour des personnages dont on ne fait d'habitude que peu d'état, le missionnaire, le poète, l'imprimeur, le marchand et le philosophe. »

Je suis loin de supposer, et Green est fort loin lui-même de prétendre que les historiens qui l'ont précédé aient toujours exclu de leurs récits l'état des letttres ou la condition des peuples. Nous n'avons garde, ni lui ni moi, d'oublier le célèbre chapitre de Macaulay sur l'état de l'Angleterre en 1685, ni les brillantes digressions de Michelet, dans son *Histoire de France*, sur le moyen âge à la fin du règne de saint Louis, sur le livre de l'*Imitation*, sur les villes de Flandre. Et combien d'autres tentatives en ce genre ne pourrait-on citer? Ce que je veux dire, c'est que nul avant Green n'avait fait, de la vie sociale et morale de la nation, la trame même de son récit, n'y avait si soigneusement cherché les causes dernières des événements. L'histoire, à la traiter ainsi, ne se concentre plus dans la personne du souverain; le pays considéré dans ses besoins, ses instincts, ses souffrances, ses aspirations, ses progrès, la nation et le travail dont elle tire sa subsistance, la foi qui l'assombrit ou la console, les passions qui la poussent, les plaisirs qui la distraient, voilà proprement, selon Green, l'objet des travaux de l'historien.

Il est juste de dire qu'à cette conception nouvelle de l'histoire est venu s'ajouter, chez Green, un talent considérable d'écrivain. Le chercheur se confondait, en sa personne, avec l'artiste. La notice que sa veuve a récemment mise en tête du livre, nous le montre dominé

dès l'enfance par les passions de l'antiquaire, mais l'antiquaire s'attachant dans toutes ses recherches au côté caractéristique, et par cela même pittoresque, des choses, puis les rendant comme il les voyait, en relief et vivantes. Son livre, selon l'expression de M. Gabriel Monod, a partout la fraîcheur de coloris, la chaleur communicative des récits d'un témoin oculaire. J'ajoute que la traduction a su conserver assez de ces qualités pour que le lecteur français en puisse juger. Qu'il prenne le portrait d'Elisabeth, par exemple, et le tableau de son règne; je serais bien trompé si cette manière d'écrire l'histoire ne lui apportait pas autant de jouissance que de surprise.

On a cherché à expliquer le caractère et les destinées du peuple anglais, tantôt par la race, tantôt par le climat, l'alimentation, que sais-je? Il n'y a rien à tirer de ces données. On n'explique pas une histoire par la race, mais la race, au contraire, par son histoire. Green se contente de faire observer que les Anglais sont de tous les peuples jadis compris dans l'empire romain le seul qui resta purement germanique. La population et l'organisation latines y disparurent sans laisser de trace. Ce qui a fait l'Angleterre, selon Green, ce sont sa situation géographique, ses ressources naturelles et la conquête. L'Angleterre est une île; cette île a un sol fertile et des richesses minérales : sa population devait être agricole, industrielle et maritime. Quant aux conquêtes successives qu'elle eut à subir, elles déterminèrent ses premières institutions. A ces facteurs vinrent s'ajouter les

contingences de l'histoire, et de ces trois choses, les conditions physiques, les institutions primitives et le développement historique, sortit un état social qui devint une cause après avoir été un effet. L'histoire de l'Angleterre, comme du reste l'histoire de toute nation, est essentiellement le tableau des transformations d'une société.

C'est sous la domination étrangère, les Danois, les Normands et les Angevins, que l'Angleterre devint réellement Angleterre. Les différences provinciales firent alors place à l'unité nationale; évincé par le baron conquérant, le seigneur anglais perdit son rang, mais, tandis qu'il descendait, le cultivateur servile montait dans l'échelle sociale, et les deux éléments réunis formèrent une classe moyenne, que renforça encore la population urbaine, enrichie et affranchie par l'industrie et le négoce.

Le régime féodal s'était étendu et régularisé sous les Normands, mais les pouvoirs arbitraires qu'il impliquait furent contenus et limités par une suite de garanties successivement obtenues, la charte de Henri Ier, les institutions judiciaires de Henri II, la Grande Charte du roi Jean, les initiatives de Simon de Montfort et d'Édouard Ier. « Avec le règne d'Édouard Ier, dit Green, commence l'Angleterre moderne, l'Angleterre constitutionnelle dans laquelle nous vivons. »

Ces progrès dans l'affranchissement, qui correspondaient à une prospérité croissante et une élévation sociale de la classe moyenne, trouvèrent leur expression

dès l'enfance par les passions de l'antiquaire, mais l'antiquaire s'attachant dans toutes ses recherches au côté caractéristique, et par cela même pittoresque, des choses, puis les rendant comme il les voyait, en relief et vivantes. Son livre, selon l'expression de M. Gabriel Monod, a partout la fraîcheur de coloris, la chaleur communicative des récits d'un témoin oculaire. J'ajoute que la traduction a su conserver assez de ces qualités pour que le lecteur français en puisse juger. Qu'il prenne le portrait d'Elisabeth, par exemple, et le tableau de son règne; je serais bien trompé si cette manière d'écrire l'histoire ne lui apportait pas autant de jouissance que de surprise.

On a cherché à expliquer le caractère et les destinées du peuple anglais, tantôt par la race, tantôt par le climat, l'alimentation, que sais-je? Il n'y a rien à tirer de ces données. On n'explique pas une histoire par la race, mais la race, au contraire, par son histoire. Green se contente de faire observer que les Anglais sont de tous les peuples jadis compris dans l'empire romain le seul qui resta purement germanique. La population et l'organisation latines y disparurent sans laisser de trace. Ce qui a fait l'Angleterre, selon Green, ce sont sa situation géographique, ses ressources naturelles et la conquête. L'Angleterre est une île; cette île a un sol fertile et des richesses minérales : sa population devait être agricole, industrielle et maritime. Quant aux conquêtes successives qu'elle eut à subir, elles déterminèrent ses premières institutions. A ces facteurs vinrent s'ajouter les

contingences de l'histoire, et de ces trois choses, les conditions physiques, les institutions primitives et le développement historique, sortit un état social qui devint une cause après avoir été un effet. L'histoire de l'Angleterre, comme du reste l'histoire de toute nation, est essentiellement le tableau des transformations d'une société.

C'est sous la domination étrangère, les Danois, les Normands et les Angevins, que l'Angleterre devint réellement Angleterre. Les différences provinciales firent alors place à l'unité nationale ; évincé par le baron conquérant, le seigneur anglais perdit son rang, mais, tandis qu'il descendait, le cultivateur servile montait dans l'échelle sociale, et les deux éléments réunis formèrent une classe moyenne, que renforça encore la population urbaine, enrichie et affranchie par l'industrie et le négoce.

Le régime féodal s'était étendu et régularisé sous les Normands, mais les pouvoirs arbitraires qu'il impliquait furent contenus et limités par une suite de garanties successivement obtenues, la charte de Henri Ier, les institutions judiciaires de Henri II, la Grande Charte du roi Jean, les initiatives de Simon de Montfort et d'Édouard Ier. « Avec le règne d'Édouard Ier, dit Green, commence l'Angleterre moderne, l'Angleterre constitutionnelle dans laquelle nous vivons. »

Ces progrès dans l'affranchissement, qui correspondaient à une prospérité croissante et une élévation sociale de la classe moyenne, trouvèrent leur expression

à la fois et leur instrument dans le développement de l'institution parlementaire. Le Parlement, avant la conquête, n'avait été que l'assemblée des « hommes sages » ; après la conquête, que le conseil des vassaux convoqués par le roi pour lui consentir des aides. Sous Henri II, ces assemblées deviennent plus fréquentes et leurs pouvoirs plus importants ; on y discute les réformes à introduire et les subsides à payer. Avec la Grande Charte, le droit de consentir les impôts est formellement reconnu au Parlement. Avec Édouard Ier, le droit électoral est étendu, les représentants des comtés prennent plus d'importance, les bourgs obtiennent à leur tour une représentation, les parlements, qui se tenaient auparavant en diverses villes, ne siègent plus qu'à Westminster. Avec Édouard III, enfin, les représentants des comtés et des villes se séparent des lords, il y a une Chambre des communes ; on se réunit d'année en année ; le principe de la responsabilité des ministres se fait jour ; la faculté de créer des statuts s'établit. C'est ainsi que le grand conseil des barons est devenu le Parlement du royaume ; les diverses classes de l'État y sont désormais représentées ; il vote les impôts, il participe à la législation, il étend déjà la main sur le gouvernement.

On sait la suite. Ce mouvement ascendant, qui va de la conquête jusqu'au milieu du XIVe siècle, et qui répondait, comme je l'ai dit, à un développement social, fut suivi d'une période de déclin qui avait également sa cause dans un changement des conditions d'existence de la nation et des relations des classes entre elles. Les

grandes maisons avaient, pour la plupart, péri dans les guerres civiles; menacé de divers côtés, le clergé s'était mis sous la protection de la couronne; la restriction du cens électoral et l'intervention du pouvoir dans les élections paralysaient l'action de la classe bourgeoise, rurale ou urbaine, malgré son accroissement en nombre et en aisance. La conséquence en fut que l'influence royale devint prédominante, réduisit l'action du Parlement à une formalité, et fit régner en Angleterre un despotisme à peine mitigé. C'est ce que Green appelle « la nouvelle monarchie », pour mieux marquer l'arrêt absolu que le pays rencontrait dans le développement de ses libertés. Édouard IV peut être regardé comme le fondateur du nouveau régime; Cromwell, le ministre de Henri VIII, comme celui qui le consomma.

Les Stuarts, au XVIIe siècle, payèrent pour les Tudors. La nation se souvint de ses vieux privilèges, elle fit usage des institutions dont le despotisme avait respecté le mécanisme, et quand le conflit entre les deux principes, monarchique et parlementaire, parut insoluble, elle ne recula pas devant la guerre civile. Avec des péripéties, des alternatives de succès et de revers. Il y fallut la tête d'un roi et l'exil d'un second. Après quoi l'évolution constitutionnelle de l'Angleterre reprit sa marche pour nous conduire aux transformations, moins éclatantes, moins tumultueuses, mais encore plus profondes dont nous sommes les témoins aujourd'hui.

L'évolution reprit sa marche, — est-ce bien ainsi que les choses se sont passées? Ce n'est point l'opinion de

à la fois et leur instrument dans le développement de l'institution parlementaire. Le Parlement, avant la conquête, n'avait été que l'assemblée des « hommes sages » ; après la conquête, que le conseil des vassaux convoqués par le roi pour lui consentir des aides. Sous Henri II, ces assemblées deviennent plus fréquentes et leurs pouvoirs plus importants; on y discute les réformes à introduire et les subsides à payer. Avec la Grande Charte, le droit de consentir les impôts est formellement reconnu au Parlement. Avec Édouard Ier, le droit électoral est étendu, les représentants des comtés prennent plus d'importance, les bourgs obtiennent à leur tour une représentation, les parlements, qui se tenaient auparavant en diverses villes, ne siègent plus qu'à Westminster. Avec Édouard III, enfin, les représentants des comtés et des villes se séparent des lords, il y a une Chambre des communes; on se réunit d'année en année; le principe de la responsabilité des ministres se fait jour; la faculté de créer des statuts s'établit. C'est ainsi que le grand conseil des barons est devenu le Parlement du royaume; les diverses classes de l'État y sont désormais représentées; il vote les impôts, il participe à la législation, il étend déjà la main sur le gouvernement.

On sait la suite. Ce mouvement ascendant, qui va de la conquête jusqu'au milieu du XIVe siècle, et qui répondait, comme je l'ai dit, à un développement social, fut suivi d'une période de déclin qui avait également sa cause dans un changement des conditions d'existence de la nation et des relations des classes entre elles. Les

grandes maisons avaient, pour la plupart, péri dans les guerres civiles; menacé de divers côtés, le clergé s'était mis sous la protection de la couronne; la restriction du cens électoral et l'intervention du pouvoir dans les élections paralysaient l'action de la classe bourgeoise, rurale ou urbaine, malgré son accroissement en nombre et en aisance. La conséquence en fut que l'influence royale devint prédominante, réduisit l'action du Parlement à une formalité, et fit régner en Angleterre un despotisme à peine mitigé. C'est ce que Green appelle « la nouvelle monarchie », pour mieux marquer l'arrêt absolu que le pays rencontrait dans le développement de ses libertés. Édouard IV peut être regardé comme le fondateur du nouveau régime; Cromwell, le ministre de Henri VIII, comme celui qui le consomma.

Les Stuarts, au XVIIe siècle, payèrent pour les Tudors. La nation se souvint de ses vieux privilèges, elle fit usage des institutions dont le despotisme avait respecté le mécanisme, et quand le conflit entre les deux principes, monarchique et parlementaire, parut insoluble, elle ne recula pas devant la guerre civile. Avec des péripéties, des alternatives de succès et de revers. Il y fallut la tête d'un roi et l'exil d'un second. Après quoi l'évolution constitutionnelle de l'Angleterre reprit sa marche pour nous conduire aux transformations, moins éclatantes, moins tumultueuses, mais encore plus profondes dont nous sommes les témoins aujourd'hui.

L'évolution reprit sa marche, — est-ce bien ainsi que les choses se sont passées? Ce n'est point l'opinion de

M. Boutmy, qui, dans un livre où ce sujet de la Constitution anglaise est traité avec une rare compétence, représente au contraire le XVIIIe siècle comme une époque de rétrogression [1].

Ce qui, dans l'ouvrage de Green, n'était qu'un des éléments de l'histoire du peuple anglais, la démonstration du rapport étroit des institutions avec l'état de la société, est devenu, dans le volume de M. Boutmy, la substance même du récit. L'auteur s'est proposé de décrire ce qu'il appelle les stratifications successives des classes dont s'est composée de siècle en siècle la population de l'Angleterre. Les changements politiques ne sont à ses yeux que la manifestation de transformations sociales, et ces transformations elles-mêmes sont déterminées, en dernière analyse, par les conditions économiques de la vie des peuples. « Le propre d'une révolution sociale, dit M. Boutmy, est d'être précédée, préparée, suscitée par un nouveau départ de la richesse, des mérites et du prestige entre les classes et dans chaque classe. Sa tâche est d'opérer une sorte de *péréquation* du pouvoir, de l'influence politique, de les mettre en rapport avec l'influence modifiée des forces économiques et des titres moraux. »

1. *Le Développement de la Constitution et de la société politique en Angleterre*, par E. Boutmy, directeur de l'École des sciences politiques, 1887. Chez Plon. Ceux que ces études intéressent joindront à la lecture de ce volume celle d'un remarquable article de M. Boutmy, sur l'*État et l'individu en Angleterre*, qui a paru dans les *Annales de l'École libre des sciences politiques*, numéro d'octobre 1887.

Sur la première période de l'histoire constitutionnelle du peuple anglais, M. Boutmy est pleinement d'accord avec Green. L'Angleterre au XIVe siècle, présente, pour l'un comme pour l'autre, une société homogène, des classes ouvertes, le passage de l'une à l'autre peu tranché, la terre changeant librement de mains, la richesse déterminant la participation au pouvoir politique, des intérêts communs enfin et l'union dans la défense de ces intérêts.

Avec la période suivante, celle des Lancastres et des Tudors, commence entre les deux auteurs une différence qui provient d'ailleurs d'une divergence de point de vue, plutôt que d'un désaccord sur le fond des choses. Tous les deux, cela va sans dire, reconnaissent que la période dont il s'agit constitue cent cinquante ans de despotisme; mais là où Green voit une réaction et un déclin, M. Boutmy signale une « seconde étape dans l'évolution politique de l'Angleterre ». Il y a tyrannie, sans doute; les institutions protectrices des libertés publiques, sans être renversées, ne fonctionnent plus; mais il ne faut pas croire pour cela qu'il y ait arrêt dans le développement de la société politique. Loin de là, c'est alors que s'accomplissent deux grands faits : la noblesse féodale achève de se transformer en une aristocratie politique, et commence à se recruter dans la classe moyenne; la séparation entre l'Église d'Angleterre et Rome prive le clergé d'une position qui en faisait un corps puissant dans l'État.

La divergence des points de vue entre Green et

M. Boutmy s'accuse encore plus en arrivant au XVIIIe siècle. M. Boutmy a sur ce point des idées à lui, appuyées sur de nombreuses recherches, présentées avec l'autorité de sa science et de son talent, et qui forment le chapitre capital de son volume.

L'Angleterre du XVIIIe siècle, aux yeux de M. Boutmy, n'offre point la suite naturelle et, pour ainsi parler, la suite légitime des révolutions effectuées, dans le cours du siècle précédent, en faveur des libertés publiques. Elle se distingue au contraire par une évolution en sens opposé, de nature oligarchique, accomplie au moyen d'une vaste spoliation agraire et aboutissant à une véritable tyrannie. La classe dirigeante, la *gentry*, maîtresse de la Chambre des communes et par suite du gouvernement, accroît ses terres aux dépens du petit propriétaire, qu'attirent d'ailleurs dans les villes les rapides développements de l'industrie. Les deux causes se réunissent pour favoriser la création d'immenses *latifundia*, et la formation d'une aristocratie appuyée sur la possession quasi exclusive du sol. A la fin du règne de George III, « ce qui avait fait la force et le nerf de l'État au moyen âge, la classe moyenne rurale, a péri ». C'est un « travail de dépossession » auquel se livrent à l'envi grands seigneurs et parvenus. Il y a « propos délibéré d'expropriation ». Maîtres de la législation, les propriétaires protègent, maintiennent, accroissent leur fortune et leur position par les substitutions, les privilèges fiscaux, les droits protecteurs, les monopoles. Tous les pouvoirs administratifs, judiciaires et de police sont entre leurs

mains. Le fermier, le travailleur agricole et le clergé paroissial sont également dans la dépendance du *landlord*. « L'économie de la société tout entière a été bouleversée; le gouvernement auquel obéit cette société fonctionne par des ressorts et avec des mouvements presque inconnus de l'âge qui précède. »

A cette peinture, ou, pour mieux dire, à cet acte d'accusation, M. Boutmy apporte pourtant, mais presque malgré lui, quelques tempéraments. Il reconnaît, sans leur en faire d'ailleurs un mérite, que les mêmes hommes qui se dérobaient aux charges nationales assumaient volontairement toutes les charges locales. Il avoue que non seulement ce régime a été longtemps toléré, mais que toutes les classes se trouvaient d'accord pour s'en louer. Il constate enfin que c'est dans cette période que la Constitution anglaise s'est complétée et fixée sous la forme qui nous est familière. Le témoignage de l'écrivain à cet égard est explicite. « Un fait qui n'a pas été assez remarqué, dit-il, c'est que, si la classe dirigeante en Angleterre ne s'était pas transformée en l'étroite oligarchie qu'on vient de voir, le type du gouvernement parlementaire que nous connaissons n'aurait pas pu prendre consistance et figure. » Et un peu plus loin, dans un langage admirable de justesse : « En résumé, déposséder la royauté en ménageant le prestige du trône, réduire pratiquement à deux les partis en présence dans une Chambre très nombreuse, les rendre propres à servir de base au gouvernement en assurant leur homogénéité, leur stabilité, leur discipline intérieure, faire

en sorte que, par la retraite instantanée des ministres sur un vote de défiance, l'harmonie soit rétablie aussitôt que troublée entre la majorité de la Chambre des communes et le gouvernement, autant de conditions délicates, et en certains cas contradictoires, impossibles à réaliser pour la première fois par un Parlement qui aurait été véritablement une assemblée nationale et qui aurait représenté fidèlement la masse incohérente et mobile du peuple. Mais le Parlement n'était alors qu'un lieu de rencontre pour les délégations de deux groupes restreints de grandes familles; il a dû à ce caractère de pouvoir mener à bien cette œuvre de patience et de constance, de discrétion et de mesure : la création des institutions parlementaires modernes. »

M. Boutmy me permettra-t-il, oh! très humblement, de lui proposer quelques doutes sur sa manière d'envisager cette période de l'histoire de l'Angleterre?

Je commmence par lui faire remarquer qu'il a exagéré en faisant une révolution de ce qui n'était qu'une tendance antérieurement signalée par lui-même. Il nous avait déjà montré la *gentry*, au commencement du XVII siècle, tête dirigeante et cœur vivant de la société anglaise. « Tout lui *accroît*, disait-il, et tourne à son agrandissement. » Et ailleurs : « La transformation dans le sens aristocratique était depuis longtemps en germe et en travail parmi les *gentlemen* ». Nous ne sommes donc pas, au XVIIIe siècle, en présence d'un fait absolument nouveau. J'en dirai autant de la passion d'acquérir la terre, si naturelle chez un peuple agricole. Cette pas-

sion s'était manifestée de tout temps. « Les entreprises de la *gentry* sur la terre sont très anciennes », constate M. Boutmy, d'accord en cela avec Green qui, dès le règne d'Édouard Ier, nous montre le développement de la richesse nationale se manifestant par le désir croissant de la classe moyenne de devenir propriétaire du sol. Et sous Henri VIII : « L'élévation graduelle du prix de la laine, dit Green, donnait une nouvelle impulsion aux changements agraires qui s'accomplissaient depuis cent cinquante ans, à la réunion des petites propriétés en grands domaines et à l'introduction sur une échelle considérable de l'élevage des moutons. »

Je demande, en outre, à M. Boutmy d'examiner si la formation de ce qu'il appelle l'oligarchie du XVIIIe siècle n'était pas une conséquence naturelle, inévitable de la révolution de 1688. La couronne étant dépouillée de ses anciennes prérogatives, le vide s'étant fait de ce chef dans les pouvoirs publics, ne fallait-il pas que le gouvernement effectif passât en d'autres mains, et qui pouvait en prendre l'héritage si ce n'est le Parlement, c'est-à-dire, dans des circonstances données, l'aristocratie terrienne, ainsi transformée en une oligarchie?

Je rappelle enfin à M. Boutmy que l'économie politique était alors au berceau (Hume, 1752; Adam Smith, 1776), et qu'il est difficile de faire aux propriétaires de cette époque un crime d'avoir usé du pouvoir législatif pour s'entourer de droits protecteurs. N'en sommes-nous pas encore à peu près là aujourd'hui?

Si donc je ne m'égare pas trop en m'écartant des

en sorte que, par la retraite instantanée des ministres sur un vote de défiance, l'harmonie soit rétablie aussitôt que troublée entre la majorité de la Chambre des communes et le gouvernement, autant de conditions délicates, et en certains cas contradictoires, impossibles à réaliser pour la première fois par un Parlement qui aurait été véritablement une assemblée nationale et qui aurait représenté fidèlement la masse incohérente et mobile du peuple. Mais le Parlement n'était alors qu'un lieu de rencontre pour les délégations de deux groupes restreints de grandes familles; il a dû à ce caractère de pouvoir mener à bien cette œuvre de patience et de constance, de discrétion et de mesure : la création des institutions parlementaires modernes. »

M. Boutmy me permettra-t-il, oh! très humblement, de lui proposer quelques doutes sur sa manière d'envisager cette période de l'histoire de l'Angleterre?

Je commmence par lui faire remarquer qu'il a exagéré en faisant une révolution de ce qui n'était qu'une tendance antérieurement signalée par lui-même. Il nous avait déjà montré la *gentry*, au commencement du XVII siècle, tête dirigeante et cœur vivant de la société anglaise. « Tout lui *accroît*, disait-il, et tourne à son agrandissement. » Et ailleurs : « La transformation dans le sens aristocratique était depuis longtemps en germe et en travail parmi les *gentlemen* ». Nous ne sommes donc pas, au XVIIIe siècle, en présence d'un fait absolument nouveau. J'en dirai autant de la passion d'acquérir la terre, si naturelle chez un peuple agricole. Cette pas-

sion s'était manifestée de tout temps. « Les entreprises de la *gentry* sur la terre sont très anciennes », constate M. Boutmy, d'accord en cela avec Green qui, dès le règne d'Édouard Ier, nous montre le développement de la richesse nationale se manifestant par le désir croissant de la classe moyenne de devenir propriétaire du sol. Et sous Henri VIII : « L'élévation graduelle du prix de la laine, dit Green, donnait une nouvelle impulsion aux changements agraires qui s'accomplissaient depuis cent cinquante ans, à la réunion des petites propriétés en grands domaines et à l'introduction sur une échelle considérable de l'élevage des moutons. »

Je demande, en outre, à M. Boutmy d'examiner si la formation de ce qu'il appelle l'oligarchie du XVIIIe siècle n'était pas une conséquence naturelle, inévitable de la révolution de 1688. La couronne étant dépouillée de ses anciennes prérogatives, le vide s'étant fait de ce chef dans les pouvoirs publics, ne fallait-il pas que le gouvernement effectif passât en d'autres mains, et qui pouvait en prendre l'héritage si ce n'est le Parlement, c'est-à-dire, dans des circonstances données, l'aristocratie terrienne, ainsi transformée en une oligarchie?

Je rappelle enfin à M. Boutmy que l'économie politique était alors au berceau (Hume, 1752; Adam Smith, 1776), et qu'il est difficile de faire aux propriétaires de cette époque un crime d'avoir usé du pouvoir législatif pour s'entourer de droits protecteurs. N'en sommes-nous pas encore à peu près là aujourd'hui?

Si donc je ne m'égare pas trop en m'écartant des

traces d'un maître tel que M. Boutmy, le siècle et demi qui va de l'avènement de Guillaume III au bill de réforme ne constitue, dans l'histoire sociale et politique de l'Angleterre, ni une solution de continuité, ni une période de décadence. Il ne s'agit, pour le sentir, que d'envisager cette époque dans l'ensemble de ses efforts, de ses tendances, de son activité. Trop préoccupé du caractère essentiellement agricole de la population anglaise dans les siècles précédents, l'auteur prend pour une déchéance ou une spoliation ce qui peut tout aussi bien être considéré comme un simple déplacement des forces nationales. Ne nous montre-t-il pas lui-même, parallèlement à l'expropriation du petit propriétaire au profit d'une aristocratie, les immenses progrès du pays dans l'industrie et le commerce, grâce aux découvertes mécaniques, à l'exploitation des richesses minérales du sol et à la prise de possession des mers? C'est une nouvelle classe sociale, c'est une seconde Angleterre qui s'élève à côté de l'ancienne, et dans laquelle l'écrivain se plaît à signaler le vengeur destiné à faire un jour rendre gorge au spoliateur. Tant il est vrai que tout dépend de l'angle où l'on se place pour considérer les choses! J'aurais cru, pour ma part, qu'il n'y avait là que deux mouvements en sens opposé à constater, un phénomène économique et social à décrire plutôt qu'une conspiration à dénoncer.

Une chose dans tous les cas reste certaine, c'est que l'avènement de l'Angleterre industrielle et coloniale constituait une révolution qui, pour s'être consommée

légalement, graduellement et pacifiquement, n'a pas été moins profonde que la nôtre. Comme toujours, le changement dans les relations des classes entre elles a eu pour conséquence un déplacement dans l'exercice du pouvoir. D'aristocratique qu'il était, le gouvernement est devenu populaire et il marche à grands pas aujourd'hui à la démocratie. Le rappel des lois sur l'importation des céréales, en 1846, arraché par Robert Peel à une majorité frémissante, a été à la fois la marque et le sceau de la transformation qui a porté le centre de gravité de la vie nationale de la campagne à l'usine, de la population agricole aux agglomérations ouvrières des villes.

Juillet 1888.

XX

LE GRAND CONDÉ [1]

La guerre de Trente ans en avait déjà duré vingt-cinq. Elle avait toujours été s'étendant. La cause des Utraquistes de Bohême était devenue celle de tous les États protestants du continent, qui avaient successivement demandé une épée capable de les défendre à l'électeur palatin, au roi de Danemark et à la Suède. La maison d'Autriche, de son côté, avait trouvé un allié naturel dans l'Espagne, qui, profitant de l'expiration de sa trêve de douze ans avec les Pays-Bas, avait saisi avec empressement l'occasion d'une nouvelle guerre de religion. Quant à la fortune des armes, elle avait suivi tour à tour les drapeaux des catholiques sous Tilly, Wallenstein et Ferdinand, et celle des luthériens sous Gustave-Adolphe. La victoire, en somme, était restée aux impériaux; et si bien, en conférant un tel ascendant à l'Autriche, que la France en conçut des inquiétudes et se crut obligée de prendre part à son tour au branle-bas général. Piquant spectacle qu'un cardinal de Richelieu

1. *Histoire des princes de Condé pendant les XVIe et XVIIe siècles*, par M. le duc d'Aumale, t. III et IV, 1886. Chez Calmann Lévy,

XX

LE GRAND CONDÉ [1]

La guerre de Trente ans en avait déjà duré vingt-cinq. Elle avait toujours été s'étendant. La cause des Utraquistes de Bohême était devenue celle de tous les États protestants du continent, qui avaient successivement demandé une épée capable de les défendre à l'électeur palatin, au roi de Danemark et à la Suède. La maison d'Autriche, de son côté, avait trouvé un allié naturel dans l'Espagne, qui, profitant de l'expiration de sa trêve de douze ans avec les Pays-Bas, avait saisi avec empressement l'occasion d'une nouvelle guerre de religion. Quant à la fortune des armes, elle avait suivi tour à tour les drapeaux des catholiques sous Tilly, Wallenstein et Ferdinand, et celle des luthériens sous Gustave-Adolphe. La victoire, en somme, était restée aux impériaux; et si bien, en conférant un tel ascendant à l'Autriche, que la France en conçut des inquiétudes et se crut obligée de prendre part à son tour au branle-bas général. Piquant spectacle qu'un cardinal de Richelieu

1. *Histoire des princes de Condé pendant les XVIe et XVIIe siècles*, par M. le duc d'Aumale, t. III et IV, 1886. Chez Calmann Lévy,

soutenant des princes protestants, mais grande et prévoyante politique, puisqu'il s'agissait de frontières à assurer sur les Pyrénées aussi bien que sur le Rhin. Quatre armées françaises agissaient à la fois : en Espagne, en Allemagne, en Italie et dans les Pays-Bas. Avec des succès variables et d'effrayantes misères pour les pays ravagés ! L'épuisement général finit par amener la paix, ou, pour mieux dire, des tentatives de paix, car il fallut des années pour concilier tant d'intérêts opposés. Les négociations, en se prolongeant, devinrent même la cause d'un renouvellement et d'une exacerbation des hostilités. C'était à qui, par un suprême effort, acquerrait un *uti possidetis* plus favorable pour l'heure des partages définitifs. La fortune, à cette heure décisive, donna deux hommes à la France, Turenne et Condé, et l'Alsace devint sa part dans la paix de Westphalie.

On ne saurait exagérer les mérites de Turenne, mais c'est bien le nom de Condé qui reste le plus étroitement associé à cette fin de la guerre, c'est la figure de ce jeune général qui prête à cette histoire tant d'éclat. Tout chez lui a quelque chose d'extraordinaire, l'âge auquel il remporte ses victoires et les qualités qu'il y deploie.

Le duc d'Aumale a dû se sentir à l'aise en arrivant à ce héros. La biographie des premiers princes de la maison de Condé, qu'il nous avait donnée il y a quelque vingt ans, se rattachait surtout aux guerres intestines de la France ; il n'a plus affaire aujourd'hui qu'à des exploits contre l'étranger. Une partie de son troisième volume, il est

vrai, appartient encore à Henri II de Bourbon, un homme bizarre et médiocre, mais le reste du livre nous conduit jusqu'à Nordlingue. On regrette qu'il n'aille pas jusqu'à Lens, en terminant ainsi la période la plus glorieuse de la vie du prince. Il reste là, dans les campagnes de 1646 à 1648, matière à un nouveau volume que l'auteur nous doit et qu'il tiendra certainement à écrire. Ce sera en même temps le terme naturel de son travail, car de suivre le guerrier dans les intrigues de la Fronde, les aventures de la guerre civile et les tristesses de l'alliance espagnole, c'est ce que personne ne lui demandera. Nous touchons donc, ou peu s'en faut, au terme de l'entreprise de M. le duc d'Aumale. Je relevais, lorsqu'elle débuta, le talent et la bonne grâce avec lesquels l'auteur tenait la plume, mais l'œuvre aujourd'hui a gagné en importance. Tout entière tirée des sources, et, en grande partie, de sources ouvertes pour la première fois, cette histoire des premières campagnes de Condé forme un récit animé, entraînant, où les opérations militaires sont exposées avec une précision qui trahit l'homme de guerre, et une élégance qui révèle le goût des lettres.

Le duc d'Enghien, c'est le nom que Condé porta jusqu'à la mort de son père, trouva dans celui-ci un éducateur systématique, mais plein de sollicitude. Il passa sa première enfance à la campagne, presque au village, jouant avec les enfants du voisinage, et naturellement jouant à la bataille. A huit ans, il fut conduit à Bourges, où il suivit les cours du collège des jésuites.

« Le prince, raconte Lenet, y allait soir et matin comme tous les autres écoliers. Il y avait une chaise environnée d'un balustre, et le régent l'instruisait de concert avec le père qui était son précepteur domestique. Il était, sans être favorisé de lui, toujours le premier de sa classe et apprenait tout ce qu'on lui montrait avec une facilité merveilleuse. On le faisait réciter et déclamer. Les heures de la prière, de la messe, des repas et des divertissements étaient réglées, et dans les jeux comme dans les exercices il surpassait tous les jeunes gentilshommes qui avaient l'honneur de le fréquenter, d'étudier avec lui ou d'être dans ses plaisirs... Son père ne voulait pas que ceux qui jouaient avec lui ou qui disputaient de leurs études lui cédassent aucune chose, et quand il était absent, on lui disait par tous les courriers le détail de toute sa conduite, sur laquelle il renvoyait des ordres bien précis. Je le vis un jour cruellement fouetter devant lui pour avoir crevé et arraché les yeux à un moineau. »

On est tenté de reconnaître, dans ce dernier trait, l'indice d'une férocité latente destinée à éclater à la seconde génération, et à devenir, chez le fils et le petit-fils, une tare profonde du caractère.

Le duc d'Enghien passa de l'étude des lettres à celle des sciences; il suivit même un cours de droit. Les exercices physiques, de leur côté, étaient d'autant moins négligés que la constitution du prince demandait à être fortifiée. A quinze ans, il fut conduit à Paris pour faire sa première révérence au roi et sa visite au Parlement,

et à seize ans il entra à « l'Académie royale pour la jeune noblesse », une institution où l'on apprenait, avec le métier des armes, le maintien et l'esprit militaires. Le jeune duc profita de cette instruction. « Il se présentait, marchait et dansait à merveille ; la grande Mademoiselle dit quelque part dans ses Mémoires qu'il était impossible de mieux danser. Il était admiré à la cour ; le roi lui parlait avec bienveillance ; on allait le voir au manège, où il excellait ; à la fin du cours d'équitation, il remporta le prix de la course de bague. Ce jeune cavalier qui n'eut jamais un visage agréable, mais qui avait acquis cet « air noble et galant » qu'on lui connut depuis lors, finit par plaire dans le cercle où brillait la beauté de sa sœur, alors âgée de dix-huit ans. » Ainsi un peu de flirtation dans ce cercle qui confinait à l'hôtel de Rambouillet ; plus tard, une belle passion pour mademoiselle du Vigean ; de tout temps, dans ces années de jeunesse, la biographie ne s'en cache point, le goût du plaisir : un peu de débauche même, le mot y est.

C'est l'une des singularités du régime monarchique, mais l'une des données de ce régime, que le sang royal entraîne toutes les aptitudes. Le prince est, par le seul fait de sa naissance, supposé propre tant au gouvernement des peuples qu'à la conduite des armées. Le duc d'Enghien sortait de page, il n'avait que seize ans et demi, lorsque le roi le désigna pour exercer le gouvernement de la Bourgogne, durant l'absence du prince de Condé, son père, appelé à commander l'armée de Guyenne. Bien entendu qu'on donna au jeune homme

« Le prince, raconte Lenet, y allait soir et matin comme tous les autres écoliers. Il y avait une chaise environnée d'un balustre, et le régent l'instruisait de concert avec le père qui était son précepteur domestique. Il était, sans être favorisé de lui, toujours le premier de sa classe et apprenait tout ce qu'on lui montrait avec une facilité merveilleuse. On le faisait réciter et déclamer. Les heures de la prière, de la messe, des repas et des divertissements étaient réglées, et dans les jeux comme dans les exercices il surpassait tous les jeunes gentilshommes qui avaient l'honneur de le fréquenter, d'étudier avec lui ou d'être dans ses plaisirs... Son père ne voulait pas que ceux qui jouaient avec lui ou qui disputaient de leurs études lui cédassent aucune chose, et quand il était absent, on lui disait par tous les courriers le détail de toute sa conduite, sur laquelle il renvoyait des ordres bien précis. Je le vis un jour cruellement fouetter devant lui pour avoir crevé et arraché les yeux à un moineau. »

On est tenté de reconnaître, dans ce dernier trait, l'indice d'une férocité latente destinée à éclater à la seconde génération, et à devenir, chez le fils et le petit-fils, une tare profonde du caractère.

Le duc d'Enghien passa de l'étude des lettres à celle des sciences; il suivit même un cours de droit. Les exercices physiques, de leur côté, étaient d'autant moins négligés que la constitution du prince demandait à être fortifiée. A quinze ans, il fut conduit à Paris pour faire sa première révérence au roi et sa visite au Parlement,

et à seize ans il entra à « l'Académie royale pour la jeune noblesse », une institution où l'on apprenait, avec le métier des armes, le maintien et l'esprit militaires. Le jeune duc profita de cette instruction. « Il se présentait, marchait et dansait à merveille ; la grande Mademoiselle dit quelque part dans ses Mémoires qu'il était impossible de mieux danser. Il était admiré à la cour ; le roi lui parlait avec bienveillance ; on allait le voir au manège, où il excellait ; à la fin du cours d'équitation, il remporta le prix de la course de bague. Ce jeune cavalier qui n'eut jamais un visage agréable, mais qui avait acquis cet « air noble et galant » qu'on lui connut depuis lors, finit par plaire dans le cercle où brillait la beauté de sa sœur, alors âgée de dix-huit ans. » Ainsi un peu de flirtation dans ce cercle qui confinait à l'hôtel de Rambouillet ; plus tard, une belle passion pour mademoiselle du Vigean ; de tout temps, dans ces années de jeunesse, la biographie ne s'en cache point, le goût du plaisir : un peu de débauche même, le mot y est.

C'est l'une des singularités du régime monarchique, mais l'une des données de ce régime, que le sang royal entraîne toutes les aptitudes. Le prince est, par le seul fait de sa naissance, supposé propre tant au gouvernement des peuples qu'à la conduite des armées. Le duc d'Enghien sortait de page, il n'avait que seize ans et demi, lorsque le roi le désigna pour exercer le gouvernement de la Bourgogne, durant l'absence du prince de Condé, son père, appelé à commander l'armée de Guyenne. Bien entendu qu'on donna au jeune homme

un conseil sans l'avis duquel il ne devait prendre aucune résolution importante, et bien entendu aussi qu'avec des dispositions aussi heureuses que celles du nouveau gouverneur, un pareil apprentissage devait porter de bons fruits. Il mit beaucoup d'application à ses fonctions, et aux affaires civiles non moins qu'aux détails du service militaire. L'attention commençait à se fixer sur lui. « C'est une mûre jeunesse que celle de M. le duc d'Enghien, écrivait au père de celui-ci le secrétaire d'État de Noyers; sa conduite (lors d'une visite de Louis XIII à Dijon) a été toute pleine de prudence, d'esprit et de grâce; je ne puis vous souhaiter rien de plus important que la conservation de ce jeune prince. » Le cardinal n'était pas moins satisfait et vantait au roi ces mêmes qualités, « esprit, discrétion et jugement », comme distinguant ce rejeton de la maison royale. « Je crois, ajoutait-il, qu'il sera de votre prudence de lui choisir cet hiver un vieil gentilhomme bien expérimenté en la guerre, et lui donner avec lui plus de liberté en sa conduite. Pour la campagne qui vient, ma pensée est que vous ne voudrez pas qu'il la passe sans la voir avec le plus vieil maréchal de France qui commande les armées du roi, afin qu'il sache mieux l'instruire en ce que doit un prince de sa qualité. »

Richelieu avait deviné le futur capitaine, mais en le devinant il avait résolu de se l'attacher et de se l'asservir. De là un mélange de faveur et de rigueur. Le prince n'avait que vingt ans quand le ministre lui imposa le mariage de sa nièce, mademoiselle de Brézé, — alliance

pour laquelle l'époux n'osa montrer toute sa répugnance, et aux devoirs de laquelle il ne se soumit que sur une injonction formelle et menaçante. Il lui fallut de même céder le pas au cardinal de Lyon, un frère de Richelieu. Les colères du ministre étaient terribles, bien que jouées peut-être quelquefois, comme celles de Napoléon. S'il se contenait en présence du prince, il s'en dédommageait devant d'autres chargés de redire ce qu'ils entendaient. « J'ai plus souffert par lui, s'écriait le cardinal en parlant du duc d'Enghien, que par mes plaies ou par Cinq-Mars. » D'Enghien céda à tout, mais navré. « En reconnaissant aux princes de l'Église, écrit son biographe, une supériorité que les princes de sa race ne leur avaient jamais concédée, il se voyait tombé au niveau de ces Carlovingiens abâtardis que le pape traitait en vassaux. Il voulait partir pour Dôle, quitter la France, aller à l'étranger pour y vivre de son épée comme M. de Lorraine. La fureur l'aveuglait; tout son sang bouillonnait. Déjà on peut deviner cette violence, cet orgueil sans frein qui plus tard l'entraîneront si loin. Il ne pouvait se remettre et continuait de rouler dans sa tête de sinistres projets, lorsque tout à coup la scène changea : Richelieu était mort. »

Moins de six mois après, Louis XIII suivait son ministre au tombeau, mais non sans avoir accordé un commandement aux instances du duc d'Enghien. Le prince qui avait eu une province à gouverner à dix-sept ans, était envoyé, à vingt-deux ans, à la tête de l'armée de Picardie, et le jour même où l'on célébrait à Saint-

Denis les obsèques du feu roi, « cet autre Alexandre » gagnait sa première bataille, celle de Rocroi.

A la carrière qu'il inaugurait ainsi, le duc d'Enghien s'était préparé par les deux campagnes de 1640 et 1641, qu'il avait faites en Picardie sous le maréchal de la Meilleraie, et par le siège de Perpignan, auquel il prit quelque part en 1642. Il s'était fait remarquer dans ces diverses occasions par l'extrême application qu'il mettait à apprendre tous les détails du métier de la guerre autant que par la valeur qu'il déployait dans les engagements. On nous le dépeint, au siège d'Arras, le crayon à la main aussi souvent que l'épée. « Il garde note de tout, fait à vue le levé des plans, des travaux, et, le soir, met au net ses notes, ses croquis, qu'il envoie à son père, racontant et jugeant bien sans risquer de critique. Tous les jours présent, soit dans les batteries ou à la tête de sape, soit aux avant-postes et aux fourrages, il voit construire, élever ou renverser les ouvrages, observe la formation, la marche, la défense des convois; il apprend à ranger, conduire les troupes, à mener les partis, engager l'escarmouche, soutenir le combat, et surtout il s'en donne dans les mêlées. » Toutefois, pour les esprits supérieurs, ajoute judicieusement l'historien, nul exemple n'est plus profitable que l'observation des erreurs à éviter, « et ce genre d'enseignement ne manqua pas à M. le duc ».

Aucun général n'a jamais possédé toutes les qualités qui font l'homme de guerre. Condé en réunissait plusieurs et de celles-là mêmes qui semblent s'exclure. On

est porté à supposer qu'ayant le feu et l'audace il devait manquer de la réflexion qui combine les plans, de la vigilance qui rassemble les éléments de succès, de la patience sans laquelle on ne saurait conduire à bonne fin les opérations compliquées d'une campagne. C'est le contraire qui est vrai. Le duc d'Enghien ne négligeait aucune partie de son art, il prévoyait, préparait, surveillait. Mais le contraste le plus frappant que présentât cette nature de soldat était incontestablement l'accord, sur le champ de bataille, du sang-froid le plus parfait avec une fougue d'exécution irrésistible. Il se possédait mieux dans la chaleur de l'action qu'homme du monde, dit Saint-Évremond, et avait plus de présence d'esprit à Lens, à Fribourg, à Nordlingue ou à Senef, qu'il n'en aurait eu peut-être dans son cabinet. De là, selon le même écrivain, de ces « lumières présentes », le don de remédier à tout, de rétablir les désordres, de pousser les avantages. On ne lit point les récits de batailles si vivement et si clairement tracés par le duc d'Aumale, sans être frappé d'une chose, c'est que l'avantage remporté par le jeune vainqueur le fut toujours de la même manière. L'ardeur du tempérament, la soif de vaincre ont d'abord prévalu; l'obstacle a été abordé de front et avec trop de confiance; des mécomptes s'en sont suivis; le succès n'a pas répondu au premier effort; il est tel point où l'ennemi a eu le dessus et reste maître du terrain; un peu plus et l'ébranlement va devenir du désordre, le désordre un sauve-qui-peut. Mais c'est alors que la liberté d'esprit du capitaine lui permet de tirer de la

défaite même des ressources pour y parer et arracher la victoire. L'histoire de Rocroi est connue : tout le monde sait comment, voyant sa gauche battue, le général conçut le projet de la dégager, non en allant à son secours, mais en portant sa droite victorieuse sur les derrières mêmes de l'ennemi qui poursuivait nos fuyards. A Nordlingue, manœuvre semblable. C'est l'aile droite ici, commandée par Gramont, qui est enfoncée, mise en fuite, poursuivie par Jean de Wirth, et c'est alors que par « une de ces résolutions héroïques qui renversent le destin d'une journée », Enghien ordonne à l'infanterie de son aile gauche un changement de front oblique, la conduit à l'attaque d'Allerheim, déborde la position des Bavarois et force l'ennemi à la retraite. A Fribourg, dans la journée du 3 août, lorsque la brigade d'Espenan était déjà en désordre, Condé met l'épée à la main et se jette sur les redoutes des Bavarois ; à Lens, sa première ligne ayant par sa déroute entraîné l'archiduc hors de ses positions, le prince, sans changer son plan de bataille, fait passer sa seconde ligne à travers la première, et reçoit avec elle, dans un ordre parfait, un ennemi qui croyait n'avoir qu'à recueillir la victoire. Partout, en toutes circonstances, c'est la même manière de faire jaillir le succès des revers les plus propres, en apparence, à déconcerter un général. Il semble que l'impétuosité du prince lui fasse oublier les obstacles, qu'il se figure trop facilement pouvoir tout emporter à la pointe de l'épée, que sa témérité le jette ainsi dans des périls qu'il n'avait pas eu le droit de braver, mais qu'alors, au

plus fort du danger précisément, le coup d'œil du génie lui révèle le moyen de tirer parti de la faute même pour achever un plus éclatant succès.

« Condé, dit Napoléon en parlant de Nordlingue, et après une critique assez sévère des premières opérations de la journée, Condé a mérité la victoire par cette opiniâtreté et cette rare intrépidité qui le distinguait, car si elle ne lui a servi de rien dans l'attaque d'Allerheim, c'est elle qui lui a conseillé, après avoir perdu son centre et sa droite, de recommencer le combat avec sa gauche, la seule troupe qui lui restât; car c'est lui qui a dirigé tous les mouvements de cette aile, et c'est à lui que la gloire doit en rester. Des observateurs d'un esprit ordinaire diront qu'il eût dû se servir de l'aile qui était encore intacte pour opérer sa retraite et ne pas hasarder son reste; mais, avec de tels principes, un général est certain de manquer toutes les occasions de succès et d'être constamment battu. »

Rocroi, Fribourg, Nordlingue, trois étapes, la Meuse, le Rhin, le Danube. A la première bataille, anéantissement des vieilles bandes espagnoles; à la troisième, l'infanterie bavaroise brisée, l'armée impériale frappée au cœur. Déjà après Fribourg, d'Avaux, qui négociait à Munster, écrivait au prince : « Je ne sais si un homme qui veut faire la paix peut prétendre quelque part en vos bonnes grâces; toutefois, monseigneur, cette paix, c'est vous qui la faites, et je puis dire en vérité que, sans mettre Bavière à la raison, il n'y avait pas seulement ici l'apparence d'un accommodement ». Nordlingue

défaite même des ressources pour y parer et arracher la victoire. L'histoire de Rocroi est connue : tout le monde sait comment, voyant sa gauche battue, le général conçut le projet de la dégager, non en allant à son secours, mais en portant sa droite victorieuse sur les derrières mêmes de l'ennemi qui poursuivait nos fuyards. A Nordlingue, manœuvre semblable. C'est l'aile droite ici, commandée par Gramont, qui est enfoncée, mise en fuite, poursuivie par Jean de Wirth, et c'est alors que par « une de ces résolutions héroïques qui renversent le destin d'une journée », Enghien ordonne à l'infanterie de son aile gauche un changement de front oblique, la conduit à l'attaque d'Allerheim, déborde la position des Bavarois et force l'ennemi à la retraite. A Fribourg, dans la journée du 3 août, lorsque la brigade d'Espenan était déjà en désordre, Condé met l'épée à la main et se jette sur les redoutes des Bavarois ; à Lens, sa première ligne ayant par sa déroute entraîné l'archiduc hors de ses positions, le prince, sans changer son plan de bataille, fait passer sa seconde ligne à travers la première, et reçoit avec elle, dans un ordre parfait, un ennemi qui croyait n'avoir qu'à recueillir la victoire. Partout, en toutes circonstances, c'est la même manière de faire jaillir le succès des revers les plus propres, en apparence, à déconcerter un général. Il semble que l'impétuosité du prince lui fasse oublier les obstacles, qu'il se figure trop facilement pouvoir tout emporter à la pointe de l'épée, que sa témérité le jette ainsi dans des périls qu'il n'avait pas eu le droit de braver, mais qu'alors, au

plus fort du danger précisément, le coup d'œil du génie lui révèle le moyen de tirer parti de la faute même pour achever un plus éclatant succès.

« Condé, dit Napoléon en parlant de Nordlingue, et après une critique assez sévère des premières opérations de la journée, Condé a mérité la victoire par cette opiniâtreté et cette rare intrépidité qui le distinguait, car si elle ne lui a servi de rien dans l'attaque d'Allerheim, c'est elle qui lui a conseillé, après avoir perdu son centre et sa droite, de recommencer le combat avec sa gauche, la seule troupe qui lui restât; car c'est lui qui a dirigé tous les mouvements de cette aile, et c'est à lui que la gloire doit en rester. Des observateurs d'un esprit ordinaire diront qu'il eût dû se servir de l'aile qui était encore intacte pour opérer sa retraite et ne pas hasarder son reste; mais, avec de tels principes, un général est certain de manquer toutes les occasions de succès et d'être constamment battu. »

Rocroi, Fribourg, Nordlingue, trois étapes, la Meuse, le Rhin, le Danube. A la première bataille, anéantissement des vieilles bandes espagnoles; à la troisième, l'infanterie bavaroise brisée, l'armée impériale frappée au cœur. Déjà après Fribourg, d'Avaux, qui négociait à Munster, écrivait au prince : « Je ne sais si un homme qui veut faire la paix peut prétendre quelque part en vos bonnes grâces; toutefois, monseigneur, cette paix, c'est vous qui la faites, et je puis dire en vérité que, sans mettre Bavière à la raison, il n'y avait pas seulement ici l'apparence d'un accommodement ». Nordlingue

vint appuyer plus énergiquement encore les revendications de la France, Lens les fit triompher; c'est Condé, comme le dit le duc d'Aumale en terminant, « qui, du pommeau de son épée, scella le traité de Wesphalie ».

Ce ne serait pas être juste envers le biographe de Condé, que de ne pas le laisser lui-même résumer le chapitre d'histoire militaire qu'il a si bien raconté.

« Débutant à vingt et un ans dans le commandement, écrit M. le duc d'Aumale, le duc d'Enghien reçoit la mission la plus difficile qui puisse être confiée à un général : ramener la victoire sous les drapeaux d'une armée vaincue; et trois années de suite, sur des théâtres différents, avec d'autres troupes, la même tâche lui es assignée... Les annales de la guerre ne présentent rien d'analogue à ces trois campagnes consécutives, fécondes en résultats et que n'obscurcit aucun revers. Si, à chaque printemps, tout change, les lieux, les hommes, adversaires ou compagnons, on retrouve partout dans la conduite des opérations certains traits bien marqués : prévoyance dans la préparation à la guerre, vigilance dans le commandement, conception simple, nette, judicieuse, exécution précise des combinaisons stratégiques; suprême habileté à varier les évolutions tactiques, audace, ténacité, inspiration soudaine et puissante pendant l'action; justesse d'esprit, décision prompte, hauteur de vues politiques pour confirmer la victoire et lui faire porter ses fruits. Il est rare de trouver toutes ces parties réunies, une application aussi suivie et aussi égale de facultés si grandes et si diverses. On peut

reprocher à Louis de Bourbon son ardeur, son impatience d'en venir aux mains, le mépris des obstacles naturels, une disposition trop constante à prendre, comme on dit, le taureau par les cornes. A chaque bataille sa témérité semble augmenter et la moisson d'hommes est plus abondante. Aurait-il pu à un moindre prix écraser l'infanterie espagnole et en finir avec les Bavarois? Qui oserait le dire? Quelques efforts qu'il demandât aux troupes, il leur inspira dès le premier jour une confiance qui ne fit que croître. Jamais général n'a obtenu de ses soldats un plus grand dévouement et de pareils sacrifices. »

L'historien a senti ce qui fait ombre dans le caracractère militaire de Condé, l'extrême témérité des attaques. Il ne peut s'empêcher de frémir lui-même à la pensée de ce qu'il fallut d'audace pour livrer bataille à un Mercy, à des troupes aussi vaillantes que les Bavarois, et dans les retranchements qu'elles occupaient à Allerheim. C'était un assaut auquel le jeune héros conduisait « une armée bigarrée, mélange d'étrangers et de régiments tout neufs, séparée de sa base d'opérations par soixante lieues d'un pays épuisé ». Et M. le duc d'Aumale de se demander ce qu'auraient été les conséquences du désastre qu'un éclair de génie épargna à la France. Il faut, je le crois, généraliser et étendre le reproche impliqué dans ces lignes. Si l'on ne peut absolument contester à un général le droit de la témérité, surtout lorsqu'elle a été victorieuse, on hésite à l'approuver lorsqu'on la voit devenir une méthode, et surtout on ne

peut admettre l'indifférence avec laquelle Condé s'exposait personnellement au danger. Les deux choses se tenaient du reste : c'est parce qu'il voulait emporter les positions de front et à la vigueur du poignet, qu'il était obligé de donner l'exemple au soldat, de s'élancer lui-même, l'épée à la main, au fort des mêlées. Mais que serait-il arrivé si, dans l'une de ces attaques furieuses, il était tombé frappé d'une balle, comme le furent Fontaine et Mercy, qui s'exposaient moins que lui? Toutes les choses humaines ont besoin de la fortune, mais n'éprouve-t-on pas quelque trouble à considérer combien la gloire militaire est affaire de succès, à quoi ce succès tient souvent, et quels sont les intérêts qui sont suspendus aux hasards d'une journée?

L'auteur de l'*Histoire des princes de Condé* exprime quelque part la joie mêlée d'orgueil qu'il a éprouvée à parler d'une grandeur et d'une gloire qui font partie du patrimoine de la France. J'ajoute que cette gloire, l'écrivain peut se rendre le témoignage de l'avoir servie lui-même, et non sans quelque éclat, en la faisant revivre par sa plume.

Avril 1886.

XXI

L'ARTISTE ET LE CRITIQUE[1]

Bilde, Künstler, rede nicht.
GŒTHE.

Place aux vivants! Laissons pour le moment Paul de Gondi en possession de la barrette qu'il a si laborieusement conquise, et sachons saisir l'occasion lorsque quelque œuvre moderne vient frapper à la porte avec des titres plus qu'ordinaires à notre intérêt.

Ne croyons pas non plus que la dette soit payée aux efforts sérieux parce que la presse, avec ses besoins croissants d'*actualité*, s'est hâtée de signaler au passage tel roman, tel poème. S'il est bon que le public soit ainsi averti dès le premier moment, il est nécessaire qu'une étude plus attentive revienne sur les premières impressions, cherche à distinguer les fautes qu'ont dissimulées les mérites, les mérites qu'ont fait oublier des imperfections trop évidentes,

Le cas de M. Guy de Maupassant, dans son *Pierre et*

1. Guy de Maupassant, *Pierre et Jean*. 1 vol. Chez Ollendorff, 1888.

Jean, n'est pas tout à fait celui-là. Son volume se composait de deux parties distinctes, et c'est l'une de ces parties qui a fait tort à l'autre. Les thèses de la préface ont fourni si belle matière à discussion qu'on en a un peu oublié le roman. Tout en désirant à mon tour entrer dans le débat, je voudrais commencer par rétablir l'équilibre.

M. de Maupassant est un artiste ; on s'en aperçoit à la composition de son récit, au tracé de ses caractères, à la simplicité des moyens par lesquels il les met en jeu. Vienne le moment où doit éclater le drame caché, l'artiste n'est plus seulement habile, il devient puissant. La scène entre madame Roland et son plus jeune fils, lorsque la mère ne peut plus dérober la faute passée, est une des choses les plus pathétiques, les plus poignantes qu'on puisse lire. Et cependant avec quel soin la note est maintenue dans le ton juste et naturel ! On voit là tout ce que la vérité et l'idéalisation peuvent se prêter réciproquement de force. On voit aussi que le sol a beau être piétiné, desséché, le talent sait encore y trouver des sources d'émotion.

Il y a de la distinction dans la manière dont M. de Maupassant a conçu son œuvre ; il n'y en a pas moins dans sa façon d'écrire. Je lui chercherai querelle tout à l'heure sur quelques-unes de ses théories, mais ce ne sera pas assurément sur les réflexions de sa préface au sujet du style. On aime à entendre cette vigoureuse protestation contre le japonisme littéraire qui fait fortune aujourd'hui sous le nom d'écriture artiste, contre les

« collectionneurs de termes rares », contre les « clowneries de langage ». « Il est plus difficile, écrit M. de Maupassant, de manier la phrase à son gré, de lui faire tout dire, même ce qu'elle n'exprime pas, de l'emplir de sous-entendus, d'intentions secrètes et non formulées, que d'inventer des expressions nouvelles ou de rechercher, au fond de vieux livres inconnus, toutes celles dont nous avons perdu l'usage et la signification, et qui sont pour nous comme des verbes morts... Ceux qui font aujourd'hui des images sans prendre garde aux termes abstraits, ceux qui font tomber la grêle ou la pluie sur la *propreté* des vitres, peuvent aussi jeter des pierres à la simplicité de leurs confrères! Elles frapperont peut-être les confrères qui ont un corps, mais n'atteindront jamais la simplicité qui n'en a pas. »

La première loi du style est d'être un vêtement, non un costume. Dans cette donnée fondamentale de sincérité, toutes les diversités sont admissibles. Autant de manières d'écrire que de natures d'esprit. M. de Maupassant, par exemple, a la phrase claire et rapide, mais un peu courte et tranchante. D'autres, au contraire, l'ont abondante, coulant par-dessus les rives, capricieuse en son cours. Il y a des écrivains qui exposent, il y en a qui démontrent, il y en a qui peignent. On pourrait, sans trop de difficulté, distinguer aux allures de la plume le caractère de la pensée, l'individualité intellectuelle et même morale de celui qui la tient. L'important, c'est qu'on sente un homme par-dessous, et non un chicard de bal masqué. M. de Maupassant est

bien un homme; pourquoi faut-il qu'il soit en même temps quelque chose de plus, un système?

Les lignes de M. de Maupassant que je citais tout à l'heure sont tirées de la préface, une préface qui a été fort discutée. « Artiste, crée et tais-toi! » a dit Gœthe. L'auteur de *Pierre et Jean* aurait mieux fait, sans doute, de suivre ce conseil, mais nous y aurions certainement perdu l'intérêt d'un contraste. Passer du roman à la dissertation qui le précède, c'est passer d'une lumière presque dure à un demi-jour qui ressemble à l'obscurité. Dans le récit, l'auteur est maître de sa pensée, il va droit au but, peu s'en faut que la précision n'engendre la sécheresse; l'étude théorique ne se distingue, au contraire, par rien tant que par l'incertitude et la confusion des idées.

Où M. de Maupassant a-t-il rencontré le critique auquel il s'attaque, qui se demande avant tout si tel roman est bien un roman, répond à la définition du genre et en observe les règles! J'ose dire que, si M. de Maupassant a jamais eu affaire à un censeur de cette force, il lui a fait bien de l'honneur de le prendre en considération.

J'en dis autant du théoricien littéraire, également pris à partie par M. de Maupassant, qui refuserait aux gens le droit de suivre leur conception personnelle de l'art. Ce droit est de ceux qu'il ne sert de rien de contester, vu qu'il n'existe aucun moyen d'empêcher qui que ce soit de l'exercer. Bien entendu, d'ailleurs, que le droit d'un auteur d'écrire ce qu'il lui plaît n'implique à aucun

degré pour le public le devoir de goûter ou d'admirer.

M. de Maupassant nous fait connaître comment il entend l'appréciation des œuvres d'art. Le critique, selon lui, doit être purement objectif (le « vilain mot » n'est pas de moi), il doit faire abstraction de ses goûts, accepter toute nature d'effort et ne regarder qu'au résultat. Et si ce résultat est déplaisant? Le critique tiendra-t-il pour beau ce qui l'ennuie ou lui répugne?

Tel est bien, en effet, le sentiment de M. de Maupassant. Peu importe, selon lui, la nature des réalités que l'artiste reproduit : il suffit qu'il soit artiste, nous n'avons pas autre chose à lui demander. En vérité! Mais cette réalité dont il nous fait le tableau ne peut-elle pas être banale et fastidieuse, ou horrible et odieuse, ou immonde et flétrissante? Tout est-il du domaine de l'art? Tout se recommande-t-il à notre intérêt? Tout peut-il être, je ne dis pas dépeint, mais seulement exprimé?

M. de Maupassant joue avec des formules théoriques dont il ne sent pas toujours la portée. Il ne paraît pas même bien en possession de la thèse qu'il défend, car, après avoir prôné le roman réaliste, il l'abandonne tout à coup, et reconnaît que l'artiste est obligé de choisir les faits, de corriger les événements, de moins donner le vrai que l'illusion du vrai. Autant qu'il est possible de la distinguer dans ce va-et-vient de la discussion, l'idée que M. de Maupassant se fait du roman moderne serait celle-ci : une œuvre aux intentions didactiques, destinée à faire penser, à faire comprendre le sens pro-

fond des événements, à révéler ce qu'est l'homme contemporain. Je ne demande pas mieux, pour ma part, mais toujours avec la même réserve, c'est que cette œuvre, aux nobles ambitions, commencera par être attrayante.

On a beau contester, protester, la première loi du roman, comme de toute œuvre d'art, est de charmer, ou, si l'on veut une définition plus générale, d'intéresser. Tous les genres littéraires sont légitimes, pourvu qu'ils remplissent cette condition : la nouveauté dans le connu, l'inattendu dans le réel, la surprise dans la vraisemblance. L'amusement et l'émotion ne sont que deux variétés d'un même attrait. L'admiration elle-même n'est que l'intérêt surexcité.

M. de Maupassant a reconnu cette loi lorsqu'il nous a vanté les conseils qu'il recevait de Flaubert. « Il s'agit, lui disait l'auteur de *l'Éducation sentimentale*, de regarder tout ce qu'on veut exprimer assez longtemps et avec assez d'attention pour en découvrir un aspect qui n'ait été vu et dit par personne. Il y a dans tout de l'inexploré, parce que nous sommes habitués à ne nous servir de nos yeux qu'avec le souvenir de ce qu'on a pensé avant nous sur ce que nous contemplons. La moindre chose contient un peu d'inconnu. Trouvons-le. C'est de cette façon qu'on devient original. » En d'autres termes, apprenez à regarder au lieu de simplement voir, mettez l'intensité dans l'observation. Excellent conseil, mais que l'élève et le maître ont eu le tort d'appliquer exclusivement à la notation des choses matérielles.

L'école réaliste en est venue là qu'elle pourrait tout aussi bien s'appeler l'école descriptive. Elle a fait en ce genre des choses mémorables. Elle a enrichi et, jusqu'à un certain point, renouvelé la littérature. Sainte-Beuve le reconnaissait et, comme d'habitude, il a dit là-dessus mieux que personne. Il y a, pensait-il, toute une langue de formes, de couleurs qu'il faut savoir, parce que, si l'on n'a pas la langue, on n'a pas les idées, au moins les idées bien démêlées, la vision complète et distincte. Un adepte ayant avancé qu'on ne savait écrire que depuis trente ans : « Cela veut dire, expliquait le critique : ce n'est que depuis trente ans qu'on sait écrire. Qu'il y ait de l'abus, ajoutait-il, je le sais; mais qu'il y ait une acquisition véritable et une conquête, un instrument et un organe nouveaux, qui le pourrait nier? »

La nouveauté fit le succès et le succès amena l'excès. Les effets d'exactitude minutieuse et de rendu intense émerveillant un public qui n'avait jamais été à pareille fête, nos descriptifs ont fini par s'imaginer que cette partie subordonnée de l'art en était le principal. On ne décrit plus pour compléter une impression, pour encadrer une scène, on décrit pour décrire. Et tout le monde s'en mêle, produit à l'envi inventaires et paysages. Il en ira ainsi jusqu'au jour où, la satiété engendrant le dégoût, la raison prendra le fouet de cordes pour chasser du temple les saltimbanques.

L'école à laquelle se rattache M. de Maupassant ne pèche pas seulement par la surabondance descriptive; elle s'est persuadée en outre que le prix de la description

est indépendant des objets qu'elle s'attache à reproduire. On se croit même d'autant plus fort dans ces ateliers-là qu'on ne recule devant aucune réalité. L'auteur de *Pierre et Jean* revendiquait tout à l'heure pour l'art le droit de l'indifférence à toute autre considération que la valeur artistique abstraite ; la description affiche une prétention semblable : elle vaut par elle seule, en vertu de ses seuls mérites pittoresques, et alors même qu'elle nous donne le sale, affaire de nature, — le laid, opinion changeante, — l'ignoble, qui attire tant d'êtres. (Je me sers des propres expressions de M. de Maupassant.)

Nous voici ramenés, on le voit, à l'opinion que je combattais plus haut, et d'après laquelle il existerait une beauté abstraite, et qui n'aurait d'autre ambition que de briller par la profondeur philosophique et la perfection technique. Vain effort pour assurer à l'art une objectivité que sa nature ne comporte point ! Le peintre a beau afficher la prétention de n'être jugé que par ses pairs, il travaille pour le public; l'écrivain a beau se croire élevé au-dessus de la tentation de plaire, il écrit pour les lecteurs, il désire en avoir le plus possible, et il se flatte, par conséquent, de rencontrer leur goût. Il y a là, je le reconnais, une sorte de contradiction; on poursuit deux buts opposés, des conceptions particulières, et la nécessité de les traduire dans le langage de tous. Mais, je le répète, telle est la nature des choses, et il est aussi absurde de rêver un absolu esthétique que d'admettre, au contraire, les droits

égaux de tous les juges et de toutes les œuvres. Ni si haut, ni si bas ; ni les idéaux de Platon, ni l'anarchie des sentiments individuels !

Je cherche, le lecteur s'en aperçoit, à prévenir l'objection que je vois errer sur les lèvres de M. Guy de Maupassant. Du moment qu'il ne s'agit que de charmer, il n'y a plus que des goûts, et, comme tous les goûts sont dans la nature, il est défendu de rien juger et surtout de rien proscrire. De ce que les hommes diffèrent, on en conclut qu'il n'y a plus rien de commun entre eux ; l'absolu nous échappant, il semble que tout devienne individuel et arbitraire. Eh bien! non; il est des appréciations dans lesquelles se rencontrent les hommes cultivés de tous les temps, des chefs-d'œuvre qu'ont admirés toutes les générations, et il est des corruptions qu'aucune littérature ne tolérera à la longue, parce que les sociétés corrompues sont frappées de mort.

Chose curieuse! Les partisans de l'art objectif et les écrivains qui ne cherchent qu'à éveiller les curiosités malsaines se rencontrent pour réclamer la liberté du libertinage. On veut que rien ne soit défendu en fait de situation, de description et de langage. Le grossier, l'ordurier revendique ses droits à titre de réalité. Et comme un excès en ce genre en appelle inévitablement un pire, il est difficile de dire où cela s'arrêtera. La question, du reste, à mes yeux, ne fait qu'un avec celle de la nationalité française même et de son avenir. Il est possible qu'il ne faille voir dans les souillures dont il s'agit que l'effet passager d'une évolution égalitaire,

d'un nivellement qui aurait submergé pour quelque temps la délicatesse des esprits et la politesse des mœurs. S'il en était autrement, si la démocratie signifiait décidément la suppression de ce qu'on appelait jadis « l'honnête homme », il y aurait lieu de se demander ce que pourront bien être l'art sans la décence et la société sans la pudeur.

Février 1888.

XXII

LES QUARANTE ANGLAIS ET LES QUARANTE FRANÇAIS

La France et l'Angleterre viennent une fois de plus de mesurer la largeur du bras de mer qui les sépare. Il a surgi entre les deux pays une question de prééminence nationale, et il se trouvait que tout manquait pour la résoudre : on ne parlait pas la même langue, on ignorait les termes mêmes de l'équation, on les ignorait surtout, il faut bien le dire, de ce côté-ci du détroit.

La vérité est qu'on avait débuté par une bévue. Un journal de Londres, la *Pall Mall Gazette*, toujours en quête des moyens d'attirer l'attention, a imaginé d'instituer des concours. Elle pose des questions, demande un jour quel est le plus grand homme d'État de l'Angleterre, un autre jour quel est le plus grand poète, le plus grand prédicateur, etc. Il y a des personnes que ce jeu amuse, qui répondent et qui reçoivent des prix. C'est en poursuivant ce genre de divertissement que la *Pall Mall* a eu l'idée de proposer la formation d'une liste de quarante personnages éminents et tels qu'on en pourrait au besoin composer une Académie, à l'instar de

notre propre assemblée d'immortels. Le *Gaulois*, qui le premier s'est ému de cette rivalité, a donc eu tort de supposer qu'il s'agissait réellement de fonder une Académie britannique et de faire appel pour cela au suffrage universel. Notre confrère a commis une seconde erreur en supposant que la *Pall Mall*, en mettant quarante noms anglais en regard de nos quarante académiciens français, eût songé à établir une équivalence entre les personnages qui se trouvaient placés en face les uns des autres par le hasard des listes. Le philosophe de l'évolution, Herbert Spencer, opposé à M. Legouvé, — Ruskin, le théoricien éloquent, gourmé et prétentieux de l'art, mis sur le même rang que M. Émile Augier, — Frédéric Harrison, le prophète du culte de l'humanité, opposé à l'auteur du *Chapeau de paille d'Italie*, — il y avait là de quoi avertir le *Gaulois* qu'il faisait fausse route en cherchant des parallèles.

Le débat, du reste, était destiné à s'élargir. La liste des quarante illustres Anglais donnée par la *Pall Mall* avait causé dans le public parisien une surprise mêlée de gaieté. A part lord Salisbury et M. Gladstone, qui sont des hommes politiques, et Tennyson, le poète lauréat, on entendait ces noms pour la première fois. Exceptons-en encore, si vous voulez, Browning et Swinburne, dont on sait plus ou moins vaguement qu'ils ont écrit des vers; toujours est-il qu'il y avait là trente-cinq célébrités sur quarante dont Paris avait jusqu'ici ignoré l'existence. Matthew Arnold, Jowett, Huxley, George Meredith, qui diable tous ces gens pouvaient-ils bien

être? Le *Gaulois* avait levé le lièvre, le *Voltaire* n'hésita pas à se lancer sur la piste. Il dépêcha l'un de ses rédacteurs à M. Taine, l'illustre auteur de l'*Histoire de la littérature anglaise*, comme à l'homme le plus propre à décider si véritablement il y avait de l'autre côté de la Manche quelque chose de comparable à nos gloires françaises. Pauvre M. Taine! Il faisait son apprentissage de l'*interview*, et nous soupçonnons qu'on ne l'y reprendra plus! On lui en a fait dire de toutes les couleurs. Pourquoi l'Angleterre n'aurait-elle pas une Académie comme la France? N'y avait-il pas déjà une Société de philologie en train de faire un Dictionnaire? Les Français ne connaissent pas Mac-Carthy : tant pis pour eux, car Mac-Carthy est plus lu que Zola. Et ainsi de suite : Max Muller n'est rien de moins qu'un Claude Bernard; Ruskin représente un Charles Blanc à la vingtième puissance; Swinburne est le lyrique par excellence, il dépasse tous les autres de cent coudées!

— Quoi! même Hugo? demande le rédacteur du *Voltaire* quelque peu interloqué.

Et M. Taine de répliquer avec dédain :

— Hugo! Hugo n'est qu'un garde national en délire!

Le fait est que M. Taine n'avait rien dit de tout cela, que le reporter, du moins, ainsi qu'il arrive facilement dans ce métier, avait mal entendu ou mal rendu la conversation, et, dans tous les cas, que l'éminent écrivain a désavoué publiquement la plupart des opinions qu'on lui avait prêtées. La France, selon lui, n'a rien à envier à aucune nation, puisqu'elle a Balzac et Stendhal : Balzac,

un homme de la famille de Shakespeare, et la *Chartreuse de Parme*, le plus grand chef-d'œuvre de psychologie littéraire qui ait été publié en aucune langue.

Cependant, le rédacteur du *Voltaire* ne se le tint pas pour dit. Le « garde national en délire » lui avait évidemment inspiré des soupçons sur l'orthodoxie de M. Taine. Il devait y avoir là du parti pris, et l'on résolut d'aller en appel. La cause fut portée devant M. Mézières, professeur de littérature étrangère à la Sorbonne, et qui, n'ayant pas seulement écrit sur Shakespeare, mais sur Pétrarque et Goethe, devait être mieux que personne en état de prononcer sur la valeur comparative des littératures. La réponse de M. Mézières fut le bon sens même. Il n'y a point de comparaison, dit-il, à établir entre les littératures des divers pays, par cela même qu'elles représentent des races et des civilisations différentes. Comment trouver une mesure commune pour des hommes tels que Dante, Shakespeare et Cervantès? La seule chose que nous regrettions dans cette réponse de M. Mézières, c'est qu'il n'ait pas poussé plus loin sa thèse et n'ait pas fait remarquer ce qu'il y a de puéril en général à établir des préséances dans les arts. Nous sommes bien avancés quand nous avons dit que Tennyson, avec tout son charme, n'a jamais eu l'universalité de Hugo et que les Anglais n'ont pas d'Alfred de Musset! Mais nous ne le sommes pas davantage quand nous ne savons jouir d'un auteur sans nous demander s'il est plus grand ou moindre que tel autre; ce sont les enfants qui disputent sur ce qu'ils aiment le mieux du

sucre d'orge ou du jus de réglisse, et, nous osons le dire, ce sont les esprits incultes qui éprouvent le besoin de procéder par prédilections et aversions, par sentences et parallèles. Le but que doit se proposer la culture intellectuelle est précisément de soustraire l'intelligence à la tyrannie des impressions premières, des goûts personnels, de la spontanéité sensible, et de lui apprendre à chercher, à recueillir, à adorer le vrai et le beau dans tout l'infini de leurs manifestations.

Une grosse leçon, celle-là, et qui vient assez gauchement, nous le confessons, à l'occasion d'un fait parisien. D'autant plus qu'il y en aurait d'autres et de plus pratiques à tirer du débat auquel nous venons d'assister. Celle-ci, par exemple, que Paris n'est peut-être pas, autant qu'il se le figure, le nombril du monde. Cette autre encore, que la connaissance des langues étrangères ne paraît pas avoir fait de grands progrès en France, et que la cause en est probablement qu'on met six ans pour apprendre l'une de ces langues, tandis qu'il y faudrait mettre six semaines. Il est vrai que, la langue une fois apprise, il resterait à étudier la littérature dont cette langue est la clef, et qu'on se demande si le jeu en vaut la chandelle lorsqu'on voit un homme comme M. Taine assigner le sceptre du roman à un Mac-Carthy.

Et de tant de héros préférer Childebrand !

7 mars 1887.

FIN

TABLE

I. — A un siècle de distance..... 1
II. — Le moyen âge et sa théocratie..... 21
III. — La monarchie de Juillet..... 43
IV. — Les mémoires d'un royaliste..... 59
V. — La rime riche..... 89
VI. — Le mal et le remède..... 97
VII. — Les tablettes de Victor Hugo..... 127
VIII. — Une histoire anglaise de la littérature française.. 137
IX. — *Crime d'amour* de M. Bourget..... 159
X. — *André Cornélis* de M. Bourget..... 169
XI. — Le concordat..... 177
XII. — *Les Apôtres* de M. Renan..... 193
XIII. — Les apparitions..... 207
XIV. — L'Europe et la révolution française..... 225
XV. — Gladstone et Tennyson 243
XVI. — L'histoire plaidoyer..... 249
XVII. — L'égalitarisme..... 261
XVIII. — *Le sens de la vie* de M. Rod..... 275
XIX. — *L'histoire du peuple anglais*, de Green..... 291
XX. — Le grand Condé..... 307
XXI. — L'artiste et le critique..... 321
XXII. — Les quarante Anglais et les quarante Français... 331

TABLE GÉNÉRALE

DES

ÉTUDES CRITIQUES
SUR LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

TOME I

I. — Alexis de Tocqueville..... 1
II. — Georges Eliot..... 17
III. — M. Michelet..... 29
IV. — A propos du Parthénon..... 43
V. — Royer-Collard..... 63
VI. — M. Guizot..... 85
VII. — Chateaubriand..... 107
VIII. — M. Thiers..... 137
IX. — Le révérend père Lacordaire..... 153
X. — Histoire de la littérature française par D. Nisard. 171
XI. — L'antiquité chrétienne et les Pères de l'Église.... 187
XII. — M. Veuillot..... 203
XIII. — Madame Swetchine..... 221
XIV. — M. Ampère et la critique historique..... 239
XV. — M. Prévost-Paradol..... 255
XVI. — Alexandre Vinet..... 277
XVII. — John-Stuart Mill..... 299
XVIII. — M. Sainte-Beuve..... 321
XIX. — A propos de l'exposition de Londres..... 355
XX. — Des études classiques..... 363

TOME II

I. — Le comte de Cavour..... 1
II. — Dominique..... 17
III. — Waterloo..... 29
IV. — La comédie de Dante Alighieri..... 45
V. — Les *Mémoires* de Foucault..... 65
VI. — Le Faust de Goethe..... 81
VII. — Le XVIIIe siècle..... 95
VIII. — Madame de Sévigné et son cousin Bussy..... 109
IX. — Un critique sous l'Empire..... 126
X. — Sismondi..... 145
XI. — Maurice de Guérin..... 225
XII. — La correspondance de Lacordaire..... 261
XIII. — Madame Roland..... 283
XIV. — Les loisirs d'un magistrat..... 385
XV. — L'histoire de César..... 397
XVI. — La monarchie de 1830..... 413

TOME III

I. — Les contes d'Erckmann-Châtrian..... 1
II. — Les moralistes français, par Prévost-Paradol.... 31
III. — Madame d'Épinay..... 47
IV. — Chateaubriand au congrès de Vérone..... 133
V. — Les alentours de madame de Sévigné..... 157
VI. — L'illusion métaphysique..... 181
VII. — Le roman de madame du Deffand..... 191
VIII. — Mahomet et le mahométisme..... 216
IX. — Le XIVe siècle..... 241
X. — Madame la comtesse de Gasparin..... 256
XI. — Lettres sur l'Angleterre, par Louis Blanc..... 273
XII. — Le dictionnaire général..... 283
XIII. — Le pré aux noisettes..... 297
XIV. — Le marquis d'Argenson..... 309
XV. — La France sous Louis XV..... 327
XVI. — Shakespeare..... 353
XVII. — Séances de l'Académie française.....
Réception de M. Octave Feuillet..... 367
Réception de M. de Carné..... 375
M. Sainte-Beuve et les prix de vertu..... 381

TOME IV

I. — L'histoire du romantisme..... 1
II. — L'ère impériale..... 13
III. — L'avenir de la poésie..... 25
IV. — *Inter pocula*..... 35
V. — La jeunesse de Lamennais..... 47
VI. — Balzac..... 63
VII. — Victor Cousin..... 75
VIII. — Lamartine..... 87
IX. — Sainte-Beuve..... 97
X. — Le portefeuille de Sainte-Beuve..... 113
XI. — La bibliothèque de Sainte-Beuve..... 141
XII. — Prévost-Paradol..... 165
XIII. — Les *Méditations religieuses* de M. Guizot..... 173
XIV. — Le *Saint Paul* de M. Renan..... 185
XV. — Les *Odeurs de Paris*, de M. Veuillot..... 215
XVI. — Daniel Stern..... 231
XVII. — La méthode de M. Taine..... 253
XVIII. — M. Taine et la philosophie de l'art grec..... 261
XIX. — M. Paul de Saint-Victor..... 273
XX. — Baudelaire..... 279
XXI. — Un roman de M. Flaubert..... 291
XXII. — Les préfaces de M. Alexandre Dumas fils..... 303
XXIII. — *Aline-Ali*, par André Léo..... 321
XXIV. — L'éducation de l'enfance et de la jeunesse, par Legouvé..... 333
XXV. — Laugel, *Les problèmes de la nature*..... 355
XXVI. — Charles Dollfus, *De la nature humaine*..... 363

TOME V

I. — André Chénier..... 1
II. — Madame de Larochejaquelein, et M. de Barante.. 15
III. — L'idylle d'un savant..... 31
IV. — Les deux Ampère..... 61
V. — Les *Mémoires* de Lamartine..... 149
VI. — La correspondance de Lamartine..... 159
VII. — Eugène Fromentin..... 251
VIII. — *Daniel Deronda*, par George Eliot..... 287
IX. — Les *Dialogues philosophiques* de M. Renan..... 305

X. — De la traduction en vers..... 319
XI. — La papauté..... 341
XII. — L'Église et la Société moderne..... 361
XIII. — La déformation de la langue française..... 373

TOME VI

I. — Le sentiment de la nature chez les modernes.... 1
II. — La question homérique..... 15
III. — Lucrèce..... 27
IV. — Rabelais..... 39
V. — Dante et Goethe..... 87
VI. — Machiavel..... 95
VII. — Taine, *Histoire de la littérature anglaise*..... 111
VIII. — Shakespeare et la critique..... 137
IX. — Milton et *le Paradis perdu* 151
X. — Laurence Sterne ou l'Humoriste..... 195
XI. — La littérature du XVIIe siècle..... 223
XII. — Les sermons de Bossuet,..... 239
XIII. — La Fontaine..... 263
XIV. — Le cabaret du Mouton-Blanc..... 275
XV. — Goethe..... 295

TOME VII

I. — Wordsworth et la poésie moderne de l'Angleterre. 1
II. — Thomas Carlyle..... 60
III. — *Endymion*..... 70
IV. — Don Quichotte..... 84
V. — Les *Deux Masques*, par Paul de Saint-Victor..... 98
VI. — Les *Lettres* de Doudan. 107
VII. — Les *Pensées* de Doudan..... 148
VIII. — *Mes Pensées*..... 156
IX. — Émile Zola..... 165
X. — Louis XIV et la République de Genève..... 197
XI. — Les origines de la Triple-Alliance..... 209
XII. — M. Taine et la Révolution..... 230
XIII. — Les *Mémoires* de madame de Rémusat..... 248
XIV. — *Le Christianisme et ses Origines*, par Havet..... 266
XV. — Le Port-Royal de Sainte-Beuve,..... 283
XVI. — Ce que c'est qu'un jésuite..... 295

XVII. — L'encyclique *Aeterni patris*..... 308
XVIII. — L'*Horace* du comte Siméon..... 314
XIX. — Silvestre de Sacy..... 318
XX. — Émile Littré..... 335
XXI. — Réception de M. Renan à l'Académie française... 347
XXII. — Réception du duc d'Audiffret-Pasquier..... 353
XXIII. — Réception de M. Maxime du Camp..... 362
XXIV. — Les Clichés, lettre au directeur du *Temps*..... 369

TOME VIII

I. — Clément Marot..... 1
II. — Le château de Versailles..... 19
III. — Une hérésie littéraire..... 51
IV. — Le Robespierre de M. Taine..... 73
V. — Baudelaire et le Baudelairisme..... 85
VI. — Ernest Renan..... 93
VII. — Le *Journal intime* d'Amiel..... 135
VIII. — La crise actuelle de la morale..... 155
IX. — George Eliot..... 187
X. — Le judaïsme et le christianisme..... 243
XI. — L'Académie et les Prix de vertu..... 251
XII. — M. Guizot et M. Jules Simon..... 259
XIII. — Réception de M. Sully Prudhomme..... 265
XIV. — Réception de M. Pasteur..... 275
XV. — Réception de M. Cherbuliez..... 277
XVI. — Réception de M. Coppée..... 291
XVII. — Réception de M. de Lesseps..... 299
XVIII. — Réception de M. Duruy..... 305
XIX. — Victor Hugo..... 313

TOME IX

I. — Les trois incarnations de Paul de Gondi..... 1
II. — Madame de Maintenon; revision du procès..... 107
III. — La religion de Pascal..... 175
IV. — L'avenir de la religion, dialogue..... 194
V. — Renan, l'*Histoire du peuple d'Israël*..... 223
VI. — Comment il faut lire Montesquieu..... 239
VII. — Du gouvernement démocratique..... 254
VIII. — La statue de Lamartine..... 281

IX. — Les précurseurs de Lamartine..... 290
X. — *Le Bonheur*, de M. Sully Prudhomme..... 307
XI. — Pierre Loti..... 321
XII. — Décadence?..... 337
XIII. — Réception de M. Leconte de Lisle 349
XIV. — Réception de M. Gréard..... 357

TOME X

I. — A un siècle de distance..... 1
II. — Le moyen âge et sa théocratie..... 21
III. — La monarchie de juillet..... 43
IV. — Les *Mémoires d'un royaliste*..... 59
V. — La rime riche..... 89
VI. — Le mal et le remède..... 97
VII. — Les tablettes de Victor Hugo..... 127
VIII. — Une histoire anglaise de la littérature française... 137
IX. — *Crime d'amour* de M. Bourget..... 159
X. — *André Cornélis* de M. Bourget..... 169
XI. — Le concordat..... 177
XII. — *Les Apôtres* de M. Renan..... 193
XIII. — Les apparitions..... 207
XIV. — L'Europe et la Révolution..... 225
XV. — Gladstone et Tennyson..... 243
XVI. — L'histoire-plaidoyer 249
XVII. — L'égalitarisme 261
XVIII. — *Le sens de la vie*, de M. Rod..... 275
XIX. — *L'histoire du peuple anglais*, de Green..... 291
XX. — *Le grand Condé*..... 307
XXI. — L'artiste et le critique..... 321
XXII — Les quarante Anglais et les quarante Français... 331

ÉTUDES SUR LA LITTÉRATURE AU XVIIIe SIÈCLE

I. — Le cardinal de Polignac..... 1
II. — Les exilés de Chanteloup..... 21
III. — Le baron de Gleichen..... 77
IV. — Gustave III..... 115
V. — Le Journal de Collé..... 167
VI. — L'ancienne Académie des sciences..... 223
VII. — Le marquis de Mirabeau et Rousseau..... 249
VIII. — L'abbé Raynal..... 269
IX. — Les *Mémoires* de Malouet..... 293
X. — Les *Souvenirs* de madame Lebrun..... 327

MÉLANGES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

INTRODUCTION : 1
I. — La philosophie de l'histoire..... 1
II. — Notre race et ses ancêtres..... 17
III. — La mythologie comparée..... 39
IV. — La *Vie de Jésus*..... 61
V. — Une nouvelle traduction du Nouveau Testament... 139
VI. — Un système du monde moral..... 159
VII. — Le matérialisme et le spiritualisme..... 165
VIII. — La conversion d'un stoïcien..... 185
IX. — La crise du protestantisme..... 201
X. — Les confessions d'un missionnaire..... 245
XI. — Hegel et l'hégélianisme..... 283
XII. — Le saint-simonisme et la société..... 377
XIII. — Le bonheur..... 399
XIV. — Le progrès..... 413
XV. — Des mots hébreux dans le français..... 429

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD. — 449-94.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Format grand in-18, à 3 fr. 50 le volume

	vol.
PH. AUDEBRAND	
Petits Mémoires du XIXe siècle	1
ÉMILE AUGIER	
Théâtre complet	7
BARDOUX	
Madame de Custine	1
MADAME E. CARO	
L'Idole	1
ÉDOUARD DELPIT	
Marcienne	1
BARONNE DOUBLE	
Josette	1
OCTAVE FEUILLET	
Honneur d'artiste	1
A. GENNEVRAYE	
Tintin	1
GYP	
Professional-Lover	1
PRINCE DE JOINVILLE	
Vieux Souvenirs	1
PAUL LABARRIÈRE	
Secret de famille	1
LEMERCIER DE NEUVILLE	
Histoire anecdotique des Marionnettes modernes	1
HUGUES LE ROUX	
Gladys	1
PIERRE LOTI	
Le Désert	1
RICHARD O'MONROY	
Place au théâtre!	1
HENRY RABUSSON	
Monsieur Cotillon	1
ED. SCHERER	
Histoire de la Littérature française au XVIIIe siècle	1
LÉON DE TINSEAU	
Le Chemin de Damas	1
E. VACHEROT	
La Démocratie libérale	1
ADRIEN VÉLY	
Contes panachés	1

Paris. — Imprimerie A. Delafoy, 3, rue Auber.